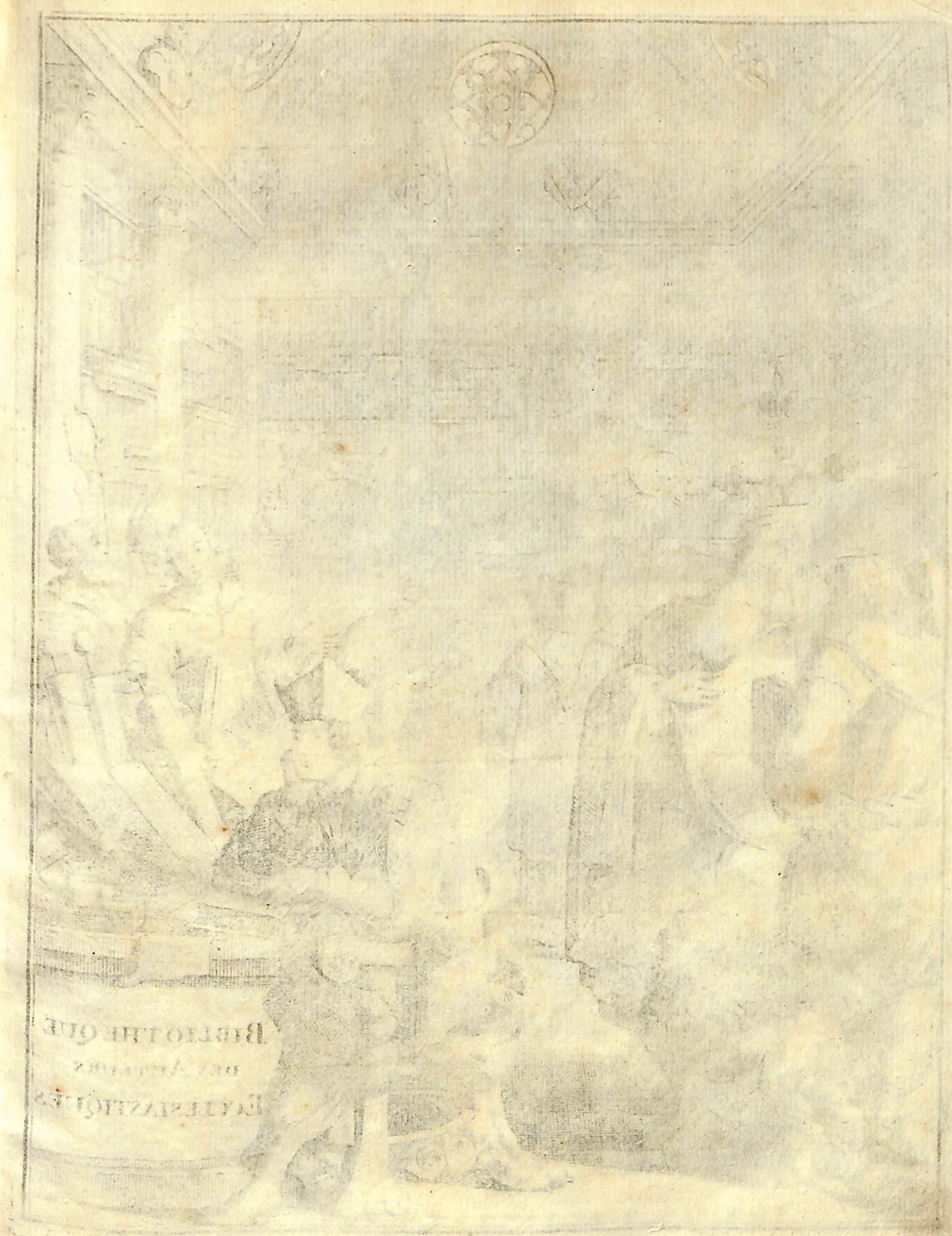


Maerzi

C

3



BIBLIOTHEQUE
DE
L'UNIVERSITE



306134

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES.

CONTENANT
L'HISTOIRE DE LEUR VIE,
LE CATALOGUE, LA CRITIQUE, ET LA
CHRONOLOGIE DE LEURS OUVRAGES;
LE SOMMAIRE DE CE QU'ILS CONTIENNENT:
UN JUGEMENT SUR LEUR STYLE,
ET SUR LEUR DOCTRINE;
ET LE DENOMBREMENT DES DIFFERENTES EDITIONS
DE LEURS OEUVRES.

Par M^{re}. **L. ELLIES DU PIN,**

Docteur de la Faculté de Paris, & Professeur Royal en Philosophie.

Troisième Edition revue & corrigée.

TOME TROISIEME.

Des Auteurs du cinquième Siècle.



A PARIS,

Chez **ANDRE' PRALARD**, rue Saint Jacques, à l'Occasion.

M. DC. LXXXIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

**DUCA DI SANTA CANDIDA
Malvezzi Comm. Luigi**

AVERTISSEMENT

A U

LECTEUR

COMME on s'attendoit à trouver dans ce Volume tous les Auteurs du cinquième Siècle, on sera surpris de voir que je n'y aye renfermé que ceux qui ont fleuri au commencement de ce Siècle, & qui sont morts avant l'an 430. Le petit nombre d'Auteurs qu'il contient, fera peut-être aussi apprehender que mon Ouvrage ne devienne dans la suite inutile à cause de sa grosseur. Mais quand on trouvera que Saint Chrysostome, Saint Jérôme & Saint Augustin sont de ce nombre, non seulement on ne s'étonnera plus que j'aye fait un juste Volume touchant ces Auteurs ; mais même on aura quelque peine à concevoir comment j'ai pu parler en détail de tous leurs Ouvrages, dans un si petit nombre de pages. Le monde est si fort prévenu en leur faveur, & l'on en a conçu une si haute estime, que je ne doute point que l'on ne soit ravi d'en trouver ici un abrégé exact & fidèle : & tant s'en faut qu'on me reproche de m'être trop étendu sur cette matière, on m'accusera peut-être de ce que je ne m'y suis pas assez arrêté. J'ai crû néanmoins devoir garder ici un juste tempérament, & en examinant les Oeuvres de ces grands Saints, j'ai tâché d'en dire assez pour les bien faire connoître, sans entrer dans un trop grand détail. Dans la suite chaque Volume comprendra plus d'Auteurs, & parcourra plus d'années : mais assurément pas un ne contiendra de si grandes ni de si belles matières, & l'on ne rencontrera plus d'Ecrivains que l'on puisse égaler ni même comparer à ceux-ci : on en sera pleinement convaincu par la lecture de ce Volume.

APPROBATIONS

DES

DOCTEURS.

TOUT le monde s'est si ouvertement expliqué sur l'estime que l'on doit faire de cette *Nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques*, que nous n'avons pu nous défendre d'être sensibles à la complaisance qui nous est revenue, de ce que le jugement que nous en avons formé, a été suivi, soutenu & autorisé de celui du Public. Il n'appartient qu'aux grands Hommes d'entreprendre & d'exécuter les grandes choses. Le Titre de cet Ouvrage, tout simple qu'il soit, présente à l'esprit l'idée d'un Dessein également vaste & difficile, & il n'est personne qui ne conçoive, que pour le remplir avec honneur il faut une Doctrine si étendue qu'elle embrasse tous les Siècles; un Discernement si juste qu'il empêche de tomber dans l'erreur, & de faire illusion à la crédulité des autres; un Travail si assidu qu'aucun obstacle ne soit capable ou de l'arrêter ou de le suspendre; un Zèle si ardent pour le Public, qu'on se croie obligé de lui rendre compte de tous ses momens, & qu'on lui paye une dette, lors qu'on lui fait présent des richesses qu'on pouvoit réserver pour son seul usage. Tous ceux qui ont lu les deux premiers Tomes de cette *Nouvelle Bibliothèque*, ont vû avec plaisir que l'Auteur a pleinement répondu à cette idée; ils y ont remarqué avec nous une Science si universelle qu'elle s'étend à toutes sortes de sujets; une pénétration si profonde que les choses les plus embarrassées ne lui échappent pas; une justesse d'esprit, un certain sentiment de la vérité qui ne prend & qui ne donne point le change; une application si constante à lire & à composer, qu'on voit ses Ouvrages se succéder les uns aux autres avec une vitesse, qui ne diminue rien ni de leur beauté ni de leur force; un desir si sincère d'être utile aux autres, qu'on le voit prodiguer en un jour le fruit de plusieurs années, n'être jamais content de soi-même, ne regarder un présent qu'il fait, que comme un engagement pour en faire plusieurs autres: Et ils se sont persuadés qu'il feroit de cet Ouvrage ce qu'il est de ces fleuves, qui étant considérables dès leur source, croissent toujours dans la suite de plus en plus, & ne font jamais plus de bien que quand ils roulent leurs eaux avec plus de majesté & de pompe. Nous pouvons les assurer que leur attente ne sera pas inutile. Ce troisième Tome est un Recueil de tout ce qu'il y a de plus important dans les Ecrits de S. Chrysostome, de S. Jérôme, de S. Augustin, & de tant d'autres sçavans Hommes que Dieu a donnés à son Eglise dans le cinquième Siècle. Ceux qui les ont lus, y trouveront de quoi rappeler des idées qui peuvent avoir échappé à la fidélité de leur mémoire, & verront avec plaisir qu'a-

prés

prés une fort exacte discussion des sentimens de ces Auteurs, on ait réduit leur Doctrine à certains principes dont on montre la solidité & la liaison. Ceux qui souhaitent de les lire, y trouveront mille facilités qui leur épargneront bien du temps & des peines; & engagez à fournir une longue & fatigante carrière, ils auront au moins l'avantage de suivre un Guide fidèle & expérimenté, qui ne les conduira que par des routes également sûres & connues. Les uns & les autres y trouveront une Critique, qui toujours éclairée, prudente & équitable, démêle ce qu'il y a de certain, d'avec ce qu'il y a de faux ou de douteux; ne précipite jamais ses jugemens, n'érige point de simples conjectures en preuves invincibles, donne à chaque chose l'autorité qu'elle mérite par elle-même, pour mieux écouter la raison bannit les préjugés, n'envisage dans la recherche de la vérité que la vérité même, ne condamne que quand elle ne peut excuser. Et nous ne doutons point qu'ils ne se joignent avec nous pour engager l'Auteur à nous donner au plutôt dans un quatrième Tome ce que le grand nombre d'Ecrivains du cinquième Siècle ne lui a pas permis de mettre dans celui-ci. Fait à Paris le 18. Août 1688.

BLAMPIGNON Curé
de S. Mederic.

L. HIDEUX Curé
des SS. Innocens.

L'Eglise n'a jamais été plus fertile en grands Hommes qu'à la fin du quatrième Siècle de l'Eglise, & au commencement du cinquième. C'est aux Auteurs qui ont fleuri en ce temps-là, que nous sommes redevables de ce qu'il y a de plus sublime dans notre Théologie. Ce sont eux qui ont développé les Mystères, qui nous ont fixé les termes les plus propres pour les expliquer, qui en ont établi les principes, recherché les conséquences, & rejeté les erreurs opposées. Ce sont eux qui ont mis la Morale Chrétienne dans tout son éclat, & qui l'ont soutenue par une éloquence égale à celle des plus grands Orateurs, & par des sentences vives & spirituelles. Ce sont eux qui ont perfectionné les Mœurs des Chrétiens, & l'extérieur des Cérémonies de l'Eglise. Il ne faut donc pas s'étonner, si les Peres qui ont fleuri dans ce temps-là, ont été considérés dans la suite des Siècles comme la règle & le modèle qu'on devoit suivre, & si tous ceux qui leur ont succédé, se sont formés sur eux, croyant que la plus grande gloire qu'ils pouvoient espérer, étoit de les imiter en quelque chose. Cela étant, quelle obligation ne doit-on pas avoir à une personne qui nous les représente tels qu'ils étoient, & qui nous explique fidèlement leurs sentimens & leur Doctrine? C'est ce que l'on trouvera parfaitement bien exécuté dans ce troisième Tome de la *Nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques*, où nous n'avons rien trouvé de contraire à la Foi de l'Eglise, ni aux bonnes Mœurs. Donné à Paris ce 22. Août 1688.

PH. DU BOIS.

DE RIVIERE.

TABLE

T A B L E

Des Titres de la I. Partie du III. Tome de la Nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques.

Des Auteurs du V. Siècle de l'Eglise.

EVAGRE du Pont.	Page 1	Cinquième Tome.	ibid.
Marc.	2	Sixième Tome.	219
Simplicien Evêque de Milan.	4	Septième Tome.	233
Vigile de Trente.	ibid.	Huitième Tome.	237
Prudence.	5	Neuvième Tome.	242
Diadochus.	6	Dixième Tome.	248
Audentius.	ibid.	Zozime.	257
Severus Endelechius.	ibid.	Boniface I.	260
Flavien.	ibid.	Synesius.	262
S. Jean Chrysostome.	7	Polychronius.	267
Antiochus & Severien de Gabale.	75		
Astere d'Amasée.	77	Conciles tenus depuis le commencement du	
Anastase.	83	Siècle jusqu'à l'an 430.	
Chromace Evêque d'Aquilée.	ibid.		
Gaudence Evêque de Bresse.	84	Canons d'un Synode Romain qu'on croit avoir été	
Jean de Jerusalem.	87	tenu sous le Pape Innocent I.	267
Theophile d'Alexandrie.	88	Le Concile de Milerve.	268
Theodore de Mopsueste.	90	Des Conciles tenus par S. Chrysostome à Constanti-	
Pallade.	92	nople & à Ephèse en 400. & 401.	269
S. Innocent I.	93	Concile du Chêne.	ibid.
S. Jérôme.	100	Concile de Carthage de l'an 403.	ibid.
Ruffin.	140	Concile de Carthage de l'an 404.	270
Sophronius.	145	Concile de Carthage de l'an 405.	ibid.
Severe Sulpice.	ibid.	Concile de Carthage de l'an 407.	ibid.
S. Paulin.	146	Deux Conciles de Carthage de l'an 408.	271
Pelage.	153	Concile de Carthage de l'an 409.	ibid.
Celestius.	154	Concile de Carthage de l'an 410.	272
Nicas.	ibid.	Concile de Ptolémaïde.	ibid.
Olympius.	ibid.	Conférence de Carthage.	ibid.
Bachiarus.	155	Concile de Certhe ou de Zertbe.	273
Sabbatius.	ibid.	Premier Concile de Carthage contre Celestius.	ibid.
Isaac.	ibid.	Conférence de Jerusalem.	ibid.
Paul Orose.	156	Concile de Diospole.	274
Lucien, Arctus, Evodius, Severus.	ibid.	Second Concile de Carthage contre Celestius & Pela-	
Marcellus Memorialis.	157	go. Concile de Milerve contre les memes.	ibid.
Eusebe.	ibid.	Concile de Carthage tenu sur la fin de l'an 417.	ibid.
Ursin.	ibid.	Concile de Carthage de l'an 418.	275
Macaire.	ibid.	Du Concile de Telle ou de Zelle, & de quelques au-	
Heliodore.	158	tres Conciles d'Afrique.	277
Paul.	ibid.	Conciles de Carthage en la cause d'Apianus.	278
Helvidius & Vigilance.	ibid.	Concile de Ravenne.	282
S. Augustin.	160	Concile de Carthage de l'an 420.	ibid.
Premier Tome des Oeuvres de S. Augustin.	171	Concile de Constantinople de l'an 426.	ibid.
Deuxième Tome.	211	Concile de Carthage contre Leporius.	283
Troisième Tome.	218	Concile de Constantinople de l'an 428.	ibid.
Quatrième Tome.			

NOU.

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE DES

AUTEURS ECCLESIASTIQUES.

TOME TROISIÈME.

DES AUTEURS DU V. SIECLE DE L'EGLISE.

EVAGRE DU PONT.

Evagre
du Pont.

EVAGRE du Pont-Euxin, Disciple des Macaires, différent d'Evagre d'Antioche, dont nous avons parlé dans le Volume precedent, aussi-bien que d'Evagre le Scholastique, fut ordonné Diacre de Constantinople par S. Gregoire de Nazianze. Il s'engagea dans le parti des Défenseurs d'Origene, & se retira de Constantinople. Il alla trouver Melanie à Constantinople l'an 379. où il prit l'habit de Moine: de là il se retira dans la solitude de Nitrie dans laquelle il passa le reste de sa vie jusqu'à l'an 406. Socrate nous assure qu'il avoit écrit des livres tres-utiles, dont l'un, dit-il, est intitulé le Moine, ou de la Vie active; l'autre, le Gnostique, c'est-à-dire, de la Vie contemplative.

ou Pour les personnes éclairées. Evagre du Pont. Celui-ci est divisé en cinquante chapitres. Le troisième est intitulé, L'Antirrhétique, qui est un recueil de passages de l'Ecriture sainte contre les tentations du Demon, divisé en huit parties suivant huit sortes de pensées. Il a encore écrit six cens Problemes Gnostiques, deux livres de Sentences: l'un adressé aux Cenobites, & l'autre à une Vierge. Qui con- quelira ces livres, en connoitra facilement le prix, & les jugera dignes d'estime & d'admiration. Pallade, Disciple d'Evagre, dans le chapitre 86. de son Histoire monastique, parle d'Evagre avec louange, & remarque que ses Ecrits étoient ou livres de piété, ou livres Monastiques ou Antirrhétiques; ce qui revient à ce qu'en dit Socrate. S. Jérôme dans son second livre contre Pelage dit qu'il avoit écrit à des Vierges, à des Moines & à Melanie, & qu'il avoit composé un traité de l'Apathie, c'est-à-dire, de l'exemp-

Tome III.

Evagre
du Pont.

l'exemption des passions, & que les livres de cet Auteur étoient connus en Occident, aussi-bien qu'en Orient, parce qu'il y en avoit de traduits par Ruffin son Disciple. Gennade fait mention de cet Auteur dans son Catalogue des Ecrivains Ecclesiastiques, & dit qu'il a traduit en Latin son traité contre les huit principales tentations, cent Sentences pour les Anachorettes, cinquante pour les personnes éclairées, & quelques autres Sentences assez obscures. Il parle aussi des Regles adressées aux Moines & aux Religieuses. On a communément attribué à cet Auteur les Vies des Peres; & l'on a cru que Gennade le disoit, mais on a mal entendu son passage: car il ne dit pas qu'Evagre fût Auteur de ces Vies, mais que le livre intitulé, *Les Vies des Peres*, faisoit mention d'Evagre comme d'un homme fort docte & fort pieux. Et en effet nous trouvons dans le chapitre 27. du livre second de ces Vies, celle d'Evagre, où on loue son érudition & sa piété. Or il n'y a pas d'apparence qu'Evagre se fût donné ces louanges à lui-même.

Nous avons quelques fragmens des OEuvres de cet Auteur & plusieurs de ses Sentences dans le Code des Regles monastiques, dans les Vies & dans les Apophregmes des Peres, dans le Tresor ascétique du P. Poussin, & principalement parmi les OEuvres de S. Nil, où l'on trouve une partie de celles d'Evagre, soit que Saint Nil les eût citées, soit que cela soit arrivé par la broüillerie des Copistes. Socrate cite au chapitre 7. du troisième livre de son Histoire un passage d'Evagre tiré de son Traité Gnostique, dans lequel il est dit qu'il est impossible de définir la Divinité, ni d'expliquer la Trinité. Le même Auteur rapporte encore dans le chap. 23. du 4. livre de son Histoire deux grands passages de cet Auteur, dont l'un est tiré du livre Gnostique, & l'autre du livre Pratique. Maxime, Saint Jean Damascene & Antoine citent plusieurs Sentences de cet Auteur, que l'on trouve parmi les OEuvres de Saint Nil.

M. Cotelier nous a donné dans le troisième tome de ses Monumens de l'Eglise page 68. & suivantes, une partie du livre Gnostique & du livre Pratique d'Evagre, qu'il a tirée de deux Manuscrits Grecs, & des Auteurs qui ont cité ces Traitez. Ils commencent par une lettre à Anatolius, qui est comme la Preface de tout l'ouvrage des deux livres. Cette Preface est suivie de soixante & onze Chapitres ou Sentences tirées du livre Gnostique, qui sont décrites sans ordre, & confonduës les unes avec les autres. Il y a plus d'ordre dans les cent Chapitres tirés du livre Pratique. Le Traité suivant contient onze Instructions pour des Moines. Voilà ce que M.

Cotelier a pu trouver de fragmens de ces deux livres d'Evagre.

Le Traité Antirrhétique ou des huit méchantes Pensées, n'est pas moins défectueux comme nous l'avons: car celui que M. Bigot a donné en Grec, dont la version se trouvoit dans Saint Jean Damascene & dans les Bibliothèques des Peres avant le livre de S. Nil des huit Vices, n'est point le traité entier d'Evagre, mais seulement un abrégé qui contient les titres & les sommaires des huit chapitres, comme M. Bigot l'a lui-même très-judicieusement remarqué, & comme il se prouve par le témoignage de Socrate, qui nous assure que ce livre d'Evagre contenoit plusieurs passages de l'Ecriture, au lieu qu'il n'y en a pas un seul dans celui-ci.

Quelques-uns attribuent encore à Evagre l'Histoire d'un Ermite nommé Pacon, qui est rapportée dans Pallade ch. 29. & qui se trouve parmi les OEuvres de S. Nil données à Rome par Suarez, qui remarque que ce traité étoit attribué dans son Manuscrit à Evagre aussi-bien que le suivant, qui est une lettre dogmatique touchant la Trinité, dont l'Auteur réfute les erreurs des Ariens & des Macedoniens. Cette lettre est d'Evagre qui l'a écrite pendant qu'il étoit à Constantinople avec S. Gregoire de Nazianze.

Il y a encore bien de l'apparence que les Sentences ou les Maximes qui se trouvent depuis la page 543. jusqu'à la 575. des OEuvres attribuées à S. Nil, sont d'Evagre, comme Holstenius l'a reconnu sur la foi des Manuscrits. L'on en trouve de citées sous son nom par les Grecs, & elles ont beaucoup de rapport avec celles dont parle Gennade. Il faut y joindre celles qui se trouvent sous le nom d'Evagre à la fin du premier volume de la Bibliothèque des Peres Grecque & Latine, de l'année 1614. & un petit traité fort obscur des Noms de Dieu, donné par M. Cotelier dans le second volume de ses Monumens, p. 116.

M A R C.

L'Ermitte Marc dont nous parlons en cet endroit, vivoit sur la fin du quatrième siècle de l'Eglise. Pallade & Sozomene en parlent comme d'un homme d'une grande sainteté. Il a composé quelques traités ascétiques qui ont été attribués par Bellarmin & par quelques Auteurs à un nommé Marc qui vivoit sous l'Em-

Marc.

Marc.

L'Empereur Leon dans le neuvième siècle de l'Eglise; mais Photius ayant fait un extrait fort exact de ces traités, il est impossible qu'ils soient d'un homme qui a vécu depuis lui, & il faut les attribuer à celui qui vivoit sur la fin du quatrième siècle de l'Eglise. Voici ce qu'il en dit au volume 200. „J'ai lu huit livres „du Moine Marc, dont le premier est intitulé, *De la Vie spirituelle*: il peut être utile à „ceux qui ont entrepris de mener une vie „Religieuse, aussi-bien que le suivant, dans „lequel il enseigne que ceux-là se trompent „qui croient être justifiés par leurs œuvres, „faisant voir que cette pensée est très-dangereuse. Il ajoute à cette instruction des preceptes salutaires qui conduisent à la vie spirituelle. Le troisième livre est de la Penitence, il se propose d'y montrer que cette „vertu est utile en tout tems. Ce livre tend „à la même fin que les précédens, & l'on en „peut faire le même usage. Son discours est „assez clair, parce qu'il se sert de termes „communs, & qu'il dit les choses sommairement: mais il n'a point cette politesse de „l'ancienne Athenes. S'il y a quelquefois de „l'obscurité, elle ne vient point des termes „dont il se sert, mais des choses dont il traite, qui sont d'une telle nature, qu'il est plus aisé de les comprendre par la pratique que „par les discours. C'est pourquoi cette obscurité ne se rencontre pas seulement dans „les livres dont nous venons de parler, mais „encore dans les suivans, & même dans tous „les traités de ceux qui ont écrit de la Vie „monastique, & qui ont parlé des mouvemens „& des passions de l'ame, aussi-bien que des „actions qu'ils produisent, étant impossible de „faire connoître par des paroles, des choses „qui dépendent de la pratique. Le quatrième „livre écrit par demande & par réponse fait „voir que par le Baptême non seulement nous „avons reçu le pardon & la rémission de nos „péchés, mais encore la grace du Saint Esprit „& plusieurs autres dons spirituels. Le cinquième est une espèce de conférence de l'esprit avec l'ame, par laquelle il montre que „nous sommes nous-mêmes les auteurs de nos „péchés, & que nous ne devons en attribuer la „faute à personne. Le sixième est composé „en forme de dialogue entre Marc & un Avocat, qui agitent les points suivans: Que celui qui a reçu une injure, ne doit point s'en venger, ni condamner ceux qui la lui ont „faite, parce qu'il faut considérer le tort qu'ils „nous font, comme une punition de nos péchez. Il ajoute qu'il est difficile de plaire aux

„hommes, & qu'il faut préférer la prière à „toute sorte de travail. Il finit en expliquant „en quoi consiste la volonté de la chair. Il „traite du jeûne dans le septième livre qui „n'est point écrit en forme de dialogue. Le „huitième est adressé à un Moine appelé Nicolas, il y traite des moyens d'appaîser la colère, & d'éteindre la cupidité. Il y a encore „un neuvième livre contre les Melchisedeciens, dans lequel il n'épargne pas même „son pere qui avoit été engagé dans cette hérésie. Ceux qui veulent lire tout ce qui peut „avoir quelque utilité, ne perdront pas leur „tems à lire ce livre-ci. L'ordre de ces livres „n'est pas le même dans tous les exemplaires; „& il y en a même où ceux que nous avons „mis les premiers, se trouvent des derniers. Cette remarque de Photius se trouve vérifiée par l'Edition Latine de ces huit traités, qui ont été „donnés au public par Jean Pic, Président des Enquêtes au Parlement de Paris, & insérés dans les Bibliothèques des Peres. Les quatre premiers traités y sont dans l'ordre de Photius, mais le cinquième dans l'ordre de Photius se trouve le dernier; le sixième est le penultième, & enfin le traité du jeûne est précédé de celui qui est adressé au Moine Nicolas. Le livre contre les Melchisedeciens est perdu. Cet Auteur donne beaucoup à la foi & à la grace de JESUS-CHRIST, & très-peu aux bonnes œuvres & aux actions libérales des hommes, contre la coutume de la plupart des Auteurs ascétiques. Il donne aussi beaucoup à la vertu & à l'efficacité du Baptême, & il prétend que non seulement il nous délivre de la mort, mais encore de la cupidité, & qu'il nous met en état de faire le bien ou le mal; de sorte que ceux qui ont reçu le Baptême, sont aussi libres pour faire le bien & le mal que l'étoit le premier homme. Il veut qu'un parfait Chrétien soit exempt de tentations & de passions, il fait passer plusieurs conseils de l'Evangile pour des préceptes: excès assez ordinaire à tous les spirituels. Enfin l'on ne peut nier que parmi plusieurs bonnes maximes, il n'y en ait quelques-unes outrées & contraires à la vérité & à la droite raison; ce qui n'est que trop commun dans la plupart des livres de spiritualité anciens & nouveaux. L'original Grec de ces Homélies se trouve non seulement dans des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi & dans quelques autres, comme le P. Oudin l'a remarqué, mais encore dans le premier volume de la Bibliothèque Grecque & Latine des Peres, imprimée à Paris en 1624.

Je ne parle point d'un autre Marc, Diacre de la ville de Gaze en Palestine, qu'on fait

Marc.

Auteur des Actes de saint Porphyre de Gaze rapportez par Metaphraste & par Surius, parce que je ne me suis point proposé de parler des Actes des Martyrs, ne m'étant pas voulu engager dans une mer aussi vaste que celle-là, où il seroit difficile de ne pas faire souvent naufrage.



SIMPLICIEN EVEQUE DE MILAN.

Simplicien, Evêque de Milan.

Simplicien Evêque de Milan, successeur de saint Ambroise, excita saint Augustin par plusieurs lettres d'exercer son esprit, & des'attacher à l'explication de l'Ecriture Sainte; de sorte qu'on peut dire qu'il lui étoit ce qu'Ambroise étoit à Origènes. Nous avons plusieurs explications des endroits difficiles de l'Ecriture que saint Augustin lui a adressées. Il a aussi fait une lettre dans laquelle il propose des questions & fait des demandes, comme s'il vouloit apprendre, en forte néanmoins qu'il enseigne celui qu'il interroge. Voilà ce que Gennade remarque de cet Auteur. Saint Ambroise lui a écrit plusieurs lettres, & nous avons encore deux lettres de saint Augustin, dans lesquelles ce Saint répond aux demandes que Simplicien lui avoit faites sur quelques endroits difficiles de l'Ecriture-Sainte. Cet Evêque a tenu très-peu de tems le Siege de Milan, étant mort à la fin de l'année 400. ou au commencement de 401.



VIGILE DE TRENTÉ.

Vigile de Trente.

IL y a eu plusieurs Vigiles *a*. Celui dont nous parlons, est l'Evêque de Trente, qui a souffert le martyre sous le Consulat de Stilicon l'an 400. ou 405. de JESUS-CHRIST *b*, à qui saint Ambroise a écrit une lettre, qui est la 24. parmi ses lettres. Gennade nous assure que ce Vigile Evêque de Trente avoit écrit à la louange des Martyrs une lettre ou un petit livre adressé à Simplicien, qui contenoit les Actes de ceux qui avoient souffert le martyre en son tems par la cruauté des Barbares. Nous avons encore cette lettre rapportée par Su-

rius au 23. Mai; & l'on croit que Simplicien à qui elle est adressée, est le successeur de saint Ambroise dans l'Eglise de Milan. *c* Il y décrit le martyre de Sifinnius & de ses compagnons.

Vigile de Trente.

a Il y a eu plusieurs Vigiles.] Celui-ci est le plus ancien. Il y en a eu un autre d'Afrique, qui avoit écrit sur l'Apocalypse, dont il est parlé dans Cassiodore au chap. 9. des Institutions. Gennade au chap. 51. parle encore d'un Diacre appelé Vigile, qui avoit écrit une Regle pour des Moines. Vigile Evêque de Tapse en Afrique, celebre par ses écrits contre Nestorius & contre Eutyché, est différent de tous ceux-ci. Il y a eu un Vigile septième Evêque de Bresse après Philastre. On trouve encore la signature d'un Vigile Evêque dans le Concile d'Agde. On ne peut confondre ces differens Vigiles sans faire de lourdes fautes dans la Chronologie & dans l'Histoire.

b Evêque de Trente.] Il est certain que Vigile, l'Evêque de Trente, vivoit à la fin du 4. siecle de l'Eglise, parce que la 24. lettre de saint Ambroise lui est adressée. Usuard dit qu'il a souffert le martyre sous le Consulat de Stilicon, qui a été Consul en 400. ou en 405. Il y a plus d'apparence que c'est en 400. parce que c'est en cette année que Sifinnius a souffert le martyre.

c On croit que ce Simplicien à qui elle est adressée, est le successeur de Saint Ambroise dans l'Eglise de Milan.] Cette conjecture de Miræus est bien vraisemblable, cette lettre est adressée à un Simplicien Evêque. Celui de Milan vivoit en ce tems, & Paulin remarque dans la vie de saint Ambroise que les reliques de Sifinnius furent envoyées à Milan. Il est vrai que Gennade, après avoir parlé de Simplicien comme d'un Auteur & d'un Evêque qui lui étoit connu. En parlant de la lettre de Vigile, ne dit point qu'elle lui soit adressée, mais seulement à un certain Simplicien, *ad quemdam Simplicianum*; ce qui peut faire douter si c'est à l'Evêque de Milan à qui elle s'adresse. Mais Gennade n'y avoit peut-être pas fait de reflexion. Quoiqu'il en soit, Vigile Evêque de Trente vivoit & écrivoit dans le tems que Simplicien étoit Evêque de Milan.



PRUDENCE.

Prudence. QUINTUS Aurelius Prudentius Clemens né à Saragoce ville d'Espagne l'an 348. *a* après avoir fait ses études, suivit le Barreau, & fut choisi pour rendre la justice dans deux villes celebres. Il fut ensuite élevé par l'Empereur Honorius à une Charge fort honorable. Mais ayant atteint l'âge de cinquante-sept ans, pénétré du desir de faire quelque chose pour son salut, il résolut d'employer le reste de sa vie à composer des Hymnes à la louange de Dieu & en l'honneur des Saints, & des Poësies contre la Religion des Païens & sur les devoirs des Chrétiens. C'est lui-même qui nous apprend ces particularitez de sa vie dans la Preface d'un de ses Poëmes. Voici le Catalogue de ses Oeuvres poëtiques, à la plupart desquelles il a donné des titres Grecs.

La Psychomachie, ou le combat de l'ame: il y décrit en vers hexamètres le combat des vertus contre les vices dans l'ame d'un Chrétien, & particulièrement de la foi contre l'idolatrie, de la chasteté contre l'impureté, de la patience contre la colere, de l'humilité contre l'orgueil, de la sobriété contre la débauche, de la libéralité contre l'avarice, & de la concorde contre la discorde.

Les Cathemerines ou Poësies des devoirs de chaque jour sont composées de plusieurs Odes ou Hymnes pour les actions les plus ordinaires des Chrétiens, comme pour le lever, pour le coucher, avant que de se mettre à table, en sortant de table, avant & après le jeûne, sur la mort des parens & amis, sur la naissance de JESUS-CHRIST, & sur l'Epiphanie.

Ces Hymnes sont suivies de plusieurs autres intitulées *des Couronnes*, parce qu'elles sont composées à la louange de plusieurs Martyrs.

Les Poësies suivantes sont sur plusieurs points de la Religion Chrétienne, & sont pour cette raison intitulées *Apotheose* ou traité sur la Divinité. Il y réfute les erreurs des Païens, des Juifs, des Sabelliens, des Ariens & des Apollinaristes; & il y traite de la nature de l'ame, du péché originel & de la résurrection.

L'Hamartigenie est un traité de l'origine des pechez contre les erreurs de Marcion.

Les deux livres contre Symmaque combat-

tent l'Idolatrie. Dans le premier il découvre l'origine & la turpitude des fausses Divinitez, & il décrit de quelle maniere la ville de Rome a été entièrement convertie. Dans le second il réfute l'écrit que Symmaque avoit adressé aux Empereurs, pour demander le rétablissement de l'autel de la Victoire, du culte des Dieux & des ceremonies de la Religion Païenne.

Le dernier des ouvrages de Prudence est un abrégé de quelques Histoires de l'ancien & du nouveau Testament par distiques. Gennade parle d'un ouvrage de Prudence, intitulé *Dyttochée*, c'est-à-dire, double nourriture, dans lequel il avoit compris l'Histoire de l'ancien & du nouveau Testament, en suivant les noms des personnes. Cet ouvrage a bien du rapport à l'abrégé dont nous parlons; cependant ce dernier est d'un stile fort négligé, & n'approche point de la beauté des autres ouvrages de Prudence. Outre que Prudence parle du *Dyttochée* comme d'un ouvrage considérable sur tout l'ancien & le nouveau Testament, au lieu que celui-ci est un tres-petit ouvrage sur quelques endroits seulement: ce qui me fait croire que ce n'est qu'un abrégé de l'ouvrage entier de Prudence. *b*

Enfin Gennade est témoin que Prudence avoit fait un Commentaire sur l'ouvrage des six jours de la creation du monde jusqu'à la creation & la chute du premier homme: mais nous n'avons plus cet ouvrage.

Prudence n'est pas un fort bon Poëte: les termes dont il se sert, sont souvent barbares & bien éloignés de la pureté du siecle d'Auguste. Les pensées en sont assez justes, & dignes d'un bon Chrétien. Il y a quelques endroits qui sont élégamment écrits, & qui se font lire agreablement.

Les Oeuvres de Prudence ont été données au public, & imprimées à Rome par Alde Manuce, l'an 1501. in 4. Cette édition a été suivie de celles d'Allemagne & d'autres qui lui sont conformes, où l'on trouve des notes d'Erasme sur les Hymnes de Noël & de l'Epiphanie, & de Sichardus sur la Psychomachie. L'édition d'Anvers de 1540. in 8. contient les notes d'Antoine Nebrissenis & de Sichardus. Celle de 1564. a été faite suivant les notes & les corrections de Pulmann Graßembourg & de Victor Giffelin, qui y a joint des Commentaires. La plupart des éditions postérieures qui sont en tres-grand nombre, ont été faites sur celle-ci. En 1613. on a imprimé Prudence à Hanover, avec les notes de Veitzius, & en 1614. l'on a imprimé à Paris les deux livres contre Symmaque, avec des Commentaires de Gangraus. Enfin

6 **NOUVELLE BIBLIOTHEQUE**
Prudence. il a esté imprimé à Amsterdam en 1667. in 12. avec les notes & les corrections d'Heinſius.

a *L'an 348.* Il dit dans la Preface des Cathemerines, qu'il est né sous le Consulat de Salia: car c'est ainsi qu'il faut lire & entendre cet endroit.

Oblitum veteris me Salia Consulſ arguens,

Sub quo prima dies mihi.

La plupart des Auteurs n'ont pas entendu ce passage, & quelques-uns, comme Alde, Sixte de Sienné, Poſſevin, & même le P. Labbe, se sont imaginez qu'il avoit été Consul d'une ville appelée *Messalia*, que le P. Labbe a crû être Marſeille. C'est une bevue. Ils ont pris le nom du Consul Salia, qui étoit Consul avec Philippe en 348. pour le nom d'une ville, & ont attribué à Prudence la qualité de Consul, qui convient à Salia, sous le Consulat duquel Prudence est venu au monde. Il dit au même endroit qu'il avoit 57. ans quand il a commencé d'écrire, ce qui fait voir que c'est en 405.

b *L'ouvrage entier de Prudence.* Cet abrégé est attribué par quelques-uns à Amœnus, & George Fabricius remarque qu'il portoit ce nom dans un Manuscrit d'un particulier de Strasbourg. Il a esté imprimé aussi sous ce nom dans quelques Bibliothèques des Pères. Dans tous les Manuscrits il est attribué à Prudence, & Alde remarque qu'il en a vu un ancien où il étoit intitulé *Dyttochée* ou *Dyrrochée*: mais il ne faut pas s'étonner que l'abrégé d'un ouvrage de Prudence fait par Amœnus ait été pris pour l'ouvrage même de Prudence, & cela même a peut être été causé de la perte.

DIADOCHUS.

Diadochus.

L'ON ſçait bien que Diadochus étoit Evêque de Photice, ville de l'ancienne Epire: mais l'on ne ſçait point en quel temps il vivoit. Bellarmin & les autres Auteurs qui ont parlé de lui, l'ont placé à la fin du quatrième ſiècle, ſans en avoir de preuve. Quoi qu'il en ſoit, il est plus ancien que Maxime, qui le cite dans ſes réponses à Thalassius. Photius dit au volume 201. qu'il avoit lû un livre de cet Evêque, qui contenoit dix définitions & cent chapitres; & il remarque que ce livre est propre à des personnes qui s'exercent dans la vie ſpirituelle. Nous n'avons plus les dix définitions qui precedoient les cent chapitres, elles étoient proprement (comme nous l'apprenons par les titres que Photius nous a conſervés) des réflexions ſur les principales perfections de la vie ſpirituelle. Les cent chapitres de la vie ſpirituelle ont été donnez par Turrien: ils contiennent pluſieurs maximes touchant la vie ſpirituelle & religieuse; ils ſont écrits d'un ſtile

ſimple, comme la plupart des traités aſcétiques. L'on y rencontre de tems en tems de fauſſes penſées, & des ſpiritualitez qui ne ſeront pas du goût de tout le monde.

AUDENTIUS.

VOICI ce que Gennade remarque de cet Auteur qu'il met immédiatement après *Audentius.*
Prudence. Audentius Evêque d'Eſpagne a écrit un livre contre les Manichéens, les Sabelliens & les Ariens, & principalement contre les Photiniens, qu'on appelle preſentement Bonofiaques. Il a intitulé ce livre, *Traité de la foi contre tous les Herétiques.* Il y montre que le Fils de Dieu est auſſi ancien & auſſi éternel que ſon Pere, & qu'il n'a pas commencé d'être Dieu quand il s'est fait homme, & qu'il est né de la Vierge Marie.

SEVERUS ENDELECHIUS.

NOUS avons une Bucolique d'un nommé Severus Endelechius, ſur la fin de laquelle il est parlé de l'efficace du ſigne de la Croix, & de la Religion de JESUS-CHRIST, à laquelle Tityre exhorte ſon compagnon. Cet Auteur a vécu depuis Conſtantin, mais on ne ſçait pas le tems. Sa piece est aſſez bien écrite. Il y a apparence qu'il est de la fin du quatrième ſiècle de l'Eglise, ou du commencement du cinquième.

FLAVIEN.

FLAVIEN Preſtre d'Antioche, après avoir gouverné cette Eglise pendant les perſecutions des Ariens, en l'abſence de Melece ſon Evêque, fut lui-même après ſa mort choiſi l'an 380. par les Evêques d'Orient pour remplir ce Siege, qu'on ne devoit pas néanmoins conſiderer comme vacant, puisſque Paulin qui avoit été ſon collègue de Melece, étoit encore vivant. Cette ordination renouvella le ſchiſme de l'Eglise d'Antioche. Les Evêques d'Occident qui favo-
Flavien. riſoient depuis long-tems le parti de Paulin, ne purent ſouffrir que l'on eût ordonné un Evêque de ſon vivant contre la convention qui avoit été faite

Flavien. faite avec Melece, que le ſurvivant des deux reſteroit ſeul Evêque. Ils ſe plainquirent hautement de cette injuſtice: mais ceux du parti de Melece, qui étoit le plus nombreux, ne pouvant ſouffrir Paulin, on ne fit rien contre Flavien. La mort de Paulin arrivée l'an 389. n'éteignit pas la diſſion de l'Eglise d'Antioche; ceux de ſon parti reconnurent pour Evêque Evagre, que Paulin leur avoit ordonné avant ſa mort, & accuſèrent Flavien devant Theodoſe. Cet Empereur lui ordonna d'aller à Rome pour y être jugé; mais Flavien ſ'en excuſa ſur la ſaſcheuſe ſaiſon del hyver, promettant d'exécuter les ordres de l'Empereur le printemps prochain. Mais le Synode de Capoue tenu en 390. renvoya le jugement de cette affaire à Theophile & aux Evêques d'Egypte. L'Empereur aiant ordonné à Flavien d'aller à Alexandrie, il refuſa de le faire, & répondit à l'Empereur, que ſi l'on reprenoit ſa doctrine, il étoit prêt d'être jugé même par ſes ennemis; mais que ſi l'on en vouloit à ſon Siege, il ne vouloit point diſputer, & qu'il le cederait volontiers. L'Empereur aiant admiré ſa conſtance, le renvoya à Antioche, & le laiſſa en repos. Cette fermeté irrita Saint Ambroïſe & les Occidentaux; mais Theophile chercha le moyen d'appaifer cette querelle d'une manière plus douce que par un jugement. Evagre étant mort, on n'ordonna point d'Evêque en ſa place, de ſorte qu'il ne reſtoit que peu de fideles à Antioche qui ne reconnoiſſoient pas Flavien pour Evêque. Mais il ne communiqua avec les Occidentaux que l'an 398. par le moyen de Saint Chryſoſtome, qui ſ'entremêla de faire ſa paix avec le Pape Anaſtaſe & avec les Evêques d'Occident. Ainſi Flavien fut reconnu pour lors par toute la terre pour legitiſme Evêque d'Antioche, & ſinit ſes jours en paix l'an 404. de JESUS-CHRIST. Saint Chryſoſtome le loué ſouvent dans ſes Sermons. Il décrit le voiage qu'il entreprit à la Cour de l'Empereur, pour obtenir la grace pour le peuple d'Antioche; il fait un détail de la harangue qu'il prononça. Theodoret parle auſſi de Flavien d'une manière fort avantageuſe, il remarque au liv. 4. de ſon Hiſt. c. 25. que Diodore & lui maintinrent la Foi de l'Eglise d'Antioche contre les attaques des Ariens. Il ajoûte que Flavien ne prêchoit point encore, mais qu'il fournisſoit à Diodore des penſées & des argumens tirez de l'Ecriture, afin qu'il les emploiat dans ſes predications. Depuis qu'il fut Evêque d'Antioche, il prêcha lui-même le peuple. Theodoret rapporte dans ſes Dialogues des paſſages touchant l'Incarnation tirez des Homelies de ce Pere. Il en cite l'Homelie de Saint Jean Baptiſte, l'Homelie ſur la Theophanie,

l'Homelie de la Pâque, une Homelie ſur la tra-
Flavien. hiſon de Judas, une Homelie ſur Saint Luc, & une Homelie ſur le paſſage de l'Ecriture: *L'Esprit ſaint eſt deſcendu ſur moi.* Nous n'avons plus ces Homelies, ni pas un autre ouvrage de ce ſaint Evêque. Il ſe peut faire néanmoins qu'il y ait quelques-uns de ces Sermons parmi ceux que l'on attribue à S. Chryſoſtome.

S. JEAN CHRYSOSTOME.

SAINT Jean, ſurnommé Chryſoſtome a, *S. Jean Chryſoſtome.* ſa cause de ſon éloquence, étoit d'Antioche. Son pere ſ'appelloit Second, & ſa mere Anthule b. Il perdit ſon pere étant encore fort jeune, & ſa mere eut ſoin de l'élever chrétiennement. Il étudia la Rhetorique ſous Libanius, & la Philoſophie ſous Andragathius; tous deux fort celebres dans leur profeſſion. Il ſe deſtinoit d'abord au Barreau d, mais il changea bien tôt de réſolution, & embralla l'état Eccleſiaſtique. Il quitta donc l'Ecole de Libanius pour étudier l'Ecriture ſainte, & ſe mit ſous la conduite de Diodore & de Cartherius, Superieurs des Moines qui étoient au fauxbourg d'Antioche. Il fut enſuite baptiſé par Melece, & choiſi par cet Evêque pour être Lecteur. Il étoit dans une ſi haute eſtime, qu'il fut deſtiné par une aſſemblée de Prelats pour être Evêque auſſi bien que Baſile ſon ami e. Mais aiant appris le jour qu'on devoit l'ordonner, il ſe cacha, fuiant avec autant de ſoin cette dignité, que les autres la recherchent avec empreſſement. Il ſe retira vers l'an 374. dans une montagne qui étoit près d'Antioche, où il demeura pendant quatre ans avec un ancien Solitaire. Il choiſit enſuite pour ſa demeure une affreuſe caverne, où il vécut pendant deux ans d'une manière fort aſtere. Les aſteritez de la vie ſolitaire & le travail continuel ruinèrent la ſanté de ſaint Chryſoſtome, & l'obligerent de revenir à Antioche vers l'an 380. Il y fut ordonné Diacre par le Grand Melece, qui partit peu de temps après pour aller au Concile de Conſtantinople où il mourut. Après ſa mort Saint Chryſoſtome ſe mit du parti de Flavien, qui le fit Prêtre. Quand il eût reçu cet Ordre, il ſ'adonna tout entier à la predication, & il acquit une ſi grande reputation, qu'après la mort de Néctarius Archevêque de Conſtantinople, il fut choiſi d'un commun conſentement pour remplir ce Siege. Il ſalut que l'Empereur emploiat toute ſon autorité pour le faire ſortir d'Antioche, & en-

S. Jean
Chryso-
stome.

& encore fut-on obligé de l'enlever secretement. Theophile Evêque d'Alexandrie, que l'Empereur avoit mandé pour ordonner Saint Jean Chrysostome, étoit porté pour un Prêtre nommé Ilidore, & s'opposoit secretement à l'ordination de Saint Jean: mais Eutrope & les autres Officiers de la Cour soutenoient Saint Chrysostome; de telle sorte qu'Eutrope, pour obliger Theophile de l'ordonner, lui montra un mémoire contenant plusieurs chefs d'accusation formez contre lui, & lui déclara qu'il n'avoit qu'à choisir ou d'ordonner Saint Chrysostome, ou de se mettre en état d'être jugé sur ces accusations. Theophile prit le premier parti, & ordonna Saint Chrysostome Evêque de Constantinople le premier jour de Mars de l'an 398. Voilà le commencement de l'inimitié de Theophile contre Saint Chrysostome, qui alla plus loin qu'on ne pourroit croire, comme nous verrons dans la suite.

Saint Chrysostome aiant le gouvernement de l'Eglise de Constantinople, commença par vouloir réformer les mœurs de son Clergé, & il attaqua ensuite le vice des gens de Cour; ce qui lui attira la haine & l'inimitié de bien des gens. Il étoit d'une humeur féroce, & qui ne revenoit pas aux gens du monde, & il menoit une vie fort retirée & fort particulière. On lui reprocha qu'il mangeoit toujours en particulier, & qu'il ne se trouvoit jamais aux festins où il étoit prié; ce qu'on regardoit comme une marque de dédain & de mépris pour les autres, quoi-que ce ne fût qu'un effet ou de la constitution foible de son estomac, ou de sa grande sobriété. Pour les devoirs de son Episcopat, il les remplissoit tous avec une exactitude & une vigilance admirables. Scachant que les biens d'Eglise sont le patrimoine des pauvres, il retrancha toutes les dépenses inutiles de ses predecesseurs, pour en augmenter le revenu de l'Hôpital des malades. Celui qui étoit à Constantinople, ne pouvant suffire à cause du grand nombre de malades & d'étrangers, il en fit bâtir plusieurs, & mit dans chacun deux Prêtres & plusieurs Officiers pour avoir soin des malades & des étrangers. Il avoit un soin particulier des veuves & des vierges. Il prêchoit continuellement son peuple, & il l'exhortoit à assister assidûment aux prières publiques. On dit qu'il institua le premier les Processions solennelles à Constantinople.

Mais il n'eut pas seulement soin de son Eglise, il étendit sa vigilance pastorale sur les Eglises de Thrace, de Pont & d'Asie. Il fit détruire quelques temples des faux Dieux qui étoient enco-

re en Phénicie. Il envoya aux Goths qui étoient infectez d'Arianisme, des Prêtres, des Diacres & des Lecteurs qui sçavoient leur langue, afin de retirer ce peuple de l'erreur où il étoit. Il envoya des Missionnaires à des Scythes qui habitoient le long du Danube. Il écrivit à l'Evêque de Tyr contre les Marcionites de ses quartiers, & lui offrit le secours de l'Empereur. Mais il ne rendit jamais de service plus considérable à l'Eglise, que quand il réunit l'Orient & l'Occident, en procurant la paix de Flavien Evêque d'Antioche avec les Occidentaux & avec les Egyptiens.

Il tint à Constantinople un Concile de vingt-deux Evêques vers le mois de Septembre de l'an 400. Eusebe Evêque de Valentinople, ville d'Asie, y comparut, & presenta au Concile une requête contenant sept chefs d'accusation contre Antonin Evêque d'Ephese, Exarque de toute l'Asie. Il étoit accusé, 1. D'avoir fait fondre les vases sacrez pour en faire de l'argent qu'il avoit donné à son fils. 2. D'avoir enlevé une pierre de marbre de l'entrée du Baptistère pour la mettre dans ses bains. 3. D'avoir pris des colonnes de l'Eglise qui étoient demeurées sans être employées, pour en soutenir le plancher de sa salle. 4. D'avoir chez lui un valet qui avoit commis un homicide. 5. D'avoir vendu les terres qui avoient été laissées à l'Eglise par Basiline, mere de l'Empereur Julien, comme si elles lui eussent appartenu en propre. 6. D'avoir repris sa femme après l'avoir quittée, & d'en avoir eu des enfans. 7. D'avoir établi la coutume, & d'avoir presque fait une loi de vendre les ordinations des Evêques à proportion de la valeur des Evêchez. Ces accusations aiant été portées par Eusebe au Concile de S. Chrysostome, auquel Antonin qui étoit accusé, comparut, on s'arrêta particulièrement à la dernière, comme étant celle qui étoit de la plus grande consequence. Antonin dénia les faits dont il étoit accusé, & ne pouvant en être convaincu, parce qu'il n'y avoit point de témoins presens, le Concile députa trois Evêques pour aller en Asie entendre les témoins qui devoient être produits par l'accusateur. Il y eut un de ces trois Evêques, ami d'Antonin, qui feignit d'être malade, pour ne pas informer contre son ami. Deux autres allèrent à Hypocrenes, ville d'Asie, où ils attendirent inutilement les témoins, parce que l'accusateur s'étoit accommodé avec l'accusé, soit qu'il craignît sa puissance, soit qu'il n'eût pas de preuves suffisantes. Ces Députés las d'attendre, se retirèrent, après avoir écrit une lettre, par laquelle, en vertu du défaut, ils excommunierent Eusebe comme un calomniateur. Quelque tems après

S. Jean
Chryso-
stome.

S. Jean
Chryso-
stome.

Antonin mourut, & sa mort causa de nouveaux troubles dans les Eglises d'Asie. Dans cette conjoncture le Clergé d'Ephese & les Evêques de cette province s'adresserent à Saint Chrysostome, & le prièrent de venir en leur pais, pour apporter quelque reglement à l'Eglise d'Ephese. Il y vint sur la fin de l'hyver de l'année 401. y assembla un Synode de soixante & dix Evêques, dans lequel il déposa six Evêques convaincus d'avoir donné de l'argent à Antonin pour être ordonnez, enjoignit aux heritiers de cet Evêque de leur rendre l'argent qu'ils lui avoient donné, & fit ordonner Evêque d'Ephese le Diacre Heraclidas. Après avoir ainsi réglé ce qui regardoit l'Eglise d'Ephese, il revint par Nicomedie, d'où il chassa Geronce, qui aiant été autrefois Diacre de Saint Ambroise, étoit venu en Orient, où il s'étoit fait ordonner Evêque de Nicomedie. Il mit en sa place Pamphilius; & continuant son voyage, il ôta dans tous les endroits où il passoit, aux Novatians & aux Quartodecimans les Eglises qu'ils possédoient.

Pendant que Saint Chrysostome faisoit ces choses en Asie, Severien Evêque de Gabale, fameux Predicateur, à qui il avoit en partant recommandé son Eglise, fit tout ce qu'il pût pour gagner les bonnes grâces du peuple & de la noblesse. Cela donna quelque sorte de jalousie à Saint Jean Chrysostome, qui le chassa de Constantinople quand il y fut de retour, à la sollicitation d'un Diacre qu'il avoit, nommé Serapion. Mais l'Imperatrice l'ayant fait revenir, le remit bien avec Saint Chrysostome, quoi- qu'avec beaucoup de peine.

Cette réconciliation fut suivie d'une autre querelle avec Theophile Evêque d'Alexandrie, ancien ennemi de Saint Chrysostome. Les Historiens nous representent cet Evêque comme un homme ambitieux, emporté, fier, avare, adroit, qui ne vouloit rien céder, mais venir à bout de tout ce qu'il entreprenoit, qui se faisoit facilement des ennemis, & qui les faisoit périr tôt ou tard. Il y avoit long-tems qu'il en vouloit à Saint Chrysostome, à cause qu'il avoit été obligé de l'ordonner malgré soi. Mais l'inimitié qu'il avoit contre lui, éclata à l'occasion de trois Moines d'Egypte, appelez Dioscore, Ammonius & Euthyme, surnommez les Freres Longs, contre lesquels Theophile étoit furieusement irrité, parce qu'ils avoient repris sa conduite, & reçu Ilidore qui étoit devenu son ennemi. Il les condamna dans un Synode d'Alexandrie tenu l'an 399. parce qu'ils n'avoient pas voulu signer la condamnation d'O-

Tome III.

rigenes. Après cette condamnation il alla lui-même avec des soldats les chasser eux & les Moines qui vivoient sous leur conduite. Ces pauvres Moines ne sçachant où se retirer, parce que Theophile les persécutoit par tout, vinrent se réfugier à Constantinople; ils représenterent à Saint Jean les violences de leur Evêque, & ils le prièrent d'avoir compassion d'eux. Saint Chrysostome leur permit de faire leurs prières dans une Eglise qu'il leur donna, mais il ne les admit pas à la communion de l'Eucharistie. Il écrivit seulement à Theophile, pour le prier de les rétablir. Theophile au lieu de le faire, envoya des personnes à Constantinople, pour donner à l'Empereur des memoires d'accusation contre ces Moines. Ceux-ci, pour se défendre, en presenterent aussi contre leur Evêque, & Saint Jean Chrysostome en avertit Theophile, qui lui répondit avec fierté. *Qu'il devoit sçavoir qu'il est défendu à un Evêque par les Canons du Concile de Nicée, de juger des causes qui sont hors de l'étendue de sa juridiction: Qu'il n'étoit point en droit de recevoir des accusations contre lui, & que s'il avoit à être jugé, il le devoit être par les Evêques d'Egypte, & non pas par celui de Constantinople.* Saint Chrysostome aiant reçu cette lettre, exhorta les uns & les autres à la paix: mais ils n'y étoient pas disposés. Les Moines accusez par Theophile, & quelques-uns de leurs confreres persuadés de leur innocence, presentoient continuellement des requêtes à l'Empereur, lequel se laissant enfin aller à leurs prières, leur donna des Juges, qui aiant examiné les accusations formées contre les Freres Longs, les trouverent calomnieuses, & condamnerent quelques-uns des Moines qui en étoient auteurs. Tout ceci se passa l'an 401.

L'an 402. Saint Epiphane Evêque de Chypre, qui soutenoit le parti de Theophile, parce qu'il étoit grand ennemi d'Origenes, vint à Constantinople. Saint Chrysostome l'invita de prendre son logement dans sa maison: mais ce Saint prévenu par Theophile qui lui avoit écrit, lui fit réponse, que non seulement il ne logeroit pas chez lui, mais qu'il n'y entreroit pas même, & qu'il n'assisteroit pas aux Prières publiques, quand il s'y trouveroit, s'il ne chassoit auparavant les Freres Longs, & s'il ne condamnoit Origenes. Saint Jean aiant refusé de le faire, Saint Epiphane avoit dessein d'aller lui-même dans l'Eglise des Apôtres un jour de Dimanche, & d'y condamner publiquement les livres d'Origenes, & d'excommunier les Freres Longs & leurs adherans. Mais comme il alloit faire, il rencontra le Diacre Serapion,

B

pion,

S. Jean
Chryso-
stome.

pion, qui lui dit de la part de Saint Chrysostome, qu'il entreprenoit plusieurs choses contre l'ordre & contre les regles, qu'il avoit ordonné un Diacre hors de son Diocèse, qu'il avoit aussi célébré sans la permission de l'Ordinaire, & qu'il avoit dessein de faire une chose qui n'étoit ni juste ni raisonnable, qu'elle étoit même dangereuse pour lui, qu'il avoit à faire à une populace qui pourroit bien s'émouvoir, que pour lui il ne répondoit pas de ce qui pouvoit arriver. Ce discours fit retirer Saint Epiphane, & l'empêcha d'exécuter ce qu'il avoit projeté. Les Freres Longs l'allèrent ensuite trouver, & se plaignirent de ce qu'il les condamnoit sans les entendre, & sans les avoir convaincus; & ils lui remontrèrent qu'ils n'en avoient pas usé de même à son égard, aiant défendu par tous ses ouvrages & sa personne. Saint Epiphane aiant fait reflexion sur cette remontrance, & voyant dans quel embarras Theophile l'avoit engagé, s'en retourna en Chypre, & dit en partant aux Evêques: *Je vous laisse la Ville, le Palais & le Theatre.* Il mourut avant qu'il arrivât en son pays.

Après le départ de Saint Epiphane, Saint Chrysostome aiant fait un discours contre les déreglemens des femmes, l'Imperatrice Eudoxie croiant qu'il lui en vouloit, s'en plaignit à l'Empereur, & pressa Theophile de venir à Constantinople. Cet Evêque qui n'attendoit que l'occasion de perdre Saint Chrysostome, y vint aussi-tôt vers le commencement de l'an 403. Il emmena avec lui plusieurs Evêques d'Egypte. Ceux d'Asie qui avoient été déposés par Saint Chrysostome, ou qui étoient malcontents de sa conduite, vinrent aussi se rendre à Constantinople. Theophile y étant arrivé, se rerira dans une maison de l'Imperatrice; de là il envoya les accusateurs de Saint Chrysostome à l'Empereur, qui leur ordonna à eux & à ce Saint, d'aller devant le Synode de Theophile pour y être jugés. Saint Chrysostome refusa ces Juges, alleguant que c'étoit aux Evêques de sa Province, & à ceux des Provinces voisines, & non pas à des étrangers, de connoître de cette affaire. Neanmoins Theophile, sans avoir égard à cette raison qu'il avoit lui-même apportée, pour éviter d'être jugé par Saint Chrysostome, tint un Synode de trente-six Evêques dans un fauxbourg de Chalcedoine, pour y juger Saint Chrysostome. Un nommé Jean proposa vingt-neuf chefs d'accusation contre lui.

L'on cita Saint Chrysostome au Synode, pour y répondre à ces accusations. Mais ce Saint envoya trois Evêques & deux Prestres, qui dé-

clarèrent de sa part à Theophile & à son Synode, qu'il étoit prest de se soumettre au jugement de ceux qui pouvoient estre ses Juges, mais qu'il recusoit Theophile son ennemi déclaré, & les Evêques d'Egypte, parce qu'ils ne pouvoient pas dans l'ordre juger les Evêques de Thrace. Saint Chrysostome refusa encore par un écrit particulier Theophile, parce qu'en partant d'Alexandrie il avoit dit hautement: Je vas pour déposer Jean; Acace de Bérée, parce qu'il l'avoit menacé il y avoit du tems; Severien & Antiochus, à cause des querelles qu'ils avoient eues, qui étoient publiques & notoires. Il se fioit si fort à son innocence, qu'il promit de comparoitre au Synode, si ces quatre Evêques se retiroient. On n'écouta point cette proposition, & on le cita par trois fois au Synode. Il répondit toujours qu'il étoit prest de faire voir son innocence devant un Concile plus nombreux; mais qu'il recusoit un Concile où ses ennemis vouloient estre ses principaux Juges. On ne laissa pas d'instruire son procès dans ce Concile. Theophile y assista, & reçut les memoires des accusations qu'il avoit lui-même dressées. Un Moine, nommé Isaac, que Saint Chrysostome avoit repris de ce qu'il sortoit plus souvent que ne devoit faire un Moine, donna contre lui un memoire qui contenoit neuf chefs d'accusation. Après qu'on eut examiné quelques-uns de ces chefs, Paul d'Héraclée qui presidoit au Concile, enjoignit aux autres Evêques de dire leur avis. Ils déclarèrent tous qu'ils croioient que S. Chrysostome devoit estre déposé. Quand ils eurent dit chacun leur avis, ils écrivirent une lettre à l'Empereur, & une au Clergé de Constantinople, par lesquelles ils mandoient le jugement qu'ils avoient rendu contre S. Jean Chrysostome. Ensuite trois Evêques d'Asie qui avoient été déposés par Saint Chrysostome, presenterent leur requête au Concile pour être rétablis; & apparemment ils le furent: & au contraire, Héraclide qui avoit été ordonné Evêque d'Ephèse, fut déposé. Voilà ce que la brigade de Theophile fit ordonner dans ce Concile, dont on avoit encore les Actes du tems de Photius, qui en rapporte l'abregé dans le volume 59. de sa Bibliothèque. Ils étoient divisés en treize Actions ou Seances.

Quand la nouvelle de la déposition de Saint Jean Chrysostome fut venue à Constantinople, elle y excita une grande sedition. L'Empereur aiant ordonné qu'il seroit exilé, le peuple étoit résolu de le retenir de force: mais trois jours après il sortit lui-même de son Eglise, pour se livrer à ceux qui avoient ordre de l'arrêter, & fut

S. Jean
Chryso-
stome.

S. Jean
Chryso-
stome.

fut conduit à une petite ville de Bithynie. Son départ augmenta encore la sedition du peuple, qui demanda son retour à l'Empereur avec prières & avec menaces. Eudoxie en fut si étonnée, qu'elle pria elle-même l'Empereur de le faire revenir, & qu'elle envoya un de ses Officiers pour le ramener. Quand il fut de retour à Constantinople, il ne voulut pas faire les fonctions Episcopales, qu'il n'eût été rétabli par l'autorité d'un Synode plus nombreux que celui qui l'avoit déposé: il supplia l'Empereur d'en assembler, & se retira en attendant dans un fauxbourg de Constantinople. Mais le peuple ne pouvant souffrir ce retardement, il fut conduit dans son Eglise, & rétabli par trente Evêques, & Theophile fut obligé de se retirer.

Après cela il sembloit que saint Chrysostome n'avoit plus rien à craindre. Mais voici tout d'un coup une nouvelle tempête qui s'éleve contre lui. L'Imperatrice Eudoxie fit dresser sa statue proche de l'Eglise vers la fin de l'an 403. Le peuple pour honorer l'Imperatrice faisoit des jeux publics auprès de cette statue. Saint Chrysostome croiant que cela étoit indecent, prêcha contre ceux qui le faisoient. Son discours irrita l'Imperatrice, qui avoit conservé le ressentiment qu'elle avoit contre lui. Elle se résolut donc de tenir une nouvelle Assemblée d'Evêques, pour le faire chasser de l'Eglise de Constantinople. On dit que ce Saint l'aiant appris, irrita encore sa fureur, en commençant un discours par ces paroles: *Voilà Herodias qui entre encore en fureur, la voilà qui demande encore la tête de Jean dans un bassin.* Quoi qu'il en soit, à la fin de cette année-là, Theophile n'ayant osé venir à Constantinople, y envoya trois Evêques d'Egypte, qui s'étant assemblés avec les Evêques qui étoient en Cour, & quelques autres qui étoient venus de la Syrie, de Pont & de la Phrygie, entreprirent de juger saint Chrysostome. Il les alla trouver, leur dit de lui communiquer les chefs d'accusation formés contre lui, ou de lui déclarer ses accusateurs, afin qu'il pût se défendre sur les crimes qu'on lui imputoit. Mais ces Evêques déclarèrent qu'il n'étoit plus nécessaire d'examiner si ce qu'on avoit avancé contre lui, étoit vrai ou faux, qu'il suffisoit pour sa condamnation qu'il fût rentré dans son Siege Episcopal après avoir été déposé par un Concile, sans avoir été absous par un autre Concile: parce qu'il avoit été ordonné dans le 4. Canon du Concile d'Antioche, que celui qui le seroit, ne pourroit esperer d'être rétabli, & ne pourroit pas même être reçu à se défendre. Elpide

& Tranquille qui défendoient saint Chrysostome, répondirent que ce Canon avoit été fait par des Ariens; & ajoutèrent que saint Chrysostome avoit même été rétabli par les Evêques qui avoient communiqué avec lui. Les Evêques du Concile nierent que ce Canon eût été fait par des Ariens, & dirent que le nombre de ceux qui avoient déposé saint Chrysostome, étoit plus grand que celui de ceux qui avoient communiqué avec lui quand il étoit rentré dans son Eglise. Sur ce fondement ils confirmèrent la sentence de déposition que le premier Concile avoit portée contre saint Chrysostome.

En consequence de ce Jugement, l'Empereur lui fit déclarer au commencement du Carême de l'an 404. qu'il n'allât plus à l'Eglise. Il obéit, & laissa son Clergé seul célébrer l'Office divin. Mais on ne le laissa pas long-tems en repos: car le jour du Samedi saint, Luce Capitaine des gardes, entra sur le soir dans la grande Eglise avec ses soldats, en chassa quarante Evêques qui étoient de la communion de saint Chrysostome; tout le Clergé, & une partie du peuple, environna de gens armés le Sanctuaire, entra dans le lieu où l'on baptisoit, & maltraita ceux qui s'y trouvaient. Quelques uns des soldats qui n'étoient pas baptisés, entrèrent jusques dans le lieu où étoient les divins Mysteres, & renversèrent le Sang de JESUS-CHRIST sur leurs habits. Cette violence fut suivie des Edits du Prince contre saint Chrysostome, & contre ceux qui communiquoient avec lui. Le lendemain le peuple s'assembla dans le lieu des Bains, & en fut encore chassé par force; de sorte que ceux qui demeurèrent attachés à saint Chrysostome, furent obligés de s'assembler en divers endroits de la ville, & furent depuis appelés par leurs ennemis *Joannites*. L'on n'avoit encore osé s'attaquer à la personne de saint Chrysostome, qui étoit si fort aimé du peuple, qu'il étoit prêt de se mettre en armes & de combattre pour empêcher qu'on ne l'enlevât. Ce Saint ne voulant pas être cause d'une guerre civile, trompa lui-même les gardes que le peuple lui avoit données, pour se mettre entre les mains de ceux qui avoient ordre de l'arrêter. Il fut conduit à Nicée; & le jour même qu'il partit, qui fut le 20. du mois de Juin, le feu prit à la grande Eglise, & la brûla entièrement avec le Palais qui en étoit fort proche. Sept jours après l'on ordonna en la place de saint Chrysostome un vieillard de quatre-vingts ans, nommé Arsace, qui étoit frere de Nectaire. Cet Arsace persécuta furieusement les amis de

S. Jean
Chryso-
stome.

saint Chrysostome. Ce Saint ne demeura pas long-tems à Nicée, il en partit le 13. de Juillet pour aller à Cucuse lieu de son exil, où il arriva dans le mois de Septembre. Il souffrit beaucoup en chemin, mais il fut bien reçu dans le lieu de son exil par Dioscore, qui en étoit Evêque. Cependant on publia à Constantinople des Loix contre ceux qui étoient demeurez attachés à Saint Chrysostome. Nous en avons trois dans le Code Theodosien. La premiere du 1. Septembre est dans le l. 16. tit. 2. c. 37. elle est contre les Clercs étrangers qui faisoient des Assemblées dans des lieux particuliers. La seconde du 10. du même mois, est au tit. 4. chap. 5. du même livre. On y condamne à l'amende ceux qui laisseront aller leurs esclaves aux Assemblées particulieres. La troisième qui est au même endroit, c. 6. défend toutes les Assemblées de ceux qui ne Communiquoient pas avec Arsace Evêque de Constantinople, avec Theophile d'Alexandrie & avec Porphyre, qui avoit été élu Evêque d'Antioche à la place de Flavien. Toutes ces Loix sont contre les partisans de Jean, qui faisoient des Assemblées particulieres, & ne vouloient pas communiquer avec ces trois Patriarches. Il tomba vers la fin de cette année à Constantinople une grêle d'une grosseur extraordinaire, qui fit grand dégât dans la ville: cette grêle fut suivie de la mort d'Eudoxie. L'un & l'autre accident fut considéré par les défenseurs de saint Jean comme une punition de la maniere injurieuse dont on l'avoit traité.

Les Patriarches d'Orient s'étant déclarés contre saint Chrysostome, il ne pouvoit plus attendre de secours que des Evêques d'Occident, & particulièrement du saint Siege, qui a toujours été le refuge des Evêques injustement persécutés dans leur pays. Theophile voulant prévenir l'esprit du Pape Innocent; lui envoya une lettre par un de ses Lecteurs, par laquelle il lui faisoit sçavoir que saint Chrysostome étoit déposé. Cette nouvelle s'étant publiée dans Rome, Eusebe Diacre de Constantinople qui y étoit, supplia le Pape par une requête, de suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il fût informé de cette affaire. Trois jours après arriverent quatre Evêques envoyés de la part de saint Chrysostome, qui rendirent au Pape une lettre de ce Saint, par laquelle il imploroit son secours & celui des Evêques d'Occident, avec une autre lettre de quarante Evêques & du Clergé de Constantinople, qui témoignaient que saint Jean Chrysostome avoit été condamné injustement & sans avoir été entendu. Saint Innocent persuadé que ce qui avoit été fait par Theophile, n'étoit pas dans

l'ordre, envoya des lettres de communion à S. S. Jean Chrysostome, aussi bien qu'à ceux qui l'avoient condamné, & déclara qu'il falloit assembler un Concile contre lequel il n'y eût aucun reproche à faire, composé des Evêques d'Orient & d'Occident. Theophile envoya depuis à Rome par un de ses Prêtres les Actes du Concile tenu contre saint Chrysostome: mais ils ne firent point changer le Pape de résolution, & il protesta qu'il ne separeroit point saint Chrysostome de sa communion, qu'il n'eût été jugé dans un nouveau Synode. Quelque tems après Theophile apporta une lettre de vingt-cinq Evêques, qui mandoient au Pape que saint Chrysostome avoit été chassé de Constantinople & envoyé en exil. Cela fut ensuite confirmé par une autre lettre de quinze Evêques, apportée par l'Evêque d'Apamée, par le témoignage de Pallade d'Helenopole qui fut obligé de se sauver à Rome, & par les lettres du Clergé de Constantinople, qui exposoit au Pape les violences qu'on avoit exercées contre son Evêque & contre tout l'Eglise de Constantinople. Le Pape touché de cette nouvelle, écrivit à saint Chrysostome & à son Clergé les lettres qui sont rapportées par Sozomene au livre 8. de son Histoire chap. 26.

Les amis de saint Chrysostome publierent par tout ces lettres, & firent tant auprès du Pape Innocent, qu'il obtint une lettre d'Honorius Empereur d'Occident, écrite à son frere Arcadius en faveur de saint Chrysostome, par laquelle il demandoit à son frere qu'on assemblât un Concile à Thessalonique, où Theophile comparût en qualité d'accusé. L'on députa trois Evêques, deux Prestres & deux Diacres, pour porter cette Lettre avec celles de plusieurs Evêques d'Occident écrites en faveur de saint Chrysostome. Mais ces Deputés furent arrestés à Athenes par le Gouverneur de cette ville, & envoyés par mer avec des gardes à Constantinople. Quand ils y furent arrivés, on les empêcha d'y entrer, & on les conduisit dans un Château de Thrace, dans lequel on les enferma. Un Conseiller d'Etat nommé Patrice, les y alla trouver, & leur demanda les lettres qu'ils avoient. Ils firent réponse qu'ils avoient ordre de ne les rendre qu'à l'Empereur & aux Evêques à qui elles s'adressoient. Patrice s'étant retiré après cette réponse, on envoya un Officier nommé Valerien, qui les leur arracha de force. Le lendemain on leur offrit de l'argent, afin qu'ils recussent à leur communion Attique, qui avoit succédé à Arsace dans le Siege de Constantinople. Ils le refuserent, & demanderent qu'on les renvoyât. Quand on vit qu'on ne pouvoit les faire

S. Jean
Chryso-
stome.

re condescendre à ce qu'on demandoit d'eux, on les mit dans un vieux vaisseau avec vingt soldats, qui les conduisirent à Lampsaque où ils changerent de vaisseau, & arriverent à Otrante port de la Calabre, vingt jours après leur embarquement, & quatre mois après leur départ d'Italie. Cette députation est de l'an 404.

Cependant saint Chrysostome étant fort incommodé dans le lieu de son exil, étoit obligé de changer souvent de demeure, comme il paroît par sa lettre 131. Il ne laissoit pas néanmoins tout exilé & tout infirme qu'il étoit, d'envoyer des Prêtres & des Moines pour prêcher l'Evangile aux Goths & aux Perses, & d'avoir soin des Eglises d'Armenie & de Phénicie, comme il paroît par les lettres 14. 123. 126. 203. 204. 206. 207. Mais ses ennemis ne le laisserent pas long-tems en repos: ils persuaderent à l'Empereur de le reléguer encore plus loin dans la ville de Pityunte qui est sur le bord du Pont-Euxin. On envoya aussitôt des soldats pour le conduire en ce lieu. Les mauvais traitemens qu'ils lui firent souffrir, & la fatigue du voyage, l'abatirent tellement, qu'il fût attaqué en chemin d'une fièvre violente, qui l'emporta en peu d'heures. Il étoit alors dans un lieu où il y avoit une Eglise de saint Basilisque Martyr, dans laquelle il fut enterré, le 4. de Novembre de l'an 407. après avoir été trois ans trois mois & vingt-quatre jours en exil. Il étoit âgé de soixante ans, & il y avoit dix ans qu'il avoit été ordonné Evêque de Constantinople. Après sa mort, l'Orient & l'Occident furent quelque tems en division à cause de lui, parce que ceux-ci avoient sa memoire en veneration, & les autres au contraire le consideroient comme un Evêque condamné, dont ils ne vouloient point mettre le nom dans les Diptyques, c'est-à-dire, dans les memoires de la recommandation des morts qu'on recitoit au Sacrifice de la Messe. La mort de l'Empereur Arcadius qui arriva cinq mois après, devoit, cefemble, lever le plus grand obstacle qui empêchoit les Evêques d'Orient de rendre justice à la memoire de saint Chrysostome: mais Theophile exerça son inimitié contre saint Chrysostome jusqu'après sa mort. Il écrivit contre lui un livre plein d'injures & d'invectives atroces, & empêcha, tant qu'il vécut, qu'on honorât en Orient la memoire de saint Chrysostome.

Quand il fut mort, les esprits des Evêques

d'Orient s'adoucirent peu à peu & devinrent favorables à la memoire de saint Chrysostome. Alexandre successeur de Porphyre dans le Siege d'Antioche, fut le premier qui mit l'an 413. le nom de saint Jean Chrysostome dans les Diptyques, & qui rentra par ce moien dans la communion du Pape Innocent. Acace de Berée reçut aussi des lettres de communion de la part du Pape, à condition qu'il ne marqueroit plus de ressentiment ni de haine contre saint Chrysostome.

Vers l'an 428. Attique Evêque de Constantinople remit le nom de saint Chrysostome dans les Diptyques, & exhorta saint Cyrille d'Alexandrie de faire la même chose. Celui-ci en fit d'abord quelque difficulté; mais enfin saint Isidore de Damiette lui persuada de le faire. Ainsi toutes les Eglises rendirent justice à la memoire de saint Chrysostome, & la paix fut rétablie.

Le nombre des Ouvrages de saint Chrysostome étoit si grand, que les anciens Critiques n'ont osé entreprendre d'en faire le Catalogue. Saint Isidore & Suidas ont considéré cette entreprise comme une chose presque impossible. Georges & Nicephore nous assurent qu'il avoit composé plus de mille Livres. Suidas & Cassiodore sont témoins qu'il avoit fait des Commentaires sur toute la Bible: témoignages qui nous font connoître que quelque grand que soit à présent le nombre des Oeuvres de saint Chrysostome, il ne laisse pas d'être moindre qu'il n'étoit autrefois, d'autant plus qu'il y a plusieurs pieces parmi ces Ouvrages qui ne sont point de lui, quoi-qu'elles portent son nom.

Les 65. Homelies sur la Genese sont le premier des Commentaires de saint Chrysostome sur l'Ecriture Sainte, en suivant l'ordre des Livres sacrez. Les trente-deux premieres furent prêchées dans le Carême de la troisième année de son Episcopat. Ce sujet fut ensuite interrompu à l'occasion des Fêtes, & il fut obligé de prêcher sur la Passion de JESUS-CHRIST. Après Pâques, il entreprit l'explication des Actes des Apôtres, & fut près d'un an à les expliquer; mais il reprit ensuite le sujet qu'il avoit quitté, & acheva d'expliquer la Genese dans trente-quatre Homelies. Ces Homelies sont plutôt un commentaire sur la Genese que des Sermons. Il s'applique particulièrement à expliquer le texte de l'Ecriture d'une maniere litterale: L'exhortation morale qui est à la fin de chaque Homelie, est courte & simple. Les exemples des vertus ou des vices dont

S. Jean
Chryso-
stome.

il est parlé dans le texte qu'il explique, en font ordinairement le sujet. Le stile en est simple, & l'on n'y trouve point ces figures & ces ornemens qui se rencontrent dans ses autres Sermons.

Les neuf Sermons de saint Chrysostome sur quelques endroits de la Genèse sont plus fleuris, & il s'y étend beaucoup plus sur la Morale. Le premier est sur les premières paroles de la Genèse: *Au commencement Dieu créa le ciel & la terre.* Il y traite du jeûne & de l'aumône.

Le second est sur ces paroles du premier chapitre v. 26. *Faisons l'homme à notre image.* Il y rend raison pourquoi Moïse en parlant de la création de l'homme se servit de ce terme: *Dieu dit, Faisons;* au lieu qu'il a dit de la création des autres choses, *Dieu dit, Qu'elles se fassent;* & y explique en quoi consiste la ressemblance avec Dieu.

Dans le troisième il fait encore quelques reflexions sur la ressemblance de l'homme avec Dieu, & sur l'empire qui lui est donné sur les autres creatures; & il y traite cette question, pourquoi les bêtes attaquent, blessent & tuent les hommes: & il avoue que c'est, parce qu'ils ont perdu par le péché l'empire qu'ils avoient sur elles. Saint Augustin cite cette Homélie dans le premier livre contre Julien, & en rapporte un grand passage, pour prouver le péché originel.

Dans le quatrième, il traite des trois sortes de servitudes où l'homme est tombé par le péché, qui sont la servitude de la femme envers le mari, la servitude des hommes envers les autres, & la servitude des sujets à l'égard de leurs Rois & de leurs Princes. Il s'étend beaucoup sur cette dernière servitude, & parle en passant de l'attention qu'on doit avoir au Sermon.

Dans le cinquième, il fait voir que les hommes qui vivent bien, se mettent en liberté: il déclame contre ceux qui refusent d'assister les pauvres.

Les sixième, septième & huitième sont sur l'arbre de la science du bien & du mal. Dans le premier il montre qu'Adam connoissoit le bien & le mal avant que d'avoir goûté du fruit de cet arbre. Dans le second, il dit qu'il est ainsi appelé, parce qu'on a une connoissance plus parfaite du mal quand on l'a commis. Il explique aussi ces paroles de JESUS-CHRIST au bon Larron: *Tu seras aujourd'hui avec moi en Paradis.* Le troisième est sur la défense que Dieu fit au premier homme

de manger du fruit de l'arbre du bien & du mal.

Le neuvième est sur les noms d'Abraham & de Noé, & il y traite de la correction fraternelle.

La dixième Homélie sur la Genèse, qui se trouve dans l'édition d'Angleterre, est un Sermon supposé, où l'on a mis en titre la Preface de la troisième Homélie de S. Chrysostome sur David & sur Saül; le stile en est enflé, elle est pleine de metaphores, & entierement differente de la première partie.

Les Sermons suivans sont sur l'Histoire d'Anne mere de Samuël rapportée dans le premier chapitre du premier Livre des Rois; mais il y traite de plusieurs matieres.

L'exorde du premier est sur le jeûne du Carême passé, & sur les Sermons qu'il avoit faits depuis après le retour de Flavien contre les Païens, sur les Fêtes des Martyrs, & contre les juremens. Il reprend ensuite la matiere de la Providence qu'il avoit entamée: il montre que c'est Dieu qui a donné à l'homme la connoissance des choses qu'il doit sçavoir; que la maladie & la mort ont leur utilité: il remarque que l'amour que les peres & les meres portent à leurs enfans, est un effet de la Providence; & que les meres ne sont pas moins chargées du soin de l'éducation de leurs enfans que les peres. C'est à l'occasion de cette dernière reflexion qu'il rapporte l'Histoire d'Anne: il continue d'en parler dans le Sermon suivant; & à son occasion il traite de la moderation, de la modestie, du respect qu'on doit aux Prêtres, & de la priere que l'on doit faire avant & après le repas.

Dans le troisième il parle de l'obligation de donner une bonne éducation à ses enfans.

Dans le quatrième, parlant de la seconde partie du Cantique d'Anne, il déclame contre ceux qui négligent l'Office divin pour aller aux comedies & aux spectacles publics, & il traite de l'utilité de la priere.

Dans le cinquième il reprend ceux qui ne viennent à l'Eglise que les jours des grandes Fêtes, il explique le reste du Cantique d'Anne; il parle encore de l'avantage qu'ont les richesses sur la pauvreté. Ces cinq Discours ont été prononcés par saint Chrysostome à Antioche après le retour de Flavien, vers la Pentecôte. Il fait mention dans ce dernier Sermon d'un Discours sur la première partie du Cantique d'Anne que nous n'avons plus.

Il y a trois Sermons sur David & sur Saül. Dans le premier, après avoir declamé contre ceux qui quittent l'Office divin pour aller aux specta-

S. Jean
Chryso-
stome.S. Jean
Chryso-
stome.

spectacles, & déclaré hautement qu'ils feroient chasser de l'Eglise, il traite de la patience & du pardon des ennemis, proposant pour exemple l'action de David, qui ne vouloit point tuer Saül son ennemi, quoi que Dieu l'eût livré entre ses mains.

Dans le second il loue cette action, & la prefere à toutes les grandes actions de ce Roi. Il continue la même matiere dans le troisième Discours, où il se plaint aussi de ceux qui alloient aux spectacles. Il y remarque qu'il n'est pas moins vertueux de souffrir patiemment l'injustice que de donner l'aumône.

On trouve à la fin de ces Sermons un autre Sermon contre la paresse, qui n'a point de rapport à ceux-ci.

Les Homélie sur les Pseaumes sont des Commentaires plutôt que des Sermons. Saint Chrysostome ne s'y étend pas tant sur la Morale, & s'attache davantage à l'explication du texte. Il suit la Version des Septante, mais il a souvent recours pour éclaircir aux differences des anciennes Versions Grecques, & cite même le texte Hebreu en quelques endroits. Il y a quelques Pseaumes sur lesquels nous n'avons point d'Homélie de Saint Chrysostome, comme sur le premier & sur le second; mais nous en avons sur le Pseaume troisième & sur les suivans jusqu'au treizième, sur le quarante-unième, sur le quarante-troisième, & sur les suivans jusqu'au cent dix-septième, & depuis le cent dix-neuvième jusqu'au dernier: ce qui fait en tout soixante Homélie, qui sont certainement de Saint Chrysostome. On peut y joindre l'Homélie sur le treizième Pseaume & les deux Homélie sur le cinquantième, qui sont encore du stile de Saint Chrysostome. Celles qui sont sur les Pseaumes cinquante-unième, quatre-vingts-quinze & centième, sont plus douteuses. Je ne voi pas néanmoins de raison qui oblige de les rejeter. Il n'en est pas de même du Commentaire sur le Pseaume 101. & sur les six Pseaumes suivans, qui sont de Theodoret. Le Commentaire sur le Pseaume 118. est de quelque nouveau Grec qui parle contre les Iconoclastes, & qui a tiré des Commentaires de Theodoret une partie de ce qu'il écrit.

Il y a encore quatre Sermons, qui ont pour theme quelques endroits des Pseaumes: mais il ne faut pas les joindre aux précédens, parce qu'ils ne sont pas des explications du texte des Pseaumes, mais des Sermons sur des matieres séparées.

Ces pieces sont, le Discours sur ces paroles du Pseaume quarante-quatrième, *La Reine s'est assise à votre droite*, prêché à Constantinople

quelques jours après la disgrâce d'Eutrope, qui s'étoit retiré dans l'Eglise, & en étoit sorti. Il parle dans son Exorde de l'utilité de la lecture de l'Ecriture sainte. Il décrit ensuite de quelle maniere l'Eglise avoit été assiégée, quand Eutrope s'y fût retiré: il rapporte ce qu'il avoit fait pour le secourir, & avec quelle sincerité il avoit parlé sans craindre les menaces qu'on lui avoit faites, il remarque qu'il avoit été pris par sa faute; que ce n'est pas l'Eglise qui l'avoit abandonné, mais lui qui s'en étoit retiré: qu'au reste, il ne falloit pas s'étonner qu'il n'eût point profité de cet asyle, parce qu'il ne s'y étoit pas retiré avec un esprit de Chrétien; que quand on se fauve dans l'Eglise comme dans un asyle, on doit entrer dans l'Eglise d'esprit aussi bien que de corps, parce que l'Eglise ne consiste point dans les murs, mais dans l'union sainte avec les membres de JESUS-CHRIST. A l'occasion de la disgrâce de cet Eunuque il fait voir le peu de solidité des biens de ce monde. Il fait une belle peinture de l'instabilité des richesses, & il finit par une excellente description de l'Eglise. Rien, dit-il à ses auditeurs, n'est plus fort que l'Eglise, quelle soit votre esperance, qu'elle soit votre port & votre refuge, elle est plus élevée que le ciel, plus étendue que la terre, elle ne vieillit jamais, mais, elle est toujours dans sa force & dans sa vigueur: c'est à cause de cela que l'Ecriture l'appelle une montagne, pour montrer sa stabilité; elle l'appelle encore vierge, parce qu'elle ne peut être corrompue; elle l'appelle Reine, à cause de sa magnificence & de sa splendeur; elle l'appelle fille, à cause de la liaison qu'elle a avec Dieu, &c.

Les deux Sermons sur ces paroles du Pseaume 48. *Ne craignez point quand un homme sera devenu riche*, ont encore été prêchés à Constantinople. Il y traite principalement de l'aumône & de l'hospitalité, & parle en passant de la nécessité d'assister à l'Office divin.

L'Homélie sur ces paroles du Pseaume 145. *Mon ame loue le Seigneur*, &c. est un Sermon sur la Semaine sainte, qu'on appelloit alors la grande Semaine. Voici la raison qu'en rend Saint Chrysostome au commencement de ce Discours.

On appelle, dit-il, cette Semaine la grande Semaine, parce que JESUS-CHRIST a opéré de grands mysteres en ce tems, il a délivré les hommes de la tyrannie du demon, il a vaincu la mort, lié le fort armé, effacé le péché. Mais comme cette Semaine est la grande Semaine, parce qu'elle est la première des Semaines; par la même raison le Samedi est appelé le grand Jour. C'est pour cette raison que plusieurs Fideles augmentent en ce jour leurs

S. Jean
Chryso-
stome.

„leurs exercices; quelques-uns font des jeûnes
„plus austeres, d'autres les passent en veille
„continue, d'autres font de grandes aumô-
„nes, quelques-uns s'attachent avec plus de
„ferveur à la pratique des bonnes œuvres, &
„rendent témoignage par leur piété à la miséri-
„corde de Dieu. Les Empereurs même ho-
„norent cette Semaine, & accordent les va-
„cances à tous les Magistrats, afin que délivrez
„des soins du monde, ils passent ces jours dans
„le culte de Dieu. Ils honorent encore ce jour
„en envoyant par tout des lettres, par lesquelles
„ils veulent qu'on ouvre les portes des prisons.
„Honorons donc aussi ces jours; & au lieu de
„rameaux de palmes, offrons lui notre cœur.
„Il explique ensuite le Pseaume, *Mon ame,*
„*louez le Seigneur.* Le Prophete Roi, dit-il,
„s'écrie, *Mon ame, louez le Seigneur.* Pour-
„quoi s'adresse-t-il à l'ame? Afin de nous ap-
„prendre qu'elle doit être appliquée aux paro-
„les que l'on profere: car si celui qui prie, n'en-
„tend pas lui-même ses paroles, comment
„veut-il que Dieu l'écoute? Souvent
„Dieu n'accorde pas ce qu'on lui demande pour
„notre bien, quelquefois il le diffère, non pas
„pour nous amuser par une vaine esperance,
„mais pour nous rendre plus assidus & plus fer-
„vens. Car souvent après avoir obtenu ce que
„nous demandons, nous ne prions plus avec
„la même assiduité: ainsi pour augmenter la
„ferveur de nos prières, il diffère de nous accor-
„der ce que nous lui demandons. Il remarque
„dans ce Sermon que les justes qui sont morts,
„vivent avec nous, qu'ils prient avec nous,
„qu'ils sont parmi nous, &c.

Saint Chrysostome avoit fait un Commentaire sur Isaïe; mais il ne nous en reste que ce qu'il avoit écrit depuis le commencement jusqu'à l'onzième verset du huitième chapitre de sa Prophetie. Il y explique le sens historique & spirituel d'une manière tres-solide & tres-claire.

Il y a encore cinq Homelies du même sur ces paroles du chapitre sixième d'Isaïe: *J'ai vu le Seigneur sur un throne élevé; & une sur les Seraphins, dont il est parlé au même endroit.* Ce sont des Discours de Morale sur différents sujets, & principalement sur le respect qu'on doit avoir pour les choses sacrées, & sur la dignité du Sacerdoce. L'on y trouve un excellent passage touchant la puissance Ecclesiastique & Civile. Ozias, dit-il, entra dans le Saint des Saints, & voulut lui-même offrir de l'encens, étant Roi, il veut usurper le Sacerdoce: Je vais, dit-il, offrir de l'encens, j'en suis digne. Princes, demeurez dans les bornes de votre puissance; les bornes de la puissance Ecclesia-

stique sont différentes de celles de la puissance Civile. Le Roi a le gouvernement des choses de la terre, la puissance Ecclesiastique regarde les biens du ciel. Dieu a confié aux Rois les choses terrestres, & à moi les choses celestes. Quand je dis, à moi, c'est à dire, aux Prestres. Ainsi voyant un Prestre indigne de son ministère, ne méprisez pas pour cela la dignité du Sacerdoce. Dieu a soumis les corps aux Rois, & les âmes aux Prestres. Le Roi remet les fautes corporelles, & le Prestre remet les pechez. L'un contraint, l'autre exhorte; l'un oblige par nécessité, l'autre se fert de conseil; l'un a des armes spirituelles, l'autre des armes sensibles; l'un fait la guerre contre les Barbares, & l'autre contre les Demons. Mais la puissance Ecclesiastique est plus noble; & c'est pour cela que le Prince soumet sa teste à la benediction de l'Evesque, & que dans l'ancienne Loi les Prestres oignoient les Rois. Mais ce Roi-ci outrepassant les bornes de sa juridiction & l'exercice de sa puissance, voulut l'étendre plus loin, & entra dans le Temple avec force, voulant offrir de l'encens. Que dit à cela le Prestre? Sire, il ne vous est pas permis d'offrir de l'encens. Voilà une genereuse liberté, voilà une âme qui ne sçait ce que c'est que de flatter bassement. Il ne vous est pas permis, dit-il, d'entrer dans le Sanctuaire, ni d'offrir de l'encens au Seigneur, cela m'est réservé. Le Roi Ozias ne pût souffrir cette remontrance; mais bouffi d'arrogance, il entra dans le Temple, il ouvrit le Sanctuaire, voulant y offrir de l'encens. Le Sacrificateur est méprisé, la dignité du Sacerdoce est avilie. Le Prestre n'a plus de pouvoir: car le Prestre n'a point d'autre droit que de reprendre & de faire des remontrances libres & fortes. Aiant donc repris le Roi avec toute la liberté possible, & ce Prince ne lui voulant point céder, & préparant des troupes & des armes pour se servir de son autorité; alors le Prestre s'écrie: J'ai fait ce qui étoit de mon devoir, je ne puis plus rien, Seigneur, défendez votre Sacerdoce qu'on méprise: on viole vos loix, on renverse la justice, prenez leur défense. Voilà ce que Saint Chrysostome dit de la fermeté du Grand Prestre dans l'Homelie quatrième. Dans la cinquième il parle de sa douceur. Je vous ai fait voir la fermeté du Grand Prestre, confidez maintenant sa douceur: car il ne nous faut pas seulement avoir de la vigueur, mais nous avons encore plus de besoin de douceur, parce que les pecheurs haïssent ceux qui les veulent reprendre, & ils cherchent l'occasion de

S. Jean
Chryso-
stome.S. Jean
Chryso-
stome.

„de se sauver & d'éviter la reprimande. Il faut
„donc les attirer & les retenir par la douceur &
„par la charité.

Dans l'Homelie sur les Seraphins, il parle de cette louange celeste, *Saint, Saint, Saint.* Il dit qu'autrefois on ne chantoit cette Hymne que dans le Ciel, mais que depuis que le Seigneur est venu sur la terre, il nous a accordé ce divin concert. C'est pourquoi, dit-il, quand le Prêtre est à la sainte Table pour offrir le sacrifice non sanglant, il ne prononce cette Hymne qu'après avoir nommé les Cherubins & les Seraphins, & après avoir élevé notre cœur à Dieu. Cet endroit fait voir l'antiquité de la Preface du saint Sacrifice de la Messe.

Il faut joindre à ces Homelies le Sermon sur ces paroles d'Isaïe chap. 45. v. 7. *Je suis le Seigneur qui ai créé la lumière & les tenebres, qui fais le bien & le mal.*

Il n'y a point de Commentaire de Saint Jean Chrysostome sur Jeremie, mais seulement une Homelie, qui a pour theme le 23. verset du chapitre 10. de ce Prophete, dans laquelle il prouve le libre arbitre.

On doit joindre à ces Homelies sur les Prophetes deux Sermons de l'obscurité des Prophetes, dans lesquels il explique les raisons pour lesquelles les Prophetes étoient obscures. Il dit dans la première que les Prophetes ont parlé obscurément des maux qui devoient arriver aux Juifs, parce que s'ils en eussent parlé plus clairement, les Juifs les eussent maltraités, & les eussent tués. Il prouve cela par une infinité d'exemples de Prophetes tués par les Juifs pour avoir dit la vérité: il ajoute que les Prophetes étoient obscures, de peur que les Juifs ne les entendissent, avant le tems qu'ils devoient les comprendre. Dans la seconde Homelie, il dit que l'évenement a éclairci les Prophetes, que le voile qui les couvroit, a été levé dans le Nouveau Testament, & que l'obscurité qu'ils enveloppoit, a été dissipée. Enfin il remarque que l'ancien Testament aiant été écrit en Hebreu, doit être moins clair, parce que les versions rendent ordinairement le sens plus obscur.

Les Commentaires de ce Pere sur le nouveau Testament sont plus amples & plus entiers.

L'Evangile de Saint Matthieu est expliqué tout entier dans quatre-vingts Homelies; & celui de Saint Jean dans quatre-vingts-sept. Il y a cinquante quatre Homelies sur les Actes; & trente-deux sur l'Epître aux Romains; quarante-quatre sur la première Epître aux Corinthiens; trente sur la seconde; un Commentaire

Tome III.

sur l'Epître aux Galates; vingt-quatre Homelies sur l'Epître aux Ephesiens; quinze sur l'Epître aux Philippiens; douze sur celle aux Colossiens; onze sur la première aux Thessaloniens; cinq sur la seconde; dix-huit sur la première à Timothée; dix sur la seconde; six sur l'Epître à Tite; trois sur l'Epître à Philemon; & trente-quatre sur l'Epître aux Hebreux. On dit que ces dernières ont été recueillies après la mort de Saint Chrysostome par un Prêtre appelé Constantin son disciple: mais on n'a point de preuve de ce fait, & il y a bien plus d'apparence qu'il les a écrites lui-même. Une partie de ces Homelies a été prêchée à Antioche, & l'autre à Constantinople.

Ces Homelies sont composées de deux parties: la première contient un Commentaire sur l'Evangile, l'autre une exhortation morale au peuple. Dans le Commentaire il rend raison de ce qui est dans l'Evangile, il en examine toutes les circonstances, il en pèse tous les mots, & il découvre dans les endroits qui paroissent les plus simples, une infinité de belles choses auxquelles on ne feroit point d'attention, s'il ne les faisoit remarquer. Il s'attache toujours au sens littéral, & de toutes les explications il choisit toujours non pas la plus subtile, mais la plus naturelle. Il ne cherche point des sens allegoriques & figurez, il ne tire point les passages de l'Ecriture dans des sens éloignés pour prouver ses opinions; il évite les questions embarrassantes & difficiles; il se contente de faire des observations utiles & claires sur l'histoire & sur le texte de Saint Paul. Il éclaircit parfaitement tous les endroits des Epîtres de cet Apôtre, qui paroissent les plus difficiles, & particulièrement ceux que l'on entend de la Predestination & de la Grace. Les explications qu'il en apporte, leur ôtent tout ce qu'elles peuvent avoir en apparence de terrible & d'épouvantable. Il représente par-tout le Seigneur comme un Dieu bon & misericordieux, qui veut sauver tous les hommes, & qui leur donne tous les moyens nécessaires pour leur salut. Il exhorte les hommes à correspondre à cette vocation de Dieu; il fait voir qu'il ne tient qu'à eux de se sauver, & que ceux qui se damnent, se damnent par leur faute. Il les avertit souvent, que Dieu ne leur commande rien d'impossible; qu'il dépend d'eux avec le secours de Dieu d'observer les Commandemens, & de pratiquer la vertu. Saint Chrysostome trouve ces pensées consolantes dans les passages de Saint Paul qui paroissent les plus effrayans; & il s'efforce de montrer qu'elles ne

S. Jean
Chryso-
stome.

C

Le.

Il traite le même sujet dans le discours suivant, sur ces paroles du même Apôtre : *Toutes choses tournent à bien à ceux qui aiment Dieu.*

Les 19. & 20. Sermons font sur ce que Saint Paul dit du Mariage dans l'Epi tre 1. aux Corinth. chap. 7. Il prend de là occasion de crier contre les danses, les festins & les autres pompes prophanes des nôces, & d'enseigner quelle doit être la fin du mariage des Chrétiens, & de quelle manière ils en doivent user. „ Les nôces, dit-il, „ sont un remède contre la fornication ; ne les „ deshonorons donc point par des pompes des- „ honnêtes... Il faut que les Chrétiens ban- „ nissent de leurs nôces les pompes diaboliques, „ les chansons deshonnêtes, les concerts lascifs, „ les danses indécentes, les paroles sales, le tu- „ multe, les éclats, & qu'ils y fassent entrer les „ serviteurs de JESUS-CHRIST & les Prêtres, „ pour avoir en leur personne JESUS-CHRIST „ au milieu d'eux comme aux nôces de Cana... „ Que personne ne me dise : C'est la coutume. „ Ne me parlez point de la coutume quand il y a „ du péché. Si la chose est mauvaise d'elle-mê- „ me, quelque ancien qu'en soit l'usage, re- „ tranchez-la. Si elle est bonne, & qu'elle ne soit „ pas en usage, introduisez-la. Mais au reste cet- „ te coutume n'est pas ancienne, c'est une nou- „ veauté. Souvenez-vous des nôces de Rebecca „ avec Isaac, & de Rachel avec Jacob. L'Ecri- „ ture nous apprend comment elles se firent : el- „ le nous marque bien qu'il y eut un festin un peu „ plus splendide, qu'on y invita les parens & les „ voisins ; mais il n'y avoit ni violons, ni danses, „ ni pas une des autres infamies de notre siècle. „ On chante à présent dans les nôces des chan- „ sons deshonnêtes, qui apprennent l'adultère, „ & qui inspirent de folles amours. Les conviez
C 2
pleins

S. Jean
Chryso-
stome.

„pleins de vin conduisent l'épousée en pronon-
„çant mille paroles sales. De quel droit deman-
„derez-vous la chasteté d'une femme à qui vous
„apprenez si bien dès le premier jour à être im-
„pudente, & en présence de laquelle vous lais-
„sez faire & dire des choses que les valets mêmes
„n'oseroient ni faire ni entendre? A quoi bon
„faire entrer les Prêtres pour faire la benedi-
„ction, puisque vous allez commettre le len-
„demain des choses si infames? Il y a dans cette
Homelie mille autres exhortations de cette na-
ture contre ce dérèglement, qui n'est pas moins
commun en nos jours qu'il l'étoit du tems de ce
grand Evêque. Il avertit ensuite les hommes
& les femmes de se comporter saintement dans
le mariage, & non seulement de ne point com-
mettre d'adultère, mais de ne pas même en don-
ner aucun soupçon. Il remarque que les secon-
des noces ne sont point défendues, qu'il est
mieux néanmoins de ne se point remarier. Il
finit par une vive déclamation contre l'adultère
& la fornication.

Le 21. est sur ces paroles du ch. 10. de la pre-
mière Epître aux Corinthiens, *Nos peres ont tous
été sous la nuée, &c.* Après les avoir expliquées
fort au long, il parle de l'aumône & des disposi-
tions où l'on doit être pour communier digne-
ment.

Le 22. est sur ces paroles de saint Paul: *Il faut
qu'il y ait des heresies.* Il y loue l'ancien usage des
agapes ou des festins de charité.

Le 23. est de l'aumône, & du soin quel'on
doit avoir de ceux qui sont en nécessité. Il doit
être mis parmi les Sermons de Morale.

Le 24. est sur les paroles de la 2. Epître aux
Cor. chap. 4. *Ayant le même Esprit de la Foi, &c.*
Il y loue la virginité & la profession monastique
„qu'il décrit en ces termes: Ne voyez-vous pas
„ces Moines qui vivent dans la solitude, & se
„retiennent sur les cimes des montagnes? Quel-
„les austérités ne pratiquent-ils pas? Ils se cou-
„vrent de cendres, se revêtent de sacs, se char-
„gent de chaînes & de fers, ils s'enferment
„dans des cellules, & combattent continuelle-
„ment contre la faim, ils vivent dans les veil-
„les pour effacer une partie de leurs péchez. Il
remarque aussi que quoi-que la virginité soit un
don qui surpasse la nature, elle ne sert néanmoins
de rien, si elle n'est jointe à la charité & à la dou-
ceur.

Le 25. est sur ces mêmes paroles de l'Apô-
tre: il y combat les Manichéens, & exhorte à
faire l'aumône.

Le 26. a encore les mêmes paroles pour texte:
il y traite encore de l'aumône.

Le 27. est sur ces paroles de la 2. Epître aux

Corinthiens, *Souffrez un peu ma folie.* Il y expli-
que avec beaucoup de jugement, en quel tems
& en quelles occasions on peut se louer soi-
même.

Le 28. est contre ceux qui abusent de ce que
dit saint Paul, Phil. 1. v. 18. *Qu'importe comment
JESUS-CHRIST soit annoncé? &c.* Il y traite
de la prière & de l'humilité.

Dans le 29. il traite du Mariage des Chrétiens
& des devoirs des personnes mariées.

Le 30. est sur ces paroles de la première aux
Thess. c. 4. v. 8. *A l'égard de ceux qui dorment,
je ne veux pas, mes Freres, que vous vous en as-
siez, comme ceux qui n'ont point d'espérance,
&c.* Il y traite de la manière dont les Chrétiens
doivent porter la mort de leurs proches, & il
confirme ce qu'il en dit par les exemples de Job
& d'Isaac.

Le 31. est du devoir des Veuves, sur ces pa-
roles de la première à Timothée, c. 5. v. 9. *Que
les Veuves qu'on choisit, n'aient pas moins de soix-
ante ans.* Il y parle de l'éducation des en-
fants.

Les Sermons suivans ont encore moins de rap-
port au texte de l'Ecriture, étant la plupart sur
des Fêtes solennelles.

Le 32. est sur la trahison de Judas. Il y parle
des dispositions nécessaires pour bien commu-
nier.

Le 33. est sur la Fête de Noël qu'on célébroit
depuis dix ans en Orient le 25. de Decembre
comme à Rome. Saint Chrysostome prouve
par plusieurs raisons, que ce jour est effecti-
vement celui de la naissance de JESUS-
CHRIST.

Le 34. & le 35. sont sur la Passion de JESUS-
CHRIST. Il parle dans le dernier du pardon
des ennemis, à l'occasion du bon Larron.

Le 36. est sur la résurrection des morts.

Le 37. est un Sermon sur la résurrection de JE-
sus-CHRIST, prêché le jour de la Fête de Pâque.

Le 38. est sur l'Ascension. Il a été prêché dans
une Eglise de Martyrs.

Les Sermons 39. & 40. sont sur la Pentecôte.
Dans le premier il répond à cette curieuse que-
stion: *Pourquoi il ne se fait plus de miracles, com-
me du tems des Apôtres?*

Le 41. est de la dignité du saint Sacrifice & du
respect qu'on doit porter aux saints Mystères. Ce
discours ne me paroît pas être du stile ni de l'or-
dre de saint Chrysostome.

Les sept Sermons suivans des louanges de saint
Paul ont été traduits par Anien qui vivoit du tems
d'Athalaric.

Le 49. est de la douceur.

Le 50. est sur la conversion de saint Paul.

S. Jean
Chryso-
stome.

Il a été prêché à Antioche après celui qui est sur
le titre des Actes.

Le 51. est sur l'inscription du Temple d'Athe-
nes dédié au Dieu inconnu, dont il est parlé dans
les Actes ch. 17. v. 27.

Le 52. est sur le commencement de l'Epître
première aux Corinthiens, *Paul appelé Apôtre,
&c.*

Le 53. est sur l'utilité de la lecture de l'Ecri-
ture Sainte. Il est adressé à de nouveaux bap-
tisés, il y relève la qualité d'Apôtre. C'est un
des quatre Sermons sur le commencement des
Actes, prêché à Antioche en présence de Fla-
vien.

Le 54. est des prières, & des qualitez de JESUS-
CHRIST. C'est le premier Sermon sur l'Incarn-
ation.

Le 55. est contre ceux qui jeûnent à Pâ-
que.

Le 56. est contre ceux qui observent les jeûnes
des Juifs.

Dans le 57. il parle de l'aumône, à l'occasion
de l'hospitalité pratiquée envers le Prophete He-
lie par la Veuve de Sarepta.

Le 58. est des plaisirs de la vie future, & du
néant des biens de ce monde.

Le 59. est contre ceux qui se désespèrent quand
ils ne reçoivent pas ce qu'ils demandent à Dieu,
ou qui lui demandent des choses qui ne sont pas
justes. Il y traite en passant des devoirs des maris
envers les femmes.

Dans le 60. il compare les richesses à la pauvreté,
il traite de la manière dont on doit reprendre
les pécheurs, & il blâme ceux qui invoquent
Dieu contre leurs ennemis.

Le 61. commence par une déclamation contre
ceux qui communient indignement. Il y mon-
tre en suite qu'un Prédicateur ne doit point an-
noncer la parole de Dieu d'une manière com-
plaisante, mais qu'il doit reprendre les vices avec
ferveur, parce qu'il est utile aux pécheurs de leur
faire connoître & de leur faire avouer leurs pé-
chez.

Le 62. est sur les Martyrs. Il fait voir que la
meilleure manière d'honorer les Martyrs, est
d'imiter leurs vertus.

Le 63. est contre ceux qui disent, que ce sont
les Démons qui gouvernent les affaires de ce
monde, & contre ceux qui souffrent avec im-
patience les châtimens de Dieu; & enfin contre
ceux qui sont scandalisés de la prospérité des mé-
chans & des malheurs des justes.

Dans le 64. il traite de l'action de Saint Paul
qui résista à Saint Pierre, & il tâche de prouver
que Saint Pierre & Saint Paul firent cela de con-
cert pour l'instruction des Fidèles.

Le 65. est un Discours ou plutôt un Traité
contre les Juifs & les Gentils, pour prouver la
Divinité de JESUS-CHRIST.

Le 66. est un autre Traité contre ceux qui s'é-
toient scandalisés à cause des malheurs arrivés à
la ville, & de la persécution des Prêtres & des
Fidèles. C'est une belle explication de cette
question difficile, *Pourquoi il arrive tant de maux
dans le monde, s'il est gouverné par la Providence
Divine?* Ces deux ouvrages dévoient être parmi
les Traitez de Saint Chrysostome.

Le 67. est une Homelie touchant les deux Pa-
ralytiques de l'Evangile. Il y prouve la Divinité
du Fils de Dieu.

L'Exorde du 67. est sur le profit & l'usage
qu'on doit faire des Sermons que l'on entend
dans l'Eglise. Il y rend raison pourquoi on lit
dans l'Eglise les Actes des Apôtres dans le tems
de la Pentecôte. Enfin il fait voir que les mira-
cles des Apôtres ont rendu la résurrection de
JESUS-CHRIST plus certaine & plus illustre.
Ce Sermon suit celui qu'il a fait sur le titre des
Actes.

Dans le 68. après avoir repris ceux qui se
plaignoient de ce que ses Sermons étoient trop
longs ou trop courts, il rend raison du change-
ment des noms de Saint Paul, & d'Abraham, &
de la signification de celui d'Adam.

Le Sermon 69. fut prêché à Antioche en
l'absence de l'Evêque. Il y loue les Martyrs, &
y traite de la composition du cœur, & de l'au-
mône.

Le 70. est sur la Fête de Saint Bassus, Evê-
que & Martyr, sur un tremblement de terre
arrivé à Antioche, & sur ces paroles de JESUS-
CHRIST, *Apprenez de moi que je suis doux &
humble de cœur, &c.* en Saint Mathieu ch. 11.
v. 29.

Le 71. est sur la louange de Saint Droside.

Le 72. est un Sermon de la Penitence, dont il
fait mention dans la 9. Homelie de la Peni-
tence.

Tous les Sermons dont nous venons de par-
ler, ont été prêchés à Antioche, Saint Chrysos-
tome étant Prêtre de cette Eglise. Il n'en reste
que deux dans ce volume prêchés à Constan-
tinople; le premier après que Gainas fut
chassé de cette ville, & le second après que
Saint Chrysostome fut de retour de son premier
exil.

L'on trouve à la fin du 4. volume trois Ser-
mons du même. Le premier fut prêché à
Antioche par Saint Chrysostome, aussi-tôt après
qu'il eût reçu l'Ordre de la Prêtrise. Ce Sermon
contient le Panégyrique de Flavien, qui venoit
de l'ordonner Prêtre. Il est le premier de tous
ceux

Le 65. est un Discours ou plutôt un Traité
contre les Juifs & les Gentils, pour prouver la
Divinité de JESUS-CHRIST.

Le 66. est un autre Traité contre ceux qui s'é-
toient scandalisés à cause des malheurs arrivés à
la ville, & de la persécution des Prêtres & des
Fidèles. C'est une belle explication de cette
question difficile, *Pourquoi il arrive tant de maux
dans le monde, s'il est gouverné par la Providence
Divine?* Ces deux ouvrages dévoient être parmi
les Traitez de Saint Chrysostome.

Le 67. est une Homelie touchant les deux Pa-
ralytiques de l'Evangile. Il y prouve la Divinité
du Fils de Dieu.

L'Exorde du 67. est sur le profit & l'usage
qu'on doit faire des Sermons que l'on entend
dans l'Eglise. Il y rend raison pourquoi on lit
dans l'Eglise les Actes des Apôtres dans le tems
de la Pentecôte. Enfin il fait voir que les mira-
cles des Apôtres ont rendu la résurrection de
JESUS-CHRIST plus certaine & plus illustre.
Ce Sermon suit celui qu'il a fait sur le titre des
Actes.

Dans le 68. après avoir repris ceux qui se
plaignoient de ce que ses Sermons étoient trop
longs ou trop courts, il rend raison du change-
ment des noms de Saint Paul, & d'Abraham, &
de la signification de celui d'Adam.

Le Sermon 69. fut prêché à Antioche en
l'absence de l'Evêque. Il y loue les Martyrs, &
y traite de la composition du cœur, & de l'au-
mône.

Le 70. est sur la Fête de Saint Bassus, Evê-
que & Martyr, sur un tremblement de terre
arrivé à Antioche, & sur ces paroles de JESUS-
CHRIST, *Apprenez de moi que je suis doux &
humble de cœur, &c.* en Saint Mathieu ch. 11.
v. 29.

Le 71. est sur la louange de Saint Droside.

Le 72. est un Sermon de la Penitence, dont il
fait mention dans la 9. Homelie de la Peni-
tence.

Tous les Sermons dont nous venons de par-
ler, ont été prêchés à Antioche, Saint Chrysos-
tome étant Prêtre de cette Eglise. Il n'en reste
que deux dans ce volume prêchés à Constan-
tinople; le premier après que Gainas fut
chassé de cette ville, & le second après que
Saint Chrysostome fut de retour de son premier
exil.

L'on trouve à la fin du 4. volume trois Ser-
mons du même. Le premier fut prêché à
Antioche par Saint Chrysostome, aussi-tôt après
qu'il eût reçu l'Ordre de la Prêtrise. Ce Sermon
contient le Panégyrique de Flavien, qui venoit
de l'ordonner Prêtre. Il est le premier de tous
ceux

C 3

S. Jean Chrysostome. ceux que Saint Chrysostome a prêchez. Les deux autres qui se trouvent au même endroit, ont été prêchez sur la fin de sa vie. Le premier dans le temps qu'on machinoit sa déposition & son premier exil ; le second après son retour. Celui-ci contient une excellente comparaison de Sara enlevée par le Roi d'Egypte, avec l'Eglise de Constantinople privée de sa présence par les cabales de Theophile Evêque d'Egypte, & une louange fort adroite de l'Impératrice Eudoxie.

Le premier Tome contient encore plusieurs Sermons prêchez la plupart à Antioche. Les 21. premiers sont appelez, *Les Sermons sur les Statues*, parce qu'ils furent prêchez dans le temps & à l'occasion de la sédition arrivée à Antioche au commencement de l'an 388. dans laquelle le peuple avoit abattu & traîné par les rues les statues de Theodose & de l'Impératrice Flaccille.

Le premier Sermon sur ces paroles de Saint Paul à Timothée, *Usez d'un peu de vin à cause de votre estomac, & de vos fréquentes maladies*, dans lequel il apporte les raisons pour lesquelles Dieu permet que ses Saints soient affligés, fut prêché quelque temps avant ce tumulte, qui l'obligea de discontinuer ses prédications. Mais après que la chaleur de la sédition fut éteinte, & que le peuple d'Antioche commençant à reconnaître sa faute, & étonné des menaces terribles de l'Empereur, eut changé sa fureur en tristesse, Saint Chrysostome remonta en chaire pour consoler ce peuple desolé ; & Flavien leur Evêque alla comme un bon pere trouver l'Empereur pour fléchir sa colère.

Le premier Sermon de Saint Chrysostome sur ce sujet est celui qu'on appelle le second des Statues : il y déplore le malheur de cette ville, & exhorte ses habitants à implorer le secours & la miséricorde de Dieu par de ferventes prières, & à fléchir sa colère par de bonnes œuvres, afin d'éviter le péril qui les menaçoit. Ce discours est très-éloquent, en voici quelques fragmens qui feront juger du reste. „ Que dirai-je ? De „ quoi parlerai-je ? L'état où nous sommes, de „ mande des larmes plutôt que des paroles, des „ plaintes plutôt que des discours, des prières „ plutôt que des Sermons. La noirceur de „ notre action est si grande, la blessure que nous „ nous sommes faite à nous-mêmes, est si „ profonde, la playe si difficile à guérir, qu'il est né- „ cessaire d'avoir recours à un Médecin tout- „ puissant. Après avoir en suite comparé la mi- „ sère de cette ville à celle de Job, il ajoute : „ Je „ suis demeuré sept jours dans le silence, com- „ me firent autrefois les amis de Job : permet-

„ tez-moi d'ouvrir la bouche, & de déplorer nô- „ tre misère... Je gémis, je pleure, non à „ cause de la grandeur des menaces, mais à „ cause de l'excès de notre folie. Car quand „ l'Empereur ne seroit pas en colère contre „ nous, quand il ne nous puniroit pas, comment „ pourrions-nous souffrir l'ignominie de notre „ action. Il décrit en suite d'une manière très- „ éloquente le bonheur dont cette ville jouissoit „ avant cette sédition, & la misère où elle se trou- „ voit réduite. Et il conclut cette description par „ ces paroles ; „ La grande ville d'Antioche est en „ danger d'être entièrement détruite ; elle qui „ avoit une infinité d'habitans, va être dans peu „ de temps déserte ; il n'y a personne en ce „ monde qui la puisse secourir. Car l'Empe- „ reur qui est offensé, n'a point d'égal sur la ter- „ re, il est le Souverain & le Maître de tous les „ hommes. Il ne nous reste donc plus que d'a- „ voir recours au Roi du Ciel, adressons-nous „ à lui, appellons-le à notre secours. Si nous „ n'obtenons la miséricorde du Ciel, nous n'a- „ vons plus de remission à espérer. Il remarque „ que Dieu avoit permis ce malheur pour punir le „ peuple de ses blasphèmes ; & il instruit les riches „ de la manière dont ils doivent user de leurs ri- „ chesses.

Le Sermon suivant fut prononcé après que Flavien fut parti pour aller en Cour solliciter l'affaire de la ville d'Antioche. Il y représente la charité de Flavien qui avoit entrepris ce voyage ; il expose les choses qu'il doit dire à l'Empereur, il leur fait espérer que ces remontrances seront écoutées ; il les assure qu'il a toute sorte de confiance en la miséricorde de Dieu. „ Dieu, dit-il, „ fera entre l'Evêque qui supplie, & l'Empereur „ à qui il adresse ses prières ; il adoucira le cœur „ du Roi, & mettra dans la bouche de l'Evêque „ les paroles qu'il doit dire. Il exhorte le peu- „ ple à faire de ferventes prières à Dieu, afin qu'il „ adoucisse l'esprit de l'Empereur. Il parle du „ jeûne du Carême, & il remarque que le verita- „ ble jeûne est l'abstinence des péchez. Enfin il „ recommande à ce peuple d'éviter trois vices, „ la calomnie, la haine du prochain & les blasphè- „ mes.

Il continué à instruire & à consoler le peuple d'Antioche dans les Sermons suivans. Dans le 4. il loué Dieu de ce que l'affliction des Chrétiens de la ville d'Antioche les a fait penser à leur salut, il les exhorte à la patience ; enfin il y parle contre les juremens, & promet même d'en parler le reste de la semaine. Ce Sermon a été prononcé le Lundi de la première semaine de Carême.

Le jour suivant il continua le même sujet, en

S. Jean Chrysostome. exhortant le peuple d'Antioche à supporter avec confiance & avec générosité les menaces qu'on leur faisoit, sans craindre la mort & les supplices. Il fait voir que le péché est la seule chose qu'un Chrétien devoit craindre. Il parle encore fortement contre les juremens.

Le 6. Sermon fut prononcé le jour suivant. Il continué de consoler le peuple qui avoit été épouvanté par les Magistrats. Il loué Dieu de ce qu'il a permis que Flavien arrivât avant ceux qui étoient partis pour porter la nouvelle de la sédition. Il expose les raisons qu'il doit dire à l'Empereur, & explique une loi dont il se devoit servir ; il fait voir que l'on ne doit rien craindre que le péché. Il les avertit encore de ne point jurer.

Les Sermons 7. & 8. furent prêchez le Jeudi & le Vendredi de la même semaine. Il y console son peuple, y explique le commencement de la Genèse qu'on lisoit dès-lors dans l'Eglise, dans le temps du Carême. Il y parle contre les juremens, & remarque sur la fin de la 8. Homélie, que c'est le sixième jour qu'il parle contre ce dérèglement, promettant qu'il cessera d'en parler ; ce qui fait voir que le quinzième Sermon suit celui-ci. Car il y remarque que quoi qu'il eût résolu le jour précédent de ne plus parler du Commandement de Dieu qui défend de jurer, parce qu'il en avoit assez discouru les jours précédens, néanmoins il se trouve obligé d'en parler jusqu'à ce qu'il voye qu'on s'en soit corrigé.

La seizième Homélie fut prononcée le Samedi de la seconde semaine de Carême. Car il dit vers la fin : Voici que nous avons passé la seconde semaine du jeûne. Il parle du Sermon précédent comme de sa dernière prédication, qu'il avoit néanmoins faite quelques jours auparavant.

Il y a bien de l'apparence que les Sermons neuvième & dixième suivent celui-ci, & qu'ils furent prêchez avant que les Juges envoyez par l'Empereur eussent effrayé le peuple. Car saint Chrysostome n'y parle point de la desolation de la ville, mais il y traite quelques points de Morale, parlant particulièrement contre les juremens. Il y reprend ceux qui ne vouloient point assister au Sermon après le repas.

Les Officiers de l'Empereur ayant tenu une Chambre de Justice à Antioche pour punir la ville de sa sédition, & pour condamner les plus coupables ; tout le peuple fut dans une consternation effroyable, & ne songea qu'à fléchir la colère des Juges, & à diminuer la rigueur du Jugement. Saint Chrysostome décrit le jour de ce Jugement comme la chose du monde la plus ter-

S. Jean Chrysostome. rible. Il dit que tout le peuple étoit dans l'attente de la mort, que les uns s'étoient enfuis, les autres s'étoient cachez, que les rues étoient désertes, que tout le peuple s'étoit assemblé proche la porte du Palais, qu'il attendoit en ce lieu son Jugement, qu'au dedans du Palais on ne voyoit que gens appliquez à la question, ou condamnez au supplice, que les meres pleuroient leurs enfans, les sœurs leurs freres, que toute la ville enfin étoit dans une desolation effroyable dans l'attente de toutes sortes de malheurs. Ce fut dans cette triste conjoncture que les Solitaires sortirent de leurs retraites pour venir à Antioche solliciter les Juges pour le peuple ; le Clergé alla aussi les trouver pour les porter à la clémence ; tout le peuple fit ses efforts pour les fléchir par toutes les marques de regret & de soumission que l'on peut donner en ces sortes de rencontres. Les Juges fléchis de ces choses, & touchés principalement des remontrances des Solitaires, panchèrent du côté de la clémence, & se contentèrent d'ôter à la ville d'Antioche la qualité de Métropole de tout l'Orient, & de faire défenses que l'on y représentât des spectacles publics pour le divertissement du peuple ; ayant néanmoins fait mettre en prison quelques-uns des Magistrats & des principaux de la ville, jusques à ce qu'ils eussent scû la résolution de l'Empereur. Ce Jugement ne fut pas plutôt prononcé, que Saint Chrysostome reprit la parole, pour remercier Dieu du succès, comme il fait dans les Homélies 17. 18. 19. & 20. qui ont été prononcées de suite les jours d'après le Jugement. Mais quelqu'un ayant encore jeté une nouvelle terreur dans l'esprit du peuple, Saint Chrysostome s'efforça de le remettre, dans l'Homélie 21.

La 18. Homélie a été prêchée par Saint Chrysostome après la mi-Carême, comme il le dit au commencement, où il se plaint de ceux qui se réjouissoient d'avoir passé la moitié du temps du jeûne. Il parle dans ce discours contre l'impatience que les habitants d'Antioche témoignent, à cause qu'ils étoient privez des bains & des plaisirs. Il y marque qu'il n'y avoit pas vingt jours qu'ils en étoient privez.

Saint Chrysostome étant tombé malade, fut dix jours sans paroître. Mais aussitôt qu'il put sortir, il recommença ses prédications, & prêcha les Sermons 19. & 20. qui sont particulièrement adressez au peuple qui étoit venu de la Campagne à Antioche vers le temps de la Fête de Pâque.

Le 22. fut prononcé à la fin du Carême. Il y parle des dispositions que l'on doit apporter pour bien communier à Pâque, il fait voir qu'une

S. Jean
Chryso-
stome.

qu'une condition essentiellement nécessaire pour communier dignement, est l'oubli des injures & la réconciliation. Cela lui donne occasion de parler contre les inimitiez & les ressentiments. Il ajoute des menaces contre ceux qui ne s'étoient pas encore corrigés de la coutume de jurer, après les exhortations qu'il avoit faites pendant tout le Carême.

Le dernier Sermon sur le même sujet est le 20. sur le retour de Flavien, qui revint à Antioche avant Pâque, ayant obtenu de la clémence de l'Empereur le pardon pour la ville d'Antioche. Saint Chrysostome décrit dans ce discours d'une manière très-éloquente la conduite admirable de Flavien, le discours qu'il tint à l'Empereur, les réponses de ce Prince, & la joye du peuple d'Antioche, quand il reçut l'heureuse nouvelle du pardon qui lui étoit accordé. Voilà l'ordre véritable de ces 22. Sermons de Saint Chrysostome, qui est renversé dans les éditions.

Les autres Homelies qui sont dans ce volume, sont ou des Sermons sur quelques points de doctrine & de Morale, ou des Panégyriques de Saints. Voici les Sermons du premier genre: six Homelies de la nature incompréhensible de Dieu contre les Anoméens, dont la dernière a été prêchée à Constantinople; un discours de la consubstantialité contre les Ariens, cité par Theodoret & dans le Concile 6. un Discours du Jugement, qui suit immédiatement le dernier; un Discours contre ceux qui célébroient comme les Payens les premiers jours des mois, prêché le premier jour de l'an; un Sermon du Baptême de JESUS-CHRIST; un Discours sur les tentations du Diable; six Sermons contre les Juifs; les Homelies de la Penitence qui étoient autrefois en plus grand nombre, & qu'il faut ranger dans l'ordre suivant. La première est celle qui porte ce titre dans le premier volume; la seconde & la troisième sont perdues; la quatrième & la cinquième sont encore ainsi marquées dans le premier volume. Nous n'avons plus ni la sixième ni la septième, à moins que celle qui est dans le quatrième Tome, ne soit une de ces deux: car elle est faussement intitulée, *La 3. Homelie de la Penitence*, puis qu'il témoigne au commencement, qu'il avoit été quelques jours sans prêcher; au lieu qu'il est constant par le commencement de la quatrième Homelie de la Penitence, qu'il avoit recité les quatre premières Homelies de la Penitence tout de suite sans aucune interruption. La neuvième est le Sermon 65. du cinquième volume de la penitence & de la tristesse du Roi Achab. La dixième Homelie est celle qui est la neuvième dans le premier volume, & la dernière est l'onzième.

Le Discours contre les Gentils n'est pas un Sermon, mais un Traité qui doit être mis parmi les Oeuvres de Saint Chrysostome: il n'en est pas de même du Discours sur le Baptême, qui est une Homelie adressée aux Cathécumènes.

Le Discours de l'Anathème est de Saint Chrysostome, quoi que quelques Critiques en aient douté. Il est de son stile, il y parle des Homelies de la nature incompréhensible de Dieu, & il a été cité il y a près de quatre cents ans par Philothée Patriarche de Constantinople, comme un ouvrage de Saint Chrysostome. Il prouve dans cette Homelie qu'il ne faut point prononcer d'anathème légèrement contre personne, ni condamner témérairement les autres.

Les deux Traitez de la Prière sont apparemment de S. Chrysostome: mais les six Discours de la Providence qui se trouvent dans ce même volume, ne sont point de lui, non plus que le dernier Discours de la Penitence & de la Continence, qu'on croit être de Jean le Jeûneur Patriarche de Constantinople, qui a vécu long-temps après Saint Chrysostome.

Le premier des Panégyriques de Saint Chrysostome est celui de Saint Philogone Archevêque d'Antioche. Le second est celui de Saint Babylas aussi Archevêque d'Antioche, martyrisé sous l'Empire de Dece. Le troisième celui des Martyrs Maxime & Juvenin, qui ont souffert le martyre sous Julien l'Apostat. Ces deux Sermons ont été prononcés l'un après l'autre le 24. & le 26. Janvier après les trois premières Homelies du Lazare, comme il est marqué dans la quatrième. Le troisième est celui de Sainte Pelagie Vierge d'Antioche, qui se précipita plutôt que de perdre sa virginité. Le quatrième, celui de Saint Ignace Evêque d'Antioche. Le cinquième, celui de Saint Romain Martyr d'Antioche. Le sixième, le Discours à la louange des sept Maccabées. Le septième, le Panégyrique de Saint Melece. Le huitième, le Panégyrique de Saint Lucien Martyr d'Antioche, recité le lendemain de la Fête du Baptême de JESUS-CHRIST. Le neuvième, celui de Saint Julien. Le dixième, le second Discours sur le Martyr Saint Romain. Le onzième, le second Discours sur les Maccabées. Le douzième, le troisième Discours sur le même sujet. Le treizième, celui de Saint Domnine & de ses deux filles Bernice & Prosdoce, qui préférèrent une mort volontaire à la perte de leur virginité. Le quatorzième, le Panégyrique de Saint Eustache Evêque d'Antioche. Le quinzième, le Discours sur Helie & sur Saint Pierre. Le seizième, le Panégyrique des

S. Jean
Chryso-
stome.

S. Jean
Chryso-
stome.

des Martyrs Egyptiens. Le dix-septième, celui de Saint Barlaam, Martyr de Césarée en Cappadoce. Le Panégyrique du Martyr Phocas, & le fragment de celui de Sainte Thecle qui est dans le même volume, ne sont point du stile de Saint Chrysostome: mais le Discours sur tous les Saints Martyrs est un excellent Sermon, digne de Saint Chrysostome. Voici entre autres une des plus belles pensées que l'on y trouve. Le Diable, dit-il, a fait entrer la mort dans le monde, & Dieu s'est servi de la mort pour nous faire entrer dans le Ciel par le martyre. Le martyre est un combat, les Martyrs sont d'un côté, & les Tyrans de l'autre; les Tyrans sont armés, & les Martyrs combattent tout nus: cependant ce sont ceux qui sont nus, qui remportent la victoire, & ceux qui sont armés, se trouvent vaincus. Quel étonnement! Celui qui est frappé de verges, est victorieux de celui qui le fait battre. Celui qui est lié, vainc celui qui est en liberté. Celui que l'on fait brûler, dompte celui qui le fait brûler. Celui qui meurt est victorieux de celui qui le fait mourir. C'est la grace qui fait ces merveilles, elles surpassent les forces de la nature.

Le sixième Tome de l'Edition Grecque & Latine de Paris contient plusieurs Sermons, que le P. Fronton du Duc & les autres Critiques ont jugé n'être pas du stile de Saint Chrysostome. Voici ce qu'en dit le P. Fronton: Nous avons recueilli dans ce sixième volume quelques Sermons qui ne sont pas sur des livres entiers de l'Ecriture, mais sur quelques passages qui sont de Saint Chrysostome: car ces Discours sont Dramatiques & pleins de prosopopées, le stile en est sententieux & concis, l'on y trouve de fréquentes allegories, & l'on n'y rencontre point les comparaisons & les autres agréments qui sont si ordinaires à Saint Chrysostome: néanmoins les Auteurs de ces Sermons ont vécu ou du temps de Saint Chrysostome, ou du moins quelque temps après lui. Au reste, il ne faut pas s'étonner s'il y en a quelques-uns cités sous le nom de Saint Chrysostome dans des Conciles assez anciens, parce qu'ils étoient déjà publiés sous son nom; & les Conciles n'ont pas coutume d'examiner exactement les Auteurs des livres dont ils tirent des passages, se contentant d'agiter les questions qui se présentent, & d'opposer aux erreurs des Herétiques les écrits qui sont reçus dans l'Eglise, comme ont fait les Apôtres & les autres Peres qui ont cité des livres apocryphes. Voilà le jugement que cet habile Je-

Tome III.

suite porte des Sermons contenus dans ce volume: pour savoir s'il est tout-à-fait juste, il faut les examiner l'un après l'autre de plus près.

La première Homelie dont l'Auteur montre que c'est un même Législateur de l'ancien & du nouveau Testament, n'est point de Saint Chrysostome, quoi que Photius la cite sous son nom. Car 1. le stile en est tout-à-fait différent de celui de Saint Chrysostome. 2. Elle est pleine d'allegories qui sont rares dans Saint Chrysostome. 3. L'ordre & la disposition de cette Homelie sont fort différents de celles de Saint Chrysostome. 4. La plupart des pensées de cette Homelie sont indignes de Saint Chrysostome. 5. Il y a beaucoup de confusion. 6. Elle commence & finit d'une manière différente des Homelies de Saint Chrysostome. 7. Sur la fin de ce Discours il est marqué qu'il est écrit dans un temps que l'Empire Romain étoit dans l'oppression. 8. La Vierge y est appelée plusieurs fois *Θεοτόκος*, de sorte qu'il est visible que cela n'est pas fait sans affectation.

Les deux Homelies suivantes sur deux passages du commencement de la Genèse sont indignes de Saint Chrysostome pour les mêmes raisons.

L'Homelie sur ces paroles d'Abraham à son serviteur, *Mettez votre main sur ma cuisse, &c.* Gen. 24. v. 2. est plus raisonnable que les précédentes pour les pensées; mais le stile en est trop concis & trop serré, & il n'approche nullement de la facilité de Saint Chrysostome. Ce Discours est néanmoins ancien & digne d'être lu, je croirois facilement qu'il est de Severien de Gabale, à qui le Sermon suivant du Serpent d'airain élevé par Moïse dans le Desert, est attribué dans les Manuscrits, & sous le nom duquel il est cité par Saint Jean Damascene dans les trois premiers Discours sur les Images, par le Pape Hadrien I. ch. 26. & par l'Assemblée d'Evêques tenue à Paris l'an 824. L'Auteur y traite de la Trinité & de la Divinité du Saint Esprit. Il paroît par le stile & par le commencement qu'il est du même Auteur que le précédent.

Les quatre Homelies sur Job sont les Sermons d'un Moine des derniers siècles, qui ayant étudié les Discours d'Hocrate à Demonius, en a été un froid imitateur dans ces quatre Discours, où il n'y a esprit, ni ordre, ni éloquence, ni pensée, ni raisonnement: il s' imagine follement avoir surpassé de beaucoup l'éloquence de Saint Chrysostome, quoi qu'il soit cent picques au dessous.

La cinquième Homelie sur Job est la 22. parmi

S. Jean
Chryso-
stome.

S. Jean
Chryso-
stome.

parmi les Homelies que Simon Logothete a composées de plusieurs passages tirez de Saint Chrysostome.

L'Homelie sur ce verset du Pseaume 38. *C'est en vain que l'homme se tourmente*, approche plus du stile de Saint Chrysostome: elle n'en est pas néanmoins tout-à-fait.

L'Oraison de la Tourterelle ou de l'Eglise, est un Discours impertinent, semblable au Traité intitulé *la Cene*, faussement attribué à Saint Cyprien, dont l'Auteur de celui-ci a tiré quelques-unes de ses inepties.

L'Homelie sur le Prophete Elie est de meilleur aloi, elle ne me paroît pas néanmoins de Saint Chrysostome: je la croirois plutôt de Severien de Gabale, aussi-bien que les trois suivantes, de Joseph, de Susanne & des trois Enfans qui furent jettez dans la fournaise.

L'Homelie des *Seaux*, qui est du même stile que les precedentes, est assurément de Severien de Gabale, puisqu'elle est citée sous son nom par Theodoret dans le Dialogue troisième, & par le Pape Hadrien I: L'on trouvera encore le même caractère & le même stile dans les Sermons de la Foi & de la Loi de la nature, dans celui de la Sainte Trinité, dans le Discours sur la Divinité du Saint Esprit cité par Photius sous le nom de Saint Chrysostome, dans le Sermon de la Pentecôte; dans le Discours recité en presence d'Arcade fils de Theodose, sur ces paroles du premier chapitre de Saint Jean, *Le Verbe étoit au commencement*, &c. dans le Sermon de la Circoncision; dans le Sermon à la memoire des Martyrs, & sur ce que JESUS-CHRIST est Pasteur & ouaille tout ensemble; dans le Sermon sur ces paroles de saint Paul, *Ma grace vous suffit*; dans le Sermon de l'Enfant prodigue; dans le Sermon sur la danse de la Fille d'Herodias; dans le Sermon sur ces paroles du ch. 13. de l'Evangile de saint Matthieu, *Les Juifs s'étant assemblez prirent ensemble le dessein*; dans le Sermon sur les dix Vierges; dans l'Homelie sur la Femme publique & sur les Pharisiens; dans le Sermon sur le Vendredi saint; dans le Sermon de l'Aveugle-né; dans l'Homelie sur ces paroles de JESUS-CHRIST en saint Matthieu chap. 6. *Prenez garde de ne pas faire vos aumônes devant les hommes*; dans le Sermon contre l'hypocrisie; dans le Sermon sur le commencement de l'année; dans l'Homelie sur le figuier stérile; dans le Sermon sur le festin des Pharisiens; dans le Sermon du Lazare & du mauvais Riche; dans le Sermon sur le commencement du Pseaume 92. qui est le 105. du cinquième volume de l'édition Grecque de saint Chryso-

stome en Angleterre. L'Auteur de ces Homelies écrit d'un stile ferré, il s'étend fort sur le dogme, & peu sur la Morale, il entremêle ce qu'il dit d'allegories: enfin, qu'on compare ces Homelies entre elles & avec celles qui sont certainement de Severien de Gabale, on verra qu'elles sont assez semblables.

Les Homelies de la Theophanie, & des nôces de Cana, sont deux pieces basses & indignes de saint Chrysostome.

Celle de la méchante femme est encore une plus misérable piece: elle a été composée par quelque nouveau Grec, qui a yant lû dans l'Histoire Ecclesiastique que saint Chrysostome avoit fait un Discours contre les femmes, en a fabriqué un à sa mode, auquel ou lui, ou quelque autre a mis pour commencement ces mots par où Sozomene rapporte que commençoit ce Discours: *Herodias est encore en furie, elle demande encore la teste de Jean*. Le reste de ce Discours est une battologie perpetuelle.

L'Homelie sur la Cananée est aussi en Latin parmi les Homelies sur differens endroits du Nouveau Testament attribuées à Origene, & dans la collection des Homelies sur saint Matthieu, Homelie 14. & 17. mais elle est ici en Grec & plus ample. La doctrine & les pensées de ce Discours sont assez raisonnables, mais le stile en est bien different de celui de saint Chrysostome.

Les Sermons sur saint Jean le Precurseur de JESUS-CHRIST, sur les Apôtres saint Pierre & saint Paul, sur les 12. Apôtres, sur saint Thomas Apôtre, & sur saint Estienne, sont des pieces indignes de saint Chrysostome, non seulement à cause des pensées, mais encore à cause du stile. Ce dernier est néanmoins un peu plus raisonnable que les precedens. Le Discours de saint Thomas se trouve cité sous le nom de saint Chrysostome dans le Concile VI. & dans le Concile de Latran sous Martin I.

Les Homelies de l'Annonciation, de la Theophanie, & de la Resurrection, sont du nombre de celles qui n'ont aucun rapport au stile de saint Chrysostome.

Le Sermon de la Samaritaine est une piece, dont le commencement est tout d'un autre stile que celui de saint Chrysostome: la fin est tirée mot à mot de l'Homelie 31. de saint Chrysostome sur l'Evangile de Saint Jean.

Les quatre Sermons de l'Ascension donnez par Vossius ne sont pas indignes de saint Chrysostome, le stile n'est pas néanmoins tout-à-fait le même que celui des ouvrages de ce Pere: ils sont apparemment du nombre des vingt-deux que Photius avoit lûs, dont il parle.

S. Jean
Chryso-
stome.S. Jean
Chryso-
stome.

parle au volume 25. aussi-bien que le Sermon sur le même sujet, cité par Facundus au chapitre 14. du livre 11.

L'Homelie pour prouver qu'il ne faut pas qu'un Disciple de JESUS-CHRIST se mette en colere, n'approche pas du stile ni de l'elevation de saint Chrysostome.

Le Sermon des faux Prophetes est plutôt une declamation faite par quelque Grec, qu'un Discours recité véritablement par saint Chrysostome avant sa mort, comme le titre le porte.

L'Oraison du Cirque est une tres-méchante piece, qui ne merite pas d'être lûe.

Le Sermon de la Nativité de JESUS-CHRIST qui est en la page 493. est cité comme étant de saint Chrysostome par saint Cyrille, dans son Traité adressé aux Imperatrices, rapporté dans le Concile d'Ephese. Il n'y a pas une difference de stile bien considerable; ce qui me fait croire qu'il est de saint Chrysostome, ou du moins qu'il a été tiré de ses Ouvrages.

Les trois Sermons suivans, dont le premier est sur les paroles de l'Evangile de saint Luc chapitre 2. *L'Empereur Cesar Auguste fit un Edit, par lequel il ordonna le dénombrement de toute la terre*, &c. le deuxième sur l'oracle rendu à Zacharie en saint Luc chap. 1. & le troisième sur la Conception de saint Jean, sont tous trois d'un même stile, qui est bien different de celui de saint Chrysostome: ils contiennent quantité de fades remarques sur le texte de saint Luc, qu'on ne peut lire sans dégoût & sans ennui.

L'Homelie sur la Parabole du Pere de famille qui loué des ouvriers pour travailler à sa vigne, approche fort du stile de saint Chrysostome: si elle n'est de lui, elle est de quelque ancien Auteur éloquent, & doit être mise au nombre des pieces qu'on ne doit pas mépriser. On en trouve des fragmens parmi les Homelies recueillies des Oeuvres de saint Chrysostome.

Il me semble qu'on doit porter le même jugement du Sermon, ou plutôt du fragment de l'Homelie du Publicain & du Pharisien, & de celle de l'Aveugle & de Zachée, qui ne sont pas indignes de saint Chrysostome.

Le Discours composé pour montrer que les Religieux ne doivent pas se servir de railleries ni de paroles libres, est du genre & du stile de saint Chrysostome: l'on y trouve une digression contre ceux qui ont des femmes avec eux. Les Auteurs de la Vie de saint Chrysostome remarquent, qu'il avoit écrit six Orai-

sons sur ce sujet, celle-ci en pourroit bien être une. S. Jean Chrysostome.

Le Panegyrique de saint Jean l'Evangéliste ne merite pas d'être mis au rang des pieces dont on doit faire quelque estime: c'est un pitoyable Discours, plein de vieux mots, & vuide de sens.

La seconde Oraison de la sainte Croix est de Pantaleon Moine & Diacre de l'Eglise de Constantinople, qui vivoit dans le treizième siecle de l'Eglise. Le premier Discours sur le même sujet n'est pas d'un meilleur Auteur.

Le commencement de l'Homelie du reniement de saint Pierre est encore de quelque nouveau Grec, qui a ajouté à la fin une Exhortation morale, tirée du Discours de saint Chrysostome sur ces paroles de l'Apôtre saint Paul, *Aiant le même esprit*, &c.

L'Homelie du pain & de l'aumône est un recueil de plusieurs pensées de saint Chrysostome sur ce sujet.

L'Oraison de la Pâque est une piece qui a assez de rapport avec le stile de saint Jean Chrysostome.

Le Sermon sur le second avènement de JESUS-CHRIST est un Exorde coufu avec les Exhortations Morales des 25. & 31. sur l'Epître aux Romains.

Il y a encore plusieurs Sermons imprimez dans l'édition Grecque de saint Chrysostome faite à Etonne, que l'on n'a point fait entrer dans l'édition Grecque & Latine de Paris, lesquels ne sont point de saint Chrysostome, ou qui ne sont que des collections tirées des Oeuvres de ce Pere.

Il y en a un au Tome 5. p. 680. sur ces paroles du Pseaume 92. *Dominus regnavit*, &c. & sur ces paroles de saint Paul, *Quand JESUS-CHRIST aura donné son royaume à son Pere*, dans lequel il est parlé du Baptême.

Un autre au même volume p. 740. sur les femmes qui apportent des parfums pour embaumer le corps de JESUS-CHRIST, dans lequel on fait voir que les Evangelistes ne se contredisent point sur le sujet de la resurrection de JESUS-CHRIST. Ces deux Homelies sont assez bien écrites, mais elles ne sont pas néanmoins de saint Jean Chrysostome.

Il y en a un troisième dans le même Tome p. 789. sur ces paroles de l'Apôtre saint Paul. *Je ne fais pas le bien que j'aime; mais le mal que je hais*. L'auteur y explique en quel sens Jacob a figuré JESUS-CHRIST, & y declame contre les spectacles. Ce Discours est plein d'allegories contre la coutume de saint Jean Chrysostome: il pourroit bien être de l'Auteur du Discours sui-

S. Jean
Chryso-
stome.

vant sur ces paroles du même Apôtre: *Magra-
ce vous sufficit.*

L'Homelie 123. du même Tome p. 807. sur
ces paroles de l'Épître aux Hébreux, *Quand nous
pechons volontairement, il ne nous reste plus d'ho-
stie*, est un recueil tiré des Homelies 20. 15. &
14. de saint Chrysostome sur l'Épître aux Hé-
breux.

L'Homelie sur la naissance de JESUS-
CHRIST, où il est parlé des Anges gardiens
des Pais & des Provinces, qui est dans le même
Tome p. 843. est citée par Photius sous le nom
de saint Chrysostome: néanmoins le stile fait
voir qu'elle n'est point de ce Pere, elle pourroit
bien être de Severien de Gabale.

L'on trouve aussi vers la fin de ce même To-
me plusieurs autres Homelies encore plus indi-
gnes de saint Chrysostome, savoir le second Pa-
negyrique de saint Estienne, l'Homelie sur le
Dimanche des Rameaux, sur le Larron, sur la
trahison de Judas, plusieurs Sermons sur la Fête
de Pâque, &c.

Le sixième volume est mêlé de plusieurs
Homelies, qui ne sont que des fragmens ou des
recueils tirez des véritables Homelies de saint
Chrysostome, tels que sont les Sermons suivans
de la charité, p. 742. de la douceur, p. 750.
les Sermons du jeûne, p. 883. le Discours con-
tre ceux qui ont dormi le Samedi de la Pente-
côte, p. 857. qu'il faut preferer le salut de l'a-
me à celui du corps, p. 893. qu'il ne faut pas
reprocher aux Prêtres qu'ils vivent à leur aise,
p. 896. trois Discours de la Penitence, p. 903.
qu'il ne faut pas pleurer les morts, p. 943. de
la patience, p. 949. du salut de l'ame, p. 971.
contre ceux qui abusent des vierges consacrées
à Dieu, p. 976. Sermon aux Catechumenes,
p. 971. Discours contre les Heretiques, p.
979.

Enfin le 7. volume comprend depuis la
p. 271. jusqu'à la 587. plus de cent Sermons
sur toutes sortes de matieres, dont il y en a plu-
sieurs qui ne sont point imprimez dans l'édition
Grecque & Latine de Paris, qui sont tous ou
des pieces indignes de saint Chrysostome, imper-
tinentes & badines, ou des Discours de nouveaux
Auteurs, ou des recueils & des fragmens tirez
de saint Chrysostome. L'on en peut voir le Ca-
talogue & les titres dans la Table de ce vo-
lume.

Je croi que l'on doit mettre au même rang
la plupart des Sermons de saint Chrysostome
que Photius dit avoir lûs, & que nous n'avons
plus à présent. Il parle dans le volume 25. de sa
Bibliothèque, d'un livre qui portoit le nom de
saint Chrysostome, intitulé, *Remarques sur la*

mort de JESUS-CHRIST, qui contenoit,
dit-il, vingt-deux Sermons tres-courts sur la
mort de JESUS-CHRIST. Il y avoit encore,
ajoute-t-il, dans le même volume vingt-deux
Discours sur l'Ascension, & dix-sept sur la
Pentecôte. Il n'étoit gueres du genie de saint
Chrysostome de faire les Sermons courts, les
siens sont presque tous longs & étendus. Il avoit
une abondance de paroles & de pensées qu'il ne
pouvoit pas facilement retenir; néanmoins Pho-
tius n'a pas remarqué que ces Discours ne fussent
pas de saint Chrysostome.

Mais il le dit dans le volume 274. de trois
Discours sur la décollation de saint Jean Ba-
ptiste, dont le sujet & la methode sont, dit-il,
fort differens des autres Sermons de ce Pere,
aussi-bien que le stile qui est bas & bien éloig-
né de l'élégance de saint Chrysostome. Les
extraits qu'il fait au même endroit, d'un Dis-
cours sur les quarante Martyrs attribué à saint
Chrysostome, nous en font porter le même ju-
gement.

Entre les Homelies dont il rapporte de longs
extraits dans le volume 277. il y en a plusieurs
qui sont du nombre de celles que nous avons
rejetées, comme n'étant point de saint Chry-
stome, mais de Severien de Gabale, ou de quel-
que autre Ancien. On ne doit pas juger de mê-
me de celles que Theodoret a citées dans ses Dia-
logues, qui sont certainement de saint Chryso-
stome, & que nous avons presque toutes encore
à présent.

Facundus dans le chap. 2. de son quatrième li-
vre, cite un Sermon de saint Chrysostome à la
louange de Diodore. Ce Discours nous a été
donné en Grec & en Latin par le sçavant M. Bi-
got, avec la vie de saint Chrysostome écrite par
Pallade. C'est un remerciement de ce saint à
Diodore de Tarse qui l'avoit loué publiquement;
il y témoigne que les louanges que Diodore lui
avoit données, lui avoient fait de la peine. Car
ordinairement, dit-il avec beaucoup d'humili-
té, les grandes louanges ne donnent pas
moins de remords à la conscience que les pe-
chez, quand on ne sent pas en soi les vertus
que les autres y louent. Il rend ensuite à
Diodore les louanges qu'il lui avoit données; &
comme il l'avoit comparé à saint Jean Baptiste à
cause du nom qu'il portoit, il fait voir que Dio-
dore meritoit mieux ce nom que lui, ayant tou-
tes les vertus de ce saint Précurseur de JESUS-
CHRIST.

Enfin M. Cotelier nous a donné dans le 3.
volume de ses Monumens une Homelie qui
porte le nom de saint Chrysostome sur ces pa-
roles de l'Evangile de saint Matthieu, ch. 21.

In.

S. Jean
Chryso-
stome.

In qua potestate hæc facis, &c. Ce Discours est
de quelque ancien Auteur, mais il n'est pas du
stile de saint Chrysostome. Il est de bon sens,
les réflexions en sont justes, & les raisonnemens
solides: mais l'on n'y trouve point ce torrent
d'éloquence & cette abondante fertilité si pro-
pres à saint Chrysostome; elle n'est pas néan-
moins indigne de lui. On y parle contre les
Anoméens, & l'on montre que l'on ne doit
point chercher à pénétrer les mystères par la
raison humaine, mais qu'on doit s'en tenir à ce
qu'en dit l'Écriture Sainte, sans vouloir pénétrer
plus avant.

Voilà presque tous les Sermons attribuez à
saint Chrysostome qui ont été imprimez en
Grec & en Latin. Il y en a encore plusieurs au-
tres Manuscrits dans les Bibliothèques, qui
portent faussement le nom de ce grand Saint,
& qui sont non seulement indignes de lui, mais
qui ne méritent pas même de voir le jour. Car
j'estime qu'il y a autant de prudence à suppri-
mer les méchantes pièces qu'on trouve dans
les Bibliothèques, qu'à publier celles qui en
valent la peine. C'est une espèce de larcin que
l'on fait au public, de retenir dans l'obscurité
des monumens qui lui peuvent être utiles: mais
c'est lui faire un affront, que de lui donner des
ouvrages qui ne servent qu'à fatiguer les Le-
cteurs, à augmenter le nombre des méchans Li-
vres, & à remplir les Bibliothèques de plusieurs
volumes inutiles. Je voudrois que comme il
est défendu d'exposer en vente de méchantes
marchandises, on défendit de même de publier
les méchans ouvrages, quoi qu'ils soient sous le
nom de grands hommes. Si l'on eût observé
cette loi dans la République des Lettres depuis
le commencement de l'impression, nous ne se-
rions pas accablés d'un si grand nombre de
méchans Livres qui apportent tant de confusion
dans les Sciences & dans les Arts, & principa-
lement dans la Théologie. Ceci soit dit en
passant à l'occasion du grand nombre de Sermons
que l'on a fait imprimer sous le nom de saint
Chrysostome. Mais encore est-il moins éton-
nant que les nouveaux Grecs, pour faire valoir
leurs productions, qui d'elles-mêmes étoient
peu estimables, les aient relevées du nom au-
guste de notre Saint. Ce qui est de plus sur-
prenant, c'est que l'on ait eu assez d'impru-
dence pour mettre le nom d'un Pere Grec à la
tête de plusieurs Discours d'Auteurs Latins. Il
se peut faire qu'on ait quelquefois perdu l'origi-
nal Grec d'un ouvrage, & qu'il n'en reste qu'une
version, comme celle du Sermon de Joseph
& de la Continence cité par saint Augustin,
qui se trouve en Latin parmi les Oeuvres de

saint Chrysostome: mais il est impossible que s. Jean
des Sermons tirez des ouvrages des Peres La-
tins, ou qui sont visiblement composez en La-
tin, soient d'un Auteur Grec. Par exemple,
il seroit ridicule de dire que le Discours d'A-
dam & d'Eve qui est composé de plusieurs pas-
sages de saint Augustin, & où l'on trouve les
chapitres 31. & 32. du Livre de Gennadius des
Dogmes Ecclésiastiques; il seroit, dis-je, ridi-
cule de croire qu'il est de saint Chrysostome.
Il faudroit être encore bien peu verté dans le
stile des Auteurs, pour ne pas voir que le Com-
mentaire imparfait sur saint Matthieu est d'un
Auteur Latin, & que la plupart des Homelies
sur l'ancien & le nouveau Testament dont nous
n'avons point le Grec, & qui se trouvent dans
les éditions Latines de saint Chrysostome mê-
lées avec ses véritables ouvrages, ont été com-
posées en Latin & non pas en Grec. Ces Ho-
melies sont la 2. Homelie sur la Genèse & les
suivantes, jusqu'à la 16. depuis la page 206.
de la dernière édition de saint Chrysostome
faite à Lyon, jusqu'à la p. 222. huit Sermons
sur diverses Histoires des livres des Rois, depuis
la page 243. jusqu'à la page 250. cinq Homelies
sur Job, p. 261. & suivantes; deux autres Ho-
melies; p. 267. deux Préfaces sur les Pseaumes,
p. 269. & 270. un Discours sur l'utilité des
Pseaumes, p. 272. les Homelies sur les Pseaumes
9. 14. 22. 24. 25. 26. 29. 33. 37. 38. 39.
40. 42. 68. 71. 84. 90. 93. 95. 96. 121. 122. un
Sermon sur ces paroles du chap. 3. de la Sagesse,
*Ils paroissent morts aux yeux des fous & des insen-
sés*; quatre Homelies sur quatre passages d'I-
saïe, p. 598. 613. & 614. une Homelie sur Jere-
mie, p. 616. un Sermon des trois Enfans, p.
617. un de Susanne, *ibid.* & une Homelie sur
le 6. chap. de Zacharie, p. 619. Presque tous
ces Discours sont du stile des Prédicateurs La-
tins, ils sont pleins de sentences, d'antitheses,
de figures & de jeux de mots, qui sont fa-
miliers aux Auteurs Latins. On n'y trouve ni
l'éloquence, ni l'abondance, ni la fertilité, ni la
noblesse des expressions de saint Chrysostome;
l'ordre & la methode de ces Discours sont tout
différens de celle de saint Chrysostome. En-
fin les matieres qui y sont traitées, ne sont pas
de celles dont saint Chrysostome a coutume de
parler.

On doit porter le même jugement de la plu-
part des Homelies sur divers endroits des qua-
tre Evangiles qui ne sont point dans le Grec,
savoir de 27. Homelies sur saint Matthieu,
qui sont dans le second volume de l'édition de
Lyon, p. 465. & suivantes, jusqu'à 502. de qua-
torze Homelies sur celui de saint Marc, depuis

S. Jean la p. 503. jusqu'à la p. 519. de six Homelies sur Saint Luc, depuis la p. 519. jusqu'à la p. 529. de celle de Zachée; p. 551. & de treize Homelies sur l'Evangile de Saint Jean, depuis la p. 164. jusqu'à la p. 172. Toutes ces Homelies sont ou des Sermons d'Auteurs Latins, dont quelques-uns se trouvent parmi ceux de Saint Chrysostome, ou des extraits du Commentaire imparfait sur Saint Matthieu, ou des versions de quelques endroits de S. Chrysostome recueillis & cousus ensemble.

Les cinquante-neuf dernières Homelies sur les Statuës, qui se trouvent dans le vol. 5. de l'édition de Lyon, depuis la page 75. jusqu'à la p. 188. sont de ce dernier genre, aussi bien que plusieurs autres Homelies sur différens sujets, qui sont depuis la p. 287. jusqu'à la p. 298. & depuis la p. 312. jusqu'à la p. 335. trois Sermons de la Penitence & de la Confession, & quelques Sermons du jeûne & de l'aumône, depuis la p. 361. jusqu'à la p. 376. & enfin des Lieux communs sur la Providence, sur les richesses, sur les blasphemes, sur la débauche & les plaisirs, & sur quelques autres matières de Morale, que l'on trouve dans le même volume, depuis la p. 582. jusqu'à la p. 601.

Le Commentaire imparfait sur Saint Matthieu, divisé en cinquante-quatre Homelies, est certainement d'un Auteur Latin qui se sert de l'ancienne version vulgate, & qui cite des livres apocryphes. On y trouve plusieurs sentimens erroneux & contraires à la doctrine de Saint Chrysostome.

Le Sermon Latin que l'on suppose avoir été prêché par Saint Chrysostome après son retour d'Asie, est une pièce qui a été composée par quelqu'un pour s'exercer, aussi bien que les Discours de Saint Chrysostome & de Severien sur leur réconciliation, qui se trouvent à la fin du 7. volume de l'édition d'Angleterre, & du 2. de l'édition de Paris. Ce sont plutôt des productions d'un Rhétoricien qui a cherché ces sujets pour faire parade de son éloquence, que des pièces sérieuses.

Pour venir maintenant aux Livres que Saint Chrysostome a composés dans le cabinet, qui sont presque tous recueillis dans le 4. volume: les premiers & les plus excellens sont les six Livres du Sacerdoce, qui suivant la remarque de Suidas, surpassent tous les autres ouvrages de Saint Chrysostome, tant par l'élevation du stile & la beauté de l'élocution, que par la douceur & l'élégance des termes. Saint Isidore de Damas, remarque dans la lettre 156. du Livre premier, que tous ceux qui lisent ce Livre, en tirent un profit considérable, puis que d'une

part ce Livre représente le Sacerdoce comme une auguste dignité, dont il ne faut approcher qu'avec beaucoup de respect; & que de l'autre il enseigne les véritables moyens de le recevoir avec beaucoup de pureté & d'innocence. Ce Livre est composé avec tant de subtilité, de conduite & d'exactitude, que comme ceux qui remplissent comme ils doivent, les devoirs du Sacerdoce, y remarquent la peinture de leurs vertus, aussi ceux qui s'aquittent avec négligence des fonctions de leur sacré ministère, y découvrent l'image de leurs vices & de leurs péchez. En effet, il n'y a point de Livre dans l'antiquité qui parle plus noblement de la dignité & des fonctions du Sacerdoce. Il est composé en forme de dialogue entre son ami Basile & lui, & divisé en six livres. Le premier est comme une espèce de Préface, dans laquelle après avoir parlé de l'étroite amitié qui étoit entre Basile & lui, & du dessein qu'ils avoient eu d'embrasser la vie solitaire, il raconte que le bruit ayant couru qu'on vouloit les élire Evêques, Basile & lui, il ne découvrit point à Basile le dessein qu'il avoit de se retirer, & que s'étant caché dans le temps de l'élection, Basile fut pris & sacré Evêque. C'est à cette occasion qu'il fait parler Basile qui se plaint de sa tromperie, & l'accuse d'avoir refusé l'Episcopat par un esprit de vanité.

Saint Chrysostome se justifie de l'injure que Basile disoit avoir reçue de lui, en faisant remarquer qu'il y a des tromperies innocentes qui sont causées de grands biens. Il lui fait voir dans le second livre, que c'est pour son bien qu'il l'a trompé, en lui donnant moyen d'exercer son amour envers JESUS-CHRIST de la manière la plus excellente de toutes, en paissant ses brebis. Il parle en suite de la vertu & de la sagesse que cette Charge demande, & fait voir combien la Charge des Pasteurs est grande, par la difficulté qu'il y a de guérir les ames qui sont malades, ou par la contagion des vices, ou par les erreurs de la foi. Basile l'ayant interrompu pour lui dire qu'il avoit donc eu tort de fuir la charge des ames, puis qu'il n'y avoit rien en quoi l'on pût mieux témoigner l'amour qu'on a pour JESUS-CHRIST, il répond qu'il l'a fait, parce qu'il ne s'en jugeoit pas digne: il fait voir au contraire, que Basile en étoit très-capable. Enfin pour se justifier à l'égard de ceux qui croyoient qu'il avoit offensé par son refus les personnes qui l'avoient élu, il répond premièrement, qu'on ne doit point craindre d'offenser les hommes, lors qu'on ne peut éviter de le faire qu'en offensant Dieu; secondement il fait voir que loin de les avoir deshonorés par son refus, il prétend au contraire les avoir

S. Jean
Chryso-
stome.

S. Jean
Chryso-
stome.

fort obligez, en ne les exposant pas aux reproches qu'on leur auroit pu faire, & des faux bruits qu'on eût pu faire courir contre eux. N'est-il pas certain, dit-il, que si j'avois reçu cet Evêché, ceux qui aiment à médire, auroient pu soupçonner & dire beaucoup de choses, non seulement de moi, mais aussi des électeurs? Ils auroient dit, par exemple, qu'ils ont considéré les richesses, que l'éclat de la naissance les a éblouis, ou qu'ils ont été gagnés par mes flateries. Je ne sçai s'ils auroient osé avancer que je les aurois corrompus par argent. Mais, grâces à Dieu, je leur ai ôté tous ces sujets de médisance, ils ne peuvent non plus m'accuser de flatterie, que ces excellens hommes de corruption. Car pourquoi celui qui auroit employé de l'argent & des flatteries pour obtenir une Charge, la laisseroit-il prendre à un autre, lors qu'il pourroit la prendre lui-même? Que n'eussent point encore dit les médisans, après que je fusse entré en Charge? Eusse-je pu faire assez d'apologies pour répondre à toutes leurs accusations? Quand toutes mes actions eussent été irréprochables, n'eussent-ils point trouvé de prétexte pour me déchirer? Il ne leur en reste aucun maintenant: car j'ai délivré ceux qui m'avoient élu, de tous les reproches qu'ils auroient pu recevoir. On ne se plaindra point d'eux, & on ne dira point publiquement: Ils ont confié à de jeunes étourdis les Charges les plus grandes & les plus illustres, ils ont exposé le troupeau de Dieu à toute sorte de corruption; on se joue aujourd'hui du Christianisme, & on prend plaisir à le rendre ridicule. Il faut à présent que l'iniquité s'impose silence: car si ces médisans font cette plainte de vous, (c'est à Basile à qui il parle) vous leur montrerez bien par vos actions qu'il ne faut pas juger de la prudence d'un homme par le nombre des années, ni mesurer la vieillesse par les cheveux blancs, & que ce ne sont pas les jeunes, mais les Neophytes qui doivent être exclus des Dignitez Ecclesiastiques. Ainsi finit le second livre.

Pour se défendre dans le troisième contre ceux qui l'accusoient d'avoir refusé le Sacerdoce par orgueil, il dit qu'il n'est pas à présumer que la vanité puisse faire refuser une dignité aussi éminente que le Sacerdoce, & qu'il faut que ceux qui sont dans cette opinion, ayent du mépris pour cette haute dignité. Pour les détromper, il parle de l'éminence du Sacerdoce en ces termes: Quoique le Sacerdoce s'exerce en terre, il doit être mis au rang des biens du Ciel, puis que ce n'a point été ni un homme, ni un An-

ge, ni un Archange, ni aucune puissance créée; mais le Saint Esprit lui-même qui a établi cet Ordre sacré, & qui a fait concevoir aux hommes qu'ils exercent un ministère d'Anges dans un corps mortel. C'est pourquoi celui qui est élevé au Sacerdoce, doit être aussi pur que s'il étoit déjà dans le Ciel parmi ces Esprits bienheureux. Lors que vous voyez notre Seigneur posé & immolé sur l'Autel, le Pontife célébrant le Sacrifice, & priant pour tout le peuple teint & rougi de ce Sang si précieux, pensez-vous être encore parmi les hommes & dans la terre? Ne croyez-vous pas être ravi en un moment dans le Ciel, & rejetez-vous les pensées de la chair? Ne contemplez-vous pas les choses célestes avec un esprit tout pur & une ame toute nue? O miracle! ô bonté de Dieu! Celui qui est assis là-haut avec son pere, se laisse toucher par les mains de tous en ce moment, & se donne à tenir & à embrasser à ceux qui le veulent. Il compare en suite les divins Mystères au sacrifice d'Elie qui fit descendre le feu du Ciel pour consumer les victimes. Il dit que de même l'Evêque fait descendre sur l'Autel par ses prières, non le feu du Ciel, mais le Saint Esprit. Après avoir ainsi relevé la dignité du Sacerdoce, à cause de la puissance qu'ils ont de consacrer le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST, il parle de celle de lier & de délier les pécheurs, qui n'est pas moins honorable, ni moins utile au salut des hommes. Car, dit-il, vivans encore sur la terre, ils ont la disposition des choses du Ciel, & ils ont reçu une puissance que Dieu n'a pas voulu donner ni aux Anges ni aux Archanges; ayant dit aux hommes, & non pas à eux, Tout ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans le Ciel; & tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera délié dans le Ciel. Les Princes temporels ont bien pouvoir de lier, mais les corps seulement; au lieu que la puissance Episcopale enchaîne l'ame & s'étend jusqu'au Ciel, parce que Dieu ratifie là-haut ce que les Evêques font ici bas, & le Maître confirme la sentence des Serviteurs. Cette puissance est autant élevée par dessus la puissance temporelle, que le Ciel est plus noble que la terre, & les ames que les corps. Il faudroit être fou pour mépriser une puissance sans laquelle nous ne pouvons espérer le salut & la possession des biens que l'on nous a promis. Car si nul ne peut entrer dans le Royaume des Cieux sans être premièrement régénéré par l'eau & l'Esprit, & si celui qui ne mange point la Chair du Seigneur, & qui ne boit pas son Sang, est privé de la vie éternelle, & si

S. Jean
Chryso-
stome.

S. Jean Chrysostome. „c'est par ces mains saintes, je veux dire par les „mains des Evêques, que se font toutes ces „choses : comment pourra-t-on sans leur assistance ou éviter le feu de l'enfer, ou recevoir „les couronnes qui nous sont préparées dans le „Ciel ? Cesont eux à qui Dieu a confié ces „fantemens spirituels & la régénération qui se „fait par le Baptême ; c'est par eux que nous „nous revêtons de JESUS-CHRIST, que nous „sommes unis au Fils de Dieu, & que nous devenons membres de son Corps sacré. ... Les „Evêques ne jugent pas de la lèpre du corps „comme les Prêtres de l'ancienne Loi : ils jugent de celle de l'ame, & ils ne jugent pas seulement si les ames en sont purifiées, mais ils ont „aussi reçu la puissance de les en purifier. C'est „pourquoi ceux qui les méprisent, commettent „un crime beaucoup plus grand, & sont dignes „d'un plus sévère châtement que Dathan & ses „complices.

Après avoir relevé la dignité du Sacerdoce, il fait voir les périls qui environnent cette Charge de tous côtés : il compare un Evêque qui est chargé de la conduite d'un Diocèse, à un Pilote chargé de celle d'un grand vaisseau. „Mais un „Evêque, dit-il, est encore plus agité de soins „& d'orages, que la mer ne l'est par les vents & „par les tempêtes. Le premier écueil qu'il rencontre, est celui de la vaine gloire. ... La colère, le chagrin, l'envie, les querelles, les „calomnies, les accusations, les mensonges, les „hypocrisies, les embûches, les mouvemens de „promptitude & de violence contre les innocens, la joye de voir ceux qui servent l'Eglise, „s'acquitter mal de leur charge ; le déplaisir de „les voir s'en acquitter dignement ; l'amour des „louanges, le desir de l'honneur, qui est une „des passions les plus pernicieuses de l'ame ; „les discours où l'on recherche plus le plaisir „que le profit de ses auditeurs ; les flateries basses, les complaisances peu généreuses, le mépris des pauvres, les civilitez basses que l'on „rend aux riches sans sujet, les grâces & les „faveurs mal dispersées qui nuisent à ceux qui „les donnent, & à ceux qui les reçoivent ; la „crainte servile qui n'est que pour les derniers „des esclaves, le défaut de liberté à parler, la „fausse modestie, le silence, la lâcheté & la timidité à reprendre les Grands. ... Il n'y a „point de servitude égale à la nôtre, elle nous „porte même à faire des choses honteuses pour „plaire à des femmes. Elles ont acquis un si „grand pouvoir, qu'elles donnent & ôtent les „Evêchez à qui bon leur semble. De là vient „que tout va sans dessus dessous : ceux qui doivent obéir, prennent la conduite de ceux qui

S. Jean Chrysostome. „devroient commander. ... Au reste je ne „prétens pas accuser tous les Evêques des „crimes que j'ai marquez, y en ayant plusieurs, „je dis plusieurs, qui n'ont pas été pris dans „ces filets, & qui surpassent en nombre ceux „qui s'y sont laissez prendre malheureusement. „Je ne veux pas dire aussi que la dignité Episcopale soit cause de tous ces maux, je ne suis „pas si extravagant que d'avoir cette pensée. „L'épée n'est pas cause du meurtre, ni le vin „de l'ivrognerie, &c. Toutes les personnes sages accusent & punissent ceux qui abusent des „dons de Dieu, comme en étant les véritables „auteurs ; & tant s'en faut qu'on puisse attribuer „ces maux à la dignité Episcopale, qu'elle a „droit de se plaindre elle-même de ce qu'on ne „l'exerce pas bien. C'est à nous à qui elle les „peut reprocher, puis qu'il est vrai que nous la „deshonorons autant qu'il est en nous, lorsque „nous la mettons entre les mains des premiers „venus, qui n'ayant pas mesuré leurs forces auparavant, ni considéré la grandeur & l'importance de cette Charge, la reçoivent à bras ouverts aussi tôt qu'on la leur offre, & quand ils „sont obligés d'agir, ils se trouvent si aveuglés „par les ténèbres, qu'ils engagent leur peuple „en mille desordres. ... Car d'où pensez-vous que viennent tant de troubles dans les „Eglises ? Je n'en voi point d'autre source que „le peu de circonspection & le peu de choix „que l'on apporte dans les élections des Evêques.

Il parle en suite des qualitez nécessaires à un Evêque. Il dit que la première est de n'avoir aucun desir de cette dignité ; que l'on doit la regarder avec un sentiment de respect & de retenue qui porte à fuir une charge si difficile & si importante ; & que lors qu'on s'y trouve engagé, on ne doit point attendre le jugement des autres pour la quitter, si l'on commet quelque faute qui en rende indigne ; mais que l'on doit le prévenir, & se déposer soi-même. „On m'objectera, „peut-être, dit-il, que je combats les paroles „de Saint Paul qui dit que celui qui desir l'Episcopat, desir une bonne œuvre. Mais tant „s'en faut que je les combatte, qu'au contraire „je ne fais seulement que les suivre, puis que „c'est le desir de la puissance & de la domination, & non pas le desir de l'œuvre que je condamne. La seconde qualité que Saint Chrysostome remarque comme nécessaire à un Evêque, est d'être vigilant & clair-voyant, parce qu'il ne vit pas pour lui seul, mais pour un grand peuple. La troisième qualité est selon lui la douceur. Il remarque qu'un Evêque ne doit être ni aigre, ni violent, ni colére, & que quelque vertu qu'il ait, s'il

S. Jean Chrysostome.

s'il est sujet à ces défauts, il est indigne d'être Evêque. Il ajoute que les vices des Evêques sont plus à craindre que ceux des particuliers, parce qu'étant découverts ils produisent un scandale general, & entraînent les autres par leur exemple : outre que les moindres fautes d'un Evêque étant relevées par les envieux, leur font perdre entièrement leur reputation. Il raconte ensuite les differens & les disputes qui se rencontrent dans l'élection d'un Evêque ; & il ajoute que la cause de ce mal vient de ce qu'ils n'ont pas tous l'unique but qu'ils devroient avoir, qui est d'élire les plus sages & les plus vertueux. „Ils „prennent tous, dit-il, divers pretextes pour „élever un homme à une Charge : l'un choisit „celui-ci, parce qu'il est de grande naissance ; „l'autre en élit un autre, parce qu'il est fort riche ; „l'autre donne sa voix à son ami ou à son „parent ; ce dernier se conduit par brigue ou „par faveur ; nul ne choisit le plus digne, nul „n'a égard à la vertu ni au mérite. Enfin saint Chrysostome finit ce livre par la description des trois principaux devoirs dont un Evêque est chargé, qui sont le soin des veuves, celui des vierges consacrées à Dieu, & l'obligation de rendre la justice au peuple, & de l'assister dans ses besoins.

Après que saint Chrysostome eût achevé ce Discours, Basile lui dit, que s'il avoit brigué cette dignité, la crainte qu'il avoit, seroit raisonnable ; mais qu'ayant été choisi pour la remplir sans l'avoir recherchée, il devoit se croire en sûreté en l'acceptant. Saint Chrysostome lui répond, que non seulement ceux qui recherchent des emplois Ecclesiastiques par ambition, mais aussi ceux que l'on y élève sans qu'ils les aient recherchés, seront punis très-severement, lorsqu'ils n'auront pu s'en bien acquitter, parce qu'ils les devoient refuser, connoissant qu'ils étoient au dessus de leurs forces, & que ceux même qui par insuffisance exercent mal les Charges de l'Eglise, ne seront pas excusés sous pretexte qu'ils ont été contraints de les accepter, non plus que ceux qui élisent des personnes incapables, n'en feront pas quittes devant Dieu pour dire qu'ils ont été trompés, & qu'ils ne les connoissoient pas. Ce qui montre combien ceux qui élisent, sont obligés de penser au choix qu'ils font, & ceux qui sont élus, de s'éprouver eux-mêmes, pour voir s'ils sont capables de la dignité à laquelle on les veut élever. Il parle ensuite de la science d'un Evêque, & fait voir que l'obligation où il est d'annoncer la parole de Dieu avec force & avec science, de refuter les Païens, les Juifs & les Heretiques, & d'instruire les Fideles, demandent beaucoup

Tome III.

de science, de prudence, & d'éloquence.

S. Jean Chrysostome. Il continué dans le livre suivant à parler des conditions nécessaires pour s'acquitter dignement du ministère de la parole de Dieu. Il remarque qu'on doit d'un côté mépriser les louanges, & d'autre côté la malignité & l'envie ; mais qu'on doit soutenir sa reputation par un travail continuel : qu'un bon Evêque ne doit être ni élevé des louanges, ni affligé quand on le blâme ; que l'unique but qu'il doit avoir dans ses discours, „est de plaire à Dieu. C'est-là, dit-il, la seule „regle & le seul objet qu'il faut se proposer dans „ce ministère si excellent, & non pas les applaudissemens ni les louanges. Si les hommes le louent, qu'il ne rejette pas leurs éloges ; s'ils „ne lui en donnent point, qu'il ne les recherche „pas, & qu'il ne s'afflige point de n'en avoir pas „reçu. Ce lui est une assez grande consolation „dans ses travaux, & même la plus grande „qu'il puisse avoir, s'il reconnoît dans le fond „de sa conscience, qu'il n'a réglé ni compassé „ses discours que pour les rendre agréables à „Dieu seul. Il ajoute qu'il ne peut avoir d'envie „ni de jalousie contre ceux qui ont plus de talent „que lui.

Dans le dernier livre il montre que les Evêques ont besoin d'une vertu beaucoup plus grande que les Solitaires, parce qu'ils sont exposés à beaucoup plus de dangers, & qu'il est beaucoup plus facile de bien vivre étant Solitaire, qu'étant Evêque. Il ajoute qu'ordinairement les Solitaires, quelque vertu qu'ils aient, ne sont point propres à être Evêques, parce que les occasions auxquelles la vie d'un Evêque est exposée, réveillent aisément les vices & les défauts qui étoient couverts par la solitude. Enfin il déclare que le trouble où il s'étoit trouvé quand on avoit parlé de le faire Evêque, lui avoit fait prendre la resolution de se cacher. Il représente ce trouble dans deux images, dont la première est le trouble où seroit une Princesse incomparable en vertu & en beauté, qui étant ardemment aimée d'un Prince seroit prête d'épouser un homme abject & méprisable : & la seconde est l'étonnement d'un païsan qu'on voudroit forcer de conduire deux grandes armées de terre & de mer toutes prêtes de donner bataille contre des ennemis très-redoutables. Il conclut tout cet ouvrage en consolant Basile qui s'affligeoit de se voir engagé dans un emploi si difficile, & chargé d'un si pesant fardeau.

Quelques-uns disent qu'il a écrit ces excellens livres encore fort jeune ; ce qui n'a aucune vrai-semblance : d'autres estiment avec Socrate qu'il les a composés étant Diacre. Il est

E

plus

S. Jean Chrysostome. plus vrai-semblable qu'il les a écrits dans sa retraite avant que d'être ordonné Diacre vers l'an 376.

Les trois livres pour la défense de la vie Religieuse contre ceux qui blâmoient cet état, sont des premiers fruits de la retraite de saint Chrysostome. Il défend dans le premier la vie des Religieux, & il montre combien il est utile & nécessaire de se séparer du monde. Dans le second il répond aux plaintes que faisoient les Païens de ce que leurs enfans les quittoient pour se retirer dans le desert; & enfin il console les Chrétiens qui étoient affligés de se voir priver de leurs enfans qui embrassoient la vie solitaire, & se retiroient dans les deserts. Il soutient dans ces livres, qu'un Moine est plus glorieux, plus puissant, plus riche qu'un homme du monde: il représente la difficulté qu'il y a de se sauver dans le monde, & la peine qu'il y a d'élever ses enfans chrétiennement: il compare l'état d'un Moine à celui des Anges & des Saints.

Le petit Discours de la comparaison d'un Moine & d'un Prince est encore sur le même sujet. Il y montre que le peuple se trompe en estimant plus la condition des Rois que celle des Religieux & des Solitaires. Premièrement, parce que la grandeur des Rois finit avec eux, au lieu que les biens de la solitude demeurent après la mort. Secondement, parce que les avantages de la retraite sont beaucoup plus considérables que la fortune des Grands. Troisièmement, parce qu'il est plus noble de commander à ses passions, que de commander à des peuples entiers. Quatrièmement, parce que la guerre d'un Moine est plus glorieuse que celle d'un grand Capitaine, & la victoire plus certaine; l'un combat contre des puissances invisibles, l'autre contre des hommes mortels; l'un combat pour la défense de la piété & pour l'honneur de Dieu, l'autre combat pour son intérêt ou pour sa gloire. Cinquièmement, parce qu'un Prince est à charge aux autres & à soi-même par le grand nombre des choses dont il a besoin, au lieu qu'un Moine n'a besoin de rien, fait du bien à tout le monde, & obtient des grâces par ses prières, que les plus puissans Princes ne peuvent accorder. Sixièmement, parce que la perte de la piété peut être bien plus facilement réparée que la perte d'un Roiaume. Enfin, parce qu'après la mort un Moine va glorieux au devant de JESUS-CHRIST & entre aussitôt dans le ciel, au lieu qu'un Roi, quoi qu'il semble avoir gouverné son Roiaume avec justice & avec équité, (ce qui est néanmoins très-rare) sera moins glorieux & moins heureux, y ayant bien de la

différence pour la sainteté entre un bon Roi & un saint Moine qui a mis tout son soin à louer Dieu. Mais si ce Roi a mal vécu, qui peut exprimer la grandeur des supplices qu'il attendent? Ainsi conclut saint Chrysostome. N'admirons plus les richesses, & ne préférons pas leur bonheur à celui des pauvres Religieux. Ne disons donc point que ce riche est heureux, parce qu'il est vêtu d'habits superbes, monté dans un magnifique carrosse, suivi de plusieurs laquais, ces richesses & ces grandeurs ne durent qu'un temps, & tout le bonheur qu'elles peuvent avoir, finit avec la vie, au lieu que le bonheur des Religieux dure éternellement.

C'est encore dans sa solitude qu'il écrit les deux livres de la Composition du cœur, dont le premier est adressé à Démétrius, le second à Stelechiüs. Il traite dans ces livres de la nécessité & des conditions d'une sincère & véritable pénitence. Il y montre que les Chrétiens doivent avoir leurs pechez toujours présents à leur esprit, les détester de tout leur cœur, les pleurer, & en demander continuellement pardon à Dieu. Il veut que ce regret soit un mouvement de la charité que le Saint Esprit répand dans nos cœurs, & qu'il soit animé de ce feu de l'amour divin qui a consumé les pechez, accompagné de l'esprit de retraite & de mortification, du détachement des biens de la terre, de l'estime des biens célestes, & des autres vertus spirituelles. Il dit dans le premier livre que *ce n'est point la grace seule qui nous fait faire le bien, parce qu'il faut que nous fassions de notre côté ce qui dépend de notre volonté & de nos forces. C'est pourquoi, dit-il, la grace de Dieu est donnée à chacun de nous, mais elle ne demeure que dans les cœurs de ceux qui accomplissent les commandemens, & elle se retire du cœur de ceux qui n'y correspondent pas. Elle n'entre pas même dans l'âme de ceux qui ne commencent point à se convertir au Seigneur. Quand Dieu a converti saint Paul, il a prévu sa bonne volonté, avant que de lui donner sa grace.*

Les trois livres de la Providence furent composés par saint Chrysostome, après qu'il eut quitté la solitude, & qu'il fut de retour à Antioche. Il y console un de ses amis nommé Stagyre, qui après s'être retiré du monde, se trouva si fort tourmenté du malin esprit, qu'il étoit presque tombé dans le desespoir. Saint Chrysostome l'exhorte à considérer cette affliction plutôt comme une grace de Dieu, que comme un châtement. Il montre par les plus célèbres exemples de l'ancienne & de la nouvelle Loi, que depuis Adam jusqu'à saint Paul les peines & les afflictions ont ordinairement été le partage des justes.

S. Jean Chrysostome.

S. Jean Chrysostome.

justes & des Saints. C'est pourquoi ces livres sont intitulés *De la Providence*, parce qu'il y explique cette grande question qui a tant donné de peine aux sçavans du siècle, Pourquoi les justes sont affligés & persécutés, s'il y a une Providence qui gouverne les choses de ce monde? Il fait voir que cette question n'a plus de difficulté, quand on croit une autre vie, un enfer & un Paradis. Car, dit-il, *puisque chacun est puni ou récompensé en l'autre monde, pourquoi se tourmenter de ce qui arrive en celui-ci?* S'il n'y avoit que les méchans persécutés ici bas, on se persuaderoit facilement qu'il n'y a point d'autre punition ni d'autre récompense que celle de ce monde: mais s'il n'y avoit que les bons affligés, on s'imagineroit que la vertu est la cause de l'adversité; & que les crimes sont cause de la prospérité. Il a donc fallu qu'il y eut en ce monde des bons & des méchans, heureux & malheureux. Il ajoute que Dieu permet que les justes soient affligés, afin d'expier leurs pechez, & de les corriger de leurs défauts. Il dit encore que Dieu se sert de la crainte des justes pour faire rentrer les autres en eux-mêmes, & les faire penser à leur salut. Mais pourquoi arrive-t-il que des personnes qui vivoient bien, avant que d'être tentées par des afflictions, soient tombées dans le péché quand la tentation est venue? Saint Chrysostome répond premièrement, que souvent ceux qui paroissent justes aux yeux des hommes, étoient criminels aux yeux de Dieu qui pénètre le fond des cœurs. Secondement, il dit que Dieu permet que les plus justes tombent dans le péché pour les humilier, & pour les empêcher d'avoir de la vanité & de la complaisance dans leur mérite, & pour leur apprendre, que s'ils ont fait quelque bien, ce n'est pas par eux-mêmes, mais avec la grace de JESUS-CHRIST.

Le livre de la Virginité est écrit avec beaucoup de prudence & de sagesse. Car au lieu que la plupart des Auteurs qui ont écrit de la virginité, n'ont pu s'empêcher en louant cette vertu, de blâmer le mariage; ou du moins de dire des choses qui ne sont pas à son avantage; au contraire saint Chrysostome combat d'abord les Herétiques qui condamnoient le mariage, & fait voir que leur virginité leur fera non seulement inutile, mais même pernicieuse. Il ajoute que ceux qui blâment le mariage, déprisent la virginité; parce qu'il lui est plus avantageux d'être comme elle est, un bien, plus noble & plus excellent qu'un autre bien, que d'être simplement une vertu opposée à un vice. Je loue le mariage, dit-il, il est le port de la continence pour ceux qui veulent en bien user. Mais

il y a des personnes excellentes qui n'ont point besoin de ce secours, & qui apaisent les aiguillons de la cupidité en priant, en veillant, en couchant sur la dure. Ce sont ces personnes que j'exhorte à la virginité; mais je ne leur défends pas de se marier. Si elles ne veulent pas suivre mon conseil, je ne les accuse pas, je chasse de l'Eglise ceux qui commettent des adulteres & des fornications, mais je loue ceux qui usent saintement du mariage. Le mariage est bon, je suis de cet avis; mais la virginité est meilleure que le mariage. C'est ce que je reconnois; & si vous voulez que je dise mon sentiment, elle est autant au-dessus du mariage, que le Ciel l'est au-dessus de la terre. Elle rend les hommes semblables aux Anges, &c.

Il se fait ensuite une objection assez naturelle contre la virginité: S'il est mieux, dit-il, de vivre dans le célibat, pourquoi Dieu a-t-il institué le mariage? Pourquoi a-t-il créé les femmes? Et s'il arrivoit que tous les hommes embrassassent la virginité, comment le genre humain pourroit-il se conserver? Saint Chrysostome pour répondre à ces demandes, remonte à la création du premier homme. Il dit que tant qu'il fut dans le paradis terrestre avec Eve, il n'étoit occupé que de la conversation de Dieu, qu'il n'avoit alors ni cupidité ni desirs de la chair, mais qu'il vivoit dans une parfaite virginité; qu'alors tout le monde étoit une vaste solitude: mais que le premier homme ayant désobéi au Commandement de Dieu, & étant devenu mortel & corruptible, il perdit avec cette vie heureuse dont il jouissoit, la gloire de la virginité. Ainsi le péché qui a été la cause de la mort, a en même tems été la cause du mariage. Il est à croire que quand il n'y auroit point eu de mariage, le monde eût été peuplé, & que Dieu auroit créé de nouveaux hommes comme il avoit créé le premier. Il ajoute que ce n'est point le fréquent usage du mariage qui multiplie le genre humain, mais la bénédiction de Dieu. Il croit qu'à présent le mariage est plutôt nécessaire pour remédier à l'incontinence, que pour multiplier le genre humain. Il dit qu'il est nécessaire aux faibles; mais il fait voir que la virginité est bien plus honorable & plus avantageuse. Il prétend que tout ce que saint Paul a dit du mariage, doit porter les hommes à embrasser la virginité. Il dépeint enfin toutes les peines & les inconvénients qui se rencontrent dans le mariage, & leur oppose le repos, la liberté, la douceur, le plaisir & les autres avantages que l'on trouve dans le célibat; & il conclut par ces belles paroles: Il faut ici-bas travailler sérieusement à son salut.

S. Jean Chrysostome.

S. Jean
Chryso-
stome.

„Que celui qui a une femme, vive comme s'il n'en avoit point, & que celui qui n'en a point, tâche d'avoir avec la virginité toutes les autres vertus, de peur de pleurer inutilement en l'autre vie les déreglemens de celle-ci. Ce Traité de la Virginité est cité dans l'Homélie 19. sur la première Epître aux Corinthiens prêchée à Antioche. Il a donc été composé dans cette ville, Saint Chrysostome étant Diacre, ou nouvellement ordonné Prêtre.

Les deux Traitez contre l'habitation commune des Clercs & des femmes ont été composés, si nous en croions Pallade, à Constantinople contre l'abus des Ecclesiastiques qui logeoient avec eux des femmes devotes, ou qui habitoient dans leurs maisons.

C'est contre ces déreglemens que saint Chrysostome a écrit deux livres, dont le premier est contre les filles qui habitent avec des Ecclesiastiques, & le second contre les Ecclesiastiques qui logent des femmes avec eux. Il y montre que cette habitation commune est cause d'un grand scandale, & qu'elle n'est pas entièrement exempte de péché.

Dans l'Ecrit adressé à une jeune Veuve il console celle à qui il écrit, & l'exhorte à demeurer dans sa viduité. Il a encore fait un petit Traité exprès pour montrer qu'il ne faut point se remarier, dans lequel il fait voir que quoi que les secondes noces ne soient pas absolument défendues, il est néanmoins beaucoup mieux de demeurer en viduité.

Le petit Traité sur ce Paradoxe, Que personne n'est offensé que par soi-même, a été écrit par saint Chrysostome dans son exil. Il est sur un sujet fort consolant pour un homme persécuté: car il y prouve par plusieurs exemples tirés de l'Ecriture, que les persécutions & les vexations, loin de nuire à ceux qui sont injustement tourmentés, les rendent plus heureux & plus illustres, & qu'il n'y a que le péché qui rende véritablement malheureux.

Dans la première Exhortation à Theodore, que l'on croit être celui qui a été depuis Evêque de Mopsueste, il exhorte ce Moine qui avoit quitté la vie Religieuse pour rentrer dans le siècle, à faire pénitence de sa faute. Il lui déclare d'abord, que quelque grande qu'elle soit, il doit en espérer le pardon de la miséricorde de Dieu, parce qu'il l'accorde toujours à ceux qui font une véritable & sincère pénitence, qui ne doit pas être considérée par la longueur du tems, mais par la disposition du cœur; & qui consiste dans un changement de vie. Il représente ensuite l'enfer, le Paradis & le Jugement, dont il fait de très-belles descriptions pour le porter à faire pénitence.

Il le console enfin dans l'espérance qu'il lui donne que par sa pénitence non seulement il recouvrera son innocence passée, mais qu'il deviendra même plus saint & plus parfait.

Entre les exemples qu'il rapporte pour confirmer cette vérité, il cite l'histoire de ce fameux Voleur converti par saint Jean, qu'Eusebe a tirée de saint Clement d'Alexandrie.

Le second Discours à Theodore contient des motifs plus humains pour retirer ce Moine de la vie du monde. Il y dépeint les maux, les peines & les soins que l'on a dans le monde, pour lui en donner du dégoût. Cette dernière Exhortation devoit être la première. Ces Traitez ont été écrits à Antioche.

Les Lettres de saint Chrysostome ont été toutes écrites dans le tems qu'il étoit exilé.

La première de ces lettres est une lettre circulaire qu'il écrivit à Innocent Evêque de Rome, à Veneré Evêque de Milan, & à Chromace d'Aquilée, dans laquelle après avoir décrit d'une manière très-éloquente les attentats de Theophile, la manière injurieuse dont il avoit été traité, les injustices & les violences qu'on avoit exercées contre lui, le trouble qui étoit dans l'Eglise d'Orient à son sujet, il les conjure & les exhorte d'écrire en Orient que tout ce qui avoit été fait contre lui, ne devoit avoir aucune force, comme ayant été fait contre les loix, en son absence, par ses ennemis, & au préjudice des offres qu'il avoit faites de comparoitre devant des Juges legitimes, & qu'en conséquence ceux qui avoient agi si impertinemment, devoient être punis suivant la rigueur des loix Ecclesiastiques, déclarant qu'il étoit prêt de justifier son innocence, & de convaincre ses accusateurs d'imposture & de violence devant des Juges qui ne seroient point corrompus.

Il y a encore une autre lettre au Pape Innocent, dans laquelle il le remercie des bons offices qu'il s'étoit efforcé de lui rendre: mais elle est écrite long-tems après celle dont nous venons de parler, la troisième année de l'exil de saint Chrysostome.

La lettre adressée aux Evêques & aux Prêtres mis en prison pour avoir défendu son innocence, & n'avoir pas voulu communiquer avec Arsace, est de la première année de son exil. Il y loue la constance & la fermeté de ces genereux défenseurs de la justice, qu'il ne fait point difficulté d'appeler Martyrs.

Les dix-sept lettres suivantes sont adressées à la Veuve Olympiade qui étoit unie avec lui par les liens d'une amitié très-étroite. Il la console des persécutions qu'elle avoit souffertes, de l'affliction où elle étoit, & de

S. Jean
Chryso-
stome.S. Jean
Chryso-
stome.

de la maladie dans laquelle elle étoit tombée.

Voici les maximes dont il se sert pour la consoler & pour se consoler soi-même. „Rien n'est à craindre que le péché, tous les autres accidens de la vie ne sont qu'une fable & qu'une comédie, les afflictions, les persécutions, les maladies & la mort même ne nous doivent point toucher, il faut supporter toutes ces choses avec patience pour l'amour de Dieu: nul bien n'est comparable à celui de la patience. Il ne faut ni souhaiter la mort ni négliger la maladie: ce ne sont pas les persécuteurs que l'on doit plaindre, mais les persécutés; & ils sont d'autant plus à plaindre, qu'ils ressemblent aux phrenétiques qui ne sentent pas leur mal. La vie présente n'est qu'un passage, tous les biens de ce monde ne sont que poudre & que fumée. Ce sont ces pensées Chrétiennes dont Saint Chrysostome occupoit son esprit dans son exil, & dont il remplissoit les lettres qu'il écrivoit à ses amis. Il leur écrivoit aussi pour les remercier du soin qu'ils avoient de lui, & de la manière généreuse dont ils le défendoient, pour les encourager à continuer, pour leur faire savoir de ses nouvelles, pour leur mander ce qu'ils pouvoient faire pour lui, pour les prier de lui écrire. Ce sont là les sujets de la plus grande partie des 225. lettres écrites à ses amis. Il y en a quelques-unes pour les affaires de l'Eglise de Phenicie, sur la conversion des Gots & sur le soulagement des pauvres, qui font voir que quoi qu'il fût exilé & privé de son Evêché, il avoit néanmoins conservé l'esprit Episcopal & la vigilance pastorale.

Voici le jugement que le sçavant Photius porte sur ces lettres, au volume 86. de sa Bibliothèque. „J'ai lu, dit-il, les lettres que Saint Jean Chrysostome a écrites dans son exil à différentes personnes. Les plus utiles sont celles qu'il a écrites à Olympiade, qui sont au nombre de dix-sept, & celle qu'il a adressée à Innocent Evêque de Rome, dans lesquelles il raconte les persécutions qu'on lui a fait souffrir, autant que l'étendue d'une lettre le peut permettre. Le stile de ces lettres n'est pas beaucoup différent de celui de ses autres ouvrages: car il est clair & sublime, il est fleuri, enjoué & persuasif. Les lettres à Olympiade sont moins simples que les autres: car il n'a pas pu accommoder au stile épistolaire la matière qu'il avoit à écrire, & elle a, pour ainsi dire, fait violence aux loix de l'art d'écrire.

Cette réflexion de Photius doit être particulièrement appliquée à la lettre écrite au Pape Innocent & aux autres Evêques d'Occident, dans

laquelle il décrit d'une manière très-forte & très-éloquente les persécutions qu'on lui avoit fait souffrir.

On ne trouve point parmi ces lettres celle qui est adressée au Moine Césarius. Pierre Martyr est le premier qui l'ait citée dans les derniers tems; & comme il ne disoit point d'où il avoit pris le passage qu'il en rapportoit, qui d'ailleurs paroît contraire à la doctrine de l'Eglise, & de Saint Chrysostome sur l'Eucharistie, les Catholiques ont long-tems soupçonné Pierre Martyr d'imposture, & ont considéré le fragment de cette lettre comme une pièce de son invention. Mais depuis quelque tems M. Bigot ayant trouvé un exemplaire Manuscrit assez ancien de la version de cette lettre dans la Bibliothèque des Dominicains de Florence, on n'a plus douté que ce ne fut de là que Pierre Martyr avoit tiré le fragment qu'il en avoit rapporté. Il me semble même que l'on ne doit pas la rejeter comme une pièce indigne de Saint Chrysostome; car quoi qu'on n'ait pas l'original Grec entier, on reconnoît dans cette version quelques traits de son éloquence; & l'on trouve cette lettre citée par plusieurs Grecs, d'où l'on a tiré quelques fragmens Grecs qui sont à côté de l'ancienne version q.

Il paroît par cette lettre, que Césarius à qui elle est écrite, admiroit un livre, dans lequel on avoit avancé qu'il s'étoit fait en JESUS-CHRIST une union & un mélange si essentiel de la chair avec la divinité, qu'elles ne composèrent plus qu'une seule nature. Saint Chrysostome l'avertit que cette erreur n'étoit pas différente de celles d'Apollinaire, d'Arius, de Sabellius & de Manichée sur l'Incarnation de JESUS-CHRIST. Et afin de l'en retirer, il lui fait remarquer qu'il y a deux natures en JESUS-CHRIST, & que ces deux natures ont chacune leurs propriétés qu'elles conservent sans mélange & sans confusion, quoi qu'unies ensemble dans une même personne. Pour expliquer cette vérité il apporte l'exemple de l'Eucharistie, & il dit, que comme le Pain est appelé pain avant la saintification, mais qu'après que la grace divine l'a saintifié par le moyen du Prêtre, il ne doit plus être appelé pain, mais qu'il doit porter le nom de Corps de JESUS-CHRIST, quoi qu'il demeure dans la même nature de pain, & qu'on ne dit pas que ce soit deux corps, mais un seul corps de JESUS-CHRIST: il faut dire de même que la nature divine étant unie avec la nature humaine, ne fait qu'un Christ & qu'une personne. Et cependant il faut reconnoître que chacune de ces deux natures demeure parfaite & entière sans mélange & sans confusion. Car s'il ne restoit qu'une

S. Jean
Chryso-
stome.

S. Jean Chrysostome. nature, comment pourroit-on dire qu'il y a une union ? Ces paroles de Saint Chrysostome, bien loin de détruire la présence réelle de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, la supposent & la prouvent invinciblement. Car autrement comment pourroit-il assurer que le Corps de JESUS-CHRIST est aussi véritablement dans l'Eucharistie, comme la nature divine est en la personne de JESUS-CHRIST ? Il est vrai qu'il dit aussi que le pain y demeure dans sa nature, ce qui sembleroit être contre la Transsubstantiation : mais on peut entendre par nature, la consistance & l'apparence du pain. En un mot, ce passage n'est pas plus difficile à expliquer que ceux de Théodore & de Gelase qui se servent de la même comparaison : il l'est même beaucoup moins, d'autant plus que Saint Chrysostome s'explique très-clairement en plusieurs endroits sur le changement réel du pain & du vin au Corps & au Sang de JESUS-CHRIST.

Cette lettre finit par une exposition de sa doctrine sur le Mystère de l'Incarnation conçue en ces termes. Il faut confesser que le même JESUS-CHRIST qui est mortel, a deux natures complètes, la nature divine & la nature humaine ; néanmoins c'est un même Fils unique, qu'il ne faut point diviser en deux, qui comprend en soi les propriétés des deux natures, sans qu'elles soient changées. Ce ne sont point deux personnes, mais un même Seigneur & Sauveur, Dieu, Verbe de Dieu, qui s'est revêtu de notre chair, mais d'une chair animée, & non pas d'une chair sans ame, comme l'impie Apollinaire l'a dit. Voilà à quoi il faut nous en tenir. Fuyons ceux qui séparent les deux natures : car quoi qu'il y ait deux natures en JESUS-CHRIST, l'union en est indissoluble & inséparable. Il faut reconnoître qu'elles s'est faite dans une même personne & une même hypostase du Fils. N'écoutez point non plus ceux qui disent qu'après l'union il n'y a plus qu'une nature en JESUS-CHRIST, puis qu'ils sont obligés, en supposant ce principe, d'attribuer des souffrances à la nature divine qui est impassible. La version de cette Lettre que M. Bigot n'avoit pas pu faire imprimer à Paris pour quelques considérations particulières, a été imprimée suivant l'exemplaire Latin par M. le Moine à la fin de son premier volume du Livre intitulé, *Varia sacra*, imprimé à Amsterdam en 1685. & avec les fragmens Grecs à côté à Rotterdam chez Acherl'an 1687. Cette édition s'est débitée publiquement à Paris ; ce qui fait voir que quoi qu'on n'ait pas voulu la laisser imprimer en France jusqu'à ce qu'on l'eut examinée plus exactement, l'on n'a jamais eu dessein de la sup-

S. Jean Chrysostome. primer. Et en effet les plus habiles Critiques après l'avoir bien examinée, reconnoissent qu'elle est d'un Auteur ancien, & qu'elle n'est pas indigne de Saint Chrysostome ; & les plus sçavans Théologiens Catholiques conviennent que la doctrine qui est exposée dans cette Lettre, est conforme à celle de ce Pere, & ne trouvent pas de difficulté considérable à expliquer le passage de l'Eucharistie.

La Liturgie attribuée à Saint Chrysostome n'est pas, suivant toutes les apparences, l'ouvrage de Saint Chrysostome en l'état qu'elle est à présent. C'est une Liturgie de l'Eglise de Constantinople faite ou du moins refaite depuis Saint Chrysostome, à qui l'on a donné son nom, à cause qu'elle étoit à l'usage de l'Eglise de Constantinople. L'on n'y trouve point des prières & des cérémonies que Saint Chrysostome rapporte dans ses Homélies, comme étant en usage dans la célébration du saint Sacrifice de la Messe ; & l'on y trouve des choses qui ne s'accordent pas à l'usage de son siècle. Les Manuscrits de cet ouvrage sont fort différens ; il y en a où l'on trouvoit les noms de Saint Chrysostome, du Pape Nicolas second, & de l'Empereur Alexis Comnene, qui ont vécu long-temps après Saint Chrysostome. Il est vrai que l'on ne trouve pas ces endroits dans celle qui a été traduite par Erasme ; mais cela n'empêche pas que l'on n'y trouve encore assez de choses qui font voir qu'elle n'est pas du temps de Saint Chrysostome.

Ce Pere est un des plus éloquens Orateurs Chrétiens, & son éloquence est d'autant plus estimable, qu'elle est sans affectation & sans contrainte. Il a une fertilité & une abondance de paroles & de pensées qui lui est tout à fait naturelle : quoi qu'il ne se soit pas attaché, comme Saint Gregoire de Nazianze & Saint Basile, à une pureté Attique, il y a néanmoins beaucoup d'élevation & de grandeur dans son stile. Sa diction est pure & agréable, son discours est orné d'une variété admirable de pensées & de figures, il amplifie sa matière par un nombre infini de tours différens ; il est ingénieux à trouver des convenances, & fertile en exemples & en comparaisons ; son éloquence est populaire & très-propre à la prédication ; son stile est naturel, facile & grave ; il évite également & la négligence & la trop grande affectation ; il n'est ni trop simple ni trop fleuri ; il est poli sans être efféminé ; il emploie fort à propos toutes les figures dont les bons Orateurs ont coutume de se servir : mais il ne s'étudie point à faire de fausses pointes, ni à faire entrer dans son discours des pensées des Poètes & des Auteurs profanes, ni à divertir par des railleries. Sa composition est noble, ses expressions élé-

vées,

S. Jean Chrysostome. vées, sa méthode juste, ses pensées sublimes ; il parle en bon pere & en bon Pasteur ; il adresse souvent la parole à son peuple, & lui parle avec une bonté & une charité dignes d'un saint Evêque. Il enseigne les principales veritez du Christianisme avec une clarté admirable ; il divertit par l'artifice merveilleux & la disposition agréable de ses pensées, & il persuade par la force & par la solidité de ses raisonnemens. Ses instructions sont faciles, ses descriptions & ses narrations agréables, ses mouvemens si doux & si insinuans, que l'on prend plaisir à se laisser persuader. Ses discours, quelques longs qu'ils soient, n'ennuyent jamais, on y trouve toujours de nouveaux agrémens qui réveillent l'esprit du lecteur. Il n'a point néanmoins de faux brillant, ni de figures inutiles ; son unique but est de convertir les auditeurs, ou de les instruire des veritez qui leur sont nécessaires. Il néglige toutes les réflexions qui ont plus de subtilité que d'utilité ; il ne s'engage point à résoudre des questions difficiles, ni à donner des sens mystiques pour faire montre de son esprit & de son éloquence ; il n'approfondit point les mystères, & ne s'efforce point de les pénétrer ; il se contente de proposer d'une manière aisée des veritez palpables & sensibles, qu'on ne peut ignorer sans courir risque de son salut. Il s'attache particulièrement aux points de Morale ; il est rare qu'il s'arrête à considérer des veritez spéculatives ; il n'affecte point de paroître sçavant, il ne fait point valoir son érudition : & cependant de quelque chose qu'il parle, il en parle en des termes si forts, si propres & si choisis, qu'il est aisé de voir qu'il a une érudition consommée dans toutes sortes de matières, mais principalement dans la véritable Théologie.

In lib. Quod Christus sit Deus. In orat. de S. Baby-la, contra Gent. In expos. in Ps. 44. In Hom. contra Judaeos. Hom. 4. in illud. Vid. Domini num. Lib. Quod unus Christus sit Deus.

Il prouve la vérité de la Religion de JESUS-CHRIST contre les Payens & les Juifs par les raisons les plus fortes, les plus plausibles & les plus touchantes. Il emploie les miracles, les propheties & les autres preuves de la vérité de la Religion : mais il s'appuie principalement sur l'établissement merveilleux de l'Eglise. C'est sur cette raison qu'il triomphe. Il fait voir l'impossibilité qu'il y avoit que la doctrine de JESUS-CHRIST fut crüe & reçue par toute la terre malgré les oppositions des puissances du siècle, les contradictions des sages du monde, & les efforts des Démon, si elle n'eût été soutenue par la puissance de Dieu même. Car il faut, dit-il, être plus qu'homme pour faire en si peu de temps de si grands effets dans toute l'étendue de la terre & de la mer, & pour engager à de si grandes actions des hommes préve-

S. Jean Chrysostome. nus d'opinions si extravagantes, & posséder d'une malignité si prodigieuse. Cependant JESUS-CHRIST a délivré de ces maux tous les hommes de la terre, & non seulement les Romains, mais aussi les Perses mêmes, & toutes les autres nations barbares : & pour opérer ces merveilles, il ne s'est point servi d'armes, il n'a point fait de dépense, il n'a point levé d'armées, il n'a point livré de combats ; mais par le moyen d'once hommes, qui d'abord étoient inconnus, méprisables, ignorans, idiots, pauvres, nus, déarmés, il a persuadé tant de nations différentes, & les a portées à une Philosophie sublime, non seulement pour ce qui concerne la conduite de cette vie présente, mais même pour ce qui regarde les choses à venir & l'éternité. Il a eu assez de pouvoir sur ces peuples pour leur faire abolir les loix de leurs peres, pour les faire renoncer à leurs anciennes coutumes, & pour leur en faire suivre de nouvelles. Il les a dépouillés de l'amour qu'ils avoient pour les choses auxquelles ils étoient le plus attachés, & il leur en a fait aimer qui sont tout à fait pénibles & difficiles. Mais ce n'est pas seulement la promulgation de l'Evangile & l'établissement de l'Eglise, qui prouve la vérité de notre Religion ; la stabilité & la perpétuité de l'Eglise en est encore selon S. Chrysostome, une preuve invincible. Ce n'est pas seulement, dit-il, une chose merveilleuse que JESUS-CHRIST ait planté son Eglise dans toute la terre, mais encore qu'il l'ait rendue invincible contre un si grand nombre d'ennemis dont elle a été attaquée de toutes parts. Les portes de l'enfer qui n'ont pas la force de la vaincre, sont les périls qui paroissent la conduire jusqu'aux portes de l'enfer. Ne voyez-vous pas la vérité de cette prédiction de JESUS-CHRIST ? ... Encore que les Tyrans eussent pris les armes contre elle, que les soldats conspirassent pour l'exterminer, que les peuples eussent plus de fureur contre elle que s'ils eussent été tous de flammes, que la coutume contraire s'y opposât fortement, que les Orateurs, les Philosophes, les riches & les Magistrats se soulevassent pour la détruire ; cette divine parole se levant avec plus de véhémence que le feu, a brûlé toutes les épines, nettoyé tous les champs, & répandu par tout la parole de la prédication comme une semence toute céleste. Et quoi que ceux qui croyoient les veritez de l'Evangile, fussent ou renfermez dans les prisons, ou envoyez en exil, ou dépouillés de leurs biens, ou jetez dans le feu, ou précipitez dans la mer & exposez à toutes sortes de

In Ps. 44.

tout-

S. Jean Chrysostome. „tourmens, d'infamies & de persécutions, & „qu'on les traitât par tout comme des ennemis „publics; néanmoins ils ne laissoient pas de se „multiplier tous les jours: la persécution qu'on „leur faisoit, les rendoit beaucoup plus ardens.... „Ces torrens de sang qu'ils voyoient couler „devant leurs yeux par le massacre des Fi- „dèles, augmentoient leur zèle; & les maux „qu'on leur faisoit souffrir, excitoient leur „ferveur.

Orat. con- tra Genti- les de S. Babyl. Le même Saint remarque en un autre endroit, que les Chrétiens ne sont jamais plus déréglés ni moins fervens que quand celui qui est sur le Trône, est de leur Religion. „Ce qui fait voir, dit- il, que ce n'est point par le moyen des Puissances du monde que cette Religion s'est établie, „& que ce ne sont point elles qui la soutiennent „& qui la conservent.

Orat. 1. de incor- preh. Ho- mil. 24. in Joannem.

Ibid. Orat. 1.

La manière dont Saint Chrysostome agit contre les Hérétiques, n'est pas moins raisonnable que celle dont il se sert contre les Payens & les Juifs. Il expose les mystères avec simplicité, & les prouve par les témoignages de l'Ecriture Sainte, & par l'autorité de l'Eglise, sans s'arrêter à vouloir les pénétrer, les expliquer ou en rendre raison, & répondre aux difficultez qui ne sont fondées que sur des raisonnemens humains. Il avoue qu'il ne sçait pas la raison des choses qu'il croit. „Je sçai, dit-il, que Dieu „est par tout, & tout entier en chaque partie du „monde, mais je ne sçai pas comment cela „se peut faire: je n'ignore pas que Dieu est „sans commencement, mais je ne puis pas „concevoir comment cela est. Car la raison „humaine ne peut pas comprendre un être qui „n'a point de commencement. Je sçai que le „Fils est engendré de Dieu le Pere, mais je „ne sçai pas comment cela s'est fait. Il croit que la nature de Dieu est si haute & si im- pénétrable, qu'il n'est pas possible de la com- prendre; & il pousse ce raisonnement si avant, qu'il ne fait point de difficulté de dire que les Seraphins & les Anges ne voyent pas la substance même de Dieu, mais seulement un écoule- ment de sa divine lumière. Ce passage a don- né occasion à quelques nouveaux Grecs de sup- poser que les Saints ne voyent pas la substance de Dieu, mais seulement une lumière corpo- relle qu'ils disent être celle qui parût sur le Tha- bor. Il a encore bien exercé la subtilité de nos Théologiens, qui font consister la béatitude dans la vision de la substance de Dieu. Cepen- dant Saint Chrysostome ne pense en cet endroit là ni à cette lumière des nouveaux Grecs, ni à la question des Scholastiques; & il n'a point d'autre dessein que de montrer contre Aëtius

que l'on ne peut pas comprendre la nature di- vine, ni rendre des raisons évidentes des my- stères.

Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur les senti- mens de Saint Chrysostome touchant le mystère de la Trinité: il est très-constant qu'il a soutenu la foi du Concile de Nicée, & qu'il a prouvé la divinité du Fils & du Saint Esprit: il est bon néanmoins de remarquer qu'il a été dans le senti- ment de Melece touchant la signification du ter- me d'hypostase, & qu'il a reconnu trois hypostases & une nature en Dieu.

A l'égard du mystère de l'Incarnation, quoi qu'il ait été également éloigné de l'erreur de ceux qui ont séparé JESUS-CHRIST en deux person- nes, & de celle de ceux qui ont confondu les deux natures ou leurs propriétés, il s'est néan- moins plus déclaré contre cette dernière opi- nion, qu'il a réfutée en plusieurs endroits de ses Ecrits d'une manière très-forte.

Quand il fait le Panégyrique des Saints, il ne manque point de les combler de toute sorte de bonheur, de les placer dans le Ciel & de les mettre au rang des Anges, des Archange, des Prophetes & des Martyrs. Et néanmoins en d'au- tres endroits il semble assurer que la béatitude est différée jusqu'au jour du Jugement: ce qui se peut concilier, en disant qu'il a parlé dans ces derniers endroits d'une béatitude parfaite & consommée.

Les Anges, si nous en croyons Saint Chrysostome, sont ainsi appelez, parce qu'ils annon- cent les volontez de Dieu aux hommes, & c'est pour cette raison que l'Ecriture les représente avec des ailes. Ils ont soin des hommes, ils assi- stent aux divins Mystères, & chaque Fidèle à son Ange Gardien.

Le Diable n'est point méchant par sa nature, il l'est devenu par son péché. Dieu permet qu'il tente les hommes pour leur bien; c'est une sim- plicité de croire que ce sont des Anges qui sont appelez enfans de Dieu dans la Genèse & dont il est dit qu'ils eurent commerce avec les filles des hommes, puis qu'ils sont d'une nature spirituelle & incorporelle.

Il reconnoît en plusieurs endroits, que la chute du premier homme a nui à tout le genre humain, qui depuis ce temps est devenu sujet aux peines, aux maladies & à la mort dont il étoit exempt avant son péché. Il avoue même que la pente au mal & la concupiscence sont une suite de ce péché du premier homme: mais il ne semble pas avoir reconnu le péché origi- nel de la même manière que Saint Augustin; au moins ne peut-on pas dissimuler qu'il a don- né un autre sens aux passages de Saint Paul qui pa-

S. Jean Chrysostome.

Ep. ad Cæs. Ho- mil. de consub. In lib. Quod Christus sit Deus. V. Theo- dor. in Dialog.

Homil. de B. Philog. Homil. de SS. Homil. 39. in Ep. 1. ad Cor. & Hom. 28. in Ep. ad Hebr. Hom. 29. in Matth.

Homil. 3. de incom- preh. Homil. 3. in Ep. ad Coss. Hom. 14. in Ep. ad Heb. Ho- mil. de Diabolo tentatore. Homil. 22. in Genes.

S. Jean Chrysostome.

De verbis Jer. Hom. 1. Hom. 2. in 1. ad Cor. Hom. 41. in Gen. Homil. de Pueris. Hom. 12. in Ep. ad Heb. & 8. in Ep. ad Philip. & 19. ibid.

Hom. 17. in Joannem. Hom. 18. in Epist. ad Rom. & 12. in Epist. 1. ad Cor. In Matth. Hom. 83. Hom. 45. in Joannem. In Orat. de S. Pelagia, Serm. de Zachaeo.

Tome III

paroissent les plus formels pour le prouver: par exemple, expliquant ce passage celebre du ch. 5. de l'Epître aux Romains v. 12. Le péché est entré dans le monde par un seul homme, &c. il entend de la mort, ce que dit saint Paul du péché, parce qu'elle est la peine du péché. Et sur ces autres paroles du même chapitre, Com- me la desobéissance d'un seul a fait plusieurs pe- chés, &c. Cette sentence, dit-il, semble a- voir beaucoup de difficulté: car comment se peut- il faire qu'un seul homme aiant péché, plusieurs soient devenus pecheurs à cause de son péché? L'on conçoit assez facilement que ce premier homme étant devenu mortel, il a été nécessaire que ses dé- cendans fussent aussi mortels: mais quelle appa- rence, quelle raison y a-t-il qu'un homme soit pecheur à cause de la desobéissance d'un au- tre? Que signifie donc en cet en- droit le terme de pecheur? Il me semble qu'il ne veut dire autre chose qu'un homme condamné au supplice, serf de la peine & sujet à la mort. Voilà certes une manière de parler qui ne s'ac- corde pas fort avec celle de Saint Augustin. Il est aisé néanmoins de défendre là-dessus Saint Chrysostome, en disant que quoi qu'il ait parlé ainsi, il a néanmoins admis tout ce que les Theo- logiens reconnoissent pour péché originel. Car selon eux qu'est-ce que le péché originel? C'est ou la privation de la justice originelle, ou la concupiscence avec la coulpe du péché, ou la peine & la coulpe. Or saint Chrysostome a admis toutes ces choses: car premierement il reconnoît que par le péché du premier hom- me tous les hommes ont été privez & dé- pouillez de l'état d'innocence, qu'ils sont de- venus non seulement mortels & sujets aux peines & aux douleurs, mais encore enclins au mal. Ainsi selon lui, la concupiscence est un effet du péché du premier homme, & cette concupiscence qui se trouve dans les hommes, les rend indignes de la gloire éternelle, si la gra- ce de JESUS-CHRIST ne les sauve par le Bap- tême.

Il donne beaucoup aux forces du libre arbitre, il parle toujours comme un homme persuadé qu'il dépend de nous de faire le bien & le mal. Il assure que Dieu donne toujours sa grace à ceux qui font de leur côté tout ce qu'ils peu- vent; que c'est à nous à commencer, & que Dieu achève ensuite en nous, qu'il suit & qu'il perfectionne les mouvemens de notre volonté. Il reconnoît néanmoins la nécessité de la gra- ce pour faire le bien, mais il la soumet tou-

jours à notre liberté; de sorte que selon lui, *S. Jean Chrysostome.* „c'est à nous à vouloir & à choisir le bien, & Dieu nous donne la grace qui nous est nécessaire pour l'accomplir. Il ne prévient pas nos volontez de peur de faire tort à notre liberté; il fait le bien en nous, mais c'est quand nous le voulons, & après que nous l'avons voulu; il attire à lui, mais c'est ceux qui font tous leurs efforts pour en approcher. Ces principes sur la prescience & sur la predestination s'accordent parfaitement avec ces conclusions: Dieu n'a prédestiné les hommes qu'en vue de leurs merites. La prescience n'est point la cause de l'évenement des choses, mais Dieu les prévoit, parce qu'elles doivent ar- river. Il a appelé tous les hommes, JESUS-CHRIST est mort pour tous les hommes, il leur a préparé des grâces à tous, il a prédestiné ceux qu'il a prévus qui useroient bien de ses grâces. Il avoue que personne n'est exempt de péché en cette vie, & il n'en excepte pas même la sainte Vierge.

Saint Chrysostome donne beaucoup d'effica- ce & de vertu aux Sacremens: mais il deman- de des dispositions bien saintes, afin qu'ils soient de quelque utilité. „Il dit que ni la „Circconcision ni les autres Sacremens des „Juifs n'effaçoient point les crimes, qu'ils pu- „rifoient seulement des souillures corporelles, „que notre Baptême a bien une autre vertu, „qu'il nettoie l'ame, & la délivre de ses pe- „chez, qu'il la remplit de la grace du Saint „Esprit; que le Baptême de Saint Jean étoit, „la vérité, plus excellent que celui des Juifs, „mais qu'il étoit beaucoup au dessous du nôtre, „parce qu'il ne conféroit ni le Saint Esprit, ni „la remission des pechez, & qu'il exhortoit „seulement à la pénitence. Le Baptême de „JESUS-CHRIST ne purifie pas seulement „l'ame de ses pechez, il la sanctifie; & c'est „à cause de cela qu'il est appelé le lavoir de „regeneration, parce qu'il renouvelle l'ame „par la grace. Il ne croit pas néanmoins que le Baptême produise ces effets dans les adultes, s'ils ne sont bien disposez pour le „recevoir. Il veut que ceux qui approchent de „ce Sacrement, soient vigilans pour les choses „de leur salut, qu'ils se débarrassent des soins du „monde, qu'ils renoncent aux déreglemens, „qu'ils aient du zèle & de la devotion, qu'ils „bannissent de leur cœur les pensées qui n'ont „point de rapport à une si sainte action, & qu'ils „préparent leur ame à l'avènement de ce grand „Roi.

Et parce que les Cliniques, c'est-à-dire, ceux qui reçoivent le Baptême dans leur lit à l'arti- cle de la mort, n'ont pas le temps d'apporter

Hom. 34. in Matth. Hom. 80. in Ep. ad Rom. Hom. 16. & 18. ad Rom. & Hom. de obscur. prophet. Serm. 5. de Lazaro. Hom. 45. in Matth. Hom. de Bapt. Christi.

In Serm. ad Illumi- nandos.

Ibid.

S. Jean
Chryso-
stome.

42 toutes ces préparations, il doute de leur salut, & parle de leur état en ces termes, qui dépeignent admirablement l'état d'un mourant qui a attendu à l'heure de la mort à faire pénitence de ses pechez, & qui a pour lors recours aux Sacremens. Quoi-que le Sacrement, dit-il, renferme les mêmes graces, les préparations étant différentes, il est bien à craindre qu'on ne les reçoive pas. Ceux-là reçoivent le Baptême couchés dans leurs lits, vous le recevrez dans le sein de l'Eglise qui est la mere de tous les Fideles: ils le reçoivent en pleurant, vous le recevrez avec joie: ils le reçoivent au milieu des gémissemens, vous le recevrez au milieu des actions de graces: ils le reçoivent dans l'ardeur de la fièvre, vous le recevrez avec les ressentimens d'une douceur celeste. Tout se rapporte ici à la grace que l'on reçoit, & là tout a disproportion avec elle. Là sont les pleurs & les larmes que l'on verse pendant que l'on administre le Sacrement, les enfans jettent des cris, la femme se déchire, les amis sont dans l'abattement, les valets pleurent, toute la maison est dans la tristesse; & si vous confiderez l'esprit du malade, vous le trouverez infiniment plus triste que celui des assistans. Car comme une mer agitée de tempêtes se fend en plusieurs endroits, de même l'esprit d'un malade est agité d'une infinité d'inquietudes & déchiré de mille soins. Dans ce trouble un Prêtre entre, dont la présence est plus terrible aux assistans & au malade, que la maladie même. Sa visite jette ordinairement plus de desespoir que les paroles d'un Medecin, qui declare qu'il n'y a plus d'esperance de guerison. On s' imagine que les Sacremens qui sont la cause de la vie spirituelle, sont une marque infailible de la mort du corps. Mais ce n'est pas encore ici la fin des malheurs, nile comble de la misere: quelque fois pendant qu'on prepare les choses nécessaires pour administrer les Sacremens, l'ame se separe du corps, & souvent étant dans le corps, elle ne reçoit pas l'effet du Sacrement. Car quand le malade ne connoît pas les assistans, quand il n'entend point les prieres, quand il ne peut pas prononcer les paroles par lesquelles les on s'engage avec Dieu, quand il est comme mort, de quelle utilité peut-être ce Sacrement?

Hom. 51. &
83. in Matt.
Hom. 45. in
Joannem.
Serm. de
Prodit. Judæ.

Il n'y a point de mystere dont saint Chrysostome parle plus souvent ni en des termes plus magnifiques, que de celui de l'Eucharistie. Il dit en plusieurs endroits, que le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST sont sur les Autels; que JESUS-CHRIST nous a laissé son Corps & son

Sang; que le pain & le vin deviennent le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST, qu'il n'en faut point douter, puisque JESUS-CHRIST nous en assure; que ce miracle est surprenant & comparable aux plus grandes merveilles, qu'il se fait par la vertu des paroles de JESUS-CHRIST; que quand on celebre ce mystere, JESUS-CHRIST est offert en sacrifice; que c'est JESUS-CHRIST même qui s'offre à Dieu son Pere; que ce Sacrifice s'accomplit sans aucune effusion de sang; que les Anges & les Archanges y assistent; que le feu du Ciel consume les choses offertes, & les change au Corps & au Sang de JESUS-CHRIST; qu'il ne faut s'approcher de cette sainte Table qu'avec respect & tremblement; qu'il faut être saint pour recevoir les choses saintes; que les penitens n'en doivent point approcher; que l'on cache ces mysteres aux Catechumenes; qu'il faut non seulement être exempt de peché, mais encore être dégagé des affections terrestres, & penetré de l'amour divin, emporté d'un saint zele, & possédé d'une ardente charité. On recitoit trois prieres dans le saint Sacrifice de la Messe; la premiere pour les posseder, la seconde pour les penitens, la troisieme pour les Fideles. On y faisoit memoire des morts, on y invoquoit les Saints, on y recitoit le *Sanctus*. On en chassoit les Catechumenes & les Penitens. On faisoit entrer les Energumenes dans le temps de la consecration, & on faisoit des prieres sur eux.

S. Chrysostome eût souhaité que tous ceux qui y assistoient, eussent communiqué; & il ne seint point de dire que ceux qui ne sont pas dignes de communier, ne sont pas dignes d'être participants des prieres: & que comme celui qui ne se sent coupable d'aucun peché, doit communier tous les jours, celui au contraire qui en a commis, & n'en a point fait pénitence, ne le doit pas faire même les jours de Fêtes.

On donnoit la communion aux mourans, on la reservoit dans un tabernacle.

Enfin il n'y a que les Prêtres seuls qui aient le pouvoir d'offrir le Sacrifice de la Messe; & c'est ce qui releve leur dignité.

Mais ils ont encore une autre puissance qui n'est pas moins excellente; c'est celle de lier & de délier, de retenir & de remettre les pechez. Il seroit à souhaiter que les hommes n'eussent point besoin de pénitence, & qu'ils conservassent sans tache la pureté du Baptême. Mais comme il n'est pas possible de ne point pecher, Dieu nous a préparé le remede de la pénitence. Ceux qui ont commis de grands crimes, comme l'homicide, l'adultere, la fornication, &c. sont chassés de l'Eglise, & mis en pénitence publique: mais s'ils veulent se corriger de leur faute, ils peuvent ren-

S. Jean
Chryso-
stome.

Hom. 45. &
46. in Joan.
Lib. 3. de
Sacerdot. c. 4.
Hom. 24. in
Ep. ad Cor.
Homil. 3. in
Ep. ad Eph.
Hom. 51. in
Matt.
Hom. 52. de
S. Eult.
Hom. 14. &
17. in Ep.
ad Heb.
Lib. 6. de
Sacerd. c. 1.
Hom. 51. in
Matt.
Hom. 15. in
Ep. ad Cor.
Serm. de
Prodit. Judæ.
Hom. 10. S.
Eustath.
Hom. 33. in
N. D. in
Serm. de
Prodit. Judæ.
Hom. 53. in
Matt.
Hom. 21.
ad Pop.
Hom. 22.
ad Pop.
Ant. Lib. 6.
de Sacerd. c. 4.
Hom. in
Christi Na-
talem.
Hom. 71. in
Matt.
Hom. 41. in
1. ad Cor.
Hom. de
Seraphim.
Hom. 15. in
Ep. ad Cor.
Hom. 3. in
Ep. ad Eph.
Hom. 17. in
Ep. ad Heb.
Hom. 29. ad
Pop. Ant.
Hom. 17. &
83. in Matt.
Hom. 24. in
Ep. ad Cor.
Hom. 31. de
B. Philog.
Hom. 24. in
Ep. ad Cor.

S. Jean
Chryso-
stome.

Hom. 33. in
Matt.
Lib. 3. de
Sacerdot.
Ibid.
Hom. ad Il-
lumin.
Hom. de Da-
vide & Saule.
Homil. de
Diab. tenta-
tore.
Homil. de
B. Philog.
Hom. 10.
de Joi.
Hom. 9.
de Penit.

In Hom. de
Penit.

Hom. 21.
ad Pop.
Ant.
Hom. 5. de
incompreh.
Dei natura.
Hom. 8. de
Penitentia.
Hom. 9. de
Penit.

trer quand ils se sont purifiés par la pénitence. Ceux qui sont coupables de crimes, & qui ne laissent pas d'entrer dans l'Eglise malgré les avertissemens des Ministres de JESUS-CHRIST, rendent leur crime plus grand. Quelque grand pecheur que l'on soit, on doit esperer le pardon de ses pechez; mais il ne faut pas avoir trop de confiance: peu de jours suffisent pour obtenir la remission de ses pechez. * Dieu, dit-il, dans l'Homelie 9. de la Pénitence, ne considere pas la longueur, mais la ferveur de la pénitence. Si vous avez peché plusieurs fois, faites pénitence, entrez dans l'Eglise, & effacez votre peché. Comme vous vous relevez autant de fois que vous tombez, de même toutes les fois que vous aurez peché, repentez-vous de votre peché, ne vous desesperez jamais. Si vous pechez une seconde fois, faites pénitence une seconde fois, ne tombez pas dans une conternation qui vous pourroit faire déchoir de l'esperance des biens futurs. Quand vous pechiez au dernier jour de votre vie, entrez dans l'Eglise, faites pénitence; ce temps-ci est un temps de medecine, & non pas de jugement. Dieu n'exige pas les peines du peché, mais il en accorde la remission. Il ajoute sagement dans l'Homelie suivante, qu'il ne faut pas se desespérer, mais qu'il ne faut pas non plus être paresseux; que ces deux extrêmes sont également dangereuses, parce que le desespoir nous empêche de nous relever, & que la paresse fait tomber ceux qui sont debout; que la negligence nous fait perdre le Ciel, & que le desespoir nous jette dans un abyme de malice.

Ainsi saint Chrysostome a gardé un juste milieu entre la rigueur excessive de quelques personnes qui jettent les pecheurs dans le desespoir, & la molle complaisance des autres qui font esperer le pardon à tout le monde sans faire une veritable & sincere pénitence. Il faut pour l'obtenir, que celui qui a commis le peché, le reconnoisse & l'avoue devant Dieu; qu'il ait un ferme regret & une douleur effective de l'avoir commis; qu'il se convertisse veritablement au Seigneur, qu'il deteste son peché, qu'il quitte ses vicieuses habitudes, qu'il change de vie, qu'il retourne à Dieu, qu'il l'aime de tout son cœur & par dessus toutes choses, qu'il fasse tout pour lui, &c.

La seule chose qui puisse faire de la peine dans ce que dit saint Chrysostome touchant la Pénitence, est ce qu'il avance de la confession des pechez. Car il semble marquer en plusieurs endroits qu'il n'est pas nécessaire de confesser ses pechez aux hommes, & qu'il suffit de les confesser à Dieu seul qui connoît les secrets des cœurs. Ces passages sont celebres; & ont été souvent alleguez par

les ennemis de la Confession. Quelques Catholiques ont répondu que saint Chrysostome avoit dit ces choses par opposition à la confession publique qu'ils supposent avoir été abolie par Nestaire: mais ces personnes ne prennent pas garde que la plupart de ces passages, & même les plus formels, sont tirez des Homelies prêchées par saint Chrysostome à Antioche. La meilleure réponse & la plus naturelle est de dire, que saint Chrysostome ne parle point en ces endroits des pechez énormes soumis à la pénitence canonique; mais en general des pechez les plus legers que les Chrétiens commettent tous les jours, & pour la remission desquels ils n'ont besoin ni de confession, ni d'absolution, mais seulement des mouvemens de la pénitence interieure. C'est encore de ces sortes de pechez dont il parle, quand il dit qu'ils sont remis par les larmes, par les aumônes, par l'humilité, par la priere & par d'autres remedes de cette nature. Au reste, saint Chrysostome étoit tres-severe dans la punition des pecheurs: non seulement il vouloit que l'on mit en pénitence & que l'on separât de l'Eglise les grands pecheurs, comme les adultes & les blasphemateurs; il menace même de refuser la communion à ceux qui s'approchent des saints Mysteres avec negligence, à ceux qui ont des inimitiez & des querelles, à ceux qui assistent aux spectacles, à ceux qui ont de l'envie contre leurs freres, aux superbes, &c. & il ne veut pas même que l'on épargne les grands Seigneurs. * Car, dit-il, quand il s'agit de la correction Ecclesiastique, les Princes sont au même rang que les autres Fideles, il ne doit point y avoir de distinction. Il ajoute que les Ministres de JESUS-CHRIST sont obligés de faire leur devoir, quoi-qu'il n'y ait aucune esperance que leur correction soit utile. * Il ne veut pas néanmoins qu'on emploie legerement le glaive de l'Eglise, & qu'on lance temerairement les foudres de l'anathême. C'est le sujet du Discours de l'Anathême, dans lequel il se propose de refuter ceux qui sans l'autorité requise se mêloient de condamner hardiment leurs freres, & de prononcer des anathêmes sur des matieres qu'ils igno- roient. Et il remarque en même temps que l'on doit être extrêmement réservé à prononcer anathême contre quelqu'un, & que quand on est obligé de le faire, il faut le faire dans le dessein de guerir ceux que l'on frappe de cette peine, & non pas dans le dessein de les perdre. * Il dit encore dans un autre endroit que le zele doit être temperé de misericorde, parce qu'autrement c'est plutôt une fureur qu'un zele, & qu'il ne faut point juger des fautes des autres avec dureté.

S. Jean
Chryso-
stome.

Hom. 29. in
Genesim.
Hom. in Pl.
co.
Hom. 11. in
Lazarum.
In Hom. de
non evul-
gandis fra-
trum peccatis.
Serm. de
penit. &
mactitia Re-
gis Achab.

Homil. de
Bapt. Christi.

Hom. 22.
ad Pop. Ant.
De Davide
& Saule.
Hom. 3.
Hom. 17. in
Matt.
Hom. 4. in
Ep. ad Hebr.
In lib. contra
Gen. de S.
Babyl.
Hom. de
Anathe-
mare.

Hom. 9.
in Genesim.

S. Jean Chrysostome.
In Hom. de SS.
In Orat. de S. Babyla.
Hom. de B. Philog.
Hom. 20. ad Pap.
Hom. 1. in Ep. ad Theff.
Hom. 1. in illud, Modico vino utere.
Hom. 21. in Acta.
Hom. 41. 42. in 1. ad Cor.
Hom. de Bapt. Christi.

L'on honoroit du temps de saint Chrysostome les Martyrs, on faisoit memoire d'eux dans le Sacrifice de la Messe, on celebrait leurs Fêtes, on honoroit leurs reliques, non que l'on crût qu'il y avoit quelque vertu dans ces ossemens, mais parce que la vûe de leur sepulcre, de leur urne & de leurs os, frappe l'esprit, le réveille, & fait le même effet comme si le mort étoit présent & prioit avec nous, parce que la vûe de leurs precieuses reliques fait impression sur l'esprit. On alloit visiter les saints lieux par devotion; mais Saint Chrysostome remarque que la principale intention que l'on doit avoir en faisant ces pelerinages, est d'assister les pauvres. On prioit pour les morts: S. Chrysostome exhorte leurs parens de faire des aumônes pour eux.

On celebrait les Dimanches & les grandes Fêtes avec beaucoup de solemnité. S. Chrysostome exhorte les Fideles à passer ce jour dans des exercices de devotion. Il reprend avec beaucoup de zele ceux qui passent ce jour dans des affaires ou dans des divertissemens; il dit que la malediction de Dieu tombera sur leurs travaux, & qu'il dissipera les biens qu'ils amassent en negligant son service. Il exhorte en une infinité d'endroits les Fideles à assister à l'Office divin & aux prieres publiques de l'Eglise; il fait voir qu'elles sont beaucoup plus puissantes & plus efficaces que celles qu'on fait en particulier; il reprend ceux qui étoient assidus aux predications, & qui sortoient aussi-tôt après le Sermon. Lors-que je prêche, dit-il dans le 3. Discours de la Nature incomprehensible de Dieu, moi qui suis serviteur de Dieu comme vous, vous venez en foule m'écouter, vous vous appliquez à mes discours, vous vous exhorte les uns les autres, & vous m'écoutez avec patience jusqu'à la fin. Et dans le tems que JESUS-CHRIST notre Maître va paroître dans les mysteres, l'Eglise se trouve vuide & deserte; vous sortez aussi-tôt après que vous avez entendu le Sermon, c'est une marque que vous n'en avez point fait de profit: car si les veritez que l'on vous a annoncées, avoient fait impression sur votre esprit, vous demeureriez dans l'Eglise, & vous assisteriez à ces mysteres terribles avec plus de respect & de devotion. Mais hélas! vous sortez aussi-tôt après que le Sermon est dit, comme si vous étiez venus entendre un concert de musique. Quelques-uns pour se défendre se servent de cette foible raison. Nous pouvons prier Dieu chez nous, mais nous ne pouvons entendre le Sermon qu'à l'Eglise. Vous vous trompez vous-mêmes: car quoi-que vous puissiez prier dans votre maison,

„votre priere ne peut pas être aussi efficace que „celle que vous feriez dans l'Eglise, où il y a „tant de Prêtres qui prient avec vous, où l'on „crie au Ciel d'une voix commune pour im- „plorer la misericorde de Dieu. . . La prie- „re commune est un concert merveilleux qui „vient de l'accord de la charité; joignez à cela „les prieres des Prêtres qui president aux As- „semblées, afin que les prieres du peuple qui „d'elles-mêmes sont plus foibles, reçoivent plus „de force étant jointes à celles des Ministres de „Dieu.

On pratiquoit exactement le jeûne du Carême, il étoit joint à l'abstinence des viandes; on pouvoit en être dispensé par quelque infirmité corporelle. Il y avoit deux jours de la semaine exempts de ce jeûne, afin d'accorder au corps un peu de relâche.

Saint Chrysostome considere l'Ecriture sainte comme le fondement & la regle de toutes les veritez de la Religion. Il exhorte tous les Fideles à la lire avec exactitude, & il repete cet avertissement une infinité de fois. Il l'explique à la lettre, il en tire des morales tres-instructives, sans s'amuser à debiter des allegories forcées, ni à discuter des questions plus curieuses qu'utiles, comme la plupart des Commentateurs anciens & nouveaux. Je ne finirois jamais si je voulois recueillir tous les lieux communs de Saint Chrysostome sur differens sujets de Morale. Je me contenterai seulement de rapporter un ou deux des principaux passages sur chaque matiere, & d'en indiquer quelques autres.

SENTIMENS DE S. CHRYSOSTOME sur plusieurs principes de Morale.

SUR L'AMOUR DE DIEU.

La plus grande partie des hommes se font une fausse idée de l'amour de Dieu, en le considerant comme un acte de l'esprit qui pense avoir de l'amour pour Dieu, & qui l'exprime par des paroles. Saint Chrysostome pour les defabu- ser de cette erreur, fait connoître par la comparaison qu'il fait de l'amour que l'on a pour les creatures, que l'amour que l'on doit avoir pour Dieu, est une forte attache du cœur à Dieu, qui est la regle, le principe & le motif de toutes ses actions, & qui lui fait mépriser tout ce qui n'est point Dieu. Si ceux, dit-il, dans le Commentaire sur le Pseaume 91. qui ont de l'amour pour les beautés corporelles, sont insensibles à toutes les autres choses du monde, & n'ont pas d'autre occupation,

S. Jean Chrysostome.
Hom. 3. & 4. de Statu.
Hom. 11. in Gen.
Serm. 3. & 4. de Lazararo.
Hom. 1. & 2. in Matt.
Hom. 10. 30. 32. 58. in Joan.
Hom. 11. & 31. in eundem.
Hom. 1. in Ep. ad Rom.
Hom. 9. in Ep. ad Coloss.
Hom. 19. in Acta.

„que de regarder sans cesse un objet qui leur est si „cher & si agréable; un homme qui aime Dieu „en la manière qu'il le faut aimer, peut-il être „capable de ressentir à l'avenir les biens & les „maux, les douceurs & les afflictions de cette „vie? Non certes, il est au dessus de toutes ces „choses, & il ne trouve ses delices que dans des „biens immortels, & qui sont de la nature de ce- „lui qu'il aime. Ceux qui aiment les creatures, „passent bien-tôt malgré eux de l'affection à „l'oubli, parce que les choses qu'ils aiment, se „corrompent & se flétrissent. Mais cet amour „spirituel n'a ni fin ni bornes, il renferme plus de „plaisir & d'utilité que les autres, & rien n'est ca- „pable de l'éteindre.

Il compare l'amour qu'on doit avoir pour Dieu, à celui que les avares ont pour les richesses, dans l'Homelie 6. sur la seconde Epître à Timothée. „C'est une chose honteuse, dit-il, de voir „que les hommes ayant une furieuse passion „pour les richesses, ne donnent pas les moindres „marques de cette ardeur dans l'amour qu'ils „sont obligés d'avoir pour Dieu, & que Dieu „nous soit moins considérable que l'argent ne „l'est aux avares. Car pour avoir de l'argent, les „hommes entreprennent des veilles & de grands „voyages, & ils s'exposent à des périls, à la hai- „ne, aux embûches, & ils endurent toutes sor- „tes d'extrêmités; & nous ne voudrions pas „souffrir pour Dieu la moindre parole, ni nous „exposer à la moindre haine pour son service, „&c.

Dans la 3. Homelie sur la première Epître aux Corinthiens, il reproche aux Chrétiens qu'ils aiment moins JESUS-CHRIST que leurs amis. Plusieurs, dit-il, ont souffert la perte de leurs biens pour le service de leurs amis; & il ne se trouve personne qui veuille, je ne dirai pas, se priver de son bien pour JESUS-CHRIST, mais même se réduire au nécessaire en sa con- sideration, & se contenter des biens presens. Nous souffrons souvent des affronts, & nous nous faisons des ennemis pour nos amis; mais personne ne veut se faire haïr pour le service de JESUS-CHRIST, & on regarde cet amour & cette haine comme des choses inutiles. Nous ne méprisons jamais un ami quand nous voyons qu'il a faim, mais nous ne voudrions pas donner un morceau de pain à JESUS-CHRIST qui vient tous les jours à nous. . . Lors que notre ami est malade, nous l'al- lons voir aussi-tôt. . . Mais quoi que JESUS-CHRIST demeure souvent dans la pri- son en la personne de ses membres, nous ne le visitons pas. Lors qu'un ami entreprend un voyage, nous fondons en larmes; mais

„quoi que JESUS-CHRIST se sépare tous les jours „de nous, ou plutôt que nous le séparions de nous „par nos péchez, nous n'en ressentons aucune „douleur.

Enfin Saint Chrysostome remarque dans l'Homelie 52. sur les Actes, que celui qui aime- roit véritablement Dieu, considéreroit com- me un néant les choses du monde les plus pré- cieuses & les plus illustres, la gloire & le des- honneur lui seroient des choses indifférentes, & il ne se mettroit en peine de rien, non plus que s'il n'y avoit que lui seul dans tout le reste du monde. Il mépriseroit les tentations, les fouets, les cachots avec autant de force, que s'il souffroit toutes ces choses dans un autre corps que le sien, ou que son corps fut de dia- mant: il se riroit des douceurs de cette vie, & il ne seroit nullement susceptible de pas- sions.

Voyez l'Homelie 20. sur Saint Matthieu, où il montre qu'il faut aimer Dieu non en paroles, mais en œuvres; l'Homelie 30. sur l'Epître 2. aux Corinthiens, l'Homelie 3. sur l'Epître 1. à Timothée, l'Homelie 52. sur les Actes.

SUR L'AMOUR DU PROCHAIN.

La charité est la plus grande de toutes les vertus, dit Saint Chrysostome dans l'Ho- melie 6. sur l'Epître à Tite. Elle fait appro- cher jusques au Trône de Dieu ceux qui en sont amateurs. La virginité, le jeûne & les austérités ne servent qu'à ceux qui les prati- quent, l'aumône se répand sur tous, & em- brasse tous les membres de JESUS-CHRIST. Or il n'y a point de plus grande vertu que celle qui réunit des parties dispersées & sépa- rées. La charité est la marque de la Religion Chrétienne, & à laquelle on reconnoît les disciples de JESUS-CHRIST. C'est elle qui guérit nos crimes, c'est elle qui purifie les taches de nos ames, c'est elle qui sert d'échel- le pour monter au Ciel, c'est elle qui joint en- semble toutes les parties du Corps de JESUS-CHRIST.

Voyez l'Homelie 60. sur Saint Matthieu, les Homelies 15. & 78. sur Saint Jean, l'Homelie 40. sur les Actes, l'Homelie 8. sur l'Epître aux Romains, l'Homelie 32. sur la première Epître aux Corinthiens, la 9. Homelie sur l'Epître aux Ephesiens, la 2. Homelie sur la deuxième Epître à Timothée, l'Homelie 33. sur la première Epître aux Corinthiens, l'Homelie 4. sur l'Epître aux Thessaloniens, l'Homelie 10. sur l'Epître

S. Jean
Chryso-
stome.

aux Ephésiens, & l'Homélie 2. sur l'Épître aux Philippiens.

SUR L'AUMONE.

Le premier effet de la charité est l'aumône, & l'obligation de faire l'aumône est renfermée dans le commandement d'aimer son prochain comme soi-même. Saint Chrysostome recommande cette vertu en tant d'endroits, qu'il dit lui-même dans l'Homélie 89. sur Saint Matthieu, qu'on lui reprochoit de ne parler jamais d'autre chose. „L'aumône, dit-il en plusieurs endroits, rend les hommes semblables à Dieu, elle purifie les pécheurs, elle fléchit la colère de Dieu. Donner à un pauvre, c'est donner à Dieu, c'est lui prêter de l'argent à intérêt. „L'aumône n'est pas seulement de conseil, elle est d'obligation. Les hommes ne font que les dispensateurs de leurs biens, ils n'en font point les Maîtres. Dieu qui en est le souverain Maître, les a confiés aux riches pour en assister les pauvres. Toutes les autres bonnes œuvres ne servent de rien sans l'aumône. Il faut donc l'aumône avec joye & avec abondance. „Il ne faut pas attendre à l'heure de la mort à faire l'aumône; mais quand on ne l'a point fait pendant sa vie, il est bon de leur laisser après sa mort, & leur donner autant qu'à un enfant, ou du moins autant qu'à un serviteur. Ce sont là les principes & les maximes que Saint Chrysostome répète très-souvent dans ses Homélie. On peut voir l'Homélie 30. sur la Genèse, l'Homélie sur le Psaume 101. le second Sermon du Lazare, l'Homélie 17. sur la deuxième Épître aux Corinthiens, la 6. sur l'Épître à Tite, les Homélie 5. 35. 45. 47. 48. 52. 66. 78. 80. 86. sur Saint Matthieu, les Homélie 23. 25. 27. 40. 76. sur Saint Jean, l'Homélie 7. sur l'Épître aux Colossiens, les Homélie 11. 15. & 18. sur l'Épître aux Romains, les Homélie 20. 21. & 43. sur la première Épître aux Corinthiens, la 5. Homélie de la Penitence, le Sermon sur la demande des enfans de Zébedée, l'Homélie première du jeûne, & une infinité d'autres endroits.

SUR LES RICHESSES ET SUR LA PAUVRETE.

Comme le luxe des riches est ce qui empêche de faire l'aumône, il ne faut pas s'étonner si Saint Chrysostome en prêchant l'aumône a déclamé fortement contre les richesses & parlé avantageusement de la pauvreté. „Les richesses, dit-il dans la 2. Homélie des Statués, ne

„font pas défendues, pourvu que l'on en fasse „un bon usage. Mais quelle apparence y au- „roit-il de négliger JESUS-CHRIST qui est „tout nud, tandis que l'on élève des Palais de „marbre? Misérable, à quoi est bonne la ma- „gnificence de ta maison? Ce Palais superbe ne „te suivra pas, mais tes bonnes œuvres te sui- „vront. „Aujourd'hui riche, demain pau- „vre. Je vous avoue que je ne puis m'empêcher „de rire, quand je lis dans les testamens. Je don- „ne & lègue à un tel l'usufruit de mon bien, & „la propriété à un tel. A proprement parler, „nous n'avons que l'usage des choses, la pro- „priété ne nous appartient pas; & quand nous „serions toute notre vie possesseurs de ces cho- „ses, elles nous échappent en mourant. „La „pauvreté est un grand avantage pour ceux qui „en savent bien user, c'est un trésor que l'on „ne peut ravir, c'est un appui qui ne peut man- „quer, c'est un asile inviolable. Si vous de- „mandez aux admirateurs de cette folle magnifi- „cence quel est le sujet de leur admiration, ils „vous allégueront ou le cheval superbe qui porte „ce nouveau Cresus, ou sa magnifique livrée, „ou ses habits dorez, ou les mets délicieux qu'on „lui sert, ou les plaisirs dont il jouit. Voilà ce „qu'on admire, & ce que l'on ne sçaurait assez „déplorer. Au reste, pas une de ces louanges „ne s'adresse à ce riche, elles appartiennent tou- „tes à son cheval, à ses vêtemens, à son équi- „page: on loue sa monture, ses gens, ses ha- „bits, on ne dit rien de sa personne. Y a-t-il „une plus grande misère? „D'autre côté, „si vous voyez un pauvre dans la disette & dans „l'opprobre, traité de misérable par ceux qui le „regardent, faites cas de lui; l'estime que vous „en ferez, excitera les assistants à la vertu. On „vous dira, C'est un indigent, c'est un mal- „heureux; soutenez au contraire qu'il est bien- „heureux d'avoir un Dieu pour ami, de n'avoir „pas attaché son cœur à des richesses périssables „& de n'avoir point souillé sa conscience. Par „ces discours si Chrétiens instruisez vos freres: „que vos louanges & vos mépris n'ayent pour „but que la gloire du Tout-puissant. „On „peut louer, reprendre & se mettre en colère „pour l'honneur de Dieu: si vous surprenez un „domestique, un ami, un voisin dans un vol, „dans une débauche; si l'on profère devant vous „un mensonge, un blasphème; si vous voyez „que votre prochain aille prostituer son ame au „théâtre, rappelez, châtiez, corrigez ce pé- „cheur: ces bonnes œuvres se feront en l'hon- „neur de Dieu. Si ce domestique, si cet ami „vous a offensé, & s'est éloigné de son devoir, „pardonnez-lui, ce sera pardonner pour l'a- „mour

S. Jean
Chryso-
stome.

S. Jean
Chryso-
stome.

„mour de Dieu. Faites-vous aussi des amis & „des ennemis pour l'amour de Dieu. En de- „mandez-vous le moyen? le voici. Ne con- „traitez point ces amitiés de table, d'intérêt „ou d'ambition, acquérez un ami qui sçache „apporter de la modération à la bonne fortune, „& de la consolation à la mauvaise, qui ne con- „seille que l'honnêteté, qui par ses avis & par „ses prières vous unisse à JESUS-CHRIST. Si „vous connoissez un débauché, rempli d'opi- „nions dangereuses, rompez tout commerce „avec lui. „Si vous parlez dans une conversa- „tion, que vos paroles tendent à Dieu. Il par- „loit si souvent du mépris des richesses & con- „tre le mauvais usage qu'on en fait, qu'il dit lui- „même dans le Sermon contre Eutrope sur le „Psaume 44. qu'on l'accusoit d'en vouloir aux „riches. „Mais, dit-il, pourquoi ne parlerois- „je pas incessamment contre eux, puis qu'ils ne „cessent point de tourmenter les pauvres? Je „ne me plains pas d'eux à cause qu'ils sont ri- „ches, mais parce qu'ils usent mal de leurs ri- „chesses: car je fais profession de ne jamais blâ- „mer personne parce qu'il est riche, mais parce „qu'il ravit le bien d'autrui. „La vie presen- „te, ajoute-t-il, est un pèlerinage. Que per- „sonne ne dise, J'ai une ville, j'ai une maison, „j'ai du bien, &c. personne n'a rien ici bas, „tous les biens présents sont comme les instru- „mens d'un voyage; nous voyageons tant que „cette vie dure: il y en a qui amassent des richesses dans ce voyage, qui enfouissent de l'or sur „le chemin. Et dites-moi, quand vous êtes en- „trez dans une hôtellerie, la parez-vous de „meubles superflus? Non certes, vous vous „contentez d'y boire & d'y manger, & vous en „sortez au plutôt. Cette vie est une hôtellerie, „à peine y sommes-nous entrez, que nous som- „mes obligés d'en sortir, faisons-le donc avec „confiance; ne gardons rien ici pour ne rien „perdre en l'autre vie. Vous êtes voyageur en „cette vie, ou plutôt moins que voyageur. Car „encore celui-ci sçait-il quand il entre, & quand „il sort de l'hôtellerie, & il y demeure autant „qu'il veut; mais quand on est entré dans la vie, „on ne sçait quand on sort, & combien l'on y „demeurera, &c. Dans cette ignorance effroya- „ble, je ne laisse pas de perdre beaucoup de „temps; & pendant que je fais préparer des vian- „des, Dieu m'appelle, & me fait ce reproche: „Insensé que tu es, à qui sera tout ce que tu as „préparé? car cette nuit même je te redeman- „derai ton ame. „Mais que faut-il faire, di- „ra quelqu'un? le voici. Haïssez le bien, ai- „mez la vie éternelle, privez-vous de vos biens, „je ne dis pas de tout, mais de ce que vous avez

„de superflu; ne desirez point le bien d'autrui, „ne dépouillez point la veuve, ne prenez pas „le bien du pupille, ne ravissez point les „biens de ce monde, mais ravissez le Ciel. JE- „SUS-CHRIST approuve cette rapine, &c. „N'affligez point le pauvre, faites-lui justice, „&c.

Voyez la 4. Homélie sur Saint Matthieu, où il prouve par l'exemple des trois Enfans qui furent jettés dans la fournaise, qu'il ne faut point adorer les richesses; l'Homélie 9. sur Saint Matthieu, où il fait voir que les richesses ne nous doivent point élever; la 20. & la 64. contre la cupidité des richesses, la 42. contre le luxe & les délices, la 48. contre le luxe des habits, les Homélie 80. & 81. contre l'avarice, la 88. contre le luxe des femmes, l'Homélie 19. sur Saint Jean de l'usage qu'on doit faire des richesses.

SUR LE PARDON ET CONTRE LA VENGEANCE.

Le second effet de la charité envers le prochain est le pardon des ennemis, qui est opposé à l'esprit de vengeance, aux inimitiés & aux ressentimens. Saint Chrysostome déclame fortement contre ce vice dans une Homélie qu'il a faite exprès, qui est la 22. sur les Statués. Voici quelques-unes de ses pensées. „Le vin- „dicatif, dit-il, n'est pas moins indigne de la „sainte Communion que le blasphémateur & „l'adultère. Le débauché met fin à son crime, „quand il a contenté son desir impur; mais ce- „lui qui couve une haine opiniâtre, commet „le péché sans cesse, & ne l'achève jamais. Le „feu de l'impudicité s'éteint par la jouissance, „celui de la haine se nourrit de soi-même, & se „renouvelle à tous momens. Avec quel front „pouvons-nous implorer la miséricorde divi- „ne, nous qui n'avons pour nos freres que de „la haine & de l'amertume? Votre frere vous „a fait une injure; mais n'en faites-vous pas „souvent à Dieu? Comparez-vous le serviteur „avec le Maître? Cependant celui dont vous „recevez un outrage, a été peut-être outragé „de vous. Pour vous, quel outrage avez-vous „jamais reçu de Dieu, ou plutôt de quels „bienfaits ne prend-il pas plaisir à vous com- „bler? Et pour toute reconnaissance, il ne re- „çoit que des injures. Après tout, en pensant „vous venger d'autrui, vous vous punissez le „premier; la haine que vous nourrissez, vous „tient lieu de bourreau qui vous déchire les en- „traîles. Y a-t-il rien de plus malheureux qu'un „homme qui médite une vengeance? C'est un fu- „rieux

S. Jean
Chryso-
stome.

rieux qui n'a jamais de repos, son cœur n'est rempli que de troubles & de tempêtes. Les actions, les paroles, le nom même de son ennemi lui sont en horreur. De quoi servent cette fureur & ces tourmens ? Nous devons pardonner à nos ennemis pour éviter la peine que nous prenons à les haïr. Quelle folie de se venger à ses dépens, de se causer un grand mal pour en faire un moindre, &c.

Voyez l'Homelie soixante-unième sur Saint Matthieu, l'Homelie trente-neuvième sur Saint Jean, l'Homelie 38. sur les Actes, une Homelie sur l'Epître aux Thessaloniens, & plusieurs autres endroits.

SUR LE JEUNE.

Le jeûne est après l'aumône un des moyens le plus efficace pour obtenir la rémission des péchez. Mais afin que le jeûne soit de quelque utilité, il faut qu'il soit accompagné d'une vie réglée. C'est ce que Saint Chrysostome remarque presque toujours en parlant du jeûne. Voici de quelle manière il s'exprime dans la seconde Homelie des Statués. „Je n'appelle point jeûne la simple abstinence des viandes, mais l'abstinence des péchez : car de sa nature le jeûne n'est pas capable d'effacer les souillures de nos offenses, si on n'y apporte les dispositions nécessaires. . . . Prenons donc garde en jeûnant à ne point perdre le prix & la récompense du jeûne, apprenons-en parfaitement la sainte pratique. Il explique ensuite les qualitez du jeûne par l'exemple de celui des Ninivites. . . . Celui, dit-il, qui définit le jeûne une abstinence des viandes, lui fait injure. Vous jeûnez, mon frere, faites-moi paroître votre jeûne par vos œuvres. Mais quelles œuvres demandez-vous ? Je demande que quand vous voyez un pauvre, vous le secouriez dans sa misère, que vous vous reconciliez avec votre ennemi, que la gloire d'autrui n'excite point votre envie, que vous fermiez les yeux à la rencontre d'une belle femme. Car le jeûne ne regarde pas seulement la bouche, mais les oreilles, les mains, les pieds & toutes les autres parties du corps : il faut qu'elles jeûnent ces mains avares en ne touchant plus au bien d'autrui ; il faut que ces pieds jeûnent en ne courant plus aux spectacles prophanes ; il faut que ces yeux jeûnent en détournant leurs regards de cette beauté, dont la vûe est si dangereuse.

Dans l'Homelie quatrième des Statués il répète encore le même principe. „On ne voit, dit-il, que des gens qui se réjouissent, & qui

se disent les uns aux autres, Victoire, tout est gagné, voilà la moitié du Carême passée. L'avertissement que je donne à ces gens-là, c'est de prendre garde si leur intérieur est en meilleur état qu'au commencement du jeûne. Car en effet c'est un grand sujet de joye de ne pas quitter le jeûne avec les mêmes vices qu'on avoit quand on l'a commencé, & de parvenir à la Fête de Pâque avec une conscience purifiée par le jeûne. J'en connois plusieurs qui au milieu du Carême redoutent déjà celui de l'année prochaine. . . . Y a-t-il une plus grande foiblesse ? Mais d'où vient-elle ? Sans doute c'est de ce que nous ne faisons consister le jeûne que dans le retranchement des viandes, & non pas dans la réforme des mœurs.

„On peut avoir une raison, dit-il dans l'Homelie 22. pour ne pas jeûner, mais il n'y en a point pour ne pas corriger une vicieuse habitude. Vous avez rompu le jeûne à cause d'une infirmité corporelle ; à la bonne heure. Mais pourquoi ne pardonnez-vous pas à votre ennemi ? Avez-vous quelque indisposition corporelle qui vous en empêche ? Enfin il remarque dans les Homelies 7. & 11. sur la Genese, que le jeûne véritable est l'abstinence des vices. Car l'abstinence des viandes, dit-il, est introduite pour retenir les mouvemens de la chair, & réprimer les passions. Voyez les Homelies du jeûne & de l'aumône, & l'Homelie 57. sur S. Matthieu.

SUR CE QUE L'HOMME EST OBLIGE DE FAIRE TOUT POUR DIEU, ET DE RAPPORTER TOUTES SES ACTIONS A LUI SEUL.

Voici comme Saint Chrysostome s'explique sur le devoir des Chrétiens dans l'Homelie 23. contre ceux qui observent les Fêtes des nouvelles Lunes. „Saint Paul, dit-il, nous ordonne de faire tout en l'honneur de Dieu. Car, dit-il, soit que vous mangiez, ou que vous buviez, ou que vous fassiez quelque autre chose, faites tout en l'honneur de Dieu. Vous demanderez ce que ces choses ont de commun avec la gloire de l'Eternel. Invitez un pauvre à votre table, voilà ce qui s'appelle boire & manger en l'honneur de Dieu. Vous pouvez encore travailler pour Dieu en vous renfermant dans vos maisons. Comment & par quel moyen, me direz-vous ? Quand vous entendez les défordres & les insolences qui se commettent dans les rues par des troupes de débauchez, fermez votre porte, ne vous mêlez point à ces trou-

S. Jean
Chryso-
stome.

S. Jean
Chryso-
stome.

pes infernales, & vous garderez la maison en l'honneur de Dieu. Vous pouvez encore glorifier le Seigneur dans vos louanges & dans vos mépris : par exemple, quand vous voyez un scelerat magnifiquement vêtu, superbement paré de la dépouille des provinces qu'il a dévolées, suivi d'un grand nombre de valets. Si quelque ame foible s'ébloût à ce vain éclat, faites-lui voir son erreur, découvrez-lui la vanité de cette pompe frivole, plaignez plutôt le bonheur de ce malheureux. C'est ainsi que l'on peut mépriser en l'honneur de Dieu. Ce mépris sert d'instruction à ceux qui en sont témoins. Nous pouvons avoir Dieu présent à toutes les actions de notre vie, jusqu'à nos ventes & à nos achats, en nous contentant d'un profit honnête, & ne prenant point avantage de la nécessité pour hausser le prix de nos marchandises.

„Dans vos jeûnes, dans vos prières, dans vos mépris, dans vos louanges, dans votre silence, dans votre discours, dans vos ventes, dans vos achats, pensez toujours à la gloire de Dieu.

Voyez sur ce même sujet l'Homelie 6. sur Saint Matthieu, l'Homelie 79. sur le même, les Homelies 9. & 14. sur les Actes, l'Homelie 18. sur l'Ep. aux Rom.

SUR LES DISPOSITIONS NECESSAIRES POUR BIEN COMMUNIER.

Il n'y a point de Pere qui ait parlé plus fortement & plus amplement que Saint Chrysostome, des dispositions nécessaires pour communier dignement, ni qui ait parlé d'une manière plus épouvantable contre les communions indignes.

Il veut donc premièrement que ceux qui s'approchent de cette sainte Table, soient dépouillés de leurs péchez. „Il est écrit, dit-il dans le premier Sermon de la Penitence, que personne ne verra Dieu qu'il ne soit saint. Or celui qui n'est pas digne de voir Dieu, n'est pas digne de participer au Corps de JESUS-CHRIST ; c'est pourquoi Saint Paul veut que l'homme s'éprouve soi-même, &c. Reformez les déréglemens de votre vie passée, & après cela approchez-vous de cette sainte Table, & participez à ce Sacrifice avec une conscience pure & sans tache.

Il dit les mêmes choses dans la 22. Homelie sur les Statués. Puisque nous avançons dans le Carême, avançons aussi dans la vertu : il est inutile de courir, si on ne remporte le prix de la course. Nos austeritez & nos jeûnes

Tome III.

ne nous serviront de rien, si nous ne nous approchons de la Sainte Table avec une extrême pureté de cœur. Car le Carême, les prières, les Sermons n'ont été établis dans l'Eglise, qu'afin de participer sûrement à ce Sacrifice non sanglant, & pour laver par les eaux de la Penitence les souillures de nos péchez ; sans cela nos travaux sont vains. Mais si par l'abstinence vous avez corrigé un défaut, acquis une vertu, dépouillé une mauvaise habitude, prenez place hardiment à la Table du Seigneur.

Il recommande la même chose dans l'Homelie des Seraphins. „Je vous le dis clairement, dit-il, je vous en prie, je vous conjure de ne vous point approcher de la sainte Table avec une conscience souillée de crimes. Car une communion faite en cet état n'est pas une communion, c'est plutôt une condamnation ; & quand on approcheroit mille fois du sacré Corps de JESUS-CHRIST en cet état, loin d'en tirer du profit, on se rend plus coupable. Que les pecheurs n'en approchent donc point, c'est-à-dire, pas un de ceux qui perseverent dans leur péché. C'est ce dont je vous avertis de bonne heure dès à présent, afin que quand le jour de ce festin celeste sera arrivé, quand ce jour sacré sera venu, vous ne disiez pas : Je ne me suis pas préparé, il falloit m'en avertir. . . . Je sçai que nous sommes tous coupables, que personne ne peut se glorifier d'avoir le cœur pur en ce monde : ce n'est pas le plus grand mal, mais de ce que n'ayant point le cœur pur, ils ne s'approchent pas de celui qui le peut purifier.

Mais ce n'est pas assez, selon saint Chrysostome, d'être pur pour participer à cette sainte Table, il faut encore prendre garde de ne pas s'en approcher avec negligence. „Que personne, dit-il dans l'Homelie 83. sur Saint Matthieu, ne s'approche de cette Table sacrée avec dégoût, avec negligence & avec froideur, que tous s'en approchent avec avidité, avec ferveur & avec amour. . . . Vous devez donc sans cesse veiller sur vos actions, sçavez que ceux qui reçoivent indignement le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST, sont menacés d'un châtimement terrible. Si vous ne pouvez souffrir sans indignation le crime de Judas qui vendit son Maître, & l'ingratitude des Juifs qui crucifierent leur Roi, prenez garde de vous rendre aussi vous-mêmes coupables de la profanation du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST. Que nul Judas, que nul avare ne s'en approche, qu'il n'y ait que de véritables disciples de JESUS-CHRIST qui

S. Jean
Chryso-
stome.

S. Jean
Chryso-
stome.

qui assistent à ce festin, &c. C'est pour cela que ce même Pere remarque dans l'Homelie de la trahison de Judas, qu'on ne doit s'approcher de ce saint Autel qu'avec révérence. . . . Que nul hypocrite, nul homme rempli d'iniquité ne doit approcher de cette Table sacrée. „C'est en „suivant ces principes qu'il dit dans l'Homelie „17. sur l'Epître aux Hebreux, que générale- „ment parlant on ne doit estimer ni ceux qui ne „communient qu'une seule fois l'année, ni ceux „qui communient souvent, ni ceux qui com- „munient rarement, mais bien ceux qui com- „munient avec une conscience pure, un cœur „net & une vie irréprochable. Que ceux, dit-il, „qui sont en cette disposition, s'en approchent „toujours; que ceux qui n'y sont point, ne s'en „approchent pas même une seule fois, parce „qu'ils ne feroient qu'attirer sur eux les juge- „mens de Dieu, & se rendre dignes de la con- „damnation. Penfiez-vous que quarante jours de „penitence fussent pour vous purger de tous „vos péchez?

Voyez sur le même sujet l'Homelie 52. contre ceux qui jeûnent à Pâque, l'Homelie sur la naissance de Jesus-CHRIST, l'Homelie 7. sur Saint Matthieu, les Homelies 24. 27. & 41. sur la première Epître aux Cor. l'Homelie 3. sur l'Epître aux Ephesiens, l'Homelie 17. sur l'Epître aux Hebreux, l'Homelie 5. sur l'Epître à Tite, & plusieurs autres endroits.

SUR LA PRIERE.

„Dieu demande de nous une prière fervente „& persévérante : souvent il ne nous accor- „de pas d'abord ce que nous lui demandons, afin „d'exciter notre ardeur. On trouve ce principe dans la première Homelie des Statuës, dans les Homelies sur la Genèse, dans le Commentaire sur le septième Pseaume, & dans l'Homelie sur ces paroles du premier chapitre de l'Epître aux Philippiens, *Qu'importe comment Jesus-CHRIST soit annoncé?* Il décrit les conditions & les effets de la prière dans la 2. Homelie sur Anne. Dans la 5. Homelie sur le même sujet il montre la force & la vertu de la prière. Il établit la nécessité de la prière en plusieurs endroits de ses Ouvrages. Voyez l'Homelie 22. sur Saint Matthieu, la 36. sur Saint Jean. Il parle de l'action de grâces dans la 25. sur Saint Matthieu & dans la 35. sur l'Evangile de Saint Jean, & dans la 14. sur la 2. Epître aux Corinthiens.

SUR L'ATTENTION DANS LA PRIERE.

S. Jean
Chryso-
stome.

„Nous portons moins de respect à Dieu, „qu'un serviteur ne fait à son Maître, un „soldat à son Général, un ami même à son ami; „encore parlons-nous à nos amis avec atten- „tion. Mais tandis qu'à genoux en terre nous „traitons avec Dieu des affaires de notre salut, „que nous lui demandons pardon de nos cri- „mes, nous languissons, notre esprit est au palais „du Prince ou en celui de la Justice, & il n'y a „aucune correspondance entre nos pensées & „nos paroles. Tous les jours nous tombons dans „cette faute, &c.

„Plusieurs personnes entrent dans l'Eglise, & „y recitent un grand nombre de prières; & ils „en sortent sans sçavoir ce qu'ils ont dit. Ils „remuent les lèvres, & leur esprit n'est point „appliqué à ce qu'ils disent. Quoi, vous n'é- „coutez pas ce que vous dites, & vous voulez „que Dieu l'entende? Je me suis mis à genoux, „dites-vous. Oûi votre corps étoit dans l'Egli- „se, mais votre esprit étoit ailleurs. Votre bou- „che recitoit des prières, & votre esprit pensoit „à des contrats, à des commerces, à des échan- „ges, à des visites. C'est dans le temps de la pri- „ère que le Diable nous attaque, parce qu'il sçait „que c'est alors que l'on fait un grand profit „spirituel. Il présente donc à notre esprit une „foule de pensées. Voyez l'Homelie 36. sur les „Actes, où il exhorte les Chrétiens à prier dans la „nuit.

SUR L'HUMILITE' CONTRE L'ORGUEIL.

L'Humilité, selon Saint Chrysostome, est le principe de toutes les vertus, & le fondement de toutes les bonnes œuvres. C'est ce que Saint Chrysostome prouve dans l'Homelie 47. sur Saint Matthieu. „Il ne faut point „s'élever de ses bonnes œuvres, mais il faut „reconnoître devant Dieu son indignité. Les „vertus sont comme les richesses; si nous „les exposons en public, nous nous met- „tons en danger de les perdre, il faut les „cacher pour les conserver. Plus nous faisons „de bien, moins nous devons nous en vanter. „Si nous nous en glorifions, nous en perdons „la récompense. La plus grande action qu'on „puisse faire, & la plus agréable à Dieu, est d'a- „voir des sentimens humbles de soi-même. „Rien ne nous rend plus amis de Dieu que „de se mettre au rang des plus impar- „faits.

S. Jean
Chryso-
stome.

faits. C'est-là le comble & la perfection de la sagesse.

Voyez l'Homelie troisième sur l'Evangile de Saint Matthieu, la quatrième sur le même Evangile, la fin de la 25. & 65. sur le même Evangile, & les 28. 38. 41. 48. sur Saint Jean, l'Homelie 21. sur l'Epître aux Romains, l'Homelie 11. sur la 2. Epître aux Thessaloniens, & la 2. sur l'Epître à Tite, où il parle contre l'amour de la gloire.

SUR LA VIGILANCE CHRETIENNE.

Saint Chrysostome dépeint en plusieurs endroits d'une manière très-éloquente les différentes ruses dont le Démon se sert pour nous tenter. On peut voir sur ce sujet l'Homelie du Tentateur, où il fait voir que les tentations nous sont utiles, pourvu que nous soyons toujours sur nos gardes, & que nous veillions continuellement sur nous. C'est ce qu'il recommande en cet endroit & dans l'Homelie 13. sur Saint Matthieu, où il prouve qu'il faut résister en ce monde aux tentations du Démon; dans la 14. dans laquelle il fait voir qu'il ne faut pas négliger les maladies de l'ame, & en plusieurs autres endroits où il donne des préceptes & des moyens pour éviter les tentations & les péchez.

CONTRE L'AVARICE.

Saint Chrysostome donne en plusieurs endroits des marques de l'indignation qu'il a contre les avares, & il en fait une peinture capable d'en donner de l'horreur. Voici comme il en parle dans l'Homelie 9. sur la première Epître aux Corinthiens. „Qu'y a-t-il de plus impu- „dent, de moins capable de honte & de plus ef- „fronté qu'un misérable avare? Un chien a plus „de honte qu'un avare qui ravit le bien d'autrui. „Rien n'est plus impur que ces mains qui pren- „nent tout, ni de plus cruel que cette bouche „qui devore tout, & qui ne se rassasie jamais. „Ne considérez pas son visage ni ses yeux, com- „me si c'étoit le visage & les yeux d'un hom- „me. . . . Les avares ne sont jamais satisfaits „jusqu'à ce qu'ils aient pris le bien de tout le „monde. Ils n'ont rien que de brutal dans le vi- „sage, rien que d'inhumain, &c. Dans l'Ho- „melie 39. sur la première Epître aux Corin- „thiens, il donne de l'horreur d'un avare qui ayant „amassé quantité de muids de bled pour les vendre „bien cher, s'affligeoit parce que le bled alloit de- „venir à bon marché. Il montre en un autre en- „droit, c'est dans l'Homelie 18. sur l'Epître aux „Ephesiens, que l'avarice est une espèce d'idola-

trie. Il fait valoir la même pensée dans l'Home- „lie 64. sur Saint Jean. Enfin toutes ses Homelies „sont pleines d'invectives contre les avares. Il „écrit contre l'usure dans l'Homelie 56. sur Saint „Matthieu, dans la 12. sur l'Epître aux Romains, „& dans la 15. sur la première Epître aux Corin- „thiens.

SUR LA DOUCEUR ET CONTRE LA COLERE.

Quoi que le zèle de Saint Chrysostome ait donné occasion à ses ennemis de l'accuser d'emportement, il est aisé de juger par ses écrits qu'il a beaucoup aimé la douceur, & désapprouvé la colère. Voyez sur ce sujet les Exhortations morales de l'Homelie 29. sur S. Matthieu, des Homelies 33. & 48. sur Saint Jean, de la 6. sur les Actes, de la 17. sur l'Epître aux Ephesiens.

CONTRE L'ENVIE.

„L'Envie est le péché le plus execrable, tout „l'enfer n'en a pas pû produire un plus déte- „nable. Les autres pécheurs ont quelque plaisir, „mais l'envieux se tourmente lui-même en tour- „mentant les autres. C'est l'envie qui a été le su- „jet de tous les maux. Ce crime est d'autant plus „dangereux, quel'on n'en fait point de peniten- „ce. On croit pouvoir l'effacer par une légère „aumône, ou par quelque court jeûne; on ne le „pleure pas amèrement comme l'adultère ou la „fornication, &c.

Voilà quelques-unes des pensées de S. Chrysostome sur l'envie, tirées de l'Homelie 40. sur S. Matthieu. On peut lire sur le même sujet l'Homelie sur le Ps. 49. l'Homelie 37. sur S. Jean, la 3. sur la première Epître aux Corinthiens, les 24. & 27. sur la seconde Epître aux Corinthiens, & la 3. sur l'Epître aux Philippiens.

CONTRE L'YVROGNERIE.

„Il n'y a point de vice plus dangereux ni plus „hâssable que l'ivrognerie, dit Saint Chry- „stome dans le premier discours, sur ces paro- „les de l'Apôtre Saint Paul à Timothée, *Usez „d'un peu de vin à cause de la faiblesse de votre „estomach.* Un yvrogne est un mort vivant, c'est „un malade volontaire, une personne inutile à „la République & à sa famille, un homme dont „la présence ne se peut souffrir, dont la voix, „l'haleine & les démarches sont également „odieuses.

Voyez l'Homelie 27. sur les Actes, la 25. sur „l'E-

S. Jean Chrysostome. l'Épître aux Romains. Voyez encore l'Homélie 56. sur Saint Matthieu, & l'Homélie 27. sur les Actes.

CONTRE LES JUREMENTS ET LES BLASPHEMES.

Saint Chrysostome parle contre les juremens & les blasphèmes dans presque toutes les Homélies des Statués, dans lesquelles il déclame fortement contre ce vice.

Voyez aussi les Homélies 8. 10. & 11. sur les Actes.

SUR LES SPECTACLES ET LES COMEDIES.

Comme Saint Chrysostome a vécu dans deux grandes Villes Impériales, où les Jeux, les Spectacles, les Comédies, &c. étoient très-fréquens, & où le peuple y étoit fort attaché, il ne faut pas s'étonner qu'il ait déclamé si souvent & si fortement contre ces dérèglements. Il appelle les Théâtres l'Ecole de la débauche, l'Académie de l'incontinence, la Chaire de peste.

Vous y voyez, dit-il, des femmes débauchées, représenter des adultères, & prononcer des blasphèmes. Avec quels yeux regarderez-vous, au sortir du Théâtre votre femme, vos enfans, vos domestiques, vos amis ? Il réfute dans un autre Sermon les prétextes les plus spécieux dont on se sert pour excuser la Comédie. Voici ses paroles. Quel mal, dites-vous, y a-t-il d'aller à la Comédie ? Cela mérite-t-il de séparer une personne de la Communion ? Et moi je vous demande s'il peut y avoir un crime plus grand que d'approcher avec impudence de la sainte Table après s'être souillé d'un adultère. Oûi, c'est une espèce d'adultère d'aller à la Comédie ; & si vous ne voulez pas me croire, écoutez les paroles de celui qui doit juger de notre vie. JESUS-CHRIST nous dit que celui qui voit une femme d'un œil de convoitise, commet un adultère : que doit-on dire de ceux qui vont exprès avec passion dans des lieux où ils passent la journée à regarder des femmes qui n'ont pas la meilleure réputation du monde ? Avec quel front soutiendront-ils qu'ils ne les ont pas vûes avec des yeux de cupidité ? d'autant plus que l'on y entend des paroles lascives, l'on y voit des actions deshonnêtes, on y écoute des chansons amoureuses, on y entend des voix qui excitent des passions honteuses ; on y voit des femmes fardées, parées, ajustées pour inspirer de l'amour. Les assistans y sont dans une

confusion & dans une paresse qui les portent encore à la débauche que leur inspirent la suite & les préparations des spectacles. Les instrumens de musique, les concerts & les airs ne sont pas moins dangereux, ils nous flattent, malheureusement, ils amollissent le cœur, & le préparent à se rendre aux pièges qui leur sont dressés par des femmes perduës. Car si dans l'Eglise où l'on chante les Pseaumes, où l'on explique l'Ecriture, où l'on a toujours la crainte de Dieu devant les yeux, où l'on est dans le respect : Si, dis-je, en ce lieu même si vénérable, la cupidité se glisse comme un voleur ; comment ceux qui sont continuellement aux Théâtres, qui ne voyent & n'entendent rien que de profane & de dangereux, qui sont pleins de mauvaises pensées, qui sont attaqués continuellement par les yeux & par les oreilles, pourront-ils vaincre les mouvemens de la cupidité ? Ou si cela est impossible, ble, comment pourront-ils s'excuser du crime d'adultère ? Et s'ils sont adultères, comment peuvent-ils prétendre entrer dans l'Eglise & participer à la sainte Table sans avoir fait pénitence ?

Voyez encore l'Homélie 4. touchant Anne, les Homélies 1. 7. 17. 37. & 38. sur S. Matthieu, les Homélies 32. & 58. sur S. Jean, & l'Homélie 17. sur l'Épître aux Ephésiens contre les bâteleurs, les bouffons & les farceurs.

SUR LES BALS ET LES JEUX.

Saint Chrysostome ne crie pas moins contre les Bals & les Assemblées, que contre les Comédies. Il n'y a point, dit-il dans l'Homélie 23. au peuple d'Antioche, de si dangereux ennemis que ces divertissemens nocturnes, ces bals, ces assemblées & ces danses pernicieuses. Nos dérèglements passent demandent des larmes, de la honte & de la tristesse ; & cependant la joye éclate par tout. Je ne dirai rien des dépenses frivoles ; mais que les Jeux & les Cabarets me donnent d'inquiétude ! que j'y trouve d'impiété & d'intempérance ! Il parle contre les jeux de hazard dans l'Homélie 15. au peuple d'Antioche, où il montre que ce sont des occasions de blasphèmes, de pertes, de colère, d'injures & de toutes sortes de crimes.

SUR

S. Jean Chrysostome.

SUR LA DIGNITE ET LES QUALITEZ DES MINISTRES DE JESUS-CHRIST.

Nous avons déjà rapporté les sentimens de S. Chrysostome touchant la dignité & l'excellence du Sacerdoce, en parlant des livres qu'il a composés sur ce sujet, & des Homélies touchant l'Histoire d'Ozias. Nous y avons encore joint quelques passages du même Traité touchant les qualitez d'un Evêque & le poids de sa charge. Mais il faut ajouter ici qu'il dit à peu près les mêmes choses dans l'Homélie 1. sur l'Épître à Tite, & dans la 3. sur les Actes, où il ne cesse point de dire hautement qu'il ne croit pas qu'il y ait beaucoup d'Evêques fauveux. On peut voir encore sur le même sujet la première Homélie sur l'Épître aux Corinthiens, la 4. sur l'Épître aux Philippiens, & l'Homélie 3. sur les Actes. Il recommande en plusieurs endroits aux Chrétiens de porter du respect aux Prêtres, comme dans les Homélies sur le Cantique d'Anne, dans l'Homélie 22. sur S. Matthieu, dans la 86. sur S. Jean, dans la seconde sur la première Épître à Timothée. Il remarque dans cette dernière qu'il ne faut point écouter les Pasteurs qui sont tombez dans l'hérésie, qu'il faut au contraire les fuir & se séparer d'eux ; mais qu'il n'en est pas de même des méchans Prêtres dont on doit respecter le caractère, parce qu'ils ne laissent pas d'offrir véritablement le saint Sacrifice, & d'administrer valablement les Sacramens.

SUR L'UTILITE ET L'EXCELLENCE DE LA VIE MONASTIQUE.

Nous avons encore assez expliqué les sentimens que saint Chrysostome avoit touchant la vie monastique, en faisant les extraits des Traitez qu'il a composés dans sa solitude. On peut y joindre l'Homélie sur les Statués, où il parle des Moines d'Egypte, les 1. 8. 55. 69. 70. 71. 72. sur Saint Matthieu, & la 14. sur la première Épître à Timothée.

SUR L'ETAT DU MARIAGE ET SUR LES DEVOIRS DES PERSONNES MARIEES.

Premièrement Saint Chrysostome veut que dans le choix qu'on fait d'une femme, on ait plus d'égard à sa vertu qu'à ses richesses. Il explique ce principe dans l'Homélie 74. sur Saint Matthieu, & il dépeint fort agréablement combien les femmes riches sont incommodes à leurs

maris. Il fait la même remarque dans les Homélies 48. & 56. sur la Genèse, dans la 49. sur les Actes, dans la 12. sur l'Épître aux Colossiens, & dans les Sermons 17. 19. & 28. du tome 5. Il exhorte les maris à vivre bien avec leurs femmes, & à leur donner bon exemple, dans l'Homélie 38. sur la Genèse, dans l'Exposition du Pseaume 43. dans l'Homélie 30. sur Saint Matthieu, & dans la 20. sur l'Épître aux Ephésiens. Dans l'Homélie 10. sur l'Épître aux Colossiens il traite amplement l'amour que les maris doivent avoir pour leurs femmes, & du respect que les femmes doivent porter à leurs maris. On peut voir sur le même sujet l'Homélie 26. sur la première aux Corinthiens, & l'Homélie 60. sur Saint Jean.

SUR L'EDUCATION DES ENFANS, ET DES DEVOIRS DU PERE DE FAMILLE.

Saint Chrysostome étant encore dans la solitude, & étant touché du peu de soin que la plupart des peres prennent de l'éducation de leurs enfans, employe une partie du troisième livre écrit contre ceux qui blâment la vie monastique, à déplorer ce malheur, & il pousse la chose si loin, qu'il ne feint point de dire qu'un pere qui élève mal son fils, est plus cruel que s'il le faisoit mourir, parce qu'il l'expose à la damnation éternelle qui est infiniment plus fâcheuse que la perte de la vie. Il traite encore cette matière dans les Homélies d'Anne, où il montre que non seulement les peres, mais aussi les meres, sont obligés de donner une bonne éducation à leurs enfans. Dans l'Homélie 60. sur Saint Matthieu il blâme le peu de soin que l'on a dans le choix que l'on fait d'un Précepteur. Enfin dans les Homélies 21. & 22. sur l'Épître aux Ephésiens il avertit les peres de n'avoir pas tant de soin d'apprendre les belles Lettres & la Rhétorique à leurs enfans, & d'avoir un peu plus de soin de leur enseigner la piété & la Religion Chrétienne. On peut encore lire l'Homélie 59. sur Saint Matthieu, la 9. sur la première Épître à Timothée, & l'Homélie première sur l'Épître aux Romains, où il parle des devoirs d'un bon pere de famille envers sa femme, ses enfans & ses domestiques. Il remarque dans l'Homélie 15. sur l'Épître aux Ephésiens, qu'une Dame ne doit point maltraiter ses servantes. Voyez aussi l'Homélie 16. sur la première Épître à Timothée.

S. Jean
Chryso-
stome.

SUR LES AFFLICTIONS.

NOn seulement Saint Chrysostome nous apprend que l'on ne doit point s'impaciter dans les pertes, dans les maladies & dans les autres afflictions qui nous arrivent. Il fait voir encore qu'elles sont le partage des gens de bien. Il en rend huit raisons dignes d'être lûes dans l'Homélie sur ces paroles de Saint Paul à Timothée, *Servez-vous d'un peu de vin*; dans les 4. & 5. Oraisons des Statués, dans l'Homélie 28. sur l'Épître aux Hébreux, dans l'Homélie 33. sur Saint Matthieu, dans l'Homélie 8. sur la 2. Épître à Timothée, dans les Homélies 28. & 29. sur l'Épître aux Hébreux.

SUR LA MORT.

Les Homélies de Saint Chrysostome sont pleines d'excellentes instructions sur la mort. Il fait voir qu'un Chrétien, loin de la craindre, la doit désirer. „Pourquoi, dit-il dans l'Homélie 5. sur les Statués, apprehender une mort précipitée? Est-ce à cause qu'elle nous jette plutôt dans le port, & qu'elle avance notre passage à une vie heureuse? . . . Quelle folie! Nous attendons une félicité éternelle & des biens que „l'œil n'a jamais vus, que l'oreille n'entendit jamais, mais, qui jamais n'entrèrent dans le cœur de „l'homme: & toutefois non seulement nous en différons la jouissance, nous la craignons, „nous en avons de l'horreur. Il dit en d'autres endroits, que cette vie n'étant qu'un voyage, une suite de misères, un bannissement de notre patrie, &c. nous serions très-misérables, si elle ne finissoit point.

Voyez les Homélies 21. & 32. sur la Genèse, les Discours sur ces paroles de Saint Paul, *Ne vous affligez point de la mort de vos frères*. Il pousse encore plus loin cette pensée, & il dit que nous devons avoir autant de joie de sortir de ce monde, que les criminels de fortir de prison. Voyez l'Homélie 1. sur la Genèse, l'Homélie 14. sur l'Épître à Timothée, & l'Homélie 7. sur l'Épître aux Hébreux.

Enfin il a fait un Sermon exprès pour prouver que l'on ne doit point craindre la mort.

C'est de ces principes qu'il conclut en plusieurs endroits, que nous ne devons point pleurer les morts, & que nous devons au contraire nous réjouir de ce qu'ils ont quitté cette malheureuse vie pour passer dans une vie éternelle & bien-heureuse. Voyez l'Homélie 34. sur Saint Matthieu, la 62. sur l'Évangile de Saint Jean, la 21. sur les Actes, la 6. sur l'Épître aux

Thessaloniens, & la 4. sur l'Épître aux Hébreux.

S. Jean
Chryso-
stome.

MAXIMES CHRETIENNES
que Saint Chrysostome explique & établit
dans ses Sermons.

Nous ne devons point être attachés aux biens de ce monde. *Homil. 2. in Matth.*

Les personnes qui ne sont point vertueuses, ne tireront aucun profit des vertus des autres. *Homil. 5. in Matth.*

La vertu de nos parens ne nous servira de rien, si nous sommes impies. *Homil. 9. in Matth.*

Il faut s'exercer à la pratique de toutes les vertus. *Homil. 11. in Matth.*

Après la mort il n'y a plus à attendre de miséricorde, mais seulement une justice rigoureuse; il n'y a point de milieu, l'enfer ou le paradis. *Homil. 14. in Matth.*

Celui qui fait réflexion sur les biens du Ciel, n'a point de peine à pratiquer la vertu. *Homil. 16. in Matth.*

Les Commandemens de Dieu ne sont point impossibles à ceux qui les veulent observer. *Homil. 21. in Matth.* Ils sont même faciles avec la grace de Dieu. *Homil. 56. & 76. in Matth. & 87. in Joann.*

Il ne faut pas que celui qui est en état de grâce, ait trop de confiance en ses forces; de peur qu'il ne tombe: & il ne faut pas que celui qui est tombé, se désespère. *Homil. 26. & 67. in Matth.*

Les biens spirituels doivent être préférés aux choses qui nous paroissent les plus nécessaires. *Homil. 26. in Matth.*

Celui qui vit mal, est pire qu'un mort. *Homil. 26. in Matth.*

Les hommes passionnés, intempérans, débauchés, avarés, &c. sont pires que des démoniaques. *Homil. 28. in Matth.*

Le joug de la vertu est doux & léger, celui du péché est rude & pesant. *Homil. 38. in Matth. & 88. in Joannem.*

Il faut examiner & pleurer nos fautes, & ne pas se mettre en peine de celles des autres. *Homil. 42. in Matth. & 60. in Joann.*

La vertu est plus estimable que les miracles. *Homil. 46. in Matth.*

Il vaut mieux nourrir les pauvres que de donner des ornemens d'or & d'argent aux Eglises. *Homil. 50. in Matth.*

Celui qui offense un autre, se fait plus de tort qu'à celui qu'il offense. *Homil. 51. in Matth.*

Celui qui est attaché aux choses de la terre, est

S. Jean
Chryso-
stome.

est dans le plus malheureux esclavage du monde. *Homil. 58. in Matth.*

Il vaut mieux orner son âme de vertus, que son corps de parures. *Homil. 69. in Matth.*

Une âme souillée de crimes est plus puante que quelque charogne que ce soit. *Homil. 37. in Matth.*

Il est inutile d'avoir été baptisé, d'être dans la vraie Eglise, si l'on ne mène une vie conforme à la doctrine de l'Évangile, & à la profession du Baptême. *Homil. 6. & 10. in Joannem.*

Il ne faut pas demander à Dieu les biens temporels, mais les biens spirituels. *Hom. 43. & 54. in Joannem.*

Tout ce qui paroît grand en ce monde, n'est rien devant Dieu. *Hom. 44. in Joannem.*

On ne doit rien tant ménager que le temps. *Homil. 58. in Joannem.*

Un Chrétien ne doit pas seulement travailler pour soi, mais aussi pour les autres. *Homil. 20. in Acta.*

Souvent ceux qui ont dessein de nuire aux justes, & d'empêcher les desseins de Dieu sur eux, les accomplissent sans y penser. *Hom. 49. in Acta.*

Il ne faut point pleurer la perte des biens de ce monde, mais celle des biens célestes. *Hom. 10. in Ep. ad Rom.*

Il faut bien faire en ce monde, & ne pas mettre son espérance dans les prières de ses parens & de ses amis après sa mort. *Hom. 42. in Ep. 1. ad Cor.*

Il faut préférer le salut des autres à notre satisfaction. *Hom. 29. in 2. ad Cor.*

Les vertus sont comme des trésors qu'il faut cacher pour les conserver: si on les expose en public, on est en danger de les perdre. *Hom. 3. in Matth.*

La vraie liberté est d'être maître de ses passions. *Hom. 17. in 1. ad Timoth.*

Il n'y a que le péché qu'on doit pleurer. *Hom. 3. in Ep. ad Hebr.*

Personne n'est offensé que par soi-même. Voyez le Livre composé exprès sur ce paradoxe, & ses Lettres *passim.*

La vertu est aisée à acquérir & à conserver. *Passim.*

Il est plus facile de bien vivre que de vivre mal. *Passim.*

Il faut éviter les petits péchez aussi bien que les grands. *Passim.*

Un seul péché, une seule mauvaise action, est capable de nous damner éternellement. *Passim.*

Les remords de conscience sont le plus grand de tous les supplices. *Passim.*

Il vaut mieux souffrir que de faire souffrir les autres. *Ep. ad Olympiad.*

S. Jean
Chryso-
stome.

L'ignominie de ce monde est une gloire aux yeux de Dieu. *Passim.*

Cette vie présente est une mort, & la mort est une vie. *Passim.*

Les afflictions, les persécutions & les maladies sont à souhaiter; les délices, les plaisirs & la joie sont à craindre. *Passim.*

Les châtimens de Dieu sont de grands bienfaits; les biens qu'il nous fait en ce monde, sont de grandes tentations. *Passim.*

L'aumône est le trafic où il y a le plus à gagner. *Passim.*

La solitude & la vie monastique sont plus à désirer que les plus grands Royaumes. *Passim.*

La vraie Royauté est de commander à ses passions. *Passim.*

C'est un effet de la bonté de Dieu de n'avoir pas fait dépendre de la foiblesse du corps l'exécution des préceptes nécessaires à notre salut. *Hom. in illud. Modico vino utere.*

La tristesse est un effet du péché, & la tristesse efface le péché. Ce qui a été la peine du péché, est devenu le salut de l'homme. Le péché a apporté la mollesse au monde, & la tristesse a terrassé le péché. *Hom. 1. de jejun.*

Notre culte n'est pas semblable à celui des Juifs, qui étoit chargé de plusieurs cérémonies, & qui avoit besoin de plusieurs préparations. Il falloit que celui qui alloit prier au Temple, achetât des tourterelles, qu'il portât du bois & du feu, un couteau & une victime. Les Chrétiens n'ont besoin de rien de semblable: en quelque lieu qu'ils soient, ils ont un autel, un couteau, une victime, ou plutôt ils sont eux-mêmes l'autel, le Prêtre & la victime: en quelque lieu, en quelque état qu'ils soient, ils peuvent offrir leur âme à Dieu. *Homil. 4. de Anna.*

On fera puni de ses péchez ou en ce monde, ou en l'autre. Il faut l'être en ce monde, pour ne l'être pas en l'autre. *Serm. 5. de Lazaro.*

C'est l'ignorance de l'Écriture qui fait les hérésies. *Serm. 3. de Lazaro.*

Voilà quelques-unes des maximes dont Saint Chrysostome remplit ses Discours: mais il les étend avec tant d'abondance, il les explique avec tant d'éloquence, & les pousse avec tant de force, qu'il est impossible d'en faire voir la beauté, qu'on ne les lise dans leur original. C'est à cette lecture que tous les Prédicateurs devroient employer leur temps, & non pas à lire les Sermons des nouveaux Auteurs, qui ne sont pleins

S. Jean Chrysostome. pleins la plupart que de spiritualitez creuses, de pensées fausses, de déclamations outrées, de questions inutiles, de pointes, de jeux de mots, d'antitheses, & d'autres choses de cette nature, qui n'ont aucun rapport avec les veritez de l'Evangile que l'on doit annoncer avec une éloquence mâle & naturelle.

Mais afin que l'on puisse plus facilement lire les œuvres de Saint Chrysostome, & connoître les éditions dont on se doit servir, voici le dénombrement des principales.

Les premiers recueils des œuvres de S. Chrysostome ont été composez des versions des principaux ouvrages de ce Pere.

Le premier est celui qui a été imprimé à Bâle chez Pfortzen l'an 1504. On en fit un autre en Allemagne chez Cratandre l'an 1522. & un à Paris l'an 1524. Ceux-ci ont été suivis de l'édition de Froben en 5. volumes de l'an 1533. & de celle de 1547. chez le même, qui est plus ample & plus correcte. Celle de Venise en 1574 en cinq volumes par Hervet, est encore meilleure que la précédente : mais la plus parfaite de toutes ces anciennes éditions Latines est celle de Nivelles en quatre volumes in folio de l'an 1581. qui fut faite par les conseils & par les soins des plus habiles hommes de ce temps-là, comme des Sieurs de Billy, d'Hervet, Nobilius, Zinus, &c.

La première édition Grecque de toutes les œuvres de Saint Chrysostome, est la célèbre édition d'Etone en Angleterre, procurée par les soins & par les travaux immenses du sçavant Henri de Savil, qui après avoir fait rechercher dans toutes les Bibliothèques du monde les œuvres qui portoient le nom de Saint Chrysostome, les a fait imprimer en très-beaux caractères, & d'une manière très-correcte, avec des notes très-justes, très-utiles & très-sçavantes. Il a distingué les ouvrages qui sont de Saint Chrysostome, de ceux qui sont douteux ou supposez, & les a mis dans un assez bel ordre pour une première édition. Elle est divisée en huit volumes.

Le premier contient les 67. Homelies sur la Genèse, les Commentaires sur les Pseaumes & sur Isaïe, les deux Homelies sur le Pseaume 50. qu'il met au rang des ouvrages douteux, & l'explication des Pseaumes 51. 95. 100. jusqu'à 107. & sur le 118. qu'il met au rang des supposez.

Le 2. tome contient les 90. Homelies sur S. Matthieu, & les 88. sur S. Jean.

Le 3. & le 4. comprennent toutes les Homelies sur S. Paul.

Le 5. contient 62. Sermons sur plusieurs endroits particuliers de l'Ecriture Sainte, & trente-quatre autres Sermons sur les Saints ou sur les Fêtes, avec 73. Sermons sur différens sujets, qu'il met au rang des ouvrages supposez.

Le 6. tome contient les Traitez de Saint Chrysostome, les Homelies contre les Juifs, celle de l'incomprehensibilité de Dieu, le Sermon de l'Anathème, & le Discours qu'il recita après qu'il fut ordonné Prêtre; le 22. Discours sur les Statuës, & plusieurs autres Sermons sur différens sujets, & particulièrement sur la penitence, sur le jeûne, sur l'aumône & sur les autres vertus Chrétiennes. On trouve à la fin quelques Homelies qu'il met au rang des recueils tirez de Saint Chrysostome, & quelques Sermons supposez, avec la Liturgie & deux Prières à Dieu.

Le septième tome commence par un Discours sur le scandale de quelques personnes causé par la persécution & par la malice de quelques Prêtres. On y trouve en suite le Traité dans lequel il montre que personne n'est offensé que par soi-même; dix-sept Lettres à la veuve Olympiade, & 243. Lettres à ses amis, avec cinq Lettres du Prêtre Constance, & 105. Sermons qui portent faussement le nom de Saint Chrysostome, dont on ne sçait pas certainement les Auteurs. Ces Sermons sont suivis d'autres Discours dont on connoît les Auteurs, sçavoir de six Homelies de Severien de Gabale sur la Genèse, de l'Homelie de Jean le Jeûneur sur la Penitence, de l'Homelie sur l'Epiphanie attribuée à Saint Gregoire Thaumaturge, de l'Homelie sur la Croix, de Pantaleon Moine de Constantinople, & de 48. Homelies sur plusieurs points de Morale recueillies des œuvres de Saint Chrysostome par Théodore. Ce tome finit par sept Oraisons de Saint Chrysostome que l'on n'avoit qu'en Latin, dont les trois derniers sont faux.

Le dernier tome contient quelques Supplémens des œuvres contenues dans les autres tomes, les sept Oraisons à la louange de Saint Paul, les Sermons sur Eutrope, sur le motif qu'on doit avoir en prêchant, & sur quelques autres matières. L'Appendice de ce volume contient plusieurs ouvrages qui ont quelque rapport aux œuvres de Saint Chrysostome. Le premier est une réponse faite au nom de Théodore, à l'Exhortation que Saint Chrysostome avoit faite, qui est un écrit très-faux. Le second & le troisième sont deux Discours de Libanius à Théodose sur la sédition d'Antioche. Ces Discours sont suivis des extraits que Photius a tirez de Saint Chrysostome, & des Lettres

S. Jean Chrysostome.

S. Jean Chrysostome.

tres d'Isidore de Damiette à la louange de ce Pere. Les Vies de Saint Chrysostome occupent encore une bonne partie de ce volume : on y voit celles qui ont été faites par George d'Alexandrie, le Panégyrique fait par l'Empereur Leon, la Vie de Saint Chrysostome faite par un Auteur anonyme, celle de Simeon Metaphraste. Les différentes lectures, les conjectures, les restitutions & les notes de Savil, de Dubois & de Dounée achèvent le volume, avec une Table très-utile qui indique toutes les Oeuvres de Saint Chrysostome par les commencemens disposez par ordre alphabetique, une autre Table sur les Notes, & un Errata sur tous les volumes.

Presque dans le même temps que Savil travailloit à donner en Angleterre une édition du texte original des Oeuvres de Saint Chrysostome, Fronton du Duc travailloit en France à les faire imprimer en Grec & en Latin. Il fit imprimer à Paris l'an 1609. le premier volume qui contient les 21. Sermons des Statuës, & 56. autres Sermons, avec des Notes à la fin. La même année parut un second volume contenant les Homelies & les Sermons sur la Genèse, les cinq Sermons touchant Anne & Samuël, les trois Homelies sur David & sur Saül, un Sermon contre la paresse, la traduction de la Vie de Saint Chrysostome écrite par Pallade, un Sermon Latin de la continence, & quelques autres Sermons en Latin avec des Notes. Le troisième volume imprimé en 1614. contient les Homelies & les Sermons sur les Pseaumes, & le Commentaire sur Isaïe. Le 4. volume qui est de la même année, contient les Oeuvres & les Lettres de Saint Chrysostome, son premier Sermon & deux autres écrits à l'occasion de son exil. Il finit par des Notes de Fronton du Duc. Le cinquième volume est un recueil de 70. Sermons sur divers endroits de l'Ancien & du Nouveau Testament, & sur quelques autres sujets : il a été imprimé en 1616. Le sixième comprend 73. Sermons que Fronton du Duc a jugé n'être pas de Saint Chrysostome, les Homelies composees de recueils tirez de Saint Chrysostome par Théodore, & des Notes de Fronton du Duc. On ne fit point alors imprimer les Oeuvres de Saint Chrysostome sur le Nouveau Testament, parce qu'elles

venoient d'être imprimées par Commelin en quatre Tomes. Le premier contient les Homelies de Saint Chrysostome & l'Ouvrage imparfait sur Saint Matthieu; le 2. les Homelies sur l'Evangile de S. Jean; le 3. les Homelies sur les Actes; le dernier, les Homelies sur S. Paul, & le Commentaire d'André de Cesarée sur l'Apocalypse. Ces mêmes Oeuvres se trouvent dans l'édition Grecque & Latine imprimée à Paris en 1633. divisée en six volumes, qui est néanmoins bien moins correcte que celle de Commelin, comme les six premiers volumes réimprimez en 1636. le sont beaucoup moins que ceux qui avoient été imprimez auparavant.

L'édition Latine de Fronton du Duc imprimée à Paris en 1613. comprend outre les Ouvrages ci-dessus, quantité d'autres Homelies qu'on n'a point en Grec, & qui ont été apparemment composees par des Auteurs Latins, comme nous l'avons déjà remarqué. La version a été revêtue entièrement par Fronton du Duc, elle a été imprimée à Anvers, & depuis peu on l'a fait imprimer à Lyon avec quelques additions. Il est assez surprenant que ceux qui ont pris soin de cette édition, non seulement y aient laissé la même confusion qui est dans les autres, mais l'aient même rendu plus confuse, & l'aient chargée de plusieurs choses inutiles. Voilà toutes les éditions générales des Oeuvres de Saint Chrysostome. Je ne parle point ici des éditions particulières tant Grecques que Latines de plusieurs de ses Ouvrages qui sont comme les sources & les ruisseaux qui composent les grands fleuves, parce que cela feroit trop ennuyeux en cet endroit. Mais on trouvera le Catalogue de celles dont j'ai pu avoir connoissance dans une des Notes suivantes 7. Je finis par une Table de tous les Ouvrages qui portent vraiment ou fausement le nom de Saint Chrysostome, dans laquelle je les ai rangés dans le meilleur ordre qu'il m'a été possible, & indiqué les Tomes & les pages de l'édition d'Etone, & de la dernière édition Grecque & Latine de Paris de l'an 1636. & même celles de la dernière édition de Lyon dans les Oeuvres qui ne sont point dans ces deux éditions. La première est marquée par un A. la seconde par P. & la troisième par L.

S. Jean
Chryso-
stome.

CATALOGUE DES OUVRAGES DE S. Jean
Chryso-
stome.

SAINT CHRYSOSTOME.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui sont douteux.

HOMELIES ET SERMONS SUR LE PENTATEUQUE.

Soixante-sept Homelies sur la Genese. Tome 1. de l'édition d'Etone depuis la page 1. jusqu'à la 522. & tom. 2. de Paris depuis la page 1. jusqu'à la 725.

Neuf Homelies sur la Genese, qui sont dans l'édition d'Angleterre tom. 5. depuis la p. 1. jusqu'à la page 38. & dans celle de Paris t. 2. depuis la page 725. jusqu'à la 773.

Deux Fragmens d'Homelies sur Adam & sur Abraham. t. 5. ed. A. p. 648. & 653.

Homelie 10. sur la Genese. Edit. d'Angleterre, tom. 1. p. 39.

Homelie sur le premier ch. de la Genese: Dieu vit que tous ses ouvrages, &c. Ed. A. t. 5. p. 145. Edit. P. t. 6. 18.

Homelie sur ces paroles du ch. 1. de la Genese: Faisons l'homme à notre image. Ed. A. t. 5. p. 645. P. t. 6. p. 24.

Les Homelies Latines 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 11. 12. 13. 14. & 15. sur la Genese dans l'édition Latine de Lyon t. 1. p. 206. & suivantes.

Homelie sur ces paroles d'Abraham, Genese 24. v. 10. Mettez votre main sur ma cuisse, &c. Ed. A. t. 7. p. 565. P. t. 6. p. 30.

Homelie sur Adam chassé du Paradis. t. 7. Ed. A. p. 37.

Sermon sur les sacrifices de Cain & d'Abel, sur les Géans & le Déluge. t. 7. Ed. A. p. 458.

Sermon sur Abraham & sur Isaac. ibid. pag. 394.

Homelie sur le Serpent d'airain. Num. 21. Ed. A. t. 5. p. 669. P. t. 6. p. 49.

Autre Homelie sur le même. Ed. A. t. 7. pag. 448.

SUR LES LIVRES DES ROIS.

Cinq Sermons touchant l'Histoire d'Anne mere de Samuël. Edit. d'Angleterre t. 5. depuis la p. 50. jusqu'à la 83. & dans celle de Paris t. 8. depuis la pag. 784. jusqu'à la p. 854.

Trois Sermons de David & de Saül, dont le premier est dans le 8. tome de l'Edit. d'Angleterre p. 10. & les deux autres, t. 6. p. 83. & 89. Edit. de Paris p. 841. 854. 864.

Sermon sur l'Histoire d'Helie & de la veuve de Sarepta, rapportée au 3. liv. des Rois ch. 18. Edit. A. t. 8. p. 261. P. t. 5. p. 636.

Plusieurs Sermons sur differens endroits des livres des Rois, sur David & Goliath. Ed. L. t. 1. p. 243.

Sermon sur les paroles de David. 2. Reg. 7. Ibid. p. 244.

Sermon sur Absalom. Ibid. p. 245.

Sermon sur Helie en Latin. Ibid. p. 246. & en Grec. t. 6. ed. P. p. 128.

Autre Sermon sur le même. Edit. L. p. 248.

Sermon de l'ascension d'Helie. Edit. L. t. 1. p. 248.

Sermon sur Naaman. p. 249.

Ser-

S. Jean
Chryso-
stome.

Catalogue des Ouvrages de S. Chrysostome.

S. Jean
Chryso-
stome.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui sont douteux.

Sermon d'Helisée. p. 250.

Sermon sur Rachel & ses enfans. Ed. A. t. 1. p. 317.

Sur le Fourdain. Ibid. p. 41.

Quatre Sermons Grecs sur Job. Ed. A. t. 5. pag. 949. P. t. 6. p. 76.

Cinq autres Sermons Latins sur Job. Edit. L. p. 261.

Sermon sur Job. Ibid. 265.

Sermon sur Job & sur Abraham. p. 267.

SUR LES PSEAUMES.

Soixante Homelies sur les Pseaumes 3. & suivans jusqu'au 13. & sur le 41. le 43. & les suivans jusqu'au 50. sur le 100. sur le 108. & suivans jusqu'au 117. & depuis le 119. jusqu'à la fin. t. 1. Ed. A. depuis la p. 522. jusqu'à 1016. & t. 8. p. t. & 5. ed. P. t. 3. p. 1. jusqu'à 551.

Homelie sur le 13. Ps. Ed. P. t. 3. p. 833.

Deux Homelies sur le titre du Pseaume 50. t. 1. Ed. A. p. 692. Ed. P. t. 3. p. 846. & 862.

Deux Prefaces Latines sur les Ps. Ed. L. t. 1. p. 269. & 270.

Discours de l'utilité des Pseaumes. pag. 272. ibid.

Homelie sur le Pseaume 1. en Grec. T. 5. ed. A. p. 677. en Latin. Ed. L. t. 1. p. 273.

Homelie sur le 9. Edit. L. p. 313. sur le 14. p. 323. sur les 22. 24. 25. 26. 29. 33. 37. 38. 39. 40. 42. 68. 71. 84. 90. 93. 95. 96. ibid.

Homelie sur le Ps. 4. Ed. A. t. 7. p. 431.

Les Homelies sur les Pseaumes 51. 95. 100. Ed. A. t. 1. p. 9. 11. & suivantes. Ed. P. t. 3. p. 884.

Homelies sur les Pseaumes 101. & suivans jusqu'au 107. & l'explication du 118. Ed. A. t. 1. p. 92.

Sur les paroles du Ps. 75. Vovete & reddite, &c. T. 7. edit. A. p. 260.

Homelie sur ces paroles du Pseaume 38. C'est en vain que l'homme se tourmente. Ed. A. t. 7. p. 568. ed. P. t. 6. p. 114.

Homelie sur ces paroles du Pseaume 121. Fiat pax in virtute tua, &c. Ed. L. t. 1. p. 483.

Homelie sur le Pseaume 92. Dominus regnavit, &c. T. 5. ed. A. p. 680.

Sermon sur ces paroles du Ps. 92. Elevaverunt flumina, &c. T. 7. ed. A. p. 256.

Sur les autres paroles du Ps. 94. Venite, &c. Ibid. p. 561.

Sur le Ps. 139. Eripe me, Domine, &c. p. 347. ibid.

SUR LES LIVRES SAPIENTIAUX.

Sermon sur ces paroles du 3. ch. de la Sageffe: Visi sunt oculis insipientium mori. Ed. L. t. 1. p. 555.

Catalogue des Ouvrages de S. Chrysostome.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui sont douteux.

SUR LES PROPHETES.

Sermon de l'obscurité des Prophetes. Ed. A. t. 6. p. 649. Ed. P. t. 3. p. 799.

Sermon de l'obscurité de l'ancien Testament. Ed. A. t. 6. p. 658. P. t. 3. p. 813.

Commentaire sur les sept premiers chapitres d'Isaïe. Ed. A. t. 5. p. 100. P. t. 3. p. 554. &c.

Cinq Homelies sur le ch. 6. d'Isaïe. Ed. A. t. 5. p. 127. & suivantes jusqu'à la 155. ed. P. t. 3. p. 723. jusqu'à 762.

Une Homelie sur les Seraphins, sur un endroit du ch. 45. d'Isaïe. Ed. A. t. 5. p. 155. & 160. P. t. 3. p. 763. 776.

Sermon sur ces paroles du premier ch. d'Isaïe: Si volueritis & audieritis me, bona terra comedetis. T. 1. ed. L. p. 598.

Sermon sur le ch. 9. d'Isaïe. Ibid. p. 613.

Sermon sur ces paroles du ch. 42. d'Isaïe: Cantate Domino: Ed. L. t. 1. p. 614.

Homelie sur les feaux des livres, dont il est parlé en Isaïe ch. 46. v. 3. Ed. A. t. 5. p. 689. P. t. 6. p. 138.

Sermon sur le ch. 62. d'Isaïe de la venue de JESUS-CHRIST. Ed. L. t. 1. p. 615.

Homelie sur Jeremie. Ed. L. t. 1. p. 616.

Homelie sur le v. 23. du ch. 10. de Jeremie. Edit. A. t. 5. p. 168. P. t. 3. p. 789.

Homelie Grecque sur Susanne. Ed. A. t. 5. p. 703. ed. P. t. 6. p. 141.

Sermon Latin de Susanne. Edit. L. t. 1. p. 617.

Homelies des trois jeunes hommes dans la fournaise de Babylone. Ed. A. t. 5. p. 698. P. t. 6. p. 148.

Homelies sur ces paroles du ch. 6. de Zacharie: Ecce vir oriens. Ed. L. p. 619.

HOMELIES SUR LES LIVRES ENTIERS DU NOUVEAU TESTAMENT.

Quatre-vingt-dix Homelies sur saint Matthieu. Edit. A. t. 2. depuis la page 1. jusqu'à 555. ed. P. t. 1. in N. T.

Quatre-vingt-sept Homelies sur S. Jean. T. 2. ed. A. p. 555. t. 2. ed. P. in N. T.

Cinquante-quatre Homelies sur les Actes. Ed. A. t. 4. p. 607. ed. P. t. 3. in N. T.

Trente-deux Homelies sur l'Épître aux Romains. Edit. A. t. 3. p. 1. edit. P. t. 4. in N. T.

Quarante-quatre Homelies sur la 1. Ep. aux Corinthiens, avec une Preface, & trente sur la seconde. Ed. A. t. 3. p. 243. edit. P. t. 5. in N. T.

Un Commentaire sur l'Épître aux Galates. Edit. A. t. 3. p. 763. & ed. P. t. 5. in N. T. p. 776.

Commentaire imparfait sur S. Matthieu. T. 2. de l'ed. P. in N. T. depuis la page 3. jusqu'à la p. 196.

Vingt-sept Homelies Latines sur saint Matthieu dont les 13. 16. & 17. sont parmi les OEuvres de saint Chrysostome. Ed. L. t. 2. p. 465. & suivantes jusqu'à la p. 502.

Quatorze Homelies Latines sur saint Marc. Ibid. depuis la p. 513. jusqu'à la p. 551.

Six Homelies sur l'Evangile de S. Luc. p. 519. 529. & celle de Zachée. p. 551.

Cinq Homelies sur S. Jean. p. 164. &c.

Catalogue des Ouvrages de S. Chrysostome.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui sont douteux.

Vingt-quatre Homelies sur l'Épître aux Ephésiens. Ed. A. t. 3. p. 763. ed. P. t. 3. in N. T. p. 864.

Quinze Homelies sur l'Épître aux Philippiens. Ed. A. t. 4. p. 1. ed. P. in N. T. t. 6. p. 1.

Douze Homelies sur l'Épître aux Colossiens. Ed. A. t. 4. p. 89. ed. P. t. 5. in N. T. p. 147.

Dix-huit Homelies sur la première aux Thessaloniens, & cinq sur la seconde. Ed. A. t. 4. p. 161. & edit. P. t. 6. in N. T. p. 262.

Dix-huit Homelies sur la première à Timothée, avec une Préface, & dix sur la seconde. Ed. A. t. 4. p. 249. ed. P. in N. T. t. 6. p. 402.

Six Homelies sur l'Épître à Tite. Ed. A. t. 4. p. 381. ed. P. in N. T. t. 6. p. 619.

Trois Homelies sur l'Épître à Philemon. Ed. A. t. 4. p. 411. ed. P. in N. T. t. 6. p. 770.

Trente-quatre Homelies sur l'Épître aux Hébreux. Ed. A. t. 4. p. 427. ed. P. in N. T. t. 6. p. 694. qu'on dit avoir été recueillies après sa mort par un Prétre de ses amis.

SERMONS SEPAREZ SUR QUELQUES ENDROITS DU N. T.

Sermon sur Herode & sur les Innocens, Matth. ch. 2. T. 7. ed. A. p. 318.

Sermon sur ces paroles du Diable à JESUS-CHRIST: Si vous êtes Fils de Dieu, jetez-vous en bas, qui est attribué à saint Ephrem dans quelques Manuscrits. Edit. A. t. 7. p. 301.

Sermon sur ces paroles du ch. 6. de saint Matthieu: Prenez garde de ne pas faire votre aumône devant les hommes, &c. T. 7. edit. A. p. 486.

Sermon sur les v. 14. & 15. du ch. 7. de saint Matthieu, & sur l'Oraison Dominicale. Ed. A. t. 5. p. 183. ed. P. t. 5. p. 137.

Sermon sur ces paroles de JESUS-CHRIST en saint Matthieu ch. 6. Prenez garde de ne pas faire vos aumônes devant les hommes, &c. Ed. A. t. 7. p. 488. ed. P. t. 6. p. 523.

Sermon sur la femme qui avoit un flux de sang, en saint Matth. ch. 9. Edit. A. t. 5. p. 816. ed. P. t. 6. p. 533.

Sermon sur ces paroles de saint Matth. ch. 13. Les Juifs tinrent conseil ensemble. Ed. A. t. 7. p. 752. ed. P. t. 6. p. 385.

Trois Sermons sur la Transfiguration, Matth. 17. Ed. A. t. 7. p. 332. 339. 345.

Sermon sur le Paralytique, dont il est parlé en S. Matthieu ch. 9. T. 5. ed. P. p. 814.

Homelie sur le v. 7. du ch. 13. de saint Matthieu, Entrez par la porte étroite, &c. Ed. A. t. 5. p. 175. ed. P. t. 5. p. 125.

S. Jean
Chryso-
stome.

Catalogue des Ouvrages de S. Chrysostome.

S. Jean
Chryso-
stome.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui
sont douteux.Sermon de la Canaane. Ed. A. t. 5. p. 771. ed. P.
t. 6. p. 295.Sermon sur la parabole du Pere de famille & des
Ouvriers, Matth. 20. Ed. A. t. 5. p. 508. ed. P. t. 6.
p. 539.Sermon sur le figuier séché. Ed. A. t. 7. p. 252. ed.
P. t. 6. p. 552.Sermon sur ces paroles de JESUS-CHRIST, en S.
Matthieu, ch. 18. Tout ce que vous aurez lié sur la
terre, &c. T. 7. edit. A. p. 268.Homelie sur la parabole du Serviteur qui devoit
dix mille talens, qui est en saint Matthieu, ch. 18.
Edit. A. t. 5. p. 196. ed. P. t. 5. p. 1.Homelie sur ces paroles de saint Matthieu, ch. 21.
In qua potestate hæc facis? v. 7. donnée au public par
M. Cottelier.Sermon sur les dix Vierges folles, Matth. 25. Ed.
A. t. 7. p. 554. ed. P. t. 6. p. 389.Homelie sur le v. 39. du ch. 26. de S. Matthieu,
Mon Pere, s'il est possible, &c. T. 5. ed. A. p. 203.
ed. P. t. 5. p. 114.Sermon sur le reniement de saint Pierre, en saint
Matth. ch. 26. Ed. A. t. 7. p. 275. ed. P. t. 6. p.
626.Homelie sur ces paroles de Saint Matth. ch. 26. Les
Pharisiens consultèrent ensemble pour perdre JESUS-
CHRIST. Ed. A. t. 7. p. 326.Homelies sur les femmes qui apportèrent des par-
fums au sepulcre de JESUS-CHRIST. T. 5. ed. A.
p. 740.Sermon sur ces paroles de l'Evangile de saint Luc,
Cesar Auguste fit un Edit pour faire une description
de toute la terre. Ed. A. t. 5. p. 715. ed. P. t. 6. p.
503.Sermon sur la vision de Zacharie & sur la concep-
tion d'Elizabeth. T. 7. ed. A. p. 340. ed. P. t. 6. p.
412.

Homelie sur le Centurion. T. 7. ed. A. p. 403.

Homelie sur la résurrection du fils de la veuve de
Nain. Ed. A. t. 7. p. 439.Sermon sur la femme publique, dont la penitence est
rapportée en saint Luc, ch. 7. Ed. A. t. 7. p. 440. ed.
P. t. 6. p. 394.Homelie sur la parabole des semences, Luc 8. T. 7.
ed. A. p. 409.Homelie du Pharisien & du banquet, Luc 11. Ed.
A. t. 7. p. 280. ed. P. t. 6. p. 560.Deux autres Sermons sur le même sujet. Ed. A. t.
7. p. 357. & 376.Deux Sermons sur la parabole d'un homme tombé
entre les mains des voleurs, Luc 10. Ed. A. t. 7. p.
387. & 506.Homelie sur ces paroles du chap. 12. de l'Evangile
de saint Luc, Je suis venu apporter la guerre, &c.
T. 7. ed. A. p. 478.

Cata-

S. Jean
Chryso-
stome.

Catalogue des Ouvrages de S. Chrysostome.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui sont
douteux.Cinq Sermons sur la parabole du mauvais Riche
& du Lazare, rapportée dans l'Evangile en saint
Luc ch. 16. ed. A. t. 5. p. 196. p. 220. p. 234. p.
242. p. 253. ed. P. p. 18. & suivantes. t. 5.Homelie sur la drachme, Luc 15. Ed. A. t. 7.
p. 418.Homelie sur l'Enfant prodigue. Ed. A. t. 7. p.
539. edit. P. t. 6. p. 369.Homelie sur la parabole du Lazare & du mau-
vais Riche, Luc 16. Ed. A. t. 5. p. 728. ed. P. t. 6.
p. 564.Sermon sur la parabole du méchant Intendant.
Luc ch. 16. t. 7. ed. A. p. 433.Homelie du Publicain & du Pharisien, Luc 18.
Ed. A. t. 7. p. 233. ed. P. t. 6. p. 569.

Autre Sermon sur le même sujet. Ed. A. t. 7. p. 462.

Homelie sur Zachée. T. 7. ed. A. p. 403.

Homelie de l'Aveugle & de Zachée, Luc ch. 18.
Ed. A. t. 5. p. 731. ed. P. t. 6. p. 675.Homelie sur les premières paroles de l'Evangile de
Saint Jean, Le Verbe étoit au commencement, &c.
Ed. A. t. 5. p. 745. ed. P. t. 6. p. 235.Sermon sur les noces de Cana en Galilée, Jean ch.
2. Ed. A. t. 7. p. 284. ed. P. t. 6. p. 256.Homelie sur le v. 47. du ch. 11. de Saint Luc,
Les Juifs assemblèrent leur Conseil. T. 7. edit. A.
p. 532.Homelie sur ce que JESUS-CHRIST dit du Pa-
leur, en saint Jean ch. 10. Edit. A. t. 5. p. 984. P.
t. 6. p. 265.Homelie sur la venue de JESUS-CHRIST en Je-
rusalem. T. 7. ed. A. p. 369.Sermon sur la résurrection du Lazare, rapportée en
saint Jean ch. 11. Ed. A. t. 5. p. 270. P. t. 5. p. 146.Quatre Homelies sur le même sujet. T. 7. ed. A.
p. 320. p. 524. p. 528. p. 530.Homelie sur la Samaritaine, Jean 4. Ed. A. t. 7.
p. 442. P. t. 6. p. 409.

Autre Homelie sur le même sujet. Ed. A. t. 7. p. 374.

Homelie de l'Aveugle né. Edit. A. t. 5. p. 761. P.
t. 6. p. 432.Homelie sur le Paralytique, Jean 5. T. 7. ed. A.
p. 414.Sermon sur ces paroles du ch. 6. v. 24. de l'Evan-
gile de saint Jean, Ne jugez point selon les apparen-
ces. T. 7. ed. A. p. 272.Homelie de l'utilité de la lecture de l'Ecriture
Sainte, sur le commencement des Actes. Ed. A. t. 8.
p. 111. P. t. 5. p. 582.Homelie sur l'inscription des Actes. Ed. A. t. 5.
p. 274. P. t. 5. p. 151.Homelie, Pourquoi on lit les Actes dans le temps
de la Pentecôte. Ed. P. t. 5. p. 831.

Homelie sur la conversion de saint Paul & le

Catalogue des Ouvrages de S. Chrysostome.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

changement de son nom. T. 5. ed. A. p. 282. P. t. 5. p. 164.

Homelie sur le commencement du ch. 9. des Actes. Edit. A. t. 8. p. 60. P. t. 5. p. 544.

Homelie sur l'inscription de l'Autel d'Athenes, Au Dieu inconnu, rapportée dans les Actes ch. 17. Ed. A. t. 6. p. 722. P. t. 5. p. 556.

Homelie sur le changement du nom de Saul en celui de Paul. Ed. P. t. 5. p. 850.

Homelie sur le ch. 5. de l'Épître aux Romains de la gloire dans les tribulations. Ed. A. t. 5. p. 292. P. t. 5. p. 180.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui sont douteux.

Homelie sur ces paroles de l'Épître aux Romains ch. 7. v. 13. Je ne fais pas le bien que je veux, &c. T. 5. ed. A. p. 789.

Homelie sur ces paroles du ch. 8. de l'Épître aux Romains, Tout réussit à bien à ceux qui aiment Dieu, &c. Ed. A. t. 5. p. 299. P. t. 5. p. 192.

Homelie sur ces paroles du ch. 12. de l'Épître aux Romains, Si votre ennemi a faim, &c. Ed. A. t. 5. p. 304. P. t. 5. p. 199.

Deux Homelies sur ce passage du ch. 16. de l'Épître aux Romains, Saluez Priscilla, &c. Ed. A. t. 5. p. 314. & 321. ed. P. t. 5. p. 216. 226.

Homelie sur le commencement du premier ch. de la première Épître aux Corinthiens. Ed. A. t. 8. p. 111. P. t. 5. p. 568.

Homelie sur ces paroles du ch. 7. de la première Épître aux Corinthiens, Que chacun ait sa femme, &c. Ed. A. t. 5. p. 330. ed. P. t. 5. p. 240.

Homelie sur le ch. 7. de la première aux Corinthiens, touchant le libelle de divorce. Ed. A. t. 5. p. 337. ed. P. t. 5. p. 251.

Homelie sur ces paroles du ch. 10. de la première aux Corinthiens, Je ne veux pas que vous ignoriez, mes Freres, &c. Ed. A. t. 5. p. 343. ed. P. t. 5. p. 260.

Homelie sur ces paroles du ch. 11. de la première aux Corinthiens, Il faut qu'il y ait des hérésies, &c. T. 5. ed. A. p. 362. ed. P. t. 5. p. 273.

Trois Homelies sur la 2. Épître aux Corinthiens ch. 4. Ayant le même esprit de la foi. Ed. A. t. 4. p. 368. P. t. 5. p. 296.

Homelie sur ces paroles du ch. 11. de la 2. Épître aux Corinthiens, Plût à Dieu que vous supportassiez un peu ma folie. Ed. A. t. 5. p. 392. P. t. 5. p. 332.

Homelies sur ces paroles du ch. 2. de l'Épître aux Galates, Je lui ai résisté en face. Ed. A. t. 5. p. 398. P. t. 5. p. 705.

Homelie sur ces paroles du 11. ch. de la 2. aux Corinthiens, Ma grace vous suffit. Ed. A. t. 5. p. 799. P. t. 6. p. 340.

Catalogue des Ouvrages de S. Chrysostome.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

Homelie sur ces paroles du ch. 1. de l'Épître aux Philippiens, Soit que JESUS-CHRIST soit annoncé par rencontre ou exprès, &c. Ed. A. t. 5. p. 410. P. t. 5. p. 343.

Homelie sur ce qui est dans le ch. 4. de l'Épître première aux Thessaloniens touchant les morts. Ed. A. t. 5. p. 418. P. t. 5. p. 375.

Homelie sur ces paroles du ch. 5. de la 1. à Timothée, Qu'on élise une veuve qui ait plus de soixante ans, &c. Ed. A. t. 5. p. 425. P. t. 5. p. 387.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui sont douteux.

Homelie sur ces paroles de l'Épître aux Hébreux. Quand nous pechons volontairement, il ne nous reste plus d'hostie, &c. T. 5. ed. A. p. 772. C'est un fragment des Homelies 20. & 15. sur l'Épître aux Hébreux.

SERMONS SUR QUELQUES POINTS DE DOCTRINE.

Six Sermons contre les Juifs. Ed. A. t. 6. p. 312. & suivantes. P. t. 1. p. 385. & suivantes.

Homelie de la résurrection des morts. Ed. A. t. 6. p. 703. ed. P. t. 5. p. 440.

Sermons des delices de l'autre vie. Ed. A. t. 8. p. 71. P. t. 5. p. 647.

Discours sur le Symbole des Apôtres. T. 5. ed. A. p. 287.

Sermon à des Catechumenes. Ed. A. t. 6. p. 971.

Sermon adressé aux Neophytes. Ibid. p. 289.

Autre Sermon à ceux qu'on doit baptizer. Ibid. p. 291.

Discours de la Trinité. Ed. A. t. 6. p. 955. P. t. 6. p. 189.

Sermon du Saint Esprit. Ed. A. t. 6. p. 729. P. t. 6. p. 204.

Cinq Sermons de la nature incompréhensible de Dieu, contre les Anoméens, prêchez à Antioche. Ed. A. t. 6. p. 389. & suivantes P. t. 1. p. 294.

Un sixième prêché à Constantinople. ed. A. t. 6. p. 434. P. t. 1. p. 698.

Un Sermon de la Consubstantialité. Ed. A. t. 6. p. 425. ed. P. t. 1. p. 360.

Sermon de la demande de la mere des enfans de Zebedée. ed. A. t. 5. p. 206. P. t. 1. p. 374.

Homelie des prieres de JESUS-CHRIST. ed. A. t. 6. p. 714. P. t. 5. p. 595.

Deux Sermons: l'un contre ceux qui disent que le Demon gouverne les choses d'ici-bas; & l'autre contre ceux qui demandent pourquoi Dieu ne l'a pas anéanti. ed. A. t. 6. p. 680. & 590. P. t. 1. p. 285. & t. 5. p. 689.

Une Homelie pour prouver qu'il n'y a qu'un Législateur de l'ancienne & de la nouvelle Alliance. ed. A. t. 5. p. 622. P. t. 6. p. 1.

Cinq Homelies de la Providence & du destin. ed. A. t. 6. p. 863.

Sermon de la Foi & de la Loi de nature. ed. A. t. 6. p. 835. P. t. 6. p. 177.

Sermon contre les Heretiques. ed. A. t. 6. p. 977.

Sermon Latin sur l'assemblée des Anges. ed. A. t. 5. p. 997.

SERMONS SUR DIFFERENS SUJETS.

Homelie quand il fut désigné Prêtre. ed. A. t. 6. p. 443. P. t. 4. p. 834.

Vingt & une Homelies des Statués. ed. A. t. 6. p. 447. & suivantes. P. t. 1. p. 1. & suivantes. Il faut y joindre la 22. de l'inimitié, qui est ensuite dans les deux éditions.

Tome III.

Cinquante neuf Homelies sur differens sujets, qui suivent celles des Statués, qui sont des recueils de plusieurs endroits de saint Chrysostome. ed. L. t. 5. ap. 75. ad p. 188. t. 5.

Sermon des faux Prophetes. ed. A. t. 7. p. 411. P. t. 6. p. 473.

Catalogue des Ouvrages de S. Chrysostome.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

- Sermon contre la superstition du premier jour de l'an.* Ed. A. t. 5. p. 355. P. t. 1. p. 264.
Homelie du Baptême, à ceux qui doivent être baptisés. Ed. A. t. 6. p. 851. P. t. 1. p. 705.
Premier Discours sur Eutrope. Ed. A. t. 8. p. 67. P. t. 4. p. 481.
Autre Discours sur Eutrope. Ed. A. t. 5. p. 100. P. t. 3. p. 666.
Sermon avant que d'aller en exil, & un autre Sermon après qu'il en fut revenu. Ed. P. t. 4. p. 842. & 848. A. t. 7. p. 941. & 943.
Sermon à la louange de Diodore, donné par M. Bigot.
Sermon après son retour d'Asie. Edit. A. t. 7. p. 944.
Sermon sur son union avec Severien. Ed. A. t. 7. p. 947. & 948.
Sermon après la fuite de Gainas. T. 5. ed. P. p. 895. ed. A. t. 7. p. 936.
Deux Sermons après qu'il fut revenu de son exil. T. 5. ed. P. p. 901.

SERMONS DE MORALE.

- Homelies de la Penitence.* Edit. A. t. 7. p. 943.
Premiere Homelie qui est intitulée dans l'édition d'Ang. Du jeûne. t. 6. pag. 824. P. t. 1. p. 579.
La 2. & la 3. perduës.
La 4. Ed. A. t. 6. p. 798. P. t. 1. p. 588.
La 5. Ed. A. t. 6. p. 769. P. t. 1. p. 596.
La 6. Ed. A. t. 6. p. 78. P. t. 4. p. 487.
La 7. perdue.
La 8. est la 2. du jeûne dans l'edit. d'Ang. t. 6. p. 830. ed. P. t. 1. p. 612.
La 9. Ed. A. t. 6. p. 779. P. t. 5. p. 887.
La 10. Ed. A. t. 6. p. 763. P. t. 1. p. 623.
La 11. Ed. A. t. 6. p. 693. P. t. 1. p. 632.
Il y a encore un Sermon de la conduite de la vie, qui est intitulé, De la Penitence. Edit. A. t. 6. p. 804. qui a été donnée plus correcte par le P. Combeffis, avec une version, & imprimée à Paris en 1645.
Le Sermon de l'Anathème. Ed. A. t. 6. p. 439. ed. P. t. 1. p. 803.
Un Discours de la Penitence & de l'Eucharistie. Ed. A. t. 6. p. 791. ed. P. t. 5. p. 488.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui sont douteux.

- Sermon sur le commencement de l'année.* T. 5. ed. P. p. 820.
Discours du Cirque. Ed. A. t. 6. p. 974. P. t. 6. p. 489.
Contre ceux qui s'étoient endormis un jour de Fête. Ed. A. t. 6. p. 851.
Sermon de la secheresse, qui est parmi ceux de Theophane. Ed. A. t. 7. p. 352.

- Trois Sermons de la Penitence.* Edit. A. t. 6. p. 905.
Autre Sermon de la Penitence. Ed. A. t. 7. p. 282.

- Homelie de la Penitence & de la Continence, qui est de Jean le Jeûneur.* Ed. A. t. 7. p. 641. P. t. 1. p. 809.

- Sermon de la priere.* T. 7. ed. A. p. 476.
Homelie contre l'hypocrisie. Ed. A. t. 7. p. 297. ed. P. t. 6. p. 529.

Catalogue des Ouvrages de S. Chrysostome.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

- Les deux Discours de la priere.* Ed. A. t. 6. p. 754. ed. P. t. 1. p. 745.
Deux Sermons de l'aumône & de l'hospitalité. Edit. A. t. 5. p. 113. & 123. ed. P. t. 3. p. 689. & 712.
Autre Sermon de l'aumône. Edit. A. t. 6. p. 816. ed. P. t. 5. p. 283.
Sermon contre la débauche, qui est malintitulé 6.
Discours de la Providence. Edit. A. t. 6. p. 879. P. t. 1. p. 740.
Sermon contre la paresse. Edit. A. t. 6. p. 844. ed. P. t. 2. p. 882.
Discours de la douceur. Edit. A. t. 6. p. 740. P. t. 5. p. 538.

- Sermon du choix des femmes que l'on veut épouser.* Edit. A. t. 8. p. 80. P. t. 5. p. 355.
Deux Homelies contre ceux qui jeûnent à Pâque & avec les Juifs. Ed. A. t. 6. p. 365. & 377. P. t. 5. p. 608. & 630.
Homelie contre le desespoir. Ed. A. t. 8. p. 75. P. t. 5. p. 654.
Sermon pour montrer qu'il ne faut point publier les fautes de ses freres. Edit. A. t. 6. p. 695. ed. P. t. 5. p. 662.
Sermon sur ce qu'il ne faut pas prêcher pour plaire. Ed. A. t. 8. p. 93. ed. P. t. 5. p. 674.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui sont douteux.

- Sermon du jeûne.* Ed. A. t. 7. p. 428.
Sermon du jeûne & de l'aumône. Ed. A. t. 6. p. 283. P. t. 6. p. 635.
Plusieurs Sermons du jeûne. T. 7. ed. A. p. 428. p. 465. p. 469. p. 470. p. 509. p. 510.
Sermon de l'aumône. Edit. A. t. 7. p. 520.
Plusieurs Homelies sur la providence, sur les richesses, sur la pauvreté, &c. T. 5. ed. L. depuis la p. 582. jusqu'à la p. 598.
Sermon contre les juremens. Ibid. p. 599.
Sermon contre ceux qui vivent dans les delices. Ibid. p. 600. & 601.
Qu'il ne faut pas pleurer amèrement les morts. Ed. A. t. 6. p. 943.
Sermon de la Foi, de l'Esperance & de la Charité. T. 7. ed. A. p. 288. p. 293. p. 295. p. 299. p. 522.
Avertissemens spirituels. T. 7. edit. A. p. 481.
Deux Homelies de la milice spirituelle. T. 5. ed. L. p. 294. & 296.
Un Sermon de la discipline. Ibid. 297.
Un Sermon de la vertu. Ibid. 298.
Sermon pour montrer que l'on doit avoir plus de soin du salut de son ame, que de celui de son corps. Edit. A. t. 6. p. 893.
Sermon du salut de l'ame. Ibid. t. 6. p. 968.
Sermon de la patience, &c. T. 7. ed. A. p. 435.
Sermon pour montrer qu'un disciple de JESUS-CHRIST doit être doux. Ed. A. t. 6. p. 903. P. t. 6. p. 468.
Sermons de la charité & de la douceur. Ed. A. p. 742. p. 750.
Autres Sermons de Morale, qui sont des recueils de Saint Chrysostome. Ibid. t. 5. à p. 313. ad p. 375.
Sermon dont le sujet est, Qu'il faut que celui qui a quelque don de Dieu, en fasse part aux autres. T. 7. ed. A. p. 42.
Sermon contre ceux qui reprochent aux Prêtres de vivre à leur aise, tiré des Homelies de S. Chrysostome, sçavoir de la 9. sur l'Épître aux Philippiens, & des Homelies sur les Epîtres à Timothée & à Tite.
Discours contre ceux qui corrompent les vierges consacrées à JESUS-CHRIST. T. 6. ed. A. p. 976.

Catalogue des Ouvrages de S. Chrysostome.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui sont douteux.

SERMONS SUR LES FETES.

- Homelie sur la Feste de Noël.* Ed. A. t. 5. p. 511. P. t. 5. p. 417.
Sermon de la Nativité de JESUS-CHRIST. Edit. A. t. 5. p. 846. P. t. 6. p. 493.
- Homelie sur le Baptême de JESUS-CHRIST.* Ed. A. t. 5. p. 523. P. t. 1. p. 275.
Sermon sur la Semaine sainte. Ed. A. t. 5. p. 540. P. t. 3. p. 712.
Homelie de la trahison de Judas preschée le Jeudi saint. Ed. A. t. 5. p. 547. P. t. 5. p. 406.
- Homelie sur la Passion de JESUS-CHRIST.* Edit. A. t. 5. p. 663. P. t. 5. p. 431.
Homelie de la Croix & du Larron. Edit. A. t. 5. p. 567. P. t. 1. p. 437.
- Homelie de la resurrection de JESUS-CHRIST.* Ed. A. t. 5. p. 581. P. t. 5. p. 447.
Sermon sur la Pâque. Ed. A. t. 5. p. 885. P. t. 6. p. 641.
Sermon de l'Ascension. Ed. A. t. 5. p. 595. P. t. 5. p. 457.
Quatre Sermons de l'Ascension. P. t. 6. p. 448. & suivantes.
Deux Sermons de la Pentecôte. Ed. A. t. 5. p. 602. & 611. P. t. 5. p. 468. & 481.
- Homelie sur l'Annonciation.* Ed. A. t. 5. p. 889. P. t. 6. p. 350.
Sermons sur le même sujet. Ed. A. t. 7. p. 515. p. 237. p. 249.
Sermon sur la Fête de Noël. T. 5. edit. A. pag. 843.
Trois autres Sermons sur la même Feste. Ed. A. t. 7. p. 307. p. 367. p. 400.
Deux Sermons sur la Theophanie. Ed. A. t. 7. p. 350. & p. 388. P. t. 6. p. 252. & p. 361.
Homelie de la Circumcision & de Simeon. Ed. A. t. 5. p. 872. P. t. 6. p. 245.
Sermon sur l'Epiphanie, que l'on attribue aussi à saint Gregoire Thaumaturge. Edit. A. t. 7. page 657.
- Homelie sur la mi-Caresme.* Edit. A. t. 5. page 876.
Homelie sur la trahison de Judas. Edit. A. t. 5. p. 893.
Homelie du Vendredi saint. Edit. A. t. 5. p. 906. P. t. 6. p. 403.
Homelie sur le Larron. Ed. A. t. 5. p. 910.
Sermon sur la Passion. Ed. A. t. 7. p. 459.
Sermon sur la Croix. Ed. A. t. 7. p. 502. P. t. 6. p. 288.
Second Sermon sur le même sujet. Ed. A. t. 5. p. 868. P. t. 6. p. 611.
Troisième Sermon. T. 7. ed. A. p. 864. P. t. 6. p. 620.
Quatrième Sermon sur l'adoration de la Croix. Ed. A. t. 7. p. 493. P. t. 6. p. 611.
Sermon de l'exaltation de la Croix. Ed. A. t. 7. p. 661. qui est du Moine Pantaleon.
Homelie sur la Feste des Rameaux. Edit. A. t. 5. p. 882.
Sermon sur la Resurrection. edit. A. t. 5. p. 592. P. t. 6. p. 442.
Autre Sermon sur la Resurrection de JESUS-CHRIST. Ed. A. t. 7. p. 264. & 506.
Homelie sur la Pâque. T. 5. ed. A. p. 148.
Sept Discours sur la Feste de Pâque. edit. A. t. 5. p. 977.
Sermons sur l'Ascension & sur la Pentecôte. Ibid.

Catalogue des Ouvrages de S. Chrysostome.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui sont douteux.

SERMONS SUR LES SAINTS.

- Sermons sur l'Ascension.* T. 7. edit. A. p. 330. p. 424. p. 466.
Homelie de la Pentecôte. Ed. A. t. 5. p. 976. P. t. 6. p. 227.
Homelie entre Pâque & la Pentecôte. Ed. A. t. 7. p. 372.
Homelie sur la fête de la Pentecôte. T. 7. p. 582.
Homelie du second avènement de JESUS-CHRIST. Ed. A. t. 5. p. 782. P. t. 6. p. 651.
- Panegyrique de tous les Saints.* Ed. A. t. 5. p. 618. P. t. 5. p. 685.
Panegyrique de tous les saints Martyrs. Ed. A. t. 5. p. 614. P. t. 1. p. 792.
Homelie sur les Martyrs. Ed. P. t. 5. p. 860.
Fragment d'une Homelie à la louange d'Abraham. Ed. A. t. 5. p. 653. P. t. 1. p. 799.
Trois Homelies sur les Maccabées & sur leur mere. Ed. A. t. 5. p. 640. p. 633. p. 637. P. t. 1. p. 516. p. 552. p. 556.
Discours de saint Pierre & d'Helie. Ed. A. t. 8. p. 18. P. t. 1. p. 758.
Sept Homelies à la louange de saint Paul. Edit. A. t. 8. p. 33. P. t. 5. p. 492.
- Sermon de Joseph & de la chasteté.* Ed. A. t. 5. p. 656. P. t. 6. p. 134.
Discours sur le Prophete Elie. Ed. A. t. 5. p. 672. P. t. 6. p. 128.
Sur la Conception de saint Jean. Ed. A. t. 5. p. 831. P. t. 6. p. 516.
Sermon sur saint Jean. Ed. A. t. 7. p. 531. P. t. 6. p. 311.
Deux Sermons sur saint Jean Baptiste & sur Herodias. Ed. A. t. 7. p. 545. & 549. P. t. 6. p. 281. & 379.
Deux autres Sermons sur saint Jean. Ed. A. t. 7. p. 531. & 533.
Sermon sur les douze Apôtres. Ed. A. t. 5. p. 995. P. t. 6. p. 320.
Homelie sur saint Pierre & saint Paul. Ed. A. t. 7. p. 995. P. t. 6. p. 315.
Sermon sur saint Thomas. Ed. A. t. 5. p. 837. P. t. 7. p. 324.
Autre Sermon sur saint Thomas. T. 7. ed. A. p. 575.
Sermon sur saint Etienne. Ed. A. t. 5. p. 864. P. t. 6. p. 328.
Un autre Sermon sur le même. Ed. A. t. 5. p. 871.
Et trois autres. Ed. A. t. 7. p. 579.
Panegyrique de saint Jean l'Evangéliste. Ed. P. t. 6. p. 605.
Deux autres Sermons sur saint Jean l'Evangéliste. Ed. A. t. 7. p. 342. p. 344.

Catalogue des Ouvrages de S. Chrysostome.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui sont douteux.

PANEGYRIQUES DES SAINTS.

- Panegyrique de saint Ignace.* Ed. A. t. 5. p. 498.
P. t. i. p. 508.
Panegyrique de saint Melece Evêque d'Antioche.
Ed. A. t. 5. p. 537. P. t. i. p. 323.
Panegyrique de saint Babylas. Ed. A. t. 5. p. 438.
P. t. i. p. 641.
Panegyrique de saint Philogone. Ed. A. t. 5. p. 505.
P. t. i. p. 551.
Panegyrique de saint Eustathe. Ed. A. t. 5. p. 628.
P. t. i. p. 571.
*Sermon sur les saintes Bernice, Prodoce & Domni-
ne.* Ed. A. t. 5. p. 473. P. t. i. p. 557.
Homelie sur sainte Pelagie. Ed. A. t. 5. p. 482. P.
t. i. p. 491.
Sermon sur saint Romain Martyr d'Antioche. Ed.
A. t. 5. p. 488. P. t. i. p. 508.
Sermon sur saint Barlaam. Ed. A. t. 5. p. 493. P.
t. i. p. 785.
Sermon des saints Juventin & Maxime, Martyrs.
Ed. A. t. 5. p. 533. P. t. i. p. 485.
Panegyrique de saint Lucien, Martyr. Ed. A. t. 5.
p. 529. P. t. i. p. 530.
Panegyrique de Julien aussi Martyr. Ed. A. t. 5.
p. 621. P. t. i. p. 535.
Homelie des Martyrs d'Egypte. Ed. A. t. 5. p. 519.
P. t. i. p. 770.
Panegyrique de saint Phocas. Ed. A. t. 5. p. 826.
P. t. i. p. 775.
Panegyrique de sainte Thecle. Ed. A. t. 5. p. 493.
P. t. i. p. 785.
Homelie sur saint Bassus. Ed. P. t. 5. p. 869.
Panegyrique de sainte Droside. P. t. 5. p. 877.

TRAITEZ DE SAINT CHRYSOSTOME.

- Le Livre contre les Gentils.* Ed. A. t. 5. p. 442.
P. t. i. p. 647.
*Ecrit contre les Juifs & contre les Gentils, pour
prouver que JESUS-CHRIST est Dieu.* Ed. A. t. 6.
p. 622. ed. P. t. 5. p. 725.
Traité contre ceux qui blâment la vie monastique.
Ed. A. t. 6. p. 161. P. t. 4. p. 355.
Comparaison d'un Moine & d'un Roi. Ed. A. t. 7.
p. 230. ed. P. t. 4. p. 449.
Traité contre ceux qui se scandalisent mal à propos.
Ed. A. t. 7. p. 1. P. t. 5. p. 756.

La Liturgie. Ed. A. t. 6. p. 983. P. t. 4. p. 522.

Catalogue des Ouvrages de S. Chrysostome.

Ouvrages qui sont véritablement de lui.

Ouvrages qui ne sont point de lui, ou qui sont douteux.

Deux Discours à Theodore. Le second doit être mis
le premier. Ed. A. t. 6. p. 5. P. t. 4. p. 545.*Six Livres du Sacerdoce.* Ed. A. t. 6. p. 1. P. t. 4.
p. 1.*Traité de la Composition du cœur à Demetrius.* Ed.
A. t. 6. p. 138. P. t. 4. p. 98.*Deux Livres de la Composition du cœur adressez à
Stelichius.* Ed. A. t. 6. p. 151. P. t. 4. p. 121.*Trois Livres de la Providence divine à Stagyrius.*
Ed. A. t. 6. p. 84. P. t. 4. p. 137.*Traité de la Virginité.* Ed. A. t. 6. p. 244. P. t. 4.
p. 275.*Deux Discours contre l'habitation des femmes avec
les Clercs.* Ed. A. t. 6. p. 214. & 230. P. t. 4. p. 225.
& 247.*Autres Discours pour montrer qu'un Religieux ne
doit point se servir de raillerie.* Ed. A. t. 6. p. 963. P.
t. 6. p. 594.*Deux Discours à une jeune veuve.* Ed. A. t. 6. p.
296. & 304. P. t. 4. p. 456. & 469.*Traité pour prouver que personne ne peut être of-
fensé que par soi-même.* Ed. A. t. 7. p. 36. P. t. 4.
p. 498.*Deux Lettres au Pape Innocent.* Ed. P. t. 4. p.
593. & 599.*Une Lettre sur sa persécution, aux Prêtres & aux
Evêques mis en prison.* Ed. P. p. 600.*Deux cens quarante-trois Lettres à Olympiade
& à plusieurs autres.* Ed. A. t. 7. p. 51. jusqu'à la
p. 205. P. t. 4. p. 603. & suivantes jusqu'à la p.
834.*Lettre au Moine Cesarius imprimée séparément.*

a Surnommé Chrysostome, &c.] On ne sçait point
quand il a commencé à porter ce surnom qu'on lui a
donné si justement. Quelques-uns ont dit qu'il l'avoit
eu de son vivant, & même étant Prêtre d'Antioche;
mais ni Saint Jérôme, ni Saint Augustin, ni Theodo-
ret, ni pas un autre Ancien ne lui donnent ce nom; &
ils l'appellent seulement Jean de Constantinople. So-
zomene remarque que l'on avoit donné ce nom à An-
tiochus Evêque de Ptolemaïde, mais il ne dit point,
qu'il lui fut commun avec nôtre Saint. Plusieurs Au-

teurs ont écrit la Vie de ce Saint; mais il y en a peu
qui l'ayent fait fidèlement. Pallade est le seul à qui l'on
doive ajouter foi. L'original Grec de cet Auteur a été
donné par M. Bigot. On peut joindre à cet Auteur So-
crate, Sozomene & Theodoret, qui ont rapporté
quelques circonstances de la vie de Saint Chrysostome
dans leur Histoire Ecclesiastique. Theodoret avoit en-
core fait des Discours à sa louange, dont Photius rap-
porte des extraits au vol. 273. Les autres Ecrivains
de la Vie de Saint Chrysostome sont peu dignes de
foi,

S. Jean
Chryso-
stome.

foi, & ont rempli leur narration de plusieurs fables. George qu'on croit avoir été Evêque d'Alexandrie, est le premier. On tient qu'il avoit tiré une partie de ce qu'il rapporte de S. Cyrille d'Alexandrie; mais cela n'a point de vrai semblance. Cet Auteur a vécu vers l'an 600. de JESUS-CHRIST; depuis lui l'Empereur Leon, Simeon Metaphraste, un Anonyme, S. Jean Damascene, Côme Vestitor, Jean Euchite, le Patriarche Philothée, & Matthieu Camariote ont fait des Vies & des Panegyriques de notre Saint mal écrits, & pleins de plusieurs faussetez.

b *Fils d'Anthuse.* Il y avoit un autre Jean fils de Publie, dont il est parlé dans Theodoret au ch. 19. du 3. livre de son Histoire. Car premièrement tous les Historiens sont témoins que la mere de S. Jean Chrysostome s'appelloit Anthuse, comme Pallade ch. 5. de sa Vie, Socrate au livre 6. de son Hist. ch. 3. Sozomene au livre 8. ch. 2. Secondement Publie étoit vieille sous l'Empire de Julien l'an 362. suivant le témoignage de Theodoret, & la mere de S. Chrysostome vivoit encore en 404. comme il paroît par les Lettres 238. & 239. de ce Saint, & elle n'avoit que 40. ans en 368. Enfin Jean, fils de Publie, étoit fils unique, & Saint Chrysostome avoit une sœur plus âgée que lui, à qui il a écrit la lettre 238.

c *Il perdit son pere encore fort jeune.* S. Chrysostome le dit dans son livre premier du Sacerdoce au chap. 1. Quelques-uns ont dit que ses parens avoient été Payens, mais il dit lui-même dans l'Homelie première contre les Anoméens, qu'il a été nourri & élevé dans l'Eglise: & il paroît par l'endroit du livre du Sacerdoce que nous venons de citer, que sa mere étoit Chrétienne quand son pere mourut, peu de temps après qu'elle l'eut mis au monde.

d *Il se destina d'abord au Barreau.* Quelques-uns disent qu'il a été Avocat; mais Pallade, Socrate & Sozomene disent seulement, qu'étant en état de faire cette profession, il la quitta. Il y a une lettre de Libanius à un Jean, qu'il congratule à cause d'une action publique dans laquelle il avoit loué l'Empereur & ses enfans. Mais ce Jean est différent de S. Jean Chrysostome qui étoit déjà Prêtre alors: car cet Empereur est Theodose qui avoit donné l'Empire à ses enfans vers l'an 393. Saint Chrysostome dit bien dans son premier livre du Sacerdoce, qu'il avoit fréquenté le Barreau, mais il ne dit point qu'il eut plaide. Il étoit si éloquent que Libanius dit en mourant, qu'il eût été seul digne de lui succéder, si les Chrétiens ne le lui avoient pas enlevé.

e *Basile son ami.* On ne sçait pas certainement qui est ce Basile, ni d'où il étoit Evêque: mais il est constant qu'il est différent du grand S. Basile, Evêque de Cesarée en Cappadoce. Socrate & Sozomene les ont confondus mal à propos: car Basile ami de S. Chrysostome étoit de son âge, & avoit eues les mêmes Maîtres, comme il paroît par le commencement du livre de S. Chrysostome du Sacerdoce. Saint Basile au contraire étoit bien plus âgé, & étoit Evêque de l'Eglise de Cesarée avant que S. Chrysostome eut atteint l'âge de 25. ans. Photius dit que Basile ami de S. Chrysostome est

Basile de Seleucie. C'est encore une plus lourde faute, parce que ce dernier n'a été ordonné Evêque qu'en 431. & a vécu jusqu'en 458. Le Basile ami de S. Chrysostome est plutôt l'Evêque de Raphanée, ou un autre du même nom Evêque de Biblos, dont on trouve les noms dans les inscriptions du Concile de Constantinople.

f *Il n'y a point de Commentaire de Saint Chrysostome sur Jeremie.* Il y en avoit un Manuscrit dans quelques Bibliothèques qui portoit le nom de S. Chrysostome: mais on l'a trouvé si pitoyable, qu'on n'a pas cru qu'il fut digne d'être publié, non plus que des Scholies sur les Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc & de saint Luc.

g *L'Evangile de Saint Matthieu est expliqué tout entier en quatre-vingt-dix Homelies.* Il y en a 91. dans la version, mais la 29. est divisée en deux, quoi que ce n'en soit qu'une dans le texte Grec. Ainsi la version doit être réformée dans le nombre des Homelies sur S. Matthieu, & le texte Grec le doit être dans celui des Homelies sur saint Jean. Car quoi qu'il distingue 88. Homelies, il n'y en a que 87. parce que la Préface ne doit pas être contée.

h *Une partie de ces Homelies a été preschée à Antioche, l'autre partie à Constantinople.* Photius remarque qu'il est aisé de connoître les Homelies que saint Chrysostome a preschées à Antioche, parce qu'elles sont plus travaillées que celles qu'il a preschées à Constantinople. Mais quoi que cette regle generale ne soit pas inutile pour les distinguer, on trouve encore des marques particulieres dans ces Homelies, qui font connoître où elles ont été preschées. Il est visible que les Homelies sur la Genese & sur les Actes ont été preschées à Constantinople, comme nous l'avons remarqué page 17. après Photius: car il le dit assez clairement dans l'Homelie 33. sur la Genese, qui est la 28. selon Photius qui ne compte que 61. Homelies sur la Genese. Eratime a cru que les 54. Homelies sur les Actes n'étoient pas de saint Chrysostome & Savil semble en avoir douté: mais c'est sans aucun fondement; car elles sont du stile de saint Chrysostome, & il s'y fait connoître en beaucoup d'endroits. Le stile des Homelies sur les Pseaumes fait voir qu'elles ont été preschées à Antioche, pour ne point alleguer l'autorité de George d'Alexandrie & de quelques autres nouveaux Grecs qui le disent. On ne peut pas sçavoir en quel temps il a composé le Commentaire sur Isaïe. L'Homelie 7. sur saint Matthieu fait visiblement connoître qu'elle a été preschée à Antioche: car il y dit que ceux à qui il parloit, se vantoient d'habiter la ville où étoit né le nom de Chrestien. Il marque encore cette ville dans l'Homelie 68. suivant le Latin, & 67. suivant le Grec; & ce qui montre que ces Homelies ont été preschées à Antioche. Le stile de celles sur saint Jean nous donne à conjecturer qu'elles ont été composées & preschées dans Antioche. Dans l'Homelie 21. sur l'Epître aux Corinthiens il dit nettement qu'il presche à Antioche. Dans la 3. Homelie sur l'Epître à Tite il parle de Daphné, Fauxbourg d'Antioche, comme

S. Jean
Chryso-
stome.S. Jean
Chryso-
stome.

me étant dans la ville où il prêchoit. Les Sermons sur l'Epître aux Colossiens ont été recitez à Constantinople: car il parle dans l'Homelie 3. avec l'autorité d'un Evêque menaçant les pecheurs de leur refuser la paix. Il y parle aussi du Throné Episcopal sur lequel il étoit assis, & il se dit Evêque. Les Homelies sur les Epîtres aux Thessaloniciens sont encore du même tems. Dans l'Homelie 11. sur la premiere Epître il dit qu'il presche à ceux à qui il parle. On peut remarquer la même chose dans l'Homelie 4. sur la seconde. Dans la 4. Homelie sur l'Epître aux Hebreux, il menace de chasser de l'Eglise les personnes qui loueront des pleureuses pour les funérailles de leurs parens; ce qui fait connoître qu'il étoit Evêque. Dans l'Homelie 26. sur la 2. Epître aux Corinthiens, il dit que le fils de Constantin a fait enterrer son pere dans cette ville. A l'égard des autres Homelies, l'on n'a point de preuves certaines tirées de ce qu'il dit dans le texte, qui nous apprennent où elles ont été preschées; mais le stile des Homelies sur les Epîtres aux Romains & aux Galates étant plus poli & plus orné, au lieu que le stile de celles qui sont sur les Epîtres aux Ephesiens, aux Philippiens & à Philemon, étant plus negligé, il y a lieu de croire, en suivant la regle de Photius, que les premieres ont été preschées à Antioche, & les dernieres à Constantinople.

i. *Il y a plusieurs des Homelies dont Photius rapporte des extraits dans le vol. 277. qui sont du nombre de celles, &c.* L'on y trouve des extraits tirez de l'Homelie du Saint Esprit, du Discours sur ces paroles, JESUS-CHRIST est l'Orient, &c. du Sermon sur l'Incarnation & sur les Anges Gardiens, du Traité qui prouve que l'ancienne & la nouvelle Loi ont un même Legislatteur, du Discours sur ces paroles de saint Paul, *Ma grace vous suffit*, &c. L'Homelie du Saint Esprit est dans le Tome 6. de l'édition de Paris: voyez la p. 221. & 222. L'Homelie sur la Nativité & sur les Anges est en Grec dans l'édition d'Etone Tome 5. p. 843. Celle du Legislatteur de l'ancienne & de la nouvelle Loi est la premiere du 6. volume de l'édition de Paris. On trouve aussi dans le même volume le Discours sur ces paroles de l'Apôtre, *Ma grace vous suffit*. Le Sermon sur ces paroles de la 2. aux Corinthiens chap. 11. *Si qua in Christo nova creatura*, &c.

Les autres Sermons sont connus & veritables. k. *Il ne faut pas porter le même jugement de celles qui sont citées par Theodoret dans ses Dialogues, qui sont certainement de saint Chrysostome, & que nous avons presque toutes encore à present.* Il cite un Discours recité par saint Chrysostome après la Harangue de l'Ambassadeur des Goths, qui ne se trouve point parmi les Discours de saint Chrysostome. Le second passage qu'il cite dans le premier Dialogue, est tiré de l'Homelie de la Nativité, Tome 1. p. 426. L'Homelie que Theodoret cite sous ce titre, *Oraison dogmatique, pour montrer que ce qui est dit de JESUS-CHRIST, semble être indigne de la puissance & de la Divinité*, est celle qui est intitulée de la Consubstantialité, qui est dans le premier volume page 360. Le passage qu'il cite, tiré du Commentaire sur le Ps. 41. n'est point dans celui que nous

Tome III.

avons à present. Je n'ai point trouvé l'Homelie de la Confusion des Langues, ni le passage tiré de l'Homelie prêchée dans la grande Eglise. Les Homelies contre ceux qui disent que les Demons gouvernent les choses de ce monde, contre ceux qui jeûnent le jour de Pâque, l'Homelie de l'Assomption de JESUS-CHRIST, se trouvent parmi celles que nous avons, aussi-bien que les passages tirez par Theodoret des Commentaires sur l'Epître aux Ephesiens, sur l'Evangile de saint Jean, & sur celui de saint Matthieu.

l. *Presque tous ces Discours sont du stile des Predicateurs Latins, &c.* Ils sont pleins d'allusions de mots, de sentences qui ont les mêmes terminaisons, comme sur le Ps. 33. *Eia fratres mei, hic modò respondere volo; quanti modò dicunt, nolo; qui jam dicebant, volo.* On peut y joindre cette belle pensée: *Oracula sancta lectionis, que sonant in auribus vestris, nidum faciunt in cordibus vestris.* On y trouve encore des explications de termes Latins & Grecs, comme sur le Ps. 90. *Meridies dicitur, quia dividit diem, meros enim pars est divisa diei.* Et sur le Ps. 118. *Veritas tres sunt syllabe & septem littera, quia in septima die Deus requievit ab operibus suis.* Il y a plusieurs autres endroits semblables, qui font voir que l'Auteur de ces Discours est Latin. Le stile en est sententieux, coupé, & plein d'antitheses, de pointes, &c. défauts ordinaires des Predicateurs Latins, dans lesquels saint Chrysostome n'est jamais tombé.

m. *La methode est toute differente de celle de saint Chrysostome.* Saint Chrysostome divise ses Discours en trois parties; la premiere est un exorde, la seconde une explication d'un ou de plusieurs passages de l'Ecriture; & la troisième une exhortation morale. On reconnoît toujours cette disposition dans tous les Sermons de saint Chrysostome. Ceux-ci n'ont rien de semblable, ils n'ont ni exorde, ni exhortation morale; ils ne finissent point par la doxologie. L'Auteur divise l'Ecriture en versets, & cite des Auteurs Latins, comme saint Cyprien & Hippolyte; c'est ce que saint Chrysostome n'a jamais fait.

n. *Enfin les matieres qui y sont traitées, ne sont pas de celles dont saint Chrysostome a coutume de parler.* Saint Chrysostome traite toujours des points de morale ou de doctrine commune. Il ne s'arrête point aux questions épineuses & difficiles, il les évite soigneusement, il explique l'Ecriture à la lettre, & simplement. L'Auteur de ces Sermons fait tout le contraire. Il les remplit de lieux communs sur le peché originel, sur la predestination, sur la grace, sur l'endurcissement de cœur, &c. questions que saint Chrysostome fuit toujours. Ce même Auteur se plaît uniquement aux sens allegoriques & mystiques, sans se mettre beaucoup en peine du sens litteral. Enfin l'on ne peut pas imaginer rien de moins semblable aux OEuvres de saint Chrysostome, que les Sermons dont nous faisons ici la critique.

o. *Tous ces Sermons sont d'Auteurs Latins, &c.* L'on en trouve même quelques-uns parmi ceux de saint Chrysologue, &c. Le 13. & le 16. sont parmi les Sermons de saint Chrysologue. Le 17. est parmi ceux

S. Jean
Chryso-
stome.

K

S. Jean
Chryso-
stome.

que l'on attribue à Origenes. Le 6. est tiré de l'Homelie 15. de saint Chrysostome sur saint Matthieu. Le 20. de l'Homelie 62. sur le même Evangeliste. Les 21. & 22. sont une partie des Homelies 32. & 33. de l'Ouvrage imparfait. Le 25. est tiré de l'Homelie 37. du même. Les 27. & 28. de l'Homelie 42. Le Commentaire sur saint Marce est l'Ouvrage de quelque Moine ignorant.

p. Le Commentaire imparfait sur saint Matthieu, &c.] L'Auteur de ce Traité cite l'Ecriture suivant la version Vulgate, il cite des livres apocryphes, comme le Livre de Seth, d'Ezechias, & l'Itineraire de saint Clement. L'on y trouve des sentimens heretiques sur la Trinité, comme dans l'Homelie 49. où il traite les Catholiques d'Heretiques Homouliens. Dans l'Homelie 7. il rejette le Baptême des Heretiques. Dans l'Homelie 1. il parle de l'avantage du mariage. Il condamne les secondes nocces, Homil. 32. Sixte de Siennne prétend que ces erreurs, & principalement celles qui regardent le mystere de la Trinité, ont été ajoutées, tant parce qu'elles ne se trouvent point dans quelques anciens Manuscrits, qu'à cause des endroits où il enseigne clairement la Divinité du Fils. Quoi qu'il en soit, il avoue avec tous les Critiques, que cet ouvrage n'est point de saint Chrysostome, mais d'un Auteur Latin. Il y a de courts Commentaires sur saint Marc, saint Luc & saint Matthieu, attribuez à saint Chrysostome, & imprimez à Paris en 1576. qui portent le nom de saint Chrysostome, qui ne sont point de lui.

q. Les fragmens de la Lettre à Cesarinus citez par les Auteurs Grecs.] Ces Auteurs sont, Anastase dans des recueils Manuscrits de la Bibliothèque de Clermont, Nicephore Patriarche de Constantinople, dans deux Manuscrits de la Bibliothèque de M. Colbert; un Auteur qui a écrit contre les Severiens, donné au public par Turrien, saint Jean Damascene Tome 4. var. Lett. Canisii. p. 211. On peut voir ces fragmens dans l'édition de Rotterdam.

r Editions particulieres des OEuvres de S. Chrysostome.] Voici le Catalogue de quelques-unes.

HOMILIAE IN SACRAM SCRIPTURAM.

In Genesim. Grec-Lat. Morel 1594. Lat. OEcolampad. interprete, Paris. 1524.
In Psalmos. Nivelles 1606.
In Isaiam. Lat. à Tilmanno, Paris. 1555.
Argumentum in Jeremiam. Gr. Aug. 1602.
In Matth. Græcè, Oxonii. Lat. 1537.
Opus imperf. in Matth. Ex Off. Caveleriana. 1602.
De Publicano & Phariseo. Paris. 1595.
Serm. 4. in Lazarum, in illud Apostoli, Nolite de dormientibus contristari, &c. Oxon. 1580.
In Joannem, Aret. interprete, Romæ 1470.
In omnes Pauli Epistolas. Græcè à Donato Veronensi an. 1529. in fol. 3. vol. Lat. apud Herwagen. 1530.
In Ep. ad Galatas. interpret. Erasmo, Basileæ 1526.

In Ep. ad Philipp. Flaminio interprete. Rom. 1578.

S. Jean
Chryso-
stome.

TRACTATUS.

De Sacerdotio libri sex. Græcè, Oxon. 1586.
Aug. 1599. Lov. 1529. 1568. Basil. 1544. Lat. Paris. 1561.
De Virginitate. Græc-Lat. Livineio interpret. Ant. 1565. & 1575. ex versione Poggiani, Romæ 1562.
De Providentia. apud Oporinum, Basil. 1552.
De Orando Deum. interprete Erasmo. Basil. Froben 1500. 1551. Col. 1573. Ant. 1579. Paris. 1538.
Aliquot opuscula. Ex V. Erasmi, Basil. 1529.
Liber de vita Babylæ contra Gentiles. Gr. Basil. 1527. Paris. 1528. Lat. per Brinium Paris. 1528.
Sermones ad Theodorum. Lat. 1524. Basileæ 1547.
Comparatio Regis & Monachi. Basil. 1533. Gr. Lat. Paris. 1598. Basil. 1526.
Quod nemo læditur nisi à seipso. Græc. in 8. Paris. 1541.
Liturgia sive Missa. Lat. Erasmo interprete, Paris. 1537. Græc. Paris. 1560. Venet. 1601. 1620. ex vers. Hervet. 1548. Paris.
Orat. Quod Christus sit Deus. Ingolstadt. 1579. apud Chevallon Lat. 1536. Romæ 1526.
In Euch. Græc. 1571. Morelle 1561. Lat. Wormatiæ 1541. Pragæ 1544. Ant. 1560. Gr. & Lat. Venetiis 1528. in Bibl. PP.
Epistola ad Innocent. Basil. 1529.
Ad Cesarium, Moinii varia Sacra. Roterod. an. 1587.

HOMILIAE VARIÆ.

Homil. ad Pop. Ant. de Statuis. Londini, Gr. Lat. 1590.
Orat. in illud, Modico vino utere. Hanov. 1550. in 8. Col. 1582.
In illud, Oportet hæreses esse. Oecol. interp. Mog. 1522.
Homil. 6. contr. Jud. Hoëschelio interprete, Aug. 1602.
Orat. sex de fato & providentia. Gr. 8. Basil. 1526. Paris. 1554. Hagenov. 1533.
Orat. 6. Gr. Oxon. Gr. Lat. 1586.
Orat in Eutropium, in Pf. 100. & in laudem Crucis. Paris. 1554. Tilmanno interprete.
De non contemnenda Ecclesia Dei. Morelle 1560.
Interræ motum, &c. alia Orat. interprete Duxæo, Burdigalæ 1604.
Homil. de Anathemate. Gr. Lat. Paris. in 8. 1547.
Libri tres de providentia Dei, ad Stagyrium. Lat. Halosten 1487. Ibid. Orat. de dignitate humanæ originis.

Chry-

S. Jean
Chryso-
stome.

Chrysostomi Orat. 10. à Beurerio Romæ 1581.
Græc. Lat. Friburg. 1585. in 8.
Varii Tractatus. Ibid.
De animi humilitate, jejuniis & temperantia. Mog. 1604.
De mansuetudine. Paris. 1570.
De benignitate. Paris. 1594.
De Politia morali. Paris. 1545.
Orat. sex. Paris. 1554.
Orat. aliquot. Lat. Græc. Lat. Romero in 8. Bas. Oporin. 1551.
Homil. Gr. Hoëschelio interp. 1587.
Homil. 2. Tiguri. 1558.
Alia. Lipsiæ ann. 1538.
Alia. Paris. 1606.
Orat. Græc. Romæ 1594.
Florilegia. Mog. 1603. Latin. Hagenov. 1528.

SERMONES PANEGYRICI.

Homil. 4. in Job. Perionio interprete, Paris. 1565. Col. 1568.
Homiliae de laudibus Pauli. Aniano interprete, Paris. 1499. cum Op. Bedæ scorsim 1509.
De Petro & Paulo orat. 2. Gr. Lat. 1582.
Idem cum Orat. in 12. Apostolos. Romæ 1580.
Sermones Panegyrici in SS. Martyres. Burd. 1601.
Duæ Homil. de SS. Lugd. 1624. Græc. Lat. Paris. 1594.

IN FESTA.

In Nat. Christi & in Præcursorem. Ant. apud Tornes 1609.
Sermo in Pascha. Ant. 1598.
Sermones in Ascensionem, & alii. ex ed. Vossii, Mog. 1604.
Orat. de occurſu Domini. Col. 1568.



ANTIOCHUS ET SEVERIEN DE GABALE.

IL y eut du temps de saint Chrysostome deux fameux Predicateurs, qui remplirent la chaire de cette Eglise en l'absence de ce saint Evêque. Le premier, nommé Antiochus étoit Evêque de Ptolemaïde en Phenicie; & le second, appelé Severien, étoit Evêque de la ville de Gabale en Cellesyrie. Antiochus vint le premier à Constantinople, & après y avoir prêché longtemps, & y avoir amassé de l'argent, s'en retourna dans son Eglise. Severien ayant appris qu'Antiochus s'étoit enrichi en prêchant à la Cour, eut envie de l'imiter, & y vint avec quantité de Sermons qu'il avoit préparez. Il fut bien reçu par Saint Jean Chrysostome, de qui il tâcha d'abord de gagner les bonnes grâces. Il s'y fit connoître ensuite à plusieurs personnes de condition, & s'insinua dans l'esprit de l'Empereur & de l'Imperatrice: de sorte que quoi qu'il n'eût pas tout le talent qu'avoit Antiochus, il ne laissa pas de s'acquérir beaucoup d'estime & de reputation. Saint Chrysostome étant obligé, comme nous avons dit, d'aller en Asie, pour mettre ordre aux affaires de l'Eglise d'Ephese, ne trouva point d'Evêque plus propre pour prêcher en son absence, que Severien de Gabale, qu'il confideroit comme son ami. Mais soit que cet Evêque tirant avantage de l'absence de saint Chrysostome, eût dessein de gagner l'estime & l'affection du peuple de Constantinople pour en usurper le Siege, soit que Serapion Archidiacre de saint Chrysostome, eût par ses lettres donné de l'averſion à saint Chrysostome contre Severien de Gabale, comme contre une personne qui troubloit la paix de son Eglise, & qui avoit dessein d'entrer à sa place, soit enfin qu'il y eût quelque secret mouvement de jalousie entre eux; depuis ce temps ces deux Evêques ne furent jamais bien ensemble. Saint Chrysostome étant de retour, chassa Severien, l'accusant d'avoir dit que le Fils de Dieu ne s'étoit point fait homme, parce que cet Evêque voyant que Serapion ne s'étoit pas voulu lever devant lui, avoit dit: Si Serapion meurt Chrétien, le Fils de Dieu ne s'est point fait homme. Ce que Serapion avoit rapporté à saint Chrysostome, en supprimant la premiere

Antiochus & Severien de Gabale.

Antio-
chus &
Severien
de Gabale.

partie, Si Serapion meurt Chrétien. Mais comme Severien étoit bien en Cour, l'Imperatrice le fit revenir, & fit tous ses efforts pour le remettre bien avec S. Chrysostome, qui refusa de se reconcilier avec lui, jusques à ce que l'Imperatrice l'en eût conjuré au nom de son petit-fils Theodose, en le mettant à ses pieds dans l'Eglise des Apôtres. Saint Chrysostome, si nous en croions Socrate, ne pût alors résister aux prières de l'Imperatrice: mais cette reconciliation ne fut pas sincère, & ces deux Evêques ne laisserent pas de conserver tous deux de l'aversion l'un contre l'autre. Et en effet, dans le temps de la disgrâce de saint Chrysostome, Severien de Gabale se joignit à Theophile, & à ses autres ennemis, pour le perdre. C'est ainsi que Socrate rapporte le différent de Severien de Gabale dans le 11. chap. du 6. livre de son Histoire.

L'Auteur de la Vie de saint Chrysostome accuse cet Historien de mauvaise foi dans cette rencontre. Mais tant que l'on n'aura point d'autre Historien plus digne de foi, qui rapporte ce fait d'une autre manière, nous ne pouvons pas rejeter cette narration, ni feindre d'autres motifs & d'autres causes de la division de ces deux Evêques, que ceux qui se trouvent marquez par Socrate, qui vivoit dans un siècle qui n'étoit pas fort éloigné de celui de saint Chrysostome.

L'ancien Traducteur de quelques Homelies de saint Chrysostome, appelé Anien, remarque qu'Antiochus avoit un stile pompeux & magnifique, qui lui attiroit les applaudissemens du peuple. *Plausibilem dicendi pompam.* Il ne faut pas douter que l'on n'eût autrefois plusieurs de ses Sermons. Gennade ne fait mention que de deux de ses ouvrages. Le premier étoit un long Traité contre l'avarice, & le second un Discours sur le miracle de l'Aveugle à qui JESUS-CHRIST rendit la vue, dont il est parlé en Saint Jean chap. 9. ouvrage rempli de beaucoup d'oraison & d'humilité. Tritheme fait mention de plusieurs Sermons & d'autres ouvrages inconnus de cet Auteur. Theodoret cite dans son second Dialogue un passage de cet Auteur, sans dire le titre du livre dont il l'avoit tiré. Ce passage porte, *Que pourvu qu'on ne confonde pas les deux natures en JESUS-CHRIST, on n'aura point de peine d'expliquer le mystere de l'Incarnation.* Gelase dans son livre des deux natures allegue aussi des passages d'Antiochus sur l'Incarnation, tirez de ses Sermons sur la Nativité, sur la Pâque, contre les Heretiques, & d'un autre Sermon. Enfin le Pere Possevin remarque qu'il y avoit à Florence dans la Bibliothèque des Medicis, des Homelies de cet Auteur. Je ne sçache

point qu'elles aient été données au public.

Severien de Gabale étoit moins éloquent, plus sec & plus stérile qu'Antiochus. Socrate remarque qu'il prononçoit mal le Grec, parce qu'il avoit toujours retenu quelque chose de l'accent Syriaque. Gennade dit qu'il avoit lu un Commentaire de cet Auteur sur l'Epître aux Galates, & un Traité sur la Fête du Baptême & de l'Epiphanie de JESUS-CHRIST.

Nous avons déjà remarqué qu'il y a parmi les Oeuvres de saint Chrysostome plusieurs Sermons qui sont apparemment de Severien de Gabale, & entre autres un Discours des Sceaux, & un sur le Serpent d'airain, qui sont citez par Theodoret sous le nom de Severien de Gabale, & plusieurs autres du même stile, dont nous avons donné un Catalogue dans la p. 26. de ce volume-ci. On peut y joindre l'Homelie de la naissance de JESUS-CHRIST qui est dans le 5. volume de l'édition d'Etone des Oeuvres de saint Chrysostome, p. 843. & le Sermon de la Croix, qui se trouve en Grec dans le même vol. p. 898. & qui a été depuis donné en Grec & en Latin par le P. Combefis, cité par saint Jean Damascene dans le 3. Discours des Images, sous le nom de Severien de Gabale. Nous avons encore six Sermons du même sur la création du monde, imprimez en Grec dans l'édition d'Etone de saint Chrysostome, & en Grec & en Latin dans le dernier volume de l'Addition à la Bibliothèque des Peres du P. Combefis. Severien remarque dans la Preface, que tous les livres de l'Ecriture Sainte ont pour but & pour fin le salut & l'utilité des hommes; mais que le livre de la Genese est le fondement & la source de toutes les veritez qui sont dans la Loi & dans les Prophetes, parce qu'il contient l'Histoire de la création du monde, sans laquelle on ne peut connoître les ouvrages de Dieu. Il ajoute qu'il n'ignore pas que plusieurs Peres ont écrit sur cette matiere, mais que cela n'empêche point d'écrire sur le même sujet, puisque les derniers qui ont écrit, n'ont point été détournés de cette entreprise par les ouvrages de ceux qui les avoient precedez: qu'il ne prétend point détruire ce que les autres ont fait, mais qu'il y ajoute des choses qui peuvent servir à l'édification de l'Eglise. Au reste, il prie ses auditeurs de ne point se mettre en peine, si les pensées qu'il avance, sont nouvelles, mais seulement si elles sont veritables. Entrant ensuite en matiere, il dit que la Genese est une Histoire écrite par le Legislatteur Moïse, & dictée par le Saint Esprit qui l'inspiroit; que quoi-que ce soit une narration, on peut néanmoins l'appeler une prophetie, parce que comme il y a trois sortes de propheties; la

Antio-
chus &
Severien
de Gabale.

Antio-
chus &
Severien
de Gabale.

la première d'écrits, la seconde d'actions, & la troisième de l'un & de l'autre; de même il y a trois parties de chaque prophetie: que la première regarde le present, la seconde le futur, & la troisième le passé. On prophetise sur le present, quand un Prophete découvre les choses qu'on lui veut celer, comme fit Elizee qui connut la malice de Giezi. On prophetise sur le futur, quand on prédit ce qui doit arriver; & l'on prophetise aussi sur le passé, quand on écrit par inspiration divine des choses passées, dont on n'a point de connoissance autrement. C'est en ce sens que Severien dit que Moïse a été Prophete dans l'Histoire de la création du monde. Il remarque encore que Moïse s'est proposé deux choses dans ses Ecrits: la première d'enseigner, & la seconde de faire des loix; qu'il a commencé par enseigner en racontant la création du monde, pour apprendre aux hommes que Dieu les ayant créés, il avoit droit de leur donner des loix & des commandemens. Car, dit-il, *s'il n'eût montré d'abord que Dieu avoit été Créateur du monde, il n'aurait pas pu établir qu'il étoit le Legislatteur souverain des hommes: parce que c'est une tyrannie de vouloir donner des loix à des personnes qui ne nous appartiennent point, au lieu que c'est une chose fort naturelle d'instruire les personnes qui nous appartiennent.* Il finit cette Preface en rendant raison de ce que Moïse n'a point parlé de la création des Anges & des Archanges: premièrement parce qu'il étoit inutile à son sujet d'en parler; secondement, parce qu'il étoit à craindre que s'il en eût parlé, les hommes ne les eussent voulu adorer.

Il explique en suite le texte de la Genese sur la création du monde, d'une manière simple & littérale; il ne s'étend point sur le sens spirituel, & il en réfute même quelques explications trop allégoriques. Mais il fait plusieurs réflexions peu solides, comme quand il remarque dans l'Homelie 5. que le premier homme a été appelé Adam, nom qui signifie en Hebreu le feu, parce que comme cet élément se répand & se communique facilement, de même tout le monde devoit être peuplé par ce premier homme. On trouvera plusieurs autres pensées de cette nature dans cet ouvrage, qui n'ont ni beauté, ni justesse, ni verité. L'Auteur y réfute les Ariens & les Anoméens. Il remarque dans l'Homelie 4. que toutes les hérésies portent le nom de leurs Auteurs, au lieu que la véritable Eglise n'a point d'autre nom que celui d'Eglise Catholique. Il s'étend peu sur la Morale; néanmoins à la fin de cette 4. Homelie il recommande le jeû-

ne, pourvu qu'il soit accompagné de l'abstinence des vices. Enfin l'on peut dire que cet ouvrage entier, quoi que plein d'érudition, n'est pas de grande utilité, & ne mérite pas d'être estimé par les personnes qui sont de bon goût.

Le P. Combefis a encore ajouté à ces Homelies des fragmens tirez de quelques Chânes sur l'Ecriture, attribuez à cet Auteur, extraits de ses Commentaires sur la Genese, sur le Levitique, sur les Nombres, sur le Deuteronomie & sur Josué. Mais si ces passages n'étoient point du stile de Severien, l'on ne pourroit pas l'assurer sur la foi de ces Chânes. On pourroit rapporter avec plus d'assurance deux passages de Severien de Gabale sur l'Incarnation, citez par Gelase dans le livre des deux natures, où il remarque que le premier est extrait d'un Discours de cet Evêque contre Novat.



ASTERE D'AMASEE.

ASTERE a Evêque d'Amasée, ville du Pont, fleurit vers la fin du quatrième siècle de l'Eglise; & au commencement du cinquième. Les Sermons de cet Evêque ont été citez avec louange par les Anciens. Nous n'en avons présentement qu'un petit nombre, recueilli par le P. Combefis au commencement de son premier volume de l'Addition à la Bibliothèque des Peres. Les cinq premiers avoient déjà été donnés au public par Rubenius, qui les avoit fait imprimer à Anvers l'an 1608. & depuis ils avoient été insérez dans la Bibliothèque des Peres. Les six autres suivans ont été donnés nouvellement par le P. Combefis, qui y a joint les extraits que Photius fait des Homelies d'Astere d'Amasée, & un Discours sur saint Etienne premier Martyr, qui avoit été publié sous le nom de Procle.

Le premier Sermon est sur la Parabole du Riche & du Lazare. Il le commence par cette réflexion, que notre Sauveur ne s'est pas seulement servi de préceptes pour nous enseigner la vertu, & nous défendre le vice; mais qu'il a encore employé des exemples illustres pour nous apprendre la vie que nous devons mener. Il rapporte en suite le texte de l'Evangile de saint Luc, & fait des réflexions morales sur chaque verset.

Astere d'Amasée. Sur ces paroles du v. 26. *Il y avoit un homme riche qui s'habillait de pourpre & de soye*, il remarque que l'Ecriture Sainte renferme dans ces deux paroles tout le luxe des riches ; que l'unique usage des habits doit être de nous couvrir & de nous défendre des injures de l'air ; que Dieu a pourvu à cette nécessité, en créant des bêtes couvertes de poil & de laine dont on peut faire des étoffes propres à nous défendre & du froid & de l'ardeur des rayons du Soleil ; qu'il leur a encore accordé l'usage du lin, pour une plus grande commodité ; qu'il faut se servir de ces choses, en rendant grâces à Dieu de ce que non seulement il nous a créés, mais encore de ce qu'il a pourvu à ce qui nous est nécessaire pour nous couvrir, & pour nous défendre des injures du temps. „Mais, si, dit-il, vous quittez l'usage de la laine & du lin, si vous méprisez les choses que Dieu vous a préparées, si pour contenter votre luxe, vous voulez vous couvrir d'habits de soye mince & semblable aux toiles d'araignée ; si après cela vous louez bien cher un homme pour pêcher dans la mer un petit poisson pour le teindre de son sang : n'est-ce pas agir comme un homme efféminé ?

Il reprend en suite ceux dont les habits étoient peints de plusieurs figures d'hommes, d'animaux & de fleurs ; & il n'épargne pas même ceux qui par une dévotion assez bizarre faisoient représenter dans leurs habits des sujets de piété, comme les noces de Cana en Galilée, le Paralytique dans son lit, l'Aveugle guéri, la Femme qui avoit le flux de sang, la pécheresse aux pieds de JESUS-CHRIST, le Lazare ressuscité. Voici ce qu'Astere dit contre cette pratique. *Si ces gens veulent me croire, qu'ils vendent ces habits, & qu'ils honorent les véritables images de Dieu. Ne peignez point JESUS-CHRIST, il suffit qu'il se soit humilié en prenant volontairement un corps pour nous. . . . Ne peignez point le Paralytique sur vos habits, mais cherchez le pauvre malade pour le secourir. Il est inutile de regarder avec attention le portrait de cette Femme qui a un flux de sang, mais il ne l'est pas d'assister cette pauvre veuve. Il n'est pas nécessaire de considérer la Pécheresse aux pieds de JESUS-CHRIST, mais pleurez vous-même vos péchés. Que vous servira-t-il d'avoir le tableau de la résurrection du Lazare ? Efforcez-vous plutôt de ressusciter spirituellement. A quoi bon porter sur vous l'image de l'Aveugle né ? Soulagez plutôt cet Aveugle. Pourquoi peindre des chasses de reliques ? Nourrissez plutôt les pauvres. Pourquoi porter sur vous l'image des cruches dans lesquelles JESUS-CHRIST changea l'eau en vin aux noces de Cana, pendant que vous laissez les pauvres mourir de soif ? Ce passage a été allégué par les*

Iconoclastes comme favorable à leur sentiment ; & les Catholiques au contraire en ont allégué un autre tiré de l'Homélie du même Auteur sur la Femme tourmentée du flux de sang, où il parle de la Statue de JESUS dressée par cette femme dans Paneade Ville de Palestine. Mais ni l'un ni l'autre de ces passages ne regardent la question qui étoit contre les Catholiques & les Iconoclastes. Car celui que nous avons rapporté, n'est point contre les images qu'on met dans les Eglises, mais contre la fantaisie de quelques particuliers qui bigarroient leurs habits de figures qui représentoient des histoires de l'Ecriture Sainte ; & celui de la statue de JESUS-CHRIST dressée par la Femme tourmentée du flux de sang, ne regarde point le culte public des Images.

Pour revenir maintenant à la suite de notre Sermon, Astere d'Amasée continuant son sujet dit, que les Chrétiens doivent fuir le luxe & les délices, parce que l'on ne peut vivre dans les plaisirs sans accumuler des biens. *Or il est impossible, dit-il, d'amasser de grands biens sans péché.* Il dépeint ici d'une manière excellente toutes les choses nécessaires à ceux qui cherchent leurs plaisirs ; & après en avoir fait le dénombrement, il ajoûte : „Pour avoir ces choses, combien faut-il faire souffrir de pauvres ? combien ruiner d'orphelins ? combien faire pleurer de veuves ? combien faut-il réduire de gens à la dernière misère ? Une ame qui est occupée de ces choses, s'oublie elle-même, elle ne se souvient plus de ce qu'elle est, elle ne pense plus ni à la mort, ni à la résurrection, ni à l'éternité. Et quand ce moment fatal & inévitable, où l'ame est prête d'être séparée du corps, arrivera, le souvenir de la vie passée lui viendra inutilement en mémoire, & alors elle songera, mais trop tard, à faire une pénitence qui ne lui servira de rien. Car enfin la pénitence n'est utile, que quand celui qui change de résolution, peut corriger sa vie passée. Et il semble que la douleur & le regret de son péché ne peut pas être de grand usage, quand on n'est plus en état de faire le bien, ni de pratiquer la vertu. Le reste de cette Homélie est une explication littérale & morale de cette Parabole, pleine de pensées solides & de réflexions naturelles.

Il n'y a pas moins d'éloquence dans le second Sermon du même Auteur, qui est sur une autre Parabole de l'Evangile de Saint Luc, touchant cet œconome à qui son maître fait rendre compte de sa gestion & de ses biens. Il le commence par cette maxime, que la plupart des pécheurs des hommes viennent de la fausse pen-

Astere d'Amasée.

Astere d'Amasée.

sée qu'ils ont, que les biens qu'ils possèdent, leur appartiennent, & qu'ils en sont les maîtres absolus. Que c'est cette fausse persuasion qui est cause que nous plaidons, que nous nous querelons, & que nous nous faisons la guerre pour les biens de ce monde, les considérant comme des choses qui nous sont propres, & qui méritent notre amour & notre estime. „Cela n'est pas néanmoins ainsi, dit-il, au contraire nous devons considérer tout ce que nous avons reçu, comme n'étant point à nous ; nous ne sommes point les maîtres des choses que nous avons chez nous. Nous sommes comme des pèlerins, des étrangers, des exilés & des captifs qui sommes entraînés où nous ne voulons pas, dans le temps que nous nous y attendons le moins, & nous sommes dépouillés tout d'un coup de nos biens, quand il plaît à celui qui est l'arbitre souverain de notre sort. C'est cette pensée qu'il étend dans l'explication de la parabole de l'œconome d'Iniquité. L'on y trouve d'excellentes sentences sur le mépris qu'on doit faire des richesses, & sur l'instabilité de la vie présente. Il s'arrête principalement à prouver que les hommes ne sont pas les maîtres, mais les œconomes de leurs biens : & il conclut de ce principe, que tous ceux à qui Dieu les a donnés, doivent les dispenser fidèlement, & être toujours prêts, & même souhaiter d'en rendre compte à Dieu. Il remarque sur la fin, qu'il ne sera plus temps de faire pénitence après la mort, que cette vie est le temps d'observer les commandemens, comme l'autre est le temps de jouir de la récompense des bonnes œuvres.

Le troisième Sermon contre l'avarice a été prêché par Saint Astere dans une de ces assemblées qu'on faisoit dans les Eglises de la campagne, pour célébrer avec pompe la fête de quelques Martyrs. Cette Homélie est pleine de descriptions très-naturelles de la dureté des avarices. L'avarice, selon lui, ne consiste pas seulement dans le désir d'avoir le bien d'autrui injustement, mais dans la passion d'avoir plus que ce que nous devons avoir. Suivant cette notion de l'avarice, il ne lui est pas difficile de trouver dans l'Ecriture bien des exemples d'avarices ; & après les avoir rapportés, il fait remarquer que tous les autres vices diminuent avec le temps, mais que plus on avance en âge, plus on devient avaricieux. Cette remarque est suivie du portrait d'un avaricieux, dans lequel il n'a oublié pas un des traits qui peuvent le faire paroître malheureux, & le rendre odieux à tout le monde. Il fait voir que l'avarice est la source & la cause de tous les crimes & de tous les péchés

qui se commettent dans le monde. Il prouve enfin par plusieurs exemples qu'il est inutile de se tourmenter des biens de ce monde, & qu'il est bien mieux de mettre sa confiance & son espérance dans la providence & dans la miséricorde de Dieu.

Le quatrième Sermon est contre la fête prophane du premier jour de l'an, & contre la coutume de donner des étrennes. Astere d'Amasée déclame contre cet usage. „il dit que les largesses qu'on fait en ce jour, n'ont aucun fondement raisonnable ; que l'on ne peut point dire qu'elles soient une marque d'amitié, parce que l'amitié véritable n'est point fondée sur l'intérêt ; qu'on ne peut pas non plus leur donner le nom d'aumône, puis que les pauvres n'en profitent point ; qu'elles ne sont point un contract, puis qu'il n'y a ni prest ni échange dans ce trafic ; qu'elles ne sont pas enfin un pur don, puis qu'il y a une espèce de nécessité de les faire. Quel nom donc peut-on donner, dit-il, à la dépense que l'on fait en ce jour ? l'Eglise rend raison de toutes les fêtes, qu'elle célèbre. Elle fait la fête de Noël, parce que Dieu s'est fait connoître aux hommes en ce jour. Dans la fête de la Chandeleur elle se réjouit de ce que nous sommes tirés de l'obscurité des ténèbres où nous étions. Enfin, nous célébrons avec joie, avec pompe & avec allégresse le jour de la Résurrection, parce que ce jour nous représente l'immortalité dont nous devons jouir. Voilà les raisons que l'Eglise a de célébrer ces fêtes, & elle en a de semblables pour toutes les autres. Mais quelle raison peut-on rendre de la fête du premier jour de l'an, & des largesses que l'on y fait. O folie ! ô impertinence ! En ce jour tout le monde court dans le dessein d'emporter le bien d'autrui. Ceux qui donnent, le font avec chagrin ; ceux qui reçoivent des présents, ne les gardent pas, mais les donnent à d'autres. On envoie à son patron ce que l'on a reçu de son client. On salue pour avoir de l'argent. Les pauvres donnent aux riches, les petits font des présents aux grands ; & comme les ruisseaux coulent dans les rivières qui se déchargent dans les grands fleuves, de même tous les présents que les personnes de basse condition font à ceux qui sont au dessus d'eux, tournent au profit des grands Seigneurs, à qui ceux-ci les donnent. Ainsi cette fête est le commencement des misères, & de l'accablement des pauvres. On contraint les fermiers & les laboureurs de donner à leurs maîtres, s'ils ne le font, on les maltraite. Des misérables courent comme des fous par les rues de-

Astere d'Amasée.

Astere
d'Amasée.

„demandant de porte en porte, & étourdissant tout le monde par leurs cris & par le bruit qu'ils font; c'est un jour de débauche pour les Soldats. Les Consuls & les Gouverneurs après s'être enrichis du paiement de leurs soldats, de la dépouille des veuves, & de l'argent du Fisc, après avoir amassé de l'argent en vendant la justice, & en faisant des trafics honteux, distribuent cet argent & ce prix à des violons, à des farceurs, à des danseurs & à des comédiennes, à des femmes de mauvaise vie, & aux derniers des misérables; & ils font toutes ces dépenses pour contenter leur vanité. O folie! ô aveuglement! Dieu promet une récompense éternelle à ceux qui distribuent leurs biens aux pauvres; & l'on aime mieux les dépenser follement pour acquérir une gloire vaine & passagère. Mais après tout, quelle est la fin de cette vanité? Quelque belle figure que l'on fasse en ce monde, la fin est toujours un sépulcre qui ensevelit les hommes dans un oubli éternel.

Il décrit ici la fin funeste de Ruffin & d'Eutrope, qui venoient d'être dépouillés de leurs grandeurs & de leurs biens, & il finit par ces paroles du Sage: VANITE' DES VANITEZ. „Les grands, dit-il, sont comme des songes & des phantômes qui disparaissent, après nous avoir divertis pendant un temps bien court. Ce sont des fleurs qui séchent tout d'un coup, après avoir jetté leur éclat.

Le 5. Sermon est sur le divorce. Astere y montre par plusieurs raisons, que les maris ne doivent point répudier leurs femmes; il excepte néanmoins l'adultère, & il dit que si le mari répudie sa femme pour cause d'adultère, loin de le reprendre, il le loue d'avoir fui une personne, qui en violant la chasteté, a rompu le lien indissoluble du mariage. Il remarque que la Loi de l'Evangile est égale à l'égard des hommes & des femmes, mais que les Loix Romaines n'ont pas observé la même équité, n'ayant pas donné aux femmes la liberté de quitter leurs maris, comme ils ont donné aux hommes celle de répudier leurs femmes. La raison qu'on rend ordinairement de cette différence, est que les hommes ne sont point de tort à leur famille en commettant un adultère, au lieu que les femmes en commettant ce crime, font entrer dans leur famille les enfans des autres, & donnent pour héritiers ceux qui n'y ont aucun droit. Astere ne feint point de dire que cette raison est impertinente, parce que les hommes qui abusent des filles ou des femmes, renversent & deshonorant les familles de celles dont ils abusent, & font un

tort considérable à leurs parens & à leurs maris.

Le 6. Sermon est sur l'Histoire de Susanne: elle est pleine de belles pensées morales. En voici une: „Quand un homme, dit-il, est tombé dans un premier péché, il est souvent entraîné par ce premier crime dans toutes sortes d'iniquitez, comme au contraire une vertu est cause d'une autre vertu.

Le 7. Sermon est sur le miracle de la guérison de l'Aveugle né. Il relève la grandeur de ce miracle, & s'en sert pour prouver la divinité de JESUS-CHRIST.

Le 8. est un Panégyrique à la louange de Saint Pierre & Saint Paul. Il y fait admirer les miracles de ces deux Apôtres, & établit en plusieurs endroits la primauté de Saint Pierre entre les Apôtres. Il faut, dit-il, que tous les Apôtres cèdent à saint Pierre, & qu'ils avouent qu'il mérite seul la première place, si la comparaison des graces que Dieu a faites aux Apôtres, est une marque de la primauté d'honneur.

Le Sermon suivant est un Discours à la louange du Martyr Phocas. Il dit dans l'exorde que le souvenir des actions des Saints & des combats des Martyrs, est un des plus puissans motifs dont on puisse se servir pour porter les Chrétiens à être pieux & vertueux; & il ajoute que c'est pour cette raison que l'on conserve leurs reliques, que l'on met leurs chasses en évidence, que l'on célèbre leurs fêtes, & que l'on élève des Eglises en leur honneur, afin de renouveler la mémoire de leurs généreuses actions. Il rapporte en suite la vie du Martyr Phocas d'une manière fort simple & fort naturelle, sans y mêler d'histoires plus merveilleuses que raisonnables. Il finit en parlant des honneurs qu'on rendoit à ce Saint. Il dit que sa mémoire étoit célèbre en son pays, où le corps de ce Saint reposoit, qu'à Rome on l'honoroit presque autant que Saint Pierre & Saint Paul, & que l'on y avoit son chef en grande vénération. Astere raconte que le Martyr Phocas dont il parle, étoit originaire de Synope, & Jardinier de profession, sans remarquer qu'il fût Evêque. C'est peut-être ce qui a fait distinguer deux Saints Martyrs Phocas, l'un martyrisé sous Trajan, dont on fait la fête le 14. Juillet, & l'autre simplement Martyr, dont on célèbre la mémoire le 5. Mars. Les Grecs font mémoire de l'un & de l'autre au 22. Septembre. Peut-être n'est-ce qu'un même homme, dont l'histoire a été rapportée différemment. Car on suppose qu'ils étoient tous deux de Synope, & on leur attribue les mêmes miracles. Quoi qu'il en soit, les Matelots prenoient ce Saint pour leur

Astere
d'Amasée.Astere
d'Amasée.

patron, comme Astere le remarque à la fin de cette Homélie.

Le 10. Sermon à la louange des Martyrs fut prêché dans une Assemblée faite en l'honneur des Martyrs. „Il commence par cette reflexion: „Souvent nos plus grands ennemis nous font de tres-grands biens sans y penser. Si le Diable n'eût persécuté l'Eglise, nous n'aurions point de Martyrs. Il remarque ensuite que les Martyrs sont non seulement les modèles des vertus, mais encore les accusateurs des vices. „Voici, dit-il, comment cela s'entend: Un Martyr souffert avec constance le feu & la flamme; pourquoi ne domptez-vous pas l'ardeur de la cupidité par la chasteté? Un Martyr n'a tenu aucun conte de tous les biens de ce monde; pourquoi ne méprisez-vous pas une petite somme pour l'amour de Dieu? Un Martyr s'est dépouillé de son corps pour l'amour de Dieu; pourquoi ne vous dépouillerez-vous pas du moindre de vos habits pour couvrir un pauvre? Nous devons honorer & imiter les Saints comme nos maîtres, ou les craindre comme nos accusateurs. . . . C'est en l'honneur des Martyrs que nous conservons leurs reliques avec vénération, les considérant comme des vases de bénédiction, des organes des âmes heureuses, des gages assurés de leur bienveillance. Les Eglises sont gardées par les Martyrs comme par autant de satellites. Ceux qui sont affligés, ont recours à eux, ils implorent avec confiance leur intercession. Elle guerit des maladies, elle soulage dans la pauvreté, elle apaise la colère des Princes. Enfin les Eglises des Martyrs sont le port dans la tempête, & le refuge dans tous les maux. Un pere qui a un fils malade, prie Dieu pour sa guérison par l'intercession d'un Martyr, en disant: Vous ô saint Martyr, qui avez souffert pour JESUS-CHRIST, intercedez pour nous. Vous qui pouvez vous adresser à Dieu avec plus de hardiesse, portez la parole pour vos conservateurs. Quoi que vous ne soyez plus au monde, vous sçavez les peines & les afflictions de la vie. Vous avez vous-même autrefois prié les Martyrs, avant que d'être Martyr; ils vous ont exaucé, quand vous les avez priés: présentement que vous pouvez m'exaucer, accordez-moi ce que je vous demande. Mais de peur que les simples ne rendissent aux Martyrs un culte qui n'est dû qu'à Dieu seul, il ajoute: „Nous n'adorons point les Martyrs, mais nous les honorons comme les serviteurs de Dieu. Nous n'honorons point les hommes, mais nous les admirons. Nous mettons leurs reliques dans des chasses fort ornées, & nous dressons des Eglises magnifiques, en leur mémoire, pour leur faire le même hon-

Tome III.

neur dans l'Eglise, que l'on fait dans le monde à ceux qui ont fait de belles actions. Il continue d'établir ce principe dans le reste de ce Discours, où il parle si fortement du culte des Saints & des Martyrs contre ceux qui les deshonoreroient, qu'il y a lieu de douter si ce Sermon n'est point de quelque siècle plus bas que celui d'Astere d'Amasée.

Le 11. Sermon est le Panégyrique de Sainte Euphémie, cité dans le 7. Concile general act. 4. & par Photius. Il ne me semble point être du stile d'Astere d'Amasée. L'Auteur dépeint l'histoire de cette Sainte, & remarque qu'elle étoit représentée sur un fuaire qui étoit proche de son sépulcre.

Ces Sermons sont suivis des extraits rapportez par Photius dans le vol. 271. Le premier est tiré d'un Sermon de la Penitence sur la Femme pechereuse, qui est parmi les Oeuvres de Saint Gregoire de Nyffe, à qui je l'ai attribué dans le second volume de cette Bibliothèque: néanmoins après y avoir bien fait reflexion, j'ai trouvé qu'il y a plus d'apparence qu'il est d'Astere d'Amasée.

Le second extrait est tiré du Sermon sur saint Estienne, qui se trouve être parmi les Sermons de Procle. Il est différent de celui que saint Gregoire de Nyffe a fait sur ce sujet, quoique je les aie confondus dans le second volume.

Le troisième est tiré de l'Homélie sur la Parole du Voyageur qui allant à Jericho fut pris & blessé par des voleurs, rapportée dans l'Evangile de Saint Luc chap. 10. Il dit que JESUS-CHRIST s'est servi de cet accident, qu'il suppose être arrivé effectivement, pour faire connoître aux Juifs la grandeur de sa charité & de sa miséricorde. Ce blessé qui descendoit vers Jericho, est la figure d'Adam qui par son péché est déchu de l'état heureux dans lequel il avoit été créé, & qui en a fait en même temps déchoir tout le genre humain. Le Levite & le Prêtre sont Moïse & saint Jean, qui aient trouvé cet homme, c'est-à-dire, tout le genre humain, dénué de grace, de vertu & de piété, blessé par ses ennemis, l'ont regardé en pitié, mais ne l'ont pu guerir. Que le Samaritain est J. C. qui porte un trésor de graces, caché jusqu'au temps de la nouvelle Loi. L'explication de cette Parole est assez juste jusques-ici; mais on aura de la peine à souffrir la comparaison qu'il fait ensuite du Corps de J. C. avec le cheval qui portoit ce Samaritain, parce que le Corps de JESUS-CHRIST, dit-il, est comme le véhicule de la Divinité.

Le quatrième extrait de Photius est tiré d'une

L

Ho-

*Astere
d'Amasée.*

Homélie sur les prières du Pharisien & du Publicain, dont il est parlé en Saint Luc ch. 18. „Voici une belle définition de l'oraison. L'oraison „est une conférence avec Dieu, un oubli des „choses terrestres, une ascension au Ciel. Celui „qui prie debout les mains élevées vers le Ciel, „représente la croix par cette situation du corps, „& s'il prie Dieu de cœur, & que sa prière soit „agréable à Dieu, il a la croix dans le cœur. Car „la prière éteint en lui les desirs de la chair, l'amour des richesses, & éloigne de son esprit les „pensées de gloire & de vanité. Il ajoute que la vaine gloire corrompt & rend inutiles les meilleures actions, comme la prière, le jeûne, l'aumône, &c.

Le 5. extrait est tiré de l'Homélie sur l'histoire de Zachée. Il ne contient rien de remarquable.

Le 6. est sur la Parabole de l'Enfant prodigue. Il dit que le pere, dont il est parlé dans cette Parabole, nous figure le Pere Eternel; que les deux enfans sont deux différentes sortes de gens; que l'Enfant prodigue est la figure de ceux qui ont perdu la grace du Baptême; que la part des biens que cet enfant demande à son pere, c'est la grace du Baptême & la participation du Corps de JESUS-CHRIST; que cet enfant la demande bien, mais qu'il ne la conserve pas, & qu'il s'en va dans un pays éloigné, c'est à dire, qu'il s'écarter des commandemens de Dieu; que le Diable est le Citoyen & le Prince qui commande à des pourceaux, c'est à dire, à des personnes débauchées; que ce pécheur reconnoissant enfin sa faute, revient à Dieu son Pere, mais avec crainte, & en reconnoissant son indignité; que le pere plein de miséricorde le reçoit, l'embrasse, lui fait donner un nouvel habit; & que ce nouvel habit n'est pas le Baptême, qu'on ne peut pas recevoir une seconde fois, mais la pénitence qui tient lieu de Baptême, & qui effaçant nos péchez par les larmes, nous rend purs & agréables à Dieu; que l'anneau que l'on donne en suite à cet Enfant prodigue, est le sceau du Saint Esprit qui se donne dans la Pénitence, aussi bien que dans le Baptême.

Le septième extrait est tiré d'un Sermon sur la guérison du Serviteur du Centurion. Photius dit qu'Astere à l'occasion de cette histoire traite des devoirs des Maîtres & des Serviteurs, qu'il avertit les Serviteurs d'obéir promptement & de bon cœur à leurs Maîtres, & qu'il exhorte les Maîtres de les traiter avec douceur & avec bonté, les considérant comme leurs freres. „Car, dit-il, ils „sont faits de la même terre que nous, ils ont le „même Créateur, la même nature, les mêmes

„passions; ils ont un corps & une ame comme „nous, &c. L'Homélie sur le commencement du jeûne, dont Photius a tiré le 8. extrait, est en Latin parmi les Oeuvres de Saint Gregoire de Nyssé. J'avoue présentement qu'il est plutôt d'Astere que de ce Pere.

Le neuvième extrait est tiré de l'Homélie sur l'Aveugle né, que nous avons entière.

Le dixième est sur la Femme travaillée d'une perte de sang. Il y rapporte l'histoire de la statue que cette Femme avoit fait dresser en l'honneur de JESUS-CHRIST dans la ville de Panéade.

Voilà tout ce que le P. Combefis a recueilli des Oeuvres d'Astere d'Amasée: mais depuis M. Cotelier nous a donné dans le second volume de ses Monumens Ecclésiastiques, trois Homélies sur les Psaumes 5. 6. & 7. qu'il attribue à Astere d'Amasée sur la foi de deux Chânes sur les Psaumes, & il remarque que ces Homélies étoient précédées d'une autre sur le 4. Psaume, qui est imprimée dans le 7. Tome de l'édition d'Etone de Saint Chrysostome page 431. qu'il attribue aussi au même Astere. Pour moi, je me défie fort des citations des Chânes, & je croirois plutôt que ces Commentaires sont du Philosophe Asterius qui avoit écrit, suivant le témoignage des Anciens, un Commentaire sur les Psaumes, que non pas de l'Evêque d'Amasée, qu'on ne dit point avoir écrit sur ce sujet. M. Cotelier prétend que la conformité de style & de doctrine fait voir que ces Homélies sont d'Astere d'Amasée. Pour moi, quoi que je défère beaucoup au jugement de ce sçavant homme, je n'y trouve point une si grande ressemblance. Je ne veux pas néanmoins qu'on m'en croye sur ma parole, & j'en laisse le jugement à ceux qui voudront prendre la peine d'en faire la comparaison.

Le style d'Astere d'Amasée est simple, mais il a beaucoup de beautés naturelles, il excelle dans les portraits & dans les descriptions. Ses Sermons seroient fort du goût de notre siècle, où l'on aime cela passionnément. Il est fort sévère dans sa morale; les réflexions qu'il fait, sont justes & solides. Il explique les Paraboles de l'Ecriture d'une manière fort ingénieuse, & en tire des pensées très-utiles. Il n'excite pas ses auditeurs par des mouvemens violens, comme les grands Orateurs: mais il insinue dans leur esprit les veritez du Christianisme par la manière agréable & naturelle dont il les propose, & leur donne insensiblement de l'horreur du vice, & de l'amour pour la vertu, par la seule peinture qu'il en fait.

2. Astere.

*Astere
d'Amasée.*

a *Astere.* Il y a eu plusieurs Asteres. Le plus ancien est l'Hérétique du parti d'Arius, dont nous avons parlé dans le premier Tome. Il y a encore un Astere dont Theodoret fait l'éloge in *Philotheo* c. 2. qui est différent de celui-ci, aussi bien que l'Evêque Catholique du même nom qui vivoit du temps de Saint Athanasé.

b *Vers la fin du quatrième siècle de l'Eglise.* Nous avons remarqué que dans le Sermon sur le premier jour de l'an il parle de la mort de Ruffin & de la disgrâce d'Eutrope, qu'il dit être arrivée l'année précédente. Ce qui montre qu'il étoit contemporain de Saint Chrysostome.

c *Les Sermons de cet Auteur ont été cités avec loüange par les Anciens.* On le cite dans le second Concile de Nicée act. 4. & 6. Photius fait des extraits de ses ouvrages cod. 271. Hadrien in lib. de un. cite ses Homélies, & Nicephore les défend contre les Iconoclastes.



ANASTASE.

Anastase. ANASTASE fut élu Evêque de Rome après la mort du Pape Sirice arrivée l'an 398. C'étoit un homme illustre, aussi recommandable par son grand desintéressement, que par sa vigilance pastorale. Ce fut sous son Pontificat que Flavien & les Orientaux furent réconciliés avec l'Eglise de Rome & les autres Eglises d'Occident. L'affaire de l'Origenisme faisant alors beaucoup de bruit dans l'Eglise, il crût qu'il étoit de son devoir de déclarer son sentiment sur ce sujet. Il fit donc, à l'exemple de Théophile un decret par lequel il condamnoit les livres & la personne d'Origenes. Et ayant appris que le Prêtre Ruffin étoit son principal défenseur, il le cita pour comparoître à Rome devant lui. Mais celui-ci ayant différé de venir, il le condamna comme Hérétique l'an 401. à la sollicitation d'une Dame appelée Marcelle, qui produisit elle-même des témoins contre lui, & fit voir les erreurs qu'il avoit laissées dans la traduction des livres des principes d'Origenes, comme Saint Jérôme en est témoin dans l'Epître 16.

Jean de Jerusalem ayant appris ce jugement, lui écrivit une lettre fort honnête, dans laquelle après l'avoir comblé de loüanges, il lui parloit en faveur de Ruffin. Anastase après l'avoir remercié de ses loüanges, lui fit réponse qu'il n'avoit pas pu ne point condamner la conduite de Ruffin, parce qu'il avoit traduit les li-

vres des principes d'Origenes dans le dessein de les faire lire au peuple comme un ouvrage Catholique; que la crainte qu'il avoit eue qu'ils ne corrompissent la doctrine des Fidèles de son Eglise, l'avoit obligé de les condamner; qu'il avoit appris que les Empereurs avoient fait un Edit pour défendre la lecture des livres d'Origenes; que Ruffin ayant approuvé dans sa traduction les sentimens d'Origenes, devoit être traité de la même manière que celui qui les avoit avancés. Enfin il lui déclare qu'il ne veut plus entendre parler de lui, qu'il cherche à se faire abfoudre où il voudra, qu'il le tient séparé.

Voilà la seule lettre véritable d'Anastase, les deux autres sont des productions d'Isidore. La première adressée aux Evêques Allemands & Bourguignons, est datée de 14. ans avant qu'Anastase fût Pape. Les Bourguignons à qui elle s'adresse, n'étoient pas encore convertis de son temps. Elle est composée de plusieurs passages des lettres d'Innocent, de Saint Leon, de Flavien, &c. Elle est pleine de fautes, & n'est point du stile du véritable Anastase. La seconde qui porte une adresse à Nestorius, est datée de 14. ans après la mort d'Anastase, & est tirée d'Innocent, de Saint Leon, de Saint Gregoire, &c.

Nous n'avons point la première lettre synodique d'Anastase, portant la condamnation des livres d'Origenes, ni la lettre par laquelle il avoit cité Ruffin, non plus que celle qu'il avoit adressée à Venerius de Milan, dont il parle dans sa lettre à Jean. On croit qu'il avoit aussi écrit un Traité de l'Incarnation adressé à Ursin, dont l'on trouve quelques fragmens à la fin du Traité de Liberat. Mais il n'est pas certain qu'ils soient d'Anastase. Ce Pape mourut au commencement de l'an 402. & laissa Innocent pour successeur.



CHROMACE EVEQUE D'AQUILE'E.

CHROMACE Evêque d'Aquilée, que Saint Jérôme dans sa Préface sur les Paralipomenes appelle, le plus saint & le plus sçavant Evêque de son temps, avoit écrit & prêché plusieurs Sermons. Il ne nous en reste qu'un Discours sur les Béatitudes, sur le Sermon de JESUS-CHRIST sur la montagne, & sur les paroles de Saint Jean à JESUS-CHRIST, c'est

*Chromace
Evêque
d'Aquilée*

Gaudence
Evêque
de Bresse.

duç aux enfers delivra en ce jour. Voilà les dix Instructions que Saint Gaudence avoit prêchées en l'absence de Benevole pendant les fêtes de Pâque.

Les autres Sermons sont des pièces qu'il avoit recueillies pour les joindre avec les précédentes. Le premier est sur le Paralytique que JESUS-CHRIST guérit le jour du Sabbat. Le second est sur ces paroles de JESUS-CHRIST en Saint Jean chap. 12. *C'est à présent le Jugement du monde, qu'il explique en ce sens : Le monde va juger son Createur & son Maître.* Le troisième est sur la naissance de JESUS-CHRIST, & sur la patience avec laquelle il a souffert la trahison de Judas. A l'occasion de l'avarice de ce malheureux Apôtre il exhorte à l'aumône, qu'il ne feint point de comparer au Baptême, en disant que comme l'eau du Baptême éteint le feu d'enfer, de même l'abondance des aumônes éteint le feu de la cupidité qui reste après le Baptême, ou du moins empêche qu'il ne s'enflamme. Il parle en passant, contre ceux qui disent qu'ils ne peuvent pas jeûner, parce qu'ils ne le veulent pas. Il finit par une exhortation à l'amour de Dieu & du prochain. Ce Sermon est mieux fait & plus utile que les autres.

Le 4. est sur la mission du Saint Esprit. Il contient une belle remarque contre ceux qui veulent approfondir les mystères. *Nous devons croire que Dieu est ce qu'il nous a revelé lui-même, il ne faut point examiner ses actions avec un esprit rebelle, mais les admirer avec foi & avec soumission. Car la parole de Dieu est droite, & toutes ses actions sont des sujets pour exercer nôtre foi. . . . Ainsi cessons d'attaquer, pour ainsi dire, des mystères tout divins par des questions injurieuses. Le scrupule & la curiosité ne nous feront pas découvrir les mystères, & elles nous feront perdre la foi qui nous conduit au salut & à la vie éternelle.*

Le cinquième Sermon est à la louange des Maccabées. Gaudence tâche d'y expliquer les raisons pour lesquelles la viande de porc étoit défendue aux Juifs.

Le sixième est le Sermon qu'il fit le jour de son ordination en présence de Saint Ambroise & des autres Evêques. Il rapporte d'abord la violence qu'on lui avoit faite pour lui faire accepter l'Evêché de Bresse. Il loue son prédécesseur Philastre. Il prie Saint Ambroise, le premier des Evêques assistans, de prendre la parole, & de parler au nom de tous les Evêques, comme Saint Pierre Prince des Apôtres parle au nom d'eux tous. Il finit en priant les Evêques d'implorer la miséricorde de Dieu, afin qu'il lui donne la

vertu du Saint Esprit pour bien gouverner son Diocèse.

Le 7. Sermon est un Panégyrique des quarante Martyrs, en l'honneur desquels on avoit bâti une Eglise, où l'on déposoit leurs reliques. Saint Gaudence qui avoit appelé à cette fête plusieurs Evêques, après avoir parlé des reliques de plusieurs Martyrs qu'il avoit ramassées, sçavoir de celles de Saint Jean Baptiste, de Saint André, de Saint Thomas, de Saint Luc, de Saint Gervais, de Saint Protas, de Saint Nazare, & des cendres des Saints Sifinnius & Alexandre, qui avoient été martyrisés depuis peu, il ajoute qu'en voyageant dans la Cappadoce, il avoit rencontré un Monastère de Filles à Cesarée, où il avoit trouvé les nièces de Saint Basile, qui avoient bien voulu lui donner une partie des reliques des quarante Martyrs, que leur oncle leur avoit laissées. Il décrit en suite le martyre de ces Saints, tiré du Discours de Saint Basile, & finit en disant, que l'Eglise qu'on dédie, étant ornée des reliques de tant de Saints, doit porter le nom d'Assemblée de Saints.

Le 8. Discours est une lettre à Germinius, dans laquelle il explique la Parole du Fermier d'iniquité, rapportée en Saint Luc chap. 16. Il y traite principalement de l'obligation de faire l'aumône.

Le dernier Discours est encore une lettre à un Diacre appelé Paul, pour expliquer ce passage célèbre de l'Evangile de Saint Jean, dont les Ariens se servoient pour combattre la Divinité de JESUS-CHRIST, *Mon Pere est plus grand que moi.* Saint Gaudence y réfute Arius & les Ariens avec beaucoup de véhémence, & soutient que ce passage se doit entendre par rapport à la nature humaine.

Il n'est pas nécessaire de dépeindre le caractère de Saint Gaudence, on le connoît assez après ce que nous en avons dit. Son stile est simple & négligé, il est plein d'allégories forcées, de pensées extraordinaires, d'allusions éloignées. Ses Sermons sont secs, stériles, ils instruisent très-peu, & ne touchent point du tout. Enfin ils n'ont ni la force, ni l'éloquence, ni la beauté, ni l'exactitude des Prédications des Auteurs Grecs, dont nous venons de parler.

Gaudence
Evêque
de Bresse.



JEAN DE JERUSALEM.

Jean de
Jerusalem.

APRÈS la mort de Saint Cyrille Evêque de Jerusalem, arrivée l'an 387. on lui donna pour successeur un Moine appelé Jean, grand défenseur des Livres, des sentimens & des partisans d'Origenes. Saint Epiphane persuadé que les Origenistes étoient de très-dangereux Hérétiques, le reprit en présence de quelques personnes, de ce qu'il les soutenoit. Jean, loin de se rendre à l'avertissement de Saint Epiphane, se déclara ouvertement contre lui, & lui reprocha qu'il étoit défenseur des Anthropomorphites; c'est à dire, de ceux qui disoient que Dieu avoit un corps. Il arriva peu de temps après, que Saint Epiphane s'avisait d'ordonner Paulinien, frere de Saint Jérôme, hors de son Diocèse, dans celui de Cesarée. Cela donna occasion à Jean de se plaindre de lui, & de l'accuser d'avoir violé les Canons. Saint Epiphane se défendit sur l'usage de son pays, & marqua dans sa Lettre que ce n'étoit pas cette ordination qui choquoit le plus Jean, mais de ce qu'il l'avoit accusé d'être Origeniste. Cette Lettre de Saint Epiphane est écrite en 392. Saint Jérôme se trouva fort mêlé dans cette querelle, & soutenant le parti de Saint Epiphane, fut excommunié par Jean, qui fit même tous ses efforts pour le chasser de Palestine. D'autre côté Ruffin prit le parti de Jean, de sorte que cette querelle soutenue par ces deux sçavans personnages entre deux Evêques fort zélés, s'échauffa beaucoup en peu de temps. Le Comte Archelaus voulut les accommoder; & comme ils s'accusoient d'hérésie, on étoit convenu de se réunir en faisant une profession de foi; mais Jean ne s'étant point trouvé à l'assemblée que l'on avoit faite pour ce sujet, l'accommodement fut rompu.

Theophile Evêque d'Alexandrie, ayant appris cette division, crût qu'il étoit de son devoir de faire tous ses efforts pour l'appaier. Il envoya donc pour ce sujet son Diacre Isidore, qui étant déjà prévenu en faveur d'Origenes, ne fit que fortifier le parti de Jean, & s'en retourna sans rien faire, portant seulement à Theophile une lettre de Jean, par laquelle il se défendoit, & accusoit Saint Epiphane. Cette lettre ayant été distribuée dans l'Occident, obligea Saint Jérôme & Saint Epiphane d'écrire à Theophile, & de le presser de se déclarer contre les Origenistes. Cet Evêque fut quelque temps sans se déclarer, soupçonnant Saint Epiphane de l'erreur des Anthro-

morphites qu'il avoit en horreur. Mais il se trouva engagé de prendre parti dans une révolte de Moines d'Egypte, infectez de l'erreur des Anthropomorphites, qui ayant lu une lettre pastorale de cet Evêque, où il parloit contre cette doctrine, étoient venus tous en furie trouver Theophile dans le dessein de le tuer. Theophile pour les appaier, se servit de ces paroles de Jacob à Esau: *Je vous voi comme la face d'un Dieu.* Ce qui ayant fait croire à ces Moines grossiers, qu'il avoit changé de sentiment, & qu'il croyoit effectivement que Dieu avoit un visage, ils s'appaierent. Mais comme ils étoient persuadés qu'Origenes étoit le plus grand ennemi de la doctrine qu'ils soutenoient, ils lui dirent: Si vous êtes dans ces sentimens, condamnez donc les Livres d'Origenes. Ce fut, si nous en croyons les Historiens de ce temps, ce qui obligea Theophile de se déclarer contre cet Auteur & ses partisans, dans le même temps que Theophile s'étoit broüillé avec Isidore, les Freres Longs & les autres Moines de Nitrie; il les accusa d'Origenisme, & les obligea de se retirer à Constantinople. Cependant Jean de Jerusalem persista dans ses sentimens, & écrivit une lettre en faveur de Ruffin & d'Origenes au Pape Anastase. Il continua même fort long-temps son inimitié contre Saint Jérôme, comme nous l'apprenons d'une lettre du Pape Innocent, & il se joignit à Pelage, & le fit absoudre dans le Concile de Diospole, comme il paroît par la lettre que Saint Augustin lui a écrite. Il mourut en 416.

Gennade dit qu'il avoit écrit un livre contre ses ennemis, dans lequel il montrait qu'il avoit admiré l'esprit, & non pas la doctrine d'Origenes. Nous n'avons plus cet ouvrage.

L'on attribue à cet Auteur un Traité adressé à Caprasius, del' Institution du Monachisme; mais il est visible que c'est l'ouvrage d'un Auteur Latin qui l'a fait exprès, pour prouver que l'Ordre des Carmes qui avoit commencé dès le temps de l'ancienne Loi, étoit très-ancien dans l'Eglise, & qu'il y avoit plusieurs Chrétiens de cet Ordre dans la primitive Eglise. C'est une compilation de fables, de visions & de rêveries touchant la vie d'Helie, & de quelques autres Prophetes, que cet Auteur feint avoir été Moines du Mont-Carmel. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'à l'occasion de ce livre supposé, il y ait eu un Carme assez simple, ou plutôt qui ait crû les autres assez dupes pour donner à ce même Auteur plusieurs ouvrages, qui sont ou sans nom d'Auteur, ou faussement attribués à d'autres, qu'il a eu le front de recueillir & de faire imprimer à Bruxelles in folio en 1643, sous le nom des Oeuvres de Jean de Jerusalem, comme si ce prétendu

Jean de
Jerusalem.

*Jean de
Jerusalem.*

Auteur devoit être nécessairement le pere de tous ces enfans inconnus. Au reste, quoi que ce fameux Carme, qui a pris la peine de les ramasser, ait employé un volume entier pour montrer que les ouvrages contenus dans son premier Tome, étoient véritablement de Jean de Jerusalem, & qu'il ait tâché de les défendre de toutes sortes d'erreurs; on peut dire néanmoins qu'il n'a fait rien moins que ce qu'il promet dans son titre, & qu'il n'a rempli ce long & ennuyeux Traité que de conjectures frivoles, de suppositions sans fondement, de faussetez manifestes, ou de matières qui ne conviennent nullement à son sujet: de sorte que tout ce grand édifice manquant par le fondement, est bien-tôt tombé en ruine, & est devenu le sujet de la risée de toutes les personnes qui se mêlent de littérature.



THEOPHILE D'ALEXANDRIE.

*Theophile
d'Alexandrie.*

THEOPHILE fut ordonné Evêque l'an 385. après la mort de Timothée. Nous avons déjà remarqué que c'étoit un homme entreprenant & politique. Il acheva de ruiner les restes de l'idolatrie de la ville d'Alexandrie, en faisant abattre les Temples & les Idoles qui restoient, & en découvrant au peuple les fourbes & les stratagemes dont les Prêtres des Idoles se servoient pour maintenir leur superstition, parce qu'ils faisoient faire des statues creuses, dans lesquelles ils mettoient des hommes pour persuader au peuple que ces statues leur parloient.

Cette action généreuse aquit beaucoup de crédit & de réputation à Theophile, & le rendit fort puissant dans la ville d'Alexandrie. Le Concile de Capoue lui ayant renvoyé le jugement de l'affaire de Flavien, il en usa fort modérément à son égard; mais il témoigna beaucoup de partialité dans l'ordination de Saint Chrysostome, auquel il vouloit préférer Isidore. Ils furent néanmoins quelque temps amis en apparence, & se joignirent ensemble pour procurer la réunion des Orientaux avec les Evêques d'Occident. Nous avons déjà rapporté de quelle manière il se comporta dans la cause d'Origenes & des Origenistes, la politique avec laquelle il se conduisit, & l'emportement qu'il témoigna dans l'affaire de Saint Chrysostome. Il n'y a pas d'apparence qu'il se soit repenti de l'injustice & de la violence qu'il exerça en cette rencontre contre Saint Jean Chrysostome: car quoi que Saint Jean Damascène

ne dise, qu'étant prest de mourir il fit apporter l'image de ce Saint; on ne peut pas assurer ce fait sur un témoignage de cette nature, d'autant plus que Saint Cyrille son successeur & l'Eglise d'Alexandrie continuèrent après sa mort à refuser d'honorer la mémoire de ce Saint, en mettant son nom dans les Dyptiques. Il y a plus de vraisemblance à ce qui est rapporté dans la Vie des Peres du Desert, que cet Evêque étant sur le point de rendre l'esprit, s'étant représenté la longue penitence de Saint Arsene, s'écria: *Que vous êtes heureux, Arsene, d'avoir toujours eu cette heure devant les yeux! Ce qui fait connoître, dit un Auteur de ce temps, que les Solitaires qui ont quitté toute l'espérance du siècle & la Cour, pour pleurer dans les deserts, meurent plus paisiblement que les Archevêques qui sortent de leurs Diocèses pour troubler la paix de l'Eglise, en faisant des Cabales à la Cour contre les plus innocens & les plus saints de leurs Confreres.* Néanmoins Saint Leon ne laisse pas d'appeler Theophile d'heureuse mémoire, non qu'il fût persuadé de sa sainteté, mais parce qu'étant mort dans la communion de l'Eglise, on ne pouvoit pas lui refuser ce titre d'honneur.

Il a écrit, dit Gennade, un grand Traité contre Origenes, dans lequel il condamne ses écrits & sa personne, en montrant en même temps qu'il n'est pas le premier qui l'ait condamné, mais qu'il a été chassé de l'Eglise par les Anciens, & particulièrement par Heraclas. Il a encore fait un ouvrage contre les Hérétiques Anthropomorphites, qui enseignent que Dieu a une figure humaine & des membres semblables aux nôtres, dans lequel il réfute leurs opinions, & les convainc par des témoignages de l'Ecriture Sainte, en montrant que Dieu est d'une nature incorruptible & spirituelle, au lieu que toutes les créatures sont de leur nature corruptibles & sujettes au changement. Il presenta aussi à l'Empereur Theodose un petit Traité sur la Pâque, dans lequel il montrait le jour, le temps & le quantième de la Lune que l'on devoit célébrer la Pâque, suivant la définition du Concile de Nicée; ajoutant quelques remarques touchant la célébration de cette fête. Ce Cycle commençoit à l'année 380. & marquait les jours de la fête de Pâque pendant cent années consécutives, comme Saint Leon le témoigne dans ses lettres 94. & 95 de la nouvelle édition.

Gennade dit encore de Theophile qu'il avoit lu trois livres de la Foi, qui portoient son nom: mais il ajoute qu'il n'a pas cru qu'ils fussent de lui, parce qu'ils sont écrits dans une Langue différente.

Saint Jérôme fait mention de cinq Epîtres de Theophile

*Theophile
d'Alexandrie.*

*Theophile
d'Alexandrie.*

Theophile qu'il avoit traduites en Latin. La première étoit l'Epître Synodique contre Origenes del'an 399. La seconde étoit une Epître Paschale pour l'année 401. & trois autres Epîtres Paschales pour les années 402. 403. & 404. Nous n'avons plus les deux premières; mais ces trois dernières sont parmi les lettres de S. Jérôme. La première a quatre parties, suivant la remarque de ce Saint. Dans la première, Theophile exhorte les Fideles à célébrer saintement la fête de Pâque. Dans la seconde & dans la troisième il parle contre Apollinaire. Dans la dernière il exhorte les Heretiques à la penitence. Il fait paroître dans toutes les trois l'averfion qu'il avoit contre Origenes, en l'accusant avec chaleur de plusieurs erreurs. Il remarque dans la dernière que les Chrétiens de son tems s'abstenoient pendant le Carême de l'usage du vin & des viandes. Il mêle à ces Discours quelques pensées morales, & il finit toutes ces lettres en avertissant du jour où l'on commencera le Carême, & de ceux des fêtes de Pâque & de Pentecôte.

Nous avons encore parmi les lettres de saint Jérôme trois lettres de Theophile: l'une à saint Epiphane, dans laquelle il l'exhorte d'assembler un Concile contre Origenes, & deux autres lettres contre les Origenistes.

Il y a quelques fragmens Grecs des Lettres Paschales citez par Theodoret dans le Concile d'Ephefe & dans celui de Chalcedoine qui se trouvent dans celles que nous avons, ou qui sont tirez d'autres lettres de même nature. Car le Concile d'Ephefe en cite une sixième lettre Paschale. Et Justinien dans son Ecrit contre Origenes rapporte une grande partie de la lettre du Synode contre Origenes, & deux autres fragmens d'une lettre & d'un Traité adressé aux Moines de Schite.

Facundus l. 6. ch. 5. cite un Livre de Theophile contre saint Chrysostome, plein d'invectives & de calomnies contre ce Saint, dont il en rapporte quelques échantillons, qui font connoître que la passion & l'emportement l'avoit entièrement aveuglé.

Enfin nous avons dans les recueils de Zonare & de Balsamon quelques loix & quelques lettres Canoniques de ce même Evêque.

La première est une Lettre pastorale, dans laquelle il dit que quand la veille de la fête de Noël est un Dimanche, on doit prendre quelque nourriture legere, afin qu'il ne semble pas que l'on suive la pratique des Heretiques, en ne prenant rien le jour du Dimanche, sans néanmoins violer entièrement la loi du jeûne.

La seconde est une Lettre qui contient quelques

Tome III.

ques reglemens pour la Province de Lycopole, adressés à Ammon.

Le premier concerne ceux qui avoient communiqué avec des Evêques Ariens. Il ordonne qu'ils seront déposés, mais qu'on les souffrira demeurer dans le lieu, en usant à leur égard, comme il a été réglé par les Evêques de Thebaïde.

Le second est touchant un Prêtre qui avoit été ordonné après avoir commis un crime avec une femme séparée d'avec son mari. Theophile répond qu'il doit être privé des fonctions de son ministère.

Le troisième regarde un Prêtre qui avoit été excommunié par son Evêque. Theophile ordonne que la sentence de l'Evêque sera exécutée, sauf au Prêtre à se défendre par les voyes de droit.

Le quatrième est au sujet d'un Diacre qu'on accusoit d'avoir épousé la fille de son frere. Theophile répond que s'il l'a épousée avant son Baptême, & qu'après avoir été baptisé, il n'ait plus eu de commerce avec elle, il doit demeurer dans le Clergé: mais que s'il l'a fait après son Baptême, on doit le chasser du Clergé.

Dans le cinquième qui regarde l'accusation formée contre un Lecteur, Theophile dit que s'il est convaincu d'avoir commis le crime de fornication dont il étoit accusé, on doit le chasser du Clergé; mais que si cette accusation n'est appuyée que sur des soupçons, il ne faut point y avoir égard.

Le sixième regle la forme dont on doit procéder aux ordinations. Il dit que l'Evêque ne doit ordonner personne, qu'il ne soit élu par tout le Clergé & en présence du peuple, que l'Evêque doit interpellier sur l'ordination.

Le septième Canon porte, que les restes de ce qu'on offre au saint Sacrifice après la communion, sera distribué aux Clercs & aux Fideles, & qu'on n'en donnera point aux Catechumenes.

Le huitième est encore touchant un Clerc accusé de fornication. Theophile dit que s'il est convaincu de ce crime, il faut le déposer; mais que si l'on rend bon témoignage de sa conduite, & qu'on ne puisse pas prouver qu'il ait commis ce crime, on doit le laisser dans le Clergé.

Le neuvième Canon est sur l'élection d'un nouvel Oeconomus d'une Eglise.

Le dixième porte, que les pauvres, les veuves & les pelerins jouiront du repos, & que personne n'usurpera les biens de l'Eglise.

La seconde Lettre est un règlement, par lequel il est ordonné conformément au Canon du

M

Con-

Theophile
d'Alexandrie.

Concile de Nicée, que les Novatiens qui veulent rentrer dans l'Eglise, pourront être ordonnez.

La troisième à Agathon est au sujet d'une personne, qui ignorant les loix de l'Eglise, avoit contracté un mariage illicite, & ayant été repris de l'avoir fait, s'étoit séparé d'avec sa femme de son consentement. Il conseille l'Evêque à qui il écrit, de les mettre au rang des Catechumènes, s'il le juge à propos, & s'il croit qu'il agisse sincèrement; sinon, il veut qu'il en use avec plus de severité.

La dernière Lettre est adressée à Mennas: il l'avertit de ne pas souffrir qu'une femme qui avoit fait tort à une autre, rentre dans la communion de l'Eglise, qu'elle n'ait réparé le tort qu'elle avoit fait.

Theophile n'a rien dans sa manière d'écrire qui puisse le rendre recommandable. Il est obscur, plein de galimatias, de faux raisonnemens, & de reflexions qui ne viennent nullement à son sujet. Il étoit bon Politique & fort méchant Auteur. Il sçavoit mieux se démêler d'une intrigue de Cour, que se débarrasser d'une question de Theologie. Il n'avoit point d'autre règle de ses sentimens que son intérêt & son ambition; & il embrassoit le sentiment & le parti du premier venu, quand il pouvoit servir à satisfaire sa passion, sans beaucoup s'embarasser s'ils étoient justes & raisonnables.



THEODORE DE MOPSUESTE.

Theodore
de Mopsueste.

Theodore Prêtre d'Antioche, disciple de Diodore & de Flavien, compagnon de saint Chrysostome, & selon quelques-uns Maître de Nestorius, fut élu Evêque de Mopsueste vers le commencement du cinquième siècle de l'Eglise. Il avoit écrit un tres-grand nombre d'ouvrages; mais le malheur qu'ils ont eu d'être condamnés avec sa personne, quoi que long-temps après sa mort, dans le 5. Concile, par les brigues de l'Empereur Justinien, les a fait perdre, à la réserve des titres & des fragmens qui ont été recueillis par ses accusateurs & par ses défenseurs.

Il y a de l'apparence qu'il avoit fait des Commentaires sur toute l'Ecriture sainte. Photius au volume 25. de sa Bibliothèque dit, qu'il avoit lu un Commentaire de Theodore sur la

Genèse divisé en sept parties. Facundus & le cinquième Concile rapportent des fragmens des Commentaires de Theodore sur les Pseaumes, sur le livre de Job, sur le Cantique des Cantiques, sur les douze petits Prophetes, sur les Evangiles de saint Matthieu, de saint Jean & de saint Luc, sur les Actes, sur l'Epître aux Romains, & sur l'Epître aux Hebreux. Dans ses Commentaires il s'attachoit principalement au sens historique, & fuioit les allegories. Il avoit même fait un livre pour justifier cette manière d'expliquer l'Ecriture, intitulé, *De l'Allegorie & de l'Histoire contre Origenes*, cité par Facundus. Photius remarque encore, que les Commentaires de Theodore sont pleins de repetitions frequentes, & qu'ils sont ennuyeux & desagréables à lire. Le premier de ses Commentaires est celui qu'il a composé sur les Pseaumes. Il remarque lui-même qu'il étoit le plus imparfait & le moins exact. Dans son Commentaire sur le livre de Job il assûroit, que quoi que l'Histoire de Job soit véritable dans le fond, elle est néanmoins écrite d'une manière fabuleuse. Il remarquoit encore en expliquant le Cantique des Cantiques, qu'il est tres-difficile de faire un Commentaire utile sur ce Livre, & qu'il étoit défendu parmi les Juifs & parmi les Chrétiens de le lire publiquement, parce que c'est apparemment un Cantique nuptial, qu'on doit néanmoins entendre par rapport à l'amour de la sagesse.

Les autres Traitez de cet Auteur étoient fort longs & en grand nombre. Il avoit composé dans sa jeunesse un grand ouvrage de l'Incarnation contre les Appollinaristes & les Eunomiens, divisé en quinze livres, qui contenoit suivant son témoignage même, plus de quinze mille versets, dans lequel il montrait, dit Genade, *par des preuves convaincantes, & par des témoignages de l'Ecriture*, (car c'est de Theodore qu'il parle au ch. 12. de son livre des Ecrivains Ecclesiastiques) *qu'il y a en Jesus-Christ la plénitude de la divinité & de l'humanité, que l'homme est composé de deux substances, de l'ame & du corps; que le sens & l'esprit ne sont point des substances séparées, mais des facultés de l'ame. Le quatorzième livre est de la Trinité; mais en parlant de la nature créée, il traite aussi des creatures. Le dernier livre contient plusieurs citations de Peres pour confirmer sa doctrine par l'autorité de la Tradition.* Nous avons des fragmens considerables de ce Traité de l'Incarnation rapportez par Facundus & dans le cinquième Concile.

Il avoit encore composé vingt-cinq livres contre Eunomius, pour défendre les livres de saint

Theodore
de Mopsueste.

Theodore
de Mopsueste.

saint Basile, dont Photius parle dans le vol. 25. de sa Bibliothèque, & dont quelques-uns se trouvent citez par Facundus, & dans le 5. Concile; quatre livres contre Appollinaire; un livre intitulé, *le Livre mystique*; un traité adressé à ceux qui avoient été baptizez; deux lettres à Artemius d'Alexandrie; une Epître à Cerdon sur l'interpretation des Pseaumes, cinq livres de la creature; cinq autres livres pour montrer que Dieu a permis le péché, parce qu'il est utile aux hommes, ouvrages citez par Facundus & dans le cinquième Concile; & trois livres de la magie des Peres, adressés à un Corevêque d'Armenie, dont parle Photius au volume quatre-vingts-un de sa Bibliothèque, où il dit que Theodore explique dans le premier de ces trois livres le dogme detestable des Peres introduit par Zardas, qui mettent pour premier principe de toutes choses le Zarovas, qui est le Dieu de la Fortune, duquel ils supposent que sont descendus l'Oromase, qui est le mauvais Genie & Satan; qu'après avoir expliqué les circonstances de cette doctrine aussi infame qu'elle est impie, il le refute dans ce même livre; qu'il traite dans les deux derniers de la vraie Religion, & qu'après avoir commencé par la creation du monde, il tombe insensiblement à la Loi de grace.

Le cinquième Concile attribué à Theodore de Mopsueste le Symbole de Charisius produit dans le Concile d'Ephese; mais Facundus soutient qu'il n'est point de cet Auteur, & que c'est une imposture de le lui attribuer.

L'on a accusé Theodore de Mopsueste après sa mort, de plusieurs heresies, & particulièrement d'avoir été le maître de Nestorius, & d'avoir enseigné dans ses écrits l'erreur qui a depuis été celle de cet Heresiarque. Cette accusation personnelle fut le sujet d'une grande contestation qui s'agita avec beaucoup de chaleur dans le commencement du sixième siècle de l'Eglise. Justinien fit condamner cet Auteur dans le cinquième Concile general, malgré Vigile qui le défendoit. Il voulut même obliger tous les Evêques de souscrire à sa condamnation, mais il en trouva quelques-uns qui le lui refuserent, & qui entreprirent la défense de Theodore. Facundus Evêque d'Hermiane, ville d'Afrique, fut un de ses plus zelez partisans, & composa douze livres d'apologie pour lui, dans lesquels il tâche de le justifier pleinement des accusations formées contre lui. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question que nous rapporterons amplement dans la suite, en parlant du cinquième Concile & des livres de Facundus. Ainsi sans m'arrêter à l'examen de la doctrine

de Theodore de Mopsueste, je me contenterai de faire ici quelques remarques sur son stile & sur sa manière d'écrire. Son stile, si nous en croions Photius, n'est pas bien élevé ni bien net. Il est plein de repetitions ennuyeuses, mais il est fort en preuves, & il a l'Ecriture sainte bien en main. Ce jugement de Photius se confirme par les fragmens que nous avons de ses écrits. Le stile en est embarrassé & diffus, l'on n'y trouve point de netteté: cependant les pensées en sont assez solides & assez justes. Il pensoit & il parloit assez librement. Il méprisoit les sens allegoriques & mystiques de l'Ecriture, il s'attachoit beaucoup à la Morale, & il s'arrêtoit uniquement à l'histoire, ou à l'explication des propheties.

Voici un Catalogue des fragmens Latins de cet Auteur, rapportez dans le 5. Concile general & par Facundus, qu'on peut consulter pour juger de sa doctrine & de son stile.

OUVRAGES DE THEODORE de Mopsueste citez par Facundus, dans le cinquième Concile col. 4. par Photius & par Genade.

COMMENTAIRES SUR L'ECRI- TURE SAINTE.

- Sept Tomes sur la Genèse. 5. Conc. collat. 4. cap. 62. Photius cod. 25.
- Sur les Pseaumes. Facund. lib. 9. c. 1. p. 131. 132. lib. 6. cap. 3. dans le 5. Conc. cap. 19. 23. 24.
- Sur le livre de Job. Dans le 5. Concile, cap. 63. 64. 65. 66. 67.
- Sur le Cantique des Cantiques. Dans le 5. Concile, cap. 68. 69. 70. 71.
- Sur les 12. petits Prophetes. Dans le 5. Conc. cap. 20. 21. 22.
- Sur l'Evangile de saint Matthieu. Facundus lib. 3. c. 4. p. 43. lib. 9. c. 2. p. 132. dans le 5. Conc. cap. 26. 40. 51. 52. 55.
- Sur l'Evangile de saint Luc. Dans le 5. Conc. cap. 58.
- Sur l'Evangile de saint Jean. Fac. lib. 9. c. 3. p. 135. dans le Conc. 5. c. 13. 14. 15. 33. 34.
- Sur les Actes. Conc. 5. cap. 16.
- Sur l'Epître aux Romains. lib. 6. cap. 3. p. 46.
- Sur l'Epître aux Hebreux. Conc. 5. cap. 32. 46.

Theodore
de Mop-
sueste.

OUVRAGES CONTRE LES HERETIQUES.

Trois livres de la Magie des Perses. Photius cod. 81.

Quinze livres de l'Incarnation. Le 13. est cité par Fac. lib. 3. c. 2. p. 38. Le 5. le 6. le 10. le 12. le 15. lib. 9. c. 3. p. 135. 136. 137. 138. 139. Ils sont tous cités lib. 10. c. 1. & c. 6. p. 149. & 159. Le 14. est cité dans le 5. Conc. cap. 17. 54. Le 1. cap. 25. cap. 27. Le 8. cap. 29. Le 7. cap. 30. Le 12. cap. 43. 47. 48. Le 2. cap. 49. 50. Le 13. dans le 53. Gennade cap. 12.

Vingt-cinq livres contre Eunomius. Le 10. est cité par Facundus lib. 9. cap. 3. p. 139. Photius cod. 4.

Quatre livres contre Apollinaire. Le 3. est cité par Fac. lib. 3. c. 2. p. 37. dans le 5. Conc. c. 1. 2. & 3. 9. 10. 11. & 12. Le 1. est cité lib. 10. cap. 1. p. 149. Le 4. est cité dans le 5. Conc. cap. 4. 5. 6. 7. 8.

Cinq livres de la Créature. Dans le 5. Conc. cap. 56. & 61.

Cinq livres sur la permission du péché. Dans le 5. Conc. c. 57. 58. 59. 60.

Livre adressé à ceux qui doivent être baptisés. Fac. lib. 9. c. 3. p. 135. Conc. 5. cap. 35. 36. 37. 38. 39. 41. 42.

Le livre mystique. Fac. lib. 3. c. 2. p. 37. cite le 13. livre de cet ouvrage.

Traité de l'Histoire & de l'Allegorie contre Origènes. Fac. lib. 3. cap. 5. p. 46.

Deux lettres à Ariemius. Fac. lib. 3. cap. 5. p. 45.

Une lettre à Cerdon. Fac. lib. 1. cap. 1. pag. 150.

Symbolum Charissi. Act. 6. Synodi Ephes. Fac. lib. 3. cap. 2. & 5. p. 39. & 44. Conc. 5. Act. 4.



PALLADE.

Pallade.

PALLADE originaire de Galatie, disciple d'Evagre, quitta son pays à l'âge de vingt ans l'an 388. a & alla en Egypte, afin d'apprendre des Solitaires de ce lieu les exercices de la vie monastique. Etant arrivé à Alexandrie, il s'adressa à Isidore pour suivre ses conseils. Celui-ci le mit sous la conduite d'un Moine qui vivoit dans une caverne proche d'Alexandrie; mais Pallade n'ayant pu résister aux austérités que

pratiquoit ce saint Solitaire, il fut obligé de le quitter: il demeura néanmoins trois ans dans les Monastères qui étoient autour d'Alexandrie. Il alla en suite visiter ceux de Nitrie & de la Thebaïde, & fut long-temps dans ces solitudes. Mais ayant été attaqué d'une maladie dangereuse, il revint à Alexandrie pour s'y faire traiter par les Médecins de cette Ville, qui lui conseillèrent d'aller en Palestine, où l'air lui étoit plus favorable. De Palestine il vint en Bithynie, où il fut ordonné Evêque d'Helenopole en 401. Comme il étoit des amis de Saint Chrysostome, quand on fit le procès à ce Saint, il fut obligé de se retirer en Occident; & étant revenu en Orient avec les Députés des Evêques d'Occident, il fut mis en prison, & renvoyé avec eux. Il passa en suite de l'Evêché d'Helenopole à celui d'Aspône, Ville de Galatie, dépendante de la Metropole d'Ancyre. Il a été ami de Ruffin, défenseur d'Origènes, partisan de Pelage, & ennemi de Saint Jérôme. Il a écrit l'an 421. une Histoire de la vie, des actions, des miracles & des discours des plus saints Moines qu'il a vus dans l'Egypte, dans la Lybie, dans la Thebaïde & dans la Palestine; elle est adressée à un nommé Lausus, ce qui a été cause qu'on lui a donné le nom d'Histoire Lausique. Cette relation contient, comme presque tous les autres ouvrages de cette nature, plusieurs choses extraordinaires. Entre plusieurs exemples de vertu solide & de réflexions utiles, on y trouve des sentences puériles, des exemples qu'il seroit dangereux d'imiter, des austérités énormes, des pratiques peu raisonnables, & des entreprises peu judicieuses. Le style dont cette narration est écrite, n'a rien d'élevé, c'est une simple relation sans ornement, & sans ordre; elle a été imprimée en Latin dans la Vie des Peres de Rosveidus, & dans les Bibliothèques des Peres. Le Grec a été donné par Meursius, & imprimé à Amsterdam l'an 1619. Enfin l'on trouve le Grec avec le Latin dans l'Addition de la Bibliothèque des Peres de 1624. M. Cotelier y a ajouté quelques Suppléments Grecs dans son dernier volume des Monumens de l'Eglise Grecque p. 158.

On croit aussi que c'est ce même Pallade qui est Auteur de la Vie de Saint Chrysostome. Et en effet il y a bien de l'apparence. Car 1. le style de cet ouvrage est assez semblable à celui de l'Histoire Lausique. 2. Pallade Auteur de l'Histoire Lausique étoit ami de Saint Chrysostome, & avoit été persécuté à cause de lui. 3. Il est certain que l'Auteur de la Vie de Saint Chrysostome s'appelloit Pallade, & qu'il vivoit

Pallade.

Pallade.

au commencement du 5. siècle. Or on ne connoît point d'autre Pallade que celui-ci. 4. Il paroît que l'Auteur de la Vie de Saint Chrysostome étoit dans le même parti, dans les mêmes intérêts & dans les mêmes sentimens que Pallade d'Helenopole. 5. L'Auteur de la Vie de Saint Chrysostome est appelé Evêque d'Helenopole dans un Catalogue Grec des Auteurs qui ont écrit la Vie de ce Saint, rapporté par Savile. Le titre Grec de ce Dialogue porte dans le Manuscrit de Florence qui a six cents ans, le nom de Pallade d'Helenopole, & il est même remarqué à la marge, qu'il étoit Evêque d'Aspône. Enfin Diodore de Trimithunte dit, que l'Auteur de la Vie de Saint Chrysostome a été Evêque en Bithynie. Il y a néanmoins des conjectures qui paroissent prouver que Pallade Auteur de la Vie de Saint Chrysostome, & Pallade d'Helenopole sont différens. Car premièrement l'Auteur de la Vie de Saint Chrysostome parle du voyage de Pallade d'Helenopole à Rome, comme ayant précédé le sien. Secondement il suppose qu'il a fait le Dialogue qui compose cette Vie, dans le temps que Pallade d'Helenopole étoit retenu prisonnier en Orient. Enfin Pallade d'Helenopole n'avoit que 39. ans, quand Saint Chrysostome est mort, au lieu que l'Auteur de ce Dialogue fait parler de soi par Theodore comme d'un ancien Evêque. Ces raisons ont fait croire à M. Bigot, que Pallade Auteur de ce Dialogue est différent de Pallade disciple d'Evagre. Il est néanmoins aisé de répondre que Pallade a feint ces choses selon la coutume des Dialogistes, peut-être même pour mieux se cacher, ne voulant pas être connu pour Auteur de ce Traité. Quoi qu'il en soit, cette Histoire est composée en forme de Dialogue tenu à Rome entre Theodore Diacre de Rome, & l'Evêque Pallade. Il contient la relation de la condamnation de Saint Chrysostome, l'histoire de sa vie, & sa justification contre les accusations qu'on avoit formées contre lui. Il est écrit avec beaucoup de simplicité, mais il est exact & véritable. Il avoit été traduit autrefois par Ambroise Camaldule, dont la version étoit peu fidèle. Mais depuis M. Bigot ayant trouvé un ancien Manuscrit dans la Bibliothèque de Florence, qui contenoit le Grec original de ce Dialogue, il l'a fait imprimer avec une nouvelle version à côté, qui est composée avec toute la fidélité & l'exactitude que l'on peut attendre d'un aussi habile homme que lui. Ce volume a été imprimé in 4. à Paris chez Martin l'an 1680.

a L'an 388.] Ce qu'il dit dans la Préface & dans le commencement de l'Histoire Lausique, sert à finir toute la Chronologie de la Vie de cet Auteur. Il marque au commencement de l'Histoire, qu'il est allé en Egypte sous le second Consulat de Theodose, c'est l'an 388. Et dans la Préface il dit qu'il y a 33. ans qu'il est Moine, 20. ans qu'il est Evêque, & qu'il a 53. ans. Il avoit donc 20. ans quand il a quitté son pays pour se faire Moine. Il a été fait Evêque en 401. & écrivoit son Histoire en 421.

b Evêque d'Aspône.] Socrate au ch. 26. du 7. livre de son Histoire, le met au nombre des Evêques transférés, & il dit qu'il a passé d'Helenopole à Aspône.



SAINT INNOCENT I.

SAINT Innocent succéda au Pape Anastase l'an 402. & gouverna l'Eglise de Rome jusqu'à l'an 417. Ce Pape ayant été consulté de toutes parts sur plusieurs questions de doctrine & de discipline, a été obligé d'écrire des lettres qui contiennent des réglemens très-utiles & des décisions très-judicieuses.

La première Lettre qui devoit être une des dernières, puis qu'elle n'est écrite qu'en 416. est une réponse à Decentius Evêque d'Eugubio, Ville d'Ombrie en Italie, sur plusieurs questions que cet Evêque lui avoit faites.

Le préambule de cette lettre est à l'avantage de l'Eglise de Rome. Il prétend que si toutes les Eglises avoient gardé les pratiques qu'elles avoient reçues des Apôtres, elles se feroient toutes accordées dans une même discipline, & que toute la différence qui cause un grand scandale au peuple, vient de ce que l'on s'est éloigné de la tradition des Apôtres. De ce principe il conclut que l'on doit observer par tout la discipline que l'Eglise de Rome a reçue de Saint Pierre, & qu'elle a toujours conservée; principale-ment, dit-il, parce qu'il est visible que les Eglises d'Italie, de Gaule, d'Espagne, d'Afrique, de Sicile & des autres Isles qui sont entre l'Italie & l'Afrique, ont été établies par les Evêques que Saint Pierre ou ses successeurs y ont envoyez.

Quoi que ce Pape avance ces maximes comme étant indubitables, elles ne manquent pas néanmoins de difficulté, & il auroit eu assez de peine à les bien prouver. Car quelle preuve a-t-on que les Apôtres aient établi eux-mêmes tous les points de discipline? D'où peut-on

S. Inno-
cent I.

scavoir qu'ils les ont établis tous d'une manière conforme ? Au contraire n'est-il pas constant que Saint Jean a célébré la Fête de Pâque en Orient d'autres jours que le Dimanche, quoi que vrai-semblablement Saint Pierre & Saint Paul eussent établi le contraire à Rome ? Et quand les Apôtres auroient établi les mêmes pratiques & les mêmes cérémonies dans toutes les Eglises qu'ils ont fondées, s'ensuivrait-il qu'il fut nécessaire de les observer ? Ne savait-on pas que la discipline peut & doit changer suivant les différentes circonstances du temps ? Quelle preuve a-t-on que l'Eglise de Rome ait plutôt conservé la discipline établie par Saint Pierre, que les autres Eglises celle qu'ils avoient reçue des autres Apôtres leurs fondateurs ? Quelle certitude y a-t-il que les Eglises de France, d'Espagne & d'Afrique n'aient été toutes fondées par ceux que Saint Pierre ou ses successeurs y ont envoyés ? Enfin qu'étoit-il nécessaire de les astringer toutes à changer les usages & les coutumes dont ils étoient en possession, pour embrasser celles de l'Eglise de Rome ? On pourroit faire quantité de semblables questions sur ce principe du Pape Innocent, que l'on auroit assez de peine à résoudre. Mais un Evêque d'Italie son Suffragant, n'auroit pas eu de raison de former ces difficultés ; c'étoit à lui à se conformer à la discipline de la Métropole. Il étoit souvent venu à Rome. Il y avoit assisté à la célébration des divins Mystères, il avoit pu remarquer les cérémonies qu'on y pratiquoit. Cela suffisoit pour l'instruire & pour obliger de réformer les abus qui se commettoient dans son Eglise. Il avoit néanmoins consulté le Pape Innocent. Ce Pape juge à propos de lui faire réponse ; mais ce n'est pas tant pour l'instruire, qu'afin qu'il pût instruire, avertir & reprendre avec plus d'autorité ceux qui s'éloignoient des coutumes de l'Eglise de Rome, & même les lui dénoncer, s'ils ne vouloient pas se rendre à ses avertissements.

Dans le premier Canon il déclare qu'on ne doit point donner la paix avant la consécration des saints Mystères, afin qu'elle soit comme la marque & le signal que le peuple a approuvé la consécration des Mystères.

Le second porte que l'on ne doit reciter les noms de ceux que l'on recommande au saint Sacrifice, qu'après qu'on a offert leur hostie.

Le troisième défend aux Prêtres de confirmer les enfans, parce qu'ils n'ont pas la souveraineté du Sacerdoce ; qu'ils peuvent bien baptiser & oindre les baptisés de l'huile consacrée par l'Evêque, mais non pas leur en mettre sur le front, parce que cela n'est permis qu'aux seuls Evêques, quand ils confèrent le Saint Esprit. Il

déclare qu'il ne peut pas reciter les paroles, de peur de découvrir les Mystères, en voulant répondre à la consultation qu'on lui avoit faite.

Dans le 4. Canon il prétend rendre une raison très-évidente du jeûne du Samedi, en disant que comme on célèbre tous les Dimanches avec joye pour honorer la mémoire de la Résurrection, & que comme on jeûne tous les Vendredis en mémoire de la Passion de JESUS-CHRIST, on doit aussi jeûner le jour du Samedi qui est entre le jour de la tristesse & de la joye, d'autant plus que les Apôtres ont passé ce jour en tristesse. Et enfin, que puis que l'on jeûne le Samedi Saint, on doit aussi jeûner tous les autres Samedis en mémoire de ce jour. Il remarque encore que dès ce temps-là on passoit le Vendredi & le Samedi Saint sans célébrer les divins Mystères.

Le 5. Canon est assez obscur. Saint Innocent y dit que c'est inutilement que Decentius l'avoit consulté touchant le pain levé que l'Evêque de Rome envoyoit tous les Dimanches aux Curez des Paroisses de la Ville de Rome, après l'avoir consacré, parce que cette coutume ne pouvoit avoir lieu à l'égard des Paroisses de la campagne, à cause qu'il ne faut pas porter les Sacramens dans les lieux éloignés, *quia non longè portanda sunt Sacramenta*. C'est pourquoi, ajoute-t-il, nous ne les envoyons pas aux Prêtres qui sont dans des Cimetières éloignés, & les Prêtres qui y sont, ont droit de consacrer.

Le sixième déclare qu'il n'est point permis à un Prêtre d'imposer les mains à un Energumène sans la permission de son Evêque, mais qu'il le peut si son Evêque lui donne la commission de le faire.

Le septième porte, que l'on réconciliera le Jeudi Saint ceux qui sont en pénitence, soit que ce soit pour de grands crimes, soit que ce soit pour des péchez plus légers, à moins qu'il n'y ait quelque maladie qui oblige de les réconcilier en un autre temps : qu'au reste pour juger de la pénitence, il faut faire attention aux travaux, aux pleurs & aux larmes du pénitent, & lui remettre son péché, quand on voit qu'il a fait une satisfaction proportionnée.

Le huitième est sur l'onction des malades, dont il est parlé dans l'Epître de S. Jaques. Saint Innocent dit qu'il n'y a point de doute que les paroles de cet Apôtre se doivent entendre des Fidéles malades, que l'on peut oindre avec l'huile consacrée par l'Evêque, dont il est permis d'user non seulement aux Prêtres, mais aussi à tous les Chrétiens qui s'en peuvent oindre eux & les leurs en cas de nécessité ; qu'il n'est pas nécessaire

S. Inno-
cent I.S. Inno-
cent I.

cessaire que ce soit l'Evêque qui fasse cette onction ; qu'on ne doit point l'administrer aux pénitens, parce que c'est une espèce de Sacrement ; & que puis qu'on leur refuse les autres Sacramens, on ne doit pas leur accorder celui-là.

Il finit en exhortant Decentius à faire observer dans son Eglise la discipline de l'Eglise de Rome, & à bien instruire les Prêtres & les Clercs qui sont sous sa conduite, afin qu'ils s'aquient dignement de leur ministère.

La seconde lettre est écrite l'an 404. à Victricius Evêque de Roüen, qui l'avoit aussi interrogé sur quelques points de discipline. Il la commence encore par la louange de la discipline de l'Eglise de Rome, & l'exhorte d'envoyer la lettre qu'il lui écrit, à ses Confreres, afin de les instruire des règles qu'ils doivent suivre.

Cet exorde est suivi de treize Canons.

Le premier défend conformément à la décision du Concile de Nicée, d'ordonner un Evêque sans le consentement du Métropolitain de la Province ; déclarant encore que l'ordination ne peut être faite par un seul Evêque.

Le second défend d'admettre dans le Clergé ceux qui sont entrez dans la Milice après avoir reçu le Baptême.

Le troisième donne au Synode des Evêques de la Province le jugement des causes qui concernent les personnes des Clercs & des Evêques suivant le Decret du Concile de Nicée. Mais il ajoute, sans préjudice toutefois des droits de l'Eglise Romaine, pour laquelle on doit avoir beaucoup d'égard dans toutes les causes. Et si ce sont des causes majeures, qui soient dévolues au Saint Siège, elles ne doivent y être rapportées ni jugées qu'après le jugement des Evêques de la Province.

Le quatrième Canon défend de promouvoir aux Ordres une personne qui auroit épousé une veuve ou une femme répudiée.

Le cinquième étend cette défense à ceux qui l'auroient épousée même avant leur Baptême.

Il confirme cette décision dans le sixième à l'égard de ceux qui ont été mariés deux fois.

Le septième défend aux Evêques d'ordonner Clercs des Fidéles d'une autre Eglise, si l'Evêque de cette Eglise ne le permet.

Le huitième porte, qu'on doit recevoir les Novatiens & les Donatistes par la seule imposition des mains, parce que, quoi qu'ils aient été baptisés par les Hérétiques, ils l'ont été néanmoins au nom de JESUS-CHRIST. Il ajoute que si quelques-uns des Catholiques étant entrez dans leur secte ont été baptisés, & qu'ils veuillent revenir au sein de l'Eglise, on doit les met-

tre long-temps en pénitence avant que de les recevoir.

Le neuvième est touchant le célibat des Prêtres & des Diacres.

Le dixième défend aux Moines qui sont ordonnez Clercs, de quitter leur manière de vivre.

L'onzième défend de mettre dans le Clergé des Officiers de l'Empereur, ou des personnes qui sont dans les Charges publiques.

Le douzième défend de recevoir à faire pénitence les vierges consacrées solennellement à Dieu, qui se seront mariées, ou qui se seront laissées corrompre avant la mort de celui avec qui elles ont commis ce crime. *Car si une femme, dit-il, qui du vivant de son mari en épouse un autre, est adultère, & n'est reçue à faire pénitence qu'après qu'un des deux est mort, à combien plus forte raison doit-on observer la même rigueur à l'égard de celle, qui après s'être unie avec un Epoux immortel, a passé à des nœuds humains.*

Le treizième met pour quelque temps en pénitence les vierges qui se marient après avoir promis à Dieu de garder la virginité, quoi qu'elles n'eussent pas été voilées solennellement par l'Evêque.

Saint Innocent finit sa lettre en disant, que si ces Canons sont observés par tous les Evêques, il n'y auroit plus parmi eux d'ambition, que les divisions cesseroient, que les schismes & les hérésies seroient étouffées, que le Démon n'auroit pas lieu d'attaquer le Troupeau de JESUS-CHRIST, &c.

La troisième Epître de même nature que les deux précédentes, est écrite en 405. à Exupere Evêque de Toulouse.

Dans le premier Canon de cette lettre il confirme la loi de Sirice touchant le célibat des Prêtres & des Diacres : il pardonne néanmoins à ceux qui ne l'ont pas observée par ignorance, à condition qu'ils demeureront dans l'ordre où ils sont, sans pouvoir passer à un plus élevé. Mais il veut qu'on chasse du Clergé ceux qui l'ont violée après en avoir eu connoissance.

Le second Canon concerne les pécheurs qui attendent à l'article de la mort à demander la pénitence. Saint Innocent dit qu'on en a usé de deux manières différentes à leur égard ; que l'ancienne discipline étoit plus rude, parce qu'on leur accordoit la pénitence sans leur donner la communion, mais que de son temps on donnoit la communion aux mourans, pour ne pas suivre la dureté de Novatien. Ces dernières paroles & plusieurs autres qui sont dans le texte de ce Canon, font voir que par le mot de com-

S. Inno-
cent I.

S. Inno-
cent I.

communions on ne doit pas entendre l'administration de l'Eucharistie, mais l'absolution.

Le troisième Canon exempt de pénitence ceux qui ont jugé à mort, qui ont fait donner la question, ou qui ont été obligés par leur Charge de condamner des coupables à quelque peine; parce que les Puissances civiles, dit ce Pape, ont été établies de Dieu pour la punition des criminels.

Le quatrième Canon rend raison de ce que l'on voit plus de femmes que d'hommes en pénitence, à cause du crime d'adultère. Saint Innocent dit que la Religion Chrétienne punit également ce péché dans les deux sexes, mais que les femmes ne pouvant pas accuser leurs maris pour ce crime, l'Eglise ne peut juger des péchez cachez, au lieu que les maris accusent plus librement leurs femmes, & les déferent aux Prêtres.

Le cinquième exempt de péché ceux qui sont obligés par leur Charge, de demander la mort du coupable, ou de le condamner.

Le sixième ordonne que l'on chassera de l'Eglise les hommes & les femmes qui se remarient après un divorce. Il n'étoit point cette peine à leurs parens & à leurs alliez, à moins qu'ils n'aient contribué à faire ce mariage défendu.

Le dernier Canon contient un Catalogue des Livres sacrez, qui comprend tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament que nous reconnaissons à présent pour Canoniques. Il rejette les Actes publiez sous les noms de Saint Matthias, de Saint Jacques le Mineur, de Saint Pierre & de Saint Jean, de Saint André, de Saint Thomas, & d'autres semblables.

La quatrième lettre sans date est adressée à Felix Evêque de Nocera. Après avoir loué cet Evêque de ce qu'il l'avoit consulté sur quelques doutes, il l'avertit dans le premier Canon que l'on ne doit point ordonner ceux qui se sont mutilés volontairement. Dans le second, qu'il est défendu d'ordonner des bigames, & ceux qui ont épousé des veuves. Dans le troisième, qu'il n'est pas à propos de promouvoir aux Ordres ceux qui ont été dans la milice, ceux qui ont avoué, ni ceux qui ont été dans les Offices de la Cour. Dans le quatrième, qu'il faut choisir entre les Laïques des personnes baptisées, qui soient de bonnes mœurs, qui aient passé leur vie avec des Clercs, ou dans des Monastères, & qui n'aient point eu de concubines. Enfin dans le dernier il ordonne l'observation des interstices, & défend d'ordonner promptement un homme Lecteur, Acolyte, Diacre ou Prêtre, afin qu'ayant demeuré longtemps dans les degrez inférieurs, ses mœurs & sa conduite soient éprouvées.

Dans la cinquième lettre adressée à deux Evê-

ques de l'Abruzze, il leur ordonne de déposer des Prêtres, accusés d'avoir eu des enfans depuis leur ordination, s'ils sont convaincus de ce crime. Il remarque au commencement qu'il n'est pas permis à un Evêque d'ignorer les Canons.

La sixième est à quelques Evêques de la Pouille. Il y ordonne la déposition d'un homme qui avoit été ordonné Evêque, quoi qu'il eût fait pénitence publique. Il leur reproche qu'il se faisoit dans leur Province plusieurs choses contraires aux Canons, qu'il seroit facile de corriger, si les Evêques n'étoient eux-mêmes les auteurs de ces dérèglemens.

La septième est adressée à des Evêques de Macedoine touchant deux Evêques appelez Bubalius & Taurianus, qui avoient fait examiner de nouveau le jugement rendu contre eux, & s'étoient vantés fausement d'avoir une lettre d'Innocent écrite en leur faveur.

Dans la huitième il exhorte Florentius Evêque de Tivoli, de rendre à son Confrere une Paroisse qu'il lui avoit enlevée.

La neuvième déclare, qu'un homme qui avoit épousé une femme pendant la captivité de sa femme, doit retourner avec la première, parce qu'un second mariage ne peut être légitime, si la première femme n'est morte, ou séparée par un divorce.

La dixième est une lettre de compliment à Aurele & à Saint Augustin.

L'onzième à Aurele touchant le jour de la fête de Pâque de l'année suivante.

La douzième est adressée au même: elle est sur le choix qu'on doit faire des Evêques. Il veut qu'on prenne des Clercs, & non pas des personnes séculières.

La treizième est à une Dame nommée Julienne, dont il loue la dévotion.

La quatorzième lettre à Boniface & les suivantes sont écrites l'an 413: après qu'Alexandre Evêque d'Antioche eut remis le nom de Saint Chrysostome dans les Dyptiques. Innocent mande à Boniface qu'il a admis cet Evêque à sa communion, à condition qu'il laisseroit en repos ceux qui avoient été ordonnés par Evagre, & qu'il mettroit le nom de Saint Chrysostome au rang des Evêques dont on fait mémoire.

La quinzième est adressée à Alexandre Evêque d'Antioche. Il le congratule de leur réunion.

Dans la seizième à Maximien, il dit qu'il n'a pas encore communiqué avec Atticus de Constantinople, parce qu'il n'a pas encore accompli les conditions, sans lesquelles il ne peut faire la paix.

La

S. Inno-
cent I.S. Inno-
cent I.

La dix-septième qui étoit signée de vingt Evêques d'Italie, s'adresse au même Evagre, qu'il congratule de ce qu'il a réuni les restes du parti de Paulin & d'Evagre.

La dix-huitième au même, est composée de trois Canons. Dans le premier il relève la dignité de l'Eglise d'Antioche, afin d'élever celle de Rome, en disant, que suivant l'autorité du Concile de Nicée qui explique la pensée de tous les Evêques du monde, l'Eglise d'Antioche a reçu la juridiction sur tout un Diocèse, que cette dignité ne lui a point été accordée à cause de la grandeur de la ville d'Antioche, mais parce qu'elle a été le premier Siege de saint Pierre, & qu'elle a mérité que l'on fit là la plus celebre assemblée des Apôtres: de sorte qu'elle ne cederait pas à l'Eglise de Rome, si ce n'est que celle-ci a eu la fin & la consommation de ce que l'autre n'a eu qu'en passant. C'est à cause de cette dignité qu'il dit à l'Evêque d'Antioche, que comme il ordonne les Metropolitains par une autorité qui lui est propre, il ne doit pas souffrir qu'on ordonne les autres Evêques sans sa permission & son consentement, en écrivant aux Evêques éloignez, & en faisant venir les plus proches pour recevoir l'ordination.

Dans le second Canon il dit que l'on ne doit pas faire deux Evêques Metropolitains, quand il arrive que des villes sont érigées nouvellement en Metropoles, quand une Province est divisée en deux par l'autorité de l'Empereur. Il parle ensuite contre la coutume des Evêques de l'Isle de Chypre, qui ordonnoient leurs Evêques sans consulter l'Evêque d'Antioche.

Dans le dernier il dit que les Ariens qui rentrent dans l'Eglise, doivent être reçus par l'imposition des mains; mais qu'on ne doit pas souffrir que leurs Clercs demeurent dans le ministère Ecclesiastique.

La dix-neuvième adressée à Acace de Berée, est sur la réunion d'Alexandre d'Antioche.

Dans la vingtième il écrit à Lucien Evêque de Signi, d'empêcher quelques Assemblées des Photiniens qui se tenoient dans son Diocèse.

La vingt-unième adressée à Martinien Evêque en Macedoine, est écrite de Ravenne. Il écrit à cet Evêque de ne pas refuser sa communion à quelques Clercs, qui aient été ordonnés par Bonose avant sa condamnation, avoient abjuré son erreur. Il dit qu'il avoit déjà écrit une lettre en leur faveur à Rufus & aux autres Evêques de Macedoine, par laquelle il avoit jugé qu'il falloit les recevoir à la communion, & les laisser en possession de leurs Eglises.

Cette lettre est apparemment la vingt-deuxième, qui devroit par conséquent être mise

Tome III.

S. Inno-
cent I.

avant la précédente. Elle est datée de l'an 414. & elle s'adresse à Rufus & aux autres Evêques de Macedoine. Il leur dit d'abord, qu'il a été fort surpris ayant lu la lettre qu'ils avoient adressée au S. Siege, comme à la principale de toutes les Eglises, parce qu'ils le consultoient sur des choses qui ne faisoient aucune difficulté, & sur lesquelles il s'étoit expliqué clairement. Une de ces choses étoit l'ordination de ceux qui avoient épousé des femmes veuves. Saint Innocent dit qu'il n'y a point de difficulté qu'on ne les doit point ordonner, & assure que c'est la pratique de toutes les Eglises d'Orient & d'Occident. Il veut même qu'on dégrade ceux qui se trouveront avoir été ordonnés. La seconde est touchant ceux, qui ayant perdu leur première femme avant que d'être baptizés, en avoient épousé une seconde après leur Baptême. Quelques-uns tenoient que cette bigamie n'empêchoit point qu'ils ne fussent promus aux Ordres Sacrez. Saint Innocent apporte plusieurs raisons pour montrer qu'il ne faut pas suivre cette pratique.

Le troisième reglement concerne les ordinations faites par les Heretiques. Saint Innocent ne fait point de difficulté de se servir des passages & des expressions dont saint Cyprien se servoit pour prouver l'invalidité de leur Baptême, pour montrer la nullité de leur ordination. Car il dit que ceux qui sont ainsi ordonnés, ayant la tête blessée par l'imposition des mains des Heretiques, ont besoin du remède de la pénitence, & que ceux qui ont besoin de pénitence, ne peuvent pas avoir d'Ordre; que les Heretiques n'ayant point de véritables Ordres, ne peuvent les conférer; qu'ils ne peuvent faire participant celui à qui ils imposent les mains, que de la condamnation à laquelle ils sont sujets. Après avoir fait cette remarque, il refute le faux principe de ceux qui croient que l'ordination d'un Evêque légitime remettrait tous les péchez. Il dit que la coutume de son Eglise est d'accorder la communion laïque après une simple imposition des mains à ceux, qui ayant été baptizés par des Heretiques, veulent entrer dans l'Eglise; mais que l'on met en pénitence ceux qui reviennent dans le sein de l'Eglise après l'avoir quitté pour entrer dans une secte d'Heretiques. Il blâme ceux qui non seulement ne les mettent pas en pénitence, mais qui les laissent même dans leur ministère.

Il rapporte ensuite quelques objections contre cette règle. La première est le reglement qui avoit été fait par Anysius touchant ceux qui avoient été ordonnés par Bonose, par lequel il avoit permis de les recevoir dans l'Eglise avec

N

leur

leur Ordre. Saint Innocent répond que cet exemple ne peut tirer à conséquence, parce qu'il n'avoit usé de cette condescendance en faveur de ceux qui avoient été ordonnez par Bonose, pour empêcher que plusieurs Evêques ne demeurassent dans son parti; que cette nécessité particulière de l'Eglise avoit obligé de passer par dessus les regles; mais que quand cette nécessité cesse, il faut en revenir à la loi.

La seconde objection est fondée sur le Canon du Concile de Nicée, qui permet de recevoir les Novatiens. Saint Innocent dit que ce Canon concerne les seuls Novatiens, & qu'il ne doit pas être étendu aux autres Heretiques. Il ajoute qu'il s'agit du Baptême dans ce Canon, & que le Concile ordonne qu'on rebaptizera les Paulianistes, parce qu'ils ne conféroient pas le Baptême au nom de la sainte Trinité, au lieu que les Novatiens baptizoient comme les Catholiques, au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit. Enfin il dit que ce reglement concerne ceux qui ont été baptizez parmi les Heretiques; mais qu'à l'égard de ceux qui aient été baptizez dans l'Eglise, & ensuite étant passez dans une secte heretique, reviennent de leur apostasie, il n'y a point de doute qu'il les faut mettre en penitence publique; & qu'après avoir été en penitence, ils ne peuvent plus entrer dans le Clergé. D'où il conclut que ceux qui ont quitté l'Eglise après la condamnation de Bonose, pour se joindre avec lui, & se sont faits ordonner par les Heretiques, ne doivent point demeurer dans leur dignité, ni être ordonnez, quand ils rentrent dans l'Eglise. Il exhorte donc les Evêques de Macedoine à reformer cet abus, & les avertit qu'il ne faut pas suivre dans le temps ce qu'on a été obligé de faire par nécessité pendant les troubles; que souvent il arrive qu'une faute demeure impunie, parce qu'elle est commune à tout un peuple; qu'en ces occasions il faut laisser le passé au jugement de Dieu, & avoir grand soin d'empêcher ces dereglemens à l'avenir. Tout ceci est la suite du même Canon 3. quoi-qu'il soit divisé en quatre.

Le dernier Canon concerne un Evêque appelé Photin, qui avoit été condamné avec trop de rigueur par le S. Siege. Saint Innocent approuve la remontrance que les Evêques de Macedoine lui avoient faite, que le S. Siege avoit été mal informé, & trompé par les médisances de ses ennemis. Il le reconnoît pour Evêque, & il le congratule même de ce qu'ils ont fait changer de sentiment au S. Siege. Il leur parle en faveur d'un Diacre appelé Eustathe.

La vingt-troisième lettre est adressée aux

Evêques d'Espagne assemblez dans un Concile de Toledé. Elle concerne des affaires particulières des Eglises de ce Royaume. Le premier Canon regarde une espece de schisme entre les Evêques de la Province Beique & ceux des autres Provinces d'Espagne, à cause de la communion qu'ils avoient accordée à ceux de Gallice. Saint Innocent prouve que l'on ne doit pas imiter la dureté de Lucifer, qui refusoit de recevoir les Heretiques qui se convertissoient; mais qu'au contraire on doit faire son possible pour les faire rentrer dans le sein de l'Eglise.

Le second Canon est contre deux Evêques qui s'étoient mêlez de faire des ordinations hors de leur Province.

Le troisième est au sujet de l'Evêque Jean, qui avoit approuvé par ses Legats la condamnation de Symphosius & de Dictinius. Saint Innocent veut qu'on examine aussi-bien à l'égard de celui-là qu'à l'égard des autres, s'il l'a fait de bonne foi.

Dans le quatrième il parle des ordinations illicites qui se faisoient en Espagne contre les regles des Canons. Il dit qu'elles sont en si grand nombre, qu'il seroit impossible d'y mettre remede; qu'ainsi il est plus à propos de laisser le passé au jugement de Dieu; mais qu'il faut à l'avenir y mettre ordre, en faisant un reglement, par lequel il sera ordonné que ceux qui feront des ordinations contre les regles, seront eux-mêmes privez de la dignité du Sacerdoce, aussi-bien que ceux qu'ils auront ordonnez.

Le cinquième Canon est touchant une affaire de Patruin Evêque de Merida. Il dit qu'il faut la discuter, & punir ceux qui se plaignent de son ordination, s'il se trouve qu'ils l'aient accusé mal-à-propos.

Le sixième contient les regles qu'il faut suivre dans le choix que l'on fait de ceux que l'on ordonne.

Pour entendre les trois lettres suivantes du Pape Innocent, il faut remarquer que les Evêques d'Afrique & de Numidie ayant condamné Pelage & Celestius dans les Conciles de Carthage & de Numidie, tenus en 416. ils écrivirent au Pape Innocent le jugement qu'ils avoient porté contre ces deux Heretiques, & contre cette doctrine, afin d'ajouter l'autorité du S. Siege à leur jugement; d'autant plus que Celestius s'étoit avisé d'appeler, & que le bruit courroit qu'Innocent les favorisoit. Ce fut pour cette raison, qu'Aurele & quatre autres des Principaux lui écrivirent encore une lettre familière touchant les bruits de l'avantageux qu'on faisoit courir de lui sur cette affaire.

C'est

C'est à ces trois lettres que l'Evêque Julien avoit apportées à Rome, que saint Innocent fait réponse dans les trois lettres suivantes, qui sont toutes trois datées du 27. Janvier de l'année 417.

La première est adressée à Aurele & aux Evêques du Concile de Carthage. Il les loue d'abord de la vigueur avec laquelle ils ont condamné l'erreur, & du respect qu'ils témoignent avoir pour le saint Siege, en le consultant sur ce qu'ils avoient décidé. Il prend de là occasion de faire valoir l'autorité du saint Siege, & il avance qu'il est de droit divin de le consulter sur les causes Ecclesiastiques de tout le monde, avant que de les terminer dans les Provinces. Il y a apparence que les Africains ne reconnoissoient pas trop ce droit, puisqu'ils avoient jugé définitivement la cause de Pelage & de Celestius, avant que de le consulter, & qu'ils ne lui écrivoient pas pour le laisser le maître d'informer ce qu'ils avoient décidé, mais seulement pour le prier d'approuver ce qu'ils avoient fait, comme d'une chose qu'il ne pouvoit refuser sans se rendre suspect d'heresie. En effet, ce Pape qu'on croyoit favoriser Celestius, ayant connu ses erreurs, ne pût s'empêcher de les détester, & de louer le zèle des Evêques d'Afrique, qui en avoient condamné les auteurs. Il ajoute son suffrage au leur, & prouve par plusieurs raisons la nécessité de la grace de JESUS-CHRIST. La principale est fondée sur la priere, qui suppose que ce n'est pas à notre libre arbitre, mais au secours de Dieu, que nous sommes redevables du bien que nous faisons. Il dit que l'homme étant tombé par le mauvais usage du libre arbitre, il devoit être relevé par la grace de JESUS-CHRIST; que le Sauveur ne l'a pas seulement délivré de ses pechez passez; mais que connoissant sa fragilité, il lui a encore préparé des secours & des remedes pour le préserver à l'avenir; & qu'il est nécessaire que nous soions vaincus, si nous ne sommes pas secourus par celui qui seul nous rend victorieux. *Necesse est ut quo auxiliante vincamus, eo iterum non adjuvante vincamur.* Sur ces principes il condamne tous ceux qui disent que l'on n'a pas besoin de la grace de Dieu pour faire le bien, il les juge indignes de la communion de l'Eglise. Il dit qu'en refusant aux autres le secours de Dieu, ils s'en sont privez eux-mêmes. Il veut qu'on les separe de l'Eglise comme des membres pourris. Il ajoute que s'ils reconnoissent leur erreur, en admettant la grace de JESUS-CHRIST, & en se convertissant sincerement, il est du devoir des Evêques de les secourir, & de ne leur pas refuser la grace que l'Eglise ne refuse pas à

ceux qui sont tombez, en les recevant à la communion de l'Eglise.

Il dit à peu près les mêmes choses dans la lettre suivante à Silvain, à Valentin & aux autres Evêques qui avoient assisté au Concile de Mileve. Il semble restreindre la maxime qu'il avoit avancée de la nécessité de rapporter toutes les affaires Ecclesiastiques au saint Siege: il semble, dis-je, la restreindre aux causes de foi, *praesertim quoties fidei ratio ventilatur.* Il y refuse en particulier l'erreur des Pelagiens touchant les enfans morts sans Baptême, qu'ils prétendoient avoir part à la vie éternelle.

La troisième lettre d'Innocent sur ce sujet, est sa réponse aux cinq Evêques qui lui avoient écrit sur ce qu'on le soupçonnoit de favoriser Pelage. Il dit qu'il a fait assez connoître par les deux lettres precedentes, ses sentimens touchant la doctrine de cet Heretique; que quant à sa personne, il a reçu des actes par lesquels il paroît qu'il avoit été entendu & absous depuis le Concile, mais qu'il n'y avoit point ajouté de foi, d'autant plus qu'il paroît par ces actes mêmes, qu'il n'avoit pas abjuré nettement ses erreurs. Il finit en les assurant qu'il avoit lu le livre de Pelage qu'ils lui avoient envoyé, & qu'il l'avoit trouvé plein de blasphèmes; qu'il n'y avoit rien rencontré qui lui plût, ou plutôt qu'il n'y avoit rien trouvé qui ne lui déplût.

Cette lettre est accompagnée d'un billet adressé à Aurele, qui ne contient rien de remarquable.

Ces lettres devoient être les dernières, étant écrites peu de temps avant la mort de saint Innocent, arrivée le 12. Mars de la même année, & long-temps avant celles qui suivent, sur l'affaire de saint Chrysostome écrites en 404.

La vingt-huitième est une lettre de consolation à saint Chrysostome, aussi-tôt après qu'il fut exilé.

La vingt-neuvième est adressée à son Clergé & à son peuple sur le même sujet. La trentième qui est en Grec dans Pallade à Theophile, est la première des trois. Il y en a encore dans le même Auteur une autre adressée à Theophile.

La trentième lettre à l'Empereur Arcade, aussi-bien que les réponses prétendues de cet Empereur à Innocent & à son frere Honorius, sont des pieces fausses qui sont fondées sur la fable de l'excommunication d'Arcade & d'Eudoxie. Celui qui les a feintes, suppose que cette Imperatrice vivoit encore après la mort de saint Chrysostome. Or il est constant par le témoignage d'Eunapius, rapporté par Photius au

S. Innocent I. vol. 77. de sa Bibliothèque, qu'elle est morte peu de tems après l'exil de saint Chrysostome, & trois ans avant sa mort.

Les lettres 32. 33. & 34. de saint Innocent sont écrites sur les persécutions que Jean de Jerusalem faisoit souffrir à saint Jérôme.

Ce Pape étoit assez habile dans les Loix Ecclesiastiques. Il loué souvent les Canons du Concile de Nicée. Il étoit fort jaloux de la grandeur de l'Eglise de Rome, & fort attaché à ses droits. Il écrit passablement bien. Il donne un tour adroit à ses pensées & à ses raisonnemens, qui les fait paroître, quoi-qu'ils n'aient pas toujours toute la solidité ni toute la justesse possibles. Voici l'ordre Chronologique de ses lettres qu'on auroit dû suivre en les faisant imprimer.

L' A N 404.

Lettre à Victorinus Evêque de Roïen du 15. Février qui est la. II.

Lettre à Theophile. XXXI.

Lettre à saint Jean Chrysostome. XXVIII.

Lettre au Peuple de Constantinople. XXIX.

L' A N 405.

Lettre à Exupere Evêque de Toulouse. du 20. Février. III.

L' A N 413.

Lettre à Boniface. XIV.

Lettre à Alexandre. XV.

Lettre à Maximien. XVI.

Lettre à Alexandre. XVII.

Lettre à Acace de Berée. XIX.

Lettre à Alexandre. XVIII.

L' A N 414.

Lettre aux Evêques de Macedoine, du 13. Décembre. XXI.

Lettre à Martien. XXI.

L' A N 416.

Lettre à Decentius Evêque d'Eugubio, du 17. Mars. I.

Lettre à Aurele, du 1. Juin. XII.

Lettre à Jean de Jerusalem. XXXII.

Lettre à saint Jérôme. XXXIII.

Autre Lettre à Aurele. XXXIV.

Lettre à un Concile de Tolède. XXXV.

L' A N 417. le 27. Janvier.

Lettre au Concile de Carthage. XXIV.

Lettre au Concile de Milevis. XXV.

Lettre aux cinq Evêques. XXVI.

Lettre à Aurele. XXVII.

LETTRES SANS DATE
dont le temps est incertain.

Lettre à l'Evêque de Nocera. IV.

Lettre à Maxime & à Severe Evêques de la Brusse. V.

Lettre à Innocent, Agapet, Macedonius & Marianus Evêques de la Pouille. VI.

Lettre à Rufus, Gerontius, &c. Evêques de Macedoine. VII.

Lettre à Florentius Evêque de Trivoli. VIII.

Lettre à Probus. IX.

Lettre à Aurele & à saint Augustin. X.

Lettre à Julien. XIII.

Lettre à Laurent. XX.

Lettre à Arcadius. xxx. supposée.



SAINT JEROME.

Saint Jérôme tiroit sa naissance de la ville de Strigna *a*, située sur les confins de la Pannonie & de la Dalmatie. Il vint au monde vers l'an 345. de JESUS-CHRIST *b*. Son pere Eusebe *c* prit un tres-grand soin de son éducation; & après lui avoir fait apprendre les premiers principes des Langues en son pais *d*, il l'envoia à Rome, où il eut pour maître le celebre Donat *e*, sous lequel il fit un merveilleux progrès dans l'étude des belles lettres *f*. Mais pour se perfectionner encore, après avoir reçu le Baptême à Rome *g*, il se resolut d'aller dans les Gaules, où il y avoit alors quantité d'habiles gens qui y faisoient fleurir les belles lettres. Après avoir fait ce voiage avec Bonose son ancien Camarade *h*, & recueilli tout ce qu'il pût rencontrer de curieux dans les Gaules, il revint à Rome, où il se fit une tres-belle bibliothèque, dans le dessein de passer le reste de sa vie dans l'étude & dans la retraite. Mais comme il ne trouva pas que ni la ville de Rome, ni sa patrie fussent une demeure propre à une personne qui vouloit embrasser ce genre de vie, il prit la re-

S. Jérôme.

S. Jérôme.

solution de se retirer dans un pais éloigné. Ainsi quittant sa patrie, ses parens & ses biens, & se contentant d'emporter avec lui sa bibliothèque, & une somme d'argent pour faire son voyage, il partit d'Italie avec Heliodore *i*, Evagre, Innocent & Hylas, pour aller en Orient. Evagre le quitta à Antioche; mais Heliodore, Innocent & Hylas l'accompagnèrent jusques dans le lieu de sa retraite. Il alla d'abord à Jerusalem, & y demeura quelque temps. En suite il parcourut les Provinces de l'Asie Mineure. Enfin, après avoir resté quelque temps à Antioche, il entra dans l'affreuse solitude de Syrie: qui n'étoit habitée que par quelques Moines. Il y passa quatre ans dans l'étude & dans les exercices de piété. Il y apprit les éléments de la Langue Hebraïque, & commença à faire des Commentaires sur l'Ecriture. Heliodore le quitta bien-tôt. Innocent & Hylas moururent dans ce desert, il y fut lui-même fort malade. Se trouvant enfin obligé d'en sortir, il revint à Antioche. L'Eglise de cette Ville étoit alors divisée par les factions de Melece, de Paulin & de Vital, qui prenoient tous trois la qualité d'Evêques de cette Ville. Saint Jérôme ne balançant pas sur le parti qu'il devoit prendre. Son Baptême le rendoit enfant de l'Eglise de Rome, & il ne pouvoit pas ne point s'attacher à celui que cette Eglise reconnoissoit pour légitime Evêque d'Antioche. Ayant donc écrit sur ce sujet à Damase, qui étoit alors assis sur le Siège de l'Eglise de Rome, & ayant reçu une réponse en faveur de Paulin, il prit son parti, & reçut de lui l'Ordre de la Prêtrise, mais à condition qu'il ne quitteroit point le genre de vie qu'il avoit embrassé *k*, & qu'il ne seroit obligé de faire aucunes fonctions de son ministère. Il faut que cette ordination ait été faite vers l'an 375. avant la paix conclue entre Melece & Paulin en 378. Saint Jérôme pouvoit alors avoir trente-cinq ans ou environ. Comme il ne s'étoit laissé ordonner qu'à condition de n'être point contraint de faire les fonctions de son ministère, il ne se crût pas obligé de se faire inscrire, ni de résider dans l'Eglise d'Antioche. Il la quitta donc pour aller en Bethleem, qu'il choisit dès-lors pour le lieu de sa demeure ordinaire. Il ne s'y arrêta pas néanmoins long-temps: car il alla à Constantinople, où il conversa avec Saint Gregoire de Nazianze qu'il appelle son Maître, & de qui il dit qu'il a appris à expliquer la Sainte Ecriture. Après avoir demeuré quelque temps avec ce Saint, il fut appelé à Rome pour les affaires de l'Eglise avec Paulin & Saint Epiphane, dans les intérêts desquels il étoit entré contre les Orientaux. Ce voyage se fit apparem-

ment après la mort de Melece l'an 382. Damase ayant connu le mérite de Saint Jérôme, le retint auprès de lui, afin d'avoir une personne capable de répondre aux consultations qu'on lui faisoit de toutes parts. Saint Jérôme non seulement s'acquitta très-dignement de cet emploi si difficile, mais composa encore plusieurs ouvrages. Il fut chargé de la conduite des plus considérables Dames *m* de la Ville de Rome. Il acquit par ce moyen beaucoup d'amis & de crédit: mais comme il reprenoit avec vigueur les déréglemens du Clergé & les vices du peuple, il s'attira quelques ennemis, qui tâchèrent de rendre sa conduite suspecte. Après la mort de Damase Saint Jérôme qui soupiroit depuis trois ans qu'il étoit à Rome, après sa solitude, s'embarqua au mois d'Août l'an 385. pour s'en retourner en Bethleem avec un grand nombre de personnes qui l'accompagnèrent. Il passa par l'Isle de Chypre, où il vit Saint Epiphane: de là il arriva à Antioche, où il fut bien reçu de Paulin: d'Antioche il vint en Jerusalem, d'où il alla en Egypte, où il demeura quelque temps avec Didyme. En suite il visita les Monastères de Nitrie, & y ayant trouvé des Moines attachez aux sentimens d'Origene, il revint en Bethleem, où les Dames Paule, Eustochium & Melanie le vinrent trouver peu de temps après. Il demeura quelque temps en ce lieu dans une petite cellule. Mais le nombre de ceux qui venoient embrasser la même manière de vivre, s'étant augmenté, Paule y fit bâtir une Eglise & quatre Monastères, un pour les hommes, & trois pour les femmes. Alors Saint Jérôme jouissant parfaitement du repos qu'il avoit souhaité, continua ses travaux, & fit la plupart de ses grands Ouvrages sur l'Ecriture. Son repos fut un peu troublé par les querelles qu'il eut avec Ruffin & avec Jean de Jerusalem à cause de l'Origenisme. Il ne laissa pas néanmoins de continuer ses Ouvrages, & de se défendre avec beaucoup de vigueur. Il est mort fort âgé l'an 420. de la naissance de JESUS-CHRIST.

Ce Saint a composé un très-grand nombre d'Ouvrages pleins d'une érudition consommée, & écrits avec beaucoup de pureté & d'éloquence. Nous suivrons dans le dénombrement & l'abrégé que nous en allons faire, l'ordre qui a été observé par Marianus Victorius dans l'édition qu'il a faite des Oeuvres de Saint Jérôme.

Le premier Tome contient les lettres que Saint Jérôme a écrites, soit pour exhorter ses amis à la vertu, soit pour les instruire, soit pour faire leur Panegyrique ou leur Oraison funèbre.

S. Jérôme.

La première adressée à Heliodore a été écrite par Saint Jérôme de sa solitude, quelque temps après que cet ami l'eut quitté pour retourner en son pays. Il l'exhorte à revenir, en lui représentant avec beaucoup de force & de délicatesse les grands avantages de la vie solitaire, & en répondant avec un merveilleux artifice, à toutes les raisons qui pouvoient l'en détourner. Cet ouvrage est un chef-d'œuvre d'éloquence en ce genre. On ne peut rien de plus fleuri, de plus agréable, ni de plus touchant. Cette lettre, dit-il, dont vous trouverez quelques lignes effacées de mes larmes, vous fera ressouvenir des pleurs & des gemissemens que j'ai jettez en vous quittant. Vous tachâtes alors d'adoucir le mépris que vous faisiez de mes prières, par vos caresses... Je ne pûs vous retenir en ce temps-là, & présentement que vous êtes absent, je vous cherche.... Non, je ne me servirai plus de prières, je n'employerai plus de caresses. L'amour qui se sent offensé, doit être colére. Vous qui n'avez point fait état de mes prières, vous écouterez peut-être mes reproches. Soldat délicat, que faites-vous dans la maison de votre Pere?.... Souvenez-vous du jour que vous vous êtes enrôlé par le Baptême en la milice de JESUS-CHRIST : vous avez alors prêté serment de lui être fidèle, & de ne pas épargner ni votre pere, ni votre mere, quand il s'agiroit de son service.... Quoi que votre petit neveu s'attache à votre cou, & quoi que votre mere arrache ses cheveux, & déchire ses vêtemens pour vous montrer le sein qui vous a porté, afin de vous obliger à demeurer, quoi que votre pere se couche sur le seuil de la porte pour vous empêcher de sortir; passez par dessus votre pere, suivez d'un œil sec le drapeau de la Croix. C'est une grande miséricorde que d'être cruel en cette occasion. Je sçai bien que vous me direz, Nous n'avons pas un cœur de pierre, ni des entrailles de fer.... L'amour de Dieu & la crainte de l'enfer rompt toutes ces chaînes. L'Ecriture, & direz-vous, nous commande d'obéir à nos parents. Oûi, mais quiconque les aime plus que JESUS-CHRIST perd son ame.... Cela est bon, me direz-vous, quand on nous persécute pour nous faire renoncer à JESUS-CHRIST. Vous vous trompez, mon frere, si vous croyez qu'un Chrétien peut être sans persécution. Quand il ne croit pas être attaqué, c'est alors qu'il l'est le plus violemment. Le Démon notre ennemi est comme un lion rugissant, qui cherche toujours à nous dévorer.... D'un côté les plaisirs nous attaquent, d'autre côté l'avarice nous tourmen-

te.... Il ne vous est pas permis de posséder vos biens, il faut renoncer à tout pour JESUS-CHRIST. Si vous voulez être héritier des biens de ce monde, vous ne pouvez pas être cohéritier de JESUS-CHRIST. Sçavez-vous ce que signifie le nom de Moine? Que faites-vous dans le monde, vous qui devez être seul?.... Mais quoi? direz-vous, tous ceux qui sont dans les Villes, ne sont donc point Chrétiens? Vous n'êtes pas dans le même état que les autres. Ecoutez ces paroles que notre Seigneur vous adresse : Si vous voulez être parfait, vendez tout vos biens, donnez-les aux pauvres, venez & me suivez. Vous avez fait vœu d'être parfait? Un serviteur parfait ne doit rien avoir que JESUS-CHRIST. Ainsi si vous desirez les biens du monde, vous n'êtes plus dans cet état de perfection que vous avez embrassé. Vous m'alléguez peut-être l'exemple des Ecclésiastiques qui demeurent dans les Villes. Oserai-je trouver à redire à leur conduite? A Dieu ne plaise que je parle mal de ces personnes qui succèdent aux Apôtres, qui consacrent le Corps de JESUS-CHRIST par leur bouche sacrée, qui nous font Chrétiens, qui ayant en main les clefs du Royaume des Cieux, jugent, pour ainsi dire, avant le jour du jugement, & qui sont les dépositaires de la virginité des épouses de JESUS-CHRIST. Il n'en est pas des Moines comme des Ecclésiastiques Séculars. Ceux-ci paissent les oûailles de JESUS-CHRIST; & nous, nous recevons d'eux la nourriture spirituelle. Ils vivent de l'Autel; & nous, nous serions coupables, si nous ne faisons nos offrandes à l'Autel.... Il ne m'est pas permis de m'asseoir devant un Prêtre, & si je pêche, il peut me livrer à Satan. Si l'on vous sollicite d'entrer dans les Ordres, je me réjouirai avec vous de votre élévation, mais je craindrai la chute.... Car comme celui qui s'acquitte dignement de son ministère, s'acquiert un degré de perfection, celui au contraire qui s'approche de l'Autel indignement, est coupable du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST. Tous les Evêques ne sont pas Evêques. Si l'exemple de Saint Pierre vous console, que celui de Judas vous étonne. Si vous admirez la sainteté d'Etienne, que la chute de Nicolas vous épouvante. Ce n'est pas la dignité Ecclésiastique qui fait les bons Chrétiens.... Il n'est pas aisé à tout le monde d'avoir les grâces de Saint Paul, ni la sainteté de Saint Pierre qui régnent à présent avec JESUS-CHRIST.... Si un Moine tombe, un Prêtre peut prier pour lui; mais qui priera

S. Jérôme.

S. Jérôme.

priera pour la chute du Prêtre? Après que Saint Jérôme a conduit jusques ici ses raisons, nemens, il finit par des acclamations, en imitant, dit-il, celles des pilotes qui ont conduit heureusement leur barque entre les rochers & les bancs de sable. O desert, s'écrie-t-il, tous les jours couvert des fleurs de JESUS-CHRIST! O solitude, où se trouvent les pierres dont on se sert pour bâtir la Ville du grand Roi, de laquelle il est parlé dans l'Apocalypse! O retraite heureuse, dans laquelle on converse familièrement avec Dieu! Que faites-vous, mon frere, dans le siècle? Jusques à quand demeurerez-vous à l'ombre des toits? Jusques à quand habiterez-vous dans la prison des Villes enfumées? Que craignez-vous dans la solitude? Est-ce la pauvreté? Mais JESUS-CHRIST appelle les pauvres heureux. Est-ce le travail qui vous étonne? Un athlète peut-il être couronné sans avoir combattu? Est-ce à votre nourriture que vous pensez? Une foi vive ne craint point la faim. Craignez-vous de reposer vos membres usés par des jeûnes sur la terre nue? Souvenez-vous que notre Seigneur y repose avec vous. Est-ce l'étendue de cette affreuse solitude qui vous épouvante? Le Paradis vous est ouvert. Voilà quelques-uns des traits dont Saint Jérôme se sert pour persuader à Heliodore de revenir dans sa solitude.

La seconde Lettre écrite à Nepotien neveu d'Heliodore, a été composée par Saint Jérôme long-temps après la première, comme il le témoigne au commencement. Etant, dit-il, encore jeune, dans le temps que je réprimois les premiers mouvemens de la jeunesse par l'austérité de la solitude, j'ai écrit à votre oncle Heliodore une lettre d'exhortation pleine de plaintes & de larmes, pour témoigner le regret que j'avois de l'absence de mon ami. Je me suis joué dans cet ouvrage, & j'ai employé toutes les fleurs de Rhétorique, étant encore plein de cette étude. Maintenant que j'ai la tête blanche, le front plein de rides, & le menton couvert de barbe blanche, je ne puis plus faire ce que je faisois alors. Il ne laisse pas de se jouer ici d'une manière assez puérile, en rapportant plusieurs exemples tirez de l'Histoire Ecclésiastique & prophane, pour montrer que les vieillards n'ont plus la même vigueur ni la même ardeur que la jeunesse. Il ajoute : N'attendez donc point de moi des déclamations puériles, des sentences fleuries, de douces paroles, des pointes & des jeux de mots, pour attirer les applaudissemens de ceux qui nous écoutent. Je ne demande

à Dieu que les lumières de sa sagesse.... S. Jérôme. Ecoutez donc, comme dit Saint Cyprien, un discours qui a plus de force que de douceur, écoutez celui qui est votre Collègue & votre Pere par son âge.... Je sçai que votre saint oncle Heliodore, qui est à présent Ministre de JESUS-CHRIST, vous a appris & vous apprend la sainteté, & que sa vie est un exemple de vertu pour vous : mais recevez encore de moi ces petits avertissemens, & joignant ce Traité à celui que j'ai écrit autrefois à votre oncle, apprenez de celui-ci à être parfait Ecclésiastique, comme le premier vous peut apprendre à être bon Religieux. Voici donc les principaux préceptes que Saint Jérôme donne à un Ecclésiastique dans cette excellente lettre. Un Clerc, dit-il, qui sert l'Eglise de JESUS-CHRIST, doit commencer par sçavoir la signification de son nom, & en suite il doit tâcher de devenir ce qu'il signifie. Le mot Grec κληρικός signifie fort & partage : on donne donc le nom de Clerc aux Ecclésiastiques, ou parce qu'ils sont dévoués au Seigneur, ou parce que le Seigneur est leur partage. Or celui qui appartient au Seigneur, ou qui a le Seigneur pour son partage, doit vivre comme un homme qui possède le Seigneur, & en qui le Seigneur habite. Il faut qu'il ne possède rien que le Seigneur. Si cela est, en servant à l'Autel, je dois vivre de l'Autel; mais je dois me contenter d'avoir ce qui m'est nécessaire pour ma nourriture & pour mon vêtement, & dépouillé de toutes choses je dois suivre uniquement la Croix.... Je vous conjure donc, & je vous avertis de ne pas entrer par intérêt dans la milice de JESUS-CHRIST, de ne pas avoir plus de bien étant dans l'état Ecclésiastique, que vous n'en aviez dans le monde, de peur qu'on ne vous dise : Leur sort ne leur servira de rien. Nous en voyons qui sont plus riches étant Moines, qu'ils ne l'étoient dans le monde. Il y a des Clercs qui ont des richesses en servant JESUS-CHRIST pauvre, qu'ils n'avoient pas en servant le Diable riche : de sorte que l'Eglise gemit de voir qu'elle a dans son sein des personnes riches qui étoient mendiants pendant qu'ils étoient dans le monde. Il faut que vous fassiez mettre à votre table les pauvres & les pelerins, & JESUS-CHRIST sera un des conviez. Fuyez comme la peste les Clercs qui font un négoce des biens d'Eglise, qui deviennent riches & glorieux, de pauvres & de méprisés qu'ils étoient.... Que les femmes n'approchent jamais de votre maison, ou du moins qu'elles n'y viennent que rarement.

S. Jérôme.

ment. N'ayez point de familiarité avec les vierges consacrées à Dieu, ou n'en connoissez aucune, ou aimez les toutes également. Ne demeurez point avec elles dans une même maison. Ne vous fiez pas trop à votre chasteté passée, vous n'êtes ni plus saint que David, ni plus constant que Samson, ni plus sage que Salomon. N'allez point seul chez les femmes, ne leur parlez point tête à tête... Enfin évitez tout ce qui peut donner quelque mauvais soupçon.... Voici une chose honteuse pour nous. Les Prêtres des faux Dieux, les Comédiens, les Farceurs & les personnes les plus infâmes peuvent être légataires. Il n'y a que les Clercs & les Moines qui ne le peuvent être, la Loi le leur défend, & encore une Loi qui n'a point été faite par des Empereurs ennemis de la Religion, mais par des Princes Chrétiens. Ce n'est pas que je me plaigne de cette Loi; mais je suis fâché que nous ayons mérité cette Loi... La Loi a été faite avec une sage prévoyance; mais cependant elle n'est pas encore assez forte pour réprimer l'avarice. Nous nous joignons des Loix par le moyen des fideicommis.... La gloire d'un Evêque est de soulager la misère des pauvres, & la plus grande ignominie est de s'appliquer à augmenter ses richesses. Saint Jérôme décrit ici la débauche de quelques Clercs, & les bassesses que quelques-uns pratiquoient pour gagner les bonnes grâces des personnes riches, afin d'être leurs héritiers. Il ajoute en suite, qu'un Evêque doit faire ce qu'il prêche, qu'il faut que sa bouche, ses mains & son esprit s'accordent parfaitement. Il recommande aux Prêtres d'être soumis à leurs Evêques, & de les honorer comme leurs pères. Mais il avertit en même temps les Evêques, qu'ils doivent se souvenir qu'ils sont des Pasteurs, & non pas des maîtres: *Sacerdotes se esse noverint, non dominos*; & qu'ils doivent traiter les Ecclésiastiques comme des Ecclésiastiques, s'ils veulent qu'on les honore comme des Evêques. Il blâme la coutume de quelques Eglises, dans lesquelles il n'étoit pas permis aux Prêtres de parler en présence de l'Evêque. Il prend de là occasion de donner des préceptes sur la manière dont on doit prêcher la parole de Dieu. Il veut qu'un Prédicateur excite plutôt les larmes que les applaudissemens des assistans. Il dit qu'il ne doit pas prêcher en déclamateur, ni en satyrique, mais qu'il doit expliquer avec netteté, & avec gravité les mystères de notre Religion, & la Morale de l'Evangile. Il passe en suite à la manière dont un Ecclésiastique doit être habillé. Il ne doit point affecter, selon lui, d'être

vêtu de noir ou de blanc, il doit fuir les ornemens & la mal-propreté; l'un est une marque de mollesse, & l'autre est souvent l'effet d'une sottise vanité. A l'égard de la distribution des aumônes, Saint Jérôme se plaint que de son temps il y avoit des Ecclésiastiques & des Evêques qui faisoient de petites aumônes aux pauvres pour s'enrichir, en s'appropriant des sommes considérables sous prétexte de ces aumônes. Il avertit les Evêques de prendre bien garde à qui ils confient la dispensation des aumônes. Il reprend ceux qui ont soin que les Eglises soient bien bâties, qu'elles soient superbes, ornées de marbre & de filets d'or, que les Autels soient couverts de pierres précieuses, & qui n'ont aucun soin de faire un bon choix des Ministres de JESUS-CHRIST. Il défend aux Ecclésiastiques, & principalement aux Evêques, de donner des festins aux gens du monde, il leur recommande la sobriété: il ne veut pas néanmoins qu'ils fassent des jeûnes excessifs, & il desire que ceux qu'ils observeront, soient purs, chastes, modérés, simples, & sans superstitions. Il se moque de ceux qui ne voulant point manger d'huile les jours de jeûne, cherchoient des mets délicieux & difficiles à trouver, & de ceux qui s'abstenant de boire de l'eau & de manger du pain, prenoient des jus d'herbes agréables. Il déclame contre les Ecclésiastiques qui s'en font accroire, & qui font paroître au dehors leurs austérités & leurs bonnes œuvres pour en tirer de la gloire. Enfin il recommande à tous les Clercs d'avoir beaucoup de charité, de prudence, de discrétion & de modestie. Il remarque sur la fin qu'il écrit cette lettre dans sa retraite de Bethleem, dix ans après le livre de la Virginité qu'il avoit composé à Rome: ce qui fait voir que cette seconde lettre est de l'an 393.

Nepotien à qui cette lettre est écrite, étant mort quelque temps après, Saint Jérôme écrivit à son oncle Heliodore la lettre troisième, dans laquelle il le console de la mort de son cher neveu, dont il fait l'éloge. Cette lettre qui n'est pas moins fleurie ni moins éloquente que les précédentes, est remplie d'une infinité de traits d'Histoire recueillis avec beaucoup d'affectation. Il rapporte quantité d'exemples de Payens qui ont méprisé la mort. Il fait voir qu'elle est beaucoup moins à craindre à un Chrétien. Il console Heliodore, en l'assurant que Nepotien jouit de la béatitude. Il fait le panégyrique de ses vertus, & enfin il représente les malheurs & les calamités de cette vie. D'où il conclut que l'on doit estimer heureux ceux qui sont hors de ce monde. On peut voir dans cette lettre une élégante

S. Jérôme.

op.

S. Jérôme.

opposition entre la puissance des Rois & celle des Evêques. Un Roi, dit-il, commande à des personnes qui sont obligées de lui obéir malgré qu'ils en aient: au contraire, un Evêque ne gouverne que ceux qui veulent lui obéir. Le Prince soumet les autres par la terreur: l'Evêque est obligé de servir ceux qui sont sous sa conduite. Le premier conserve les corps qui doivent mourir un jour, au lieu que le dernier a soin des âmes pour leur donner la vie éternelle. Tous les Fidéles ont les yeux sur leur Evêque, sa maison, sa conduite est observée par tout le monde, il doit servir d'exemple à toute son Eglise; & il n'y a personne qui ne croie pouvoir faire ce qu'il fait.

L'on trouve encore dans cette lettre une belle peinture de l'incertitude de cette vie. Nous mourons, dit-il, tous les jours, nous changeons continuellement; & cependant nous sommes assez fous pour vivre comme si nous devions durer éternellement. Le temps que j'emploie à dîner, à écrire, à relire & à corriger, est autant de temps de diminué sur mes années. Les points & les lettres que fait mon écrivain, sont autant de momens de diminution sur la longueur de ma vie. La seule chose où nous trouvons à gagner, est dans l'amour que nous avons pour JESUS-CHRIST. La charité ne finit jamais, elle vit éternellement dans notre cœur: c'est elle qui fait que notre frère Nepotien nous est encore présent après sa mort. C'est elle qui nous unit, quoi que nous soions divisés par un long espace de terres & de mers.

La quatrième lettre est adressée à un Moine d'Occident appelé Rustique, à qui saint Jérôme donne des préceptes sur la vie qu'il doit mener. Il la commence par cette sentence: Nul n'est plus heureux qu'un Chrétien, puisque le royaume du Ciel lui est promis. Nul n'a plus à combattre, puisqu'il est en risque de sa vie. Nul n'est plus fort, puisqu'il surmonte le Démon. Il exhorte ensuite Rustique à persévérer avec ferveur dans la profession qu'il avoit embrassée. Il lui recommande de porter du respect à sa mère; mais il ne veut pas qu'il s'attache trop à elle, ni qu'il ait du commerce ni de la familiarité avec d'autres femmes. Il l'exhorte à renoncer à toutes choses, & à se retirer hors du monde. Il l'avertit de ne pas entrer légèrement dans les Ordres sacrés, de ne pas vouloir être maître avant que d'avoir été disciple. Il lui conseille de vivre plutôt dans un Monastère que d'être Hermite dans une solitude. Il représente les inconvéniens qu'il y a dans ce genre de vie. Ordinairement, dit-il, un Hermite devient orgueilleux, il se croit un homme de conséquence, il oublie ce qu'il est, il mange ce qu'il veut, il dort tant qu'il lui plaît, il ne craint

Tome III.

personne, il est plus souvent dans la ville que dans sa cellule. Ce n'est pas, ajoute-t-il, que je blâme la vie solitaire que j'ai louée souvent: mais je veux que ces soldats sortent des Monastères où ils auront appris leurs exercices, afin que les rudes commencemens de la solitude ne les étonnent point. Saint Jérôme lui recommande dans la suite les vertus & les exercices d'un vrai Religieux, & particulièrement le travail des mains, la lecture & la méditation de l'Ecriture, la prière, l'obéissance à son Supérieur, la chasteté, les jeûnes, &c. Il blâme les Moines qui mènent une vie toute séculière. Il remarque que l'on choisissoit des Moines pour les faire entrer dans l'état Ecclésiastique. Il conseille à Rustique de ne se pas mettre si-tôt à écrire, & d'être long temps à pratiquer avant que d'enseigner. Sur la fin de cette lettre il loue deux Evêques des Gaules, Procul Evêque de Marseille & Exupere Evêque de Toulouse. Ce qu'il dit de ce dernier est très-remarquable. Ce saint Evêque imite, dit-il, la veuve de Sarepta, il nourrit les autres, & se laisse mourir de faim. Son visage est défait à force de jeûner. Il n'y a que la faim des autres qui le tourmente. Il a distribué tout son bien aux pauvres, & cependant personne n'est plus riche que lui. Il porte le Corps de Notre Seigneur JESUS-CHRIST dans un panier d'osier, & son précieux Sang dans un vase de verre. On peut dire qu'il a chassé l'avarice du temple du Seigneur. Suivez, dit-il à Rustique en finissant cette lettre, les traces de ce bon Evêque & des autres personnes qui imitent ses vertus, ces saints que la dignité du Sacerdoce rend plus humbles & plus pauvres; ou si vous voulez embrasser encore un état plus parfait, sortez comme Abraham, de votre patrie; quittez vos parens, & allez en un lieu que vous ne connoissez pas. Si vous avez des biens, vendez-les, & en distribuez le prix aux pauvres. Si vous n'en avez point, vous êtes déchargé d'un grand fardeau. Dépouillez-vous de toutes choses, pour ne suivre que JESUS-CHRIST. NUDUM CHRISTUM NUDUS SEQUERE. Cela est rude, cela est grand, cela est difficile, je l'avoue; mais la récompense est infinie. Il fait mention dans cette lettre de celle qu'il avoit écrite à Nepotien. Ainsi celle-ci est écrite après l'an 393. peut-être en 394.

Dans la cinquième adressée à Florence, qui étoit venu à Jérusalem, il loue la charité de ce saint homme. Et comme il lui envoie une lettre pour rendre à Rufin, qui devoit venir d'Egypte à Jérusalem avec Melanie, il parle de ce Prêtre aussi avantageusement qu'il en a mal parlé depuis. Je ne veux pas, dit-il à Florence, que vous jugiez de moi par ses vertus, vous verrez

S. Jérôme.

rex

s. Jérôme.

rex en lui des marques visibles de sainteté. Je ne suis que cendre & que boue, & je me croi heureux si mes yeux foibles peuvent seulement regarder ses vertus; il est pur & blanc comme de la neige, au lieu que je suis tout couvert de pechez. S. Jérôme a écrit cette lettre du desert de Syrie vers l'an 372.

Florence ayant fait réponse à saint Jérôme, ce Saint lui récrit dans la lettre sixième, qu'ayant lû sa lettre, il a été tenté d'aller à Jérusalem, mais qu'il n'oseroit quitter sa solitude. Il le prie de demander à Ruffin le Commentaire sur le Cantique des Cantiques de Rheticus Evêque d'Autun, afin qu'il pût en tirer une copie, & de lui dire qu'un vieillard appelé Paul lui demande un exemplaire de Tertullien qu'il lui avoit prêté. Il le prie aussi de lui faire copier quelques livres qu'il n'avoit pas, dont il lui envoie un memoire, & de lui envoyer le Commentaire de saint Hilaire sur les Pseaumes, & le livre du même Auteur des Synodes, qu'il avoit copié lui-même de sa main à Treves. Il lui offre en récompense, de lui communiquer les livres qu'il avoit dans sa bibliothèque.

La lettre septième est adressée à Leta, femme de Toxoce, fils de Paule. Cette Dame avoit une petite fille appelée Paule, que sa grand' mere destinoit à la vie Religieuse. Saint Jérôme écrit cette lettre à la mere de cette petite fille, pour lui enseigner la maniere dont elle la doit élever, & l'exhorte à l'envoyer au plutôt dans son Monastere de Bethleem. Elle avoit un grand pere qui étoit Prêtre de Jupiter, mais toute sa famille étoit Chrétienne. C'est ce qui fait dire à saint Jérôme fort agreablement, que c'est une chose surprenante, que ce vieillard caresse une petite fille qui chante les loüanges de JESUS-CHRIST, & qu'il se trouve entouré d'une famille toute Chrétienne; cela lui fait esperer qu'il se convertira. Car, dit-il assez plaisamment, je croi que Jupiter mesme auroit pu croire en JESUS-CHRIST, s'il avoit eu une famille comme la vôtre. Ce qu'il dit ensuite est plus serieux. Quoi-qu'il se mocque de ma lettre, qu'il me traite de fou & d'insensé, je ne desespere pas de sa conversion, son gendre en faisoit autant avant que d'avoir embrassé la foi de JESUS-CHRIST. On ne naît pas Chrétien, mais on le devient. . . . Jamais il n'est trop tard de se convertir.

On ne sera pas fâché que je rapporte ici quelques-uns des preceptes que saint Jérôme donne pour l'éducation d'une fille, qui feront voir que ce n'est pas d'aujourd'hui que les personnes les plus retirées & les plus éloignées du commerce de la vie civile, ont appris aux gens du monde l'éducation qu'ils doivent donner à leurs enfans.

C'est une chose étrange, que ceux qui ont des enfans à élever, soient obligés d'avoir recours, pour le bien faire, à des personnes qui ont fait vœu de n'avoir jamais ni enfans, ni famille. Voici, dit saint Jérôme, l'éducation qu'il faut donner à une fille dont l'ame doit être le temple de Dieu: Qu'elle n'écoute, qu'elle n'apprenne, qu'elle ne dise que ce qui peut lui inspirer la crainte de Dieu. Qu'elle n'entende jamais de paroles sales, qu'elle n'apprenne jamais de chansons prophanes; qu'on accoutume de bonne heure sa voix au chant des Pseaumes, qu'on ne laisse point de garçons s'approcher d'elle, que ses servantes & ses gouvernantes soient sages, & qu'on les empêche de fréquenter des gens déreglez, de peur qu'elles n'en prennent encore plus de mal qu'elles n'en apprendroient. Qu'on lui montre à lire avec des lettres de buis ou d'ivoire, dont on lui fera retenir les noms. Il faut lui faire aimer l'étude & le travail, en lui promettant des récompenses, ou en lui donnant de l'émulation. Il ne la faut pas quereller trop fortement, si elle a l'esprit un peu lent. Il faut l'exciter par des loüanges, afin qu'elle souhaite de surpasser les autres, & qu'elle ait du dépit de se voir surpassée; sur tout, il faut prendre garde de ne lui pas donner du dégoût de l'étude, de peur qu'il ne continue dans un âge plus avancé. Il faut lui faire lire des sentences de l'Ecriture sainte. Choisissez-lui un maître habile & de bonnes mœurs, qui se donne la peine de lui apprendre à lire. Il ne faut pas mépriser ces commencemens comme étant de peu de conséquence, puisque la suite en dépend. La progression & les premiers commencemens de la lecture s'apprennent bien différemment d'un habile homme, & d'un homme grossier. Il faut bien prendre garde qu'elle ne s'accoutume pas à dire les mots à moitié, ni à se plaire à manier l'or & la pourpre; l'un nuit à son parler, l'autre à ses mœurs. Qu'elle n'apprenne point dans son enfance ce qu'il lui faudra difficilement apprendre dans la suite. On imite facilement le mal, & souvent on suit les vices de ceux, aux vertus desquels on ne peut atteindre. Donnez-lui une nourrice qui ne soit, ni débauchée, ni babillarde, ni sujette au vin. Qu'elle ait des habits modestes & convenables à l'état auquel vous la destinez. Ne lui faites point percer les oreilles, ne l'accoutumez point à se servir de fard. Ne teignez point ses cheveux de couleur blonde, ne la couvrez point d'or, de perles, ni de pierres précieuses, si vous ne voulez la destiner au feu d'enfer. . . . Quand elle commencera à être plus grande,

s. Jérôme.

s. Jérôme.

grande, qu'elle aille avec ses parens dans le Temple, mais qu'elle n'en sorte point pour retourner aux pompes du monde. Qu'elle se tienne seule & retirée dans sa chambre; qu'elle ne se trouve point aux festins ni aux assemblées. Il ne faut pas néanmoins lui faire faire une trop grande abstinence avant qu'elle soit dans un âge robuste, cela pourroit nuire à sa santé. Elle peut user de ce qui est pour la nécessité, mais non point de ce qui n'est que pour la volupté. Qu'elle n'assiste point aux concerts, qu'elle n'entende point les instrumens de musique, qu'elle apprenne & qu'elle recite tous les jours quelques sentences de l'Ecriture sainte. Qu'elle ne sorte jamais sans sa mere, qu'elle n'ait point d'attache particuliere à quelques-unes des servantes. Qu'on lui donne une gouvernante sage, prudente, de bonnes mœurs, qui lui montre à se lever la nuit pour chanter des Pseaumes, & à reciter des Hymnes & des Pseaumes le matin, à Tierce, à Sexte, à None & à Vêpres. Qu'elle prie & qu'elle travaille jour & nuit, qu'elle apprenne à tenir la quenouille, à filer la laine, à tourner le fuseau. Qu'elle ne s'applique point aux broderies d'or & d'argent, qu'elle soit habillée modestement, & nourrie sobrement; qu'elle ne fasse point de jeûnes excessifs, qu'elle observe régulièrement le Carême, qu'elle ne prenne point le plaisir des bains.

Saint Jérôme joint à ces preceptes de Morale une instruction sur l'étude des filles, & leur conseille de lire tous les livres Canoniques de l'ancien & du nouveau Testament, sans en excepter même le Cantique des Cantiques. Il les avertit de ne point lire les livres apocryphes, & les exhorte à lire les livres de saint Athanase & de saint Hilaire. Il finit en exhortant Leta d'envoyer sa fille au Monastere de Bethleem. Cette lettre est écrite du desert de Bethleem vers l'an 400.

La huitième lettre est écrite l'an 411. après la prise de Rome par les Goths: elle est adressée à une fille de la premiere qualité nommée Demetrias, qui s'étoit réfugiée en Afrique, & y avoit embrassé la vie Religieuse. Saint Jérôme après avoir loué sa grand' mere Proba, lui donne des preceptes pour conserver la virginité. Il lui recommande donc divers exercices de piété, comme la lecture de l'Ecriture sainte, le renoncement aux pompes du monde, la penitence, les jeûnes moderez, l'obéissance, l'humilité, la modestie, l'aumône, les prières à toutes les heures du jour, & le travail des mains. Il l'avertit de s'arrêter à la foi du Pape Innocent, & de se donner de garde des erreurs des Origenistes. Enfin il lui conseille de demeurer plutôt dans un

Monastere avec d'autres filles, que de vivre toute seule; mais il veut qu'elle évite la conversation des Dames mondaines. Il finit cette lettre par les loüanges de la virginité. On peut remarquer qu'en ce temps-là les vierges consacrées à Dieu avoient la liberté de sortir de leurs Monasteres; mais saint Jérôme leur conseille de le faire tres-rarement. Il appelle la penitence une seconde planche après le naufrage. Il remarque que le jeûne n'est pas à proprement parler une vertu, mais le fondement de toutes les vertus; que la chasteté est un degré pour parvenir à la perfection, mais que si elle est seule, elle ne suffit pas pour meriter la couronne des cieux. Il avertit les vierges de ne se pas élever à cause de la perfection de leur état. Il veut qu'elles s'humilient sous la main toute-puissante de Dieu, qui résiste aux superbes, & qui donne sa grace aux humbles. Or, dit-il, ce qui est grace n'est pas récompense des œuvres, mais un bienfait gratuit. C'est pourquoi l'Apôtre écrit, Ce n'est point à la volonté ni au travail de l'homme qu'il faut attribuer le bien qu'il fait, mais à la miséricorde de Dieu; & néanmoins il dépend de nous, de vouloir ou de ne pas vouloir: mais ce qui dépend de nous, n'en dépend pas sans le secours de Dieu. VELLE ET NOLLE NOSTRUM EST, IPSUMQUE QUOD NOSTRUM EST, SINE DEI MISERATIONE NOSTRUM NON EST. Enfin il exhorte les vierges riches à distribuer plutôt leur bien aux pauvres, qu'à l'employer aux ornemens des Eglises.

La neuvième lettre est adressée à une Dame de qualité, nommée Salvine, qui avoit perdu son mari Nebridius, fils de la sœur de l'Imperatrice. Quoique saint Jérôme ne la connût pas, il ne lant pas de lui écrire à la priere d'un de ses amis appelé Avitus. Il commence sa lettre par les loüanges de Nebridius, dont les vertus étoient d'autant plus admirables, qu'il avoit passé sa vie à la Cour & dans les Charges. Il avertit ensuite sa veuve de rendre à ses enfans ce qu'elle devoit à la memoire de son mari, en leur donnant une bonne éducation; il l'exhorte vivement à demeurer veuve, & il lui donne des preceptes pour sa conduite. Il blâme excessivement les secondes nocces, & les considere comme étant plutôt tolérées pour éviter un plus grand mal, que permises comme un bien. Il remarque dans cette lettre, que les richesses n'empêchent pas un riche d'être sauvé, pourvu qu'il en fasse un bon usage, comme la pauvreté ne rend pas un homme saint & juste, s'il n'évite les pechez. Il appelle la penitence le remède des malheureux. Il dit qu'il faut bien se donner de garde de pecher, dans l'esperance de se relever par le secours de la pen-

s. Jérôme.

S. Jérôme.

nitence; qu'il faut éviter une blessure qu'on ne peut guérir qu'avec douleur; qu'il est bien plus avantageux d'entrer dans le port du salut avec son vaisseau entier & plein de marchandises, que d'être réduit à nager attaché à une planche, en danger d'être fracassé contre les rochers par les flots de la mer agitée. Salvine ou Silvine à qui cette lettre est écrite, étoit fille de ce Gildon Gouverneur d'Afrique, qui ayant voulu s'emparer de l'Empire après la mort de Theodose, perit en 398. Elle étoit déjà veuve, & demouroit à Constantinople, quand S. Chrysostome en fut chassé, comme nous l'apprenons de Pallade, qui dit que saint Chrysostome avant que de partir, entra dans le Baptistère, & fit appeler Olympiade, les Diaconesses, Procle, Pentadie, & Silvine, veuve de Nebridius. Ainsi la lettre de saint Jérôme peut avoir été écrite vers l'an 400. peu de temps après la mort de son mari.

La dixième est écrite à une autre jeune veuve appelée Furie, de la race des Camilles. Il la détourne des secondes noces, quoi-qu'elle n'eût point eu d'enfants de son premier mari. Il lui conseille de ne pas écouter là-dessus les remontrances & les menaces de son pere, & lui recommande d'être sobre, modeste, assidue à la lecture & à la prière, de faire l'aumône, de fuir le monde, de mépriser ses pompes, &c. Enfin il lui représente vivement tous les inconvéniens des secondes noces. Il témoigne à la fin de cette lettre, qu'il l'écrit deux ans après ses livres contre Jovinien, écrits quelque temps avant l'année 392. Ainsi cette lettre est de l'an 394.

La lettre suivante à Ageruchie est sur le même sujet. Il n'y parle pas moins fortement contre les secondes noces, que dans les précédentes; il dit néanmoins qu'il ne les condamne pas. Il y remarque qu'il avoit vu à Rome une femme qui fut enterrée par son vingt deuxième mari, & un mari qui avoit enterré vingt femmes. Sur la fin de cette lettre il parle contre les personnes qui ont trop d'attaché pour la vie & pour les biens de ce monde. Les hommes bâtissent, dit-il, comme s'ils devoient toujours vivre; & ils vivent, comme s'ils étoient sûrs d'être en vie le lendemain. Il n'y a personne, si âgé qu'il soit, qui ne se promette de vivre encore un an. Ainsi l'on oublie ce que l'on est; & quand on est parvenu à l'âge que l'on souhaitoit, on ne se croit pas encore près de la mort, & l'on se flatte de vivre quelques années. Il finit par une description de l'état pitoyable où l'Empire Romain étoit réduit par les incursions des Barbares, principalement dans les Gaules & dans l'Espagne; ce qui lui fait craindre pour Rome. Ceci fait voir que cette lettre est

écrite quelque temps avant la prise de Rome, arrivée en 410.

Dans la douzième lettre saint Jérôme donne des préceptes à Gaudence pour l'éducation de sa fille Pacatule, qu'il avoit destinée pour être Religieuse. Elle contient des préceptes semblables à ceux qui sont dans la lettre à Leta. Il y déplore le malheur de la prise de la ville de Rome arrivée en 410.

La treizième est adressée à Paulin, depuis Evêque de Nole, qui ayant dessein d'embrasser la vie Monastique, s'étoit adressé à saint Jérôme comme à une personne consommée dans les exercices de la vie Religieuse, pour lui demander des conseils sur la manière dont il devoit se conduire. Ce Pere, après avoir répondu avec beaucoup d'humilité, aux complimens que saint Paulin lui avoit faits sur le temps qu'il y avoit qu'il vivoit en retraite dans la solitude de Bethleem, lui conseille de se retirer hors des villes, s'il veut embrasser l'état Monastique. C'est principalement dans cette séparation du monde, qu'il fait consister la différence de l'état Monastique, & de l'état Ecclesiastique. Si vous voulez, dit-il, entrer dans le ministère Ecclesiastique, si vous voulez faire les fonctions du Sacerdoce, si la charge ou la dignité Episcopale vous plaisent, demeurez dans les villes & dans les bourgades, & faites le salut de votre ame, en servant les autres. Mais si vous voulez être Moine, c'est-à-dire, Solitaire, que faites-vous dans les villes qui ne sont point la demeure des Solitaires, mais de ceux qui aiment le monde? Les Prêtres & les Evêques doivent imiter les Apôtres & les hommes Apostoliques; ils doivent être successeurs de leur vertu, comme ils le sont de leur dignité. Pour nous, nous avons pour chefs les Pauls, les Antoinés, les Juliens, les Macaires, les Hilarions; & pour revenir à l'Ecriture, Helie est le premier de notre Ordre, Elisée est des nôtres, les fils des Prophetes qui habitoient dans les champs & dans les déserts, & qui se faisoient des habitations le long du Jourdain, sont nos maîtres. Les fils de Recab qui ne buvoient ni vin ni cidre, sont encore de ce nombre. Saint Jérôme, après avoir relevé l'état Monastique par ces exemples illustres, donne quelques instructions à Paulin sur les exercices qu'il doit pratiquer dans sa retraite. Il le remercie ensuite du livre qu'il lui avoit envoyé, écrit à la louange de Theodose; & après l'avoir loué, il exhorte Paulin à s'appliquer à la lecture & à l'étude de l'Ecriture sainte, en l'avertissant que s'il avoit ce fondement, il n'y auroit rien de plus sçavant, de plus doux, de plus agreable, ni de mieux écrit que ses Ouvrages. Il prend

S. Jérôme.

S. Jérôme.

de la occasion de dépeindre le stile & le caractère des Auteurs Ecclesiastiques Latins. Tertulien, dit-il, est plein de sentences; mais son élocution est dure. Ce stile de Saint Cyprien est constant, & semblable au courant des eaux d'une fontaine qui coule avec douceur & sans agitation. Mais s'étant uniquement appliqué à enseigner la vertu, & ayant été occupé par les persécutions, il n'a rien fait sur l'Ecriture Sainte. Le glorieux Martyr Victorin a bien de la peine à expliquer ce qu'il comprend. Lactance est comme un fleuve d'éloquence Ciceronienne: plutôt à Dieu qu'il eût pu aussi facilement confirmer notre doctrine, qu'il a détruit celle des autres. Le stile d'Arnobé est inégal, sans méthode & sans ordre. Saint Hilaire a un stile enflé & ampoulé, tel que seroit celui des Tragédies Françaises: & mêlant ce genre d'écrire des fleurs de la Grece, il fait souvent de longues périodes fort embarrassées, qui ne peuvent être ni lues, ni entendues des personnes qui ne sont pas fort éclairées. Après avoir ainsi dépeint le caractère de ces Anciens, il parle de celui de Paulin en ces termes. Vous avez, lui dit-il, un grand esprit, une merveilleuse abondance de termes, une grande facilité de parler, une pureté naturelle & une rare prudence. Si vous joignez à cette éloquence l'étude & l'intelligence de l'Ecriture Sainte, je vous verrai bientôt le premier de nos Auteurs. C'est à quoi il l'exhorte. Cette lettre est écrite avant l'ordination de Saint Paulin, & après sa conversion vers l'an 380.

La quatorzième lettre à Celancie n'est point du stile de Saint Jérôme, on la croit de Paulin Evêque de Nole. Elle contient des instructions & des préceptes très-utiles à une Dame, pour mener une vie Chrétienne parmi les honneurs, les richesses & l'embarras du ménage.

La quinzième lettre à Marcelle contient les louanges d'une vierge appelée Afelle.

La seizième adressée à une vierge appelée Principia, contient le Panégyrique de Marcelle, Dame Romaine, fille d'Albine, qui étant restée veuve sept mois après son mariage, demeura en viduité, quoi qu'elle fut recherchée par le Consul Cereal, & fut la première des Dames de Rome qui embrassa la vie Religieuse. Saint Jérôme après avoir décrit ses vertus, la loue de ce qu'elle avoit procuré la condamnation des livres d'Origenes, & de la fermeté qu'elle avoit témoignée dans la prise de Rome. Il remarque qu'elle étoit morte quelque temps après, & qu'il écrivoit ce Panégyrique deux ans après sa mort; ce qui nous fait voir que cette lettre est écrite en 412. ou 413.

La lettre dix-septième est écrite de Bethleem aux noms de Paule & d'Eustochium à Marcelle,

qu'ils invitent de venir les trouver, & de visiter les saints Lieux. Elle peut avoir été écrite vers l'an 400.

La dix-huitième est écrite au nom de Saint Jérôme, à la même Dame, sur le même sujet.

Dans la dix-neuvième il remercie avec beaucoup d'artifice, Eustochium, d'un présent de quelques fruits qu'elle lui avoit envoyez le jour de la fête de Saint Pierre.

La lettre suivante à Marcelle est aussi un remerciement des présents que cette Dame lui avoit envoyez de Rome.

La vingt-unième est écrite à un vieillard d'Espagne, âgé de cent ans. Saint Jérôme le congratule de ce que Dieu lui a donné une belle vieillesse, exempte des infirmités ordinaires aux personnes âgées; & il le loue de ses vertus. Il lui demande les Commentaires de Fortunatien, l'Histoire d'Aurelius Victor, & les Lettres de Novatien, & dit qu'il lui envoie la Vie du Bienheureux Paul premier Hermite. Cette lettre peut avoir été écrite dans la première retraite de Saint Jérôme.

La vingt-deuxième lettre est un traité de la Virginité à Eustochium. Après y avoir parlé de l'excellence de la virginité, de la difficulté qu'il y a de la conserver, & du danger de la perdre, il donne des préceptes de ce qu'il faut qu'une vierge observe pour se conserver pure. Il lui défend de boire du vin; il lui ordonne de fuir la bonne chère, la mollesse, les délices & les ornemens superflus. Il lui recommande la retraite, la lecture de l'Ecriture Sainte, la prière, le détachement des choses de ce monde, le jeûne, l'humilité, & les autres vertus Chrétiennes. Il parle contre le dérèglement de quelques Ecclesiastiques, qui avoient des sœurs dévotes avec eux, & qui souvent, dit-il, sous prétexte d'une consolation spirituelle faisoient un commerce charnel. Il blâme aussi ceux qui faisoient la cour aux Dames, & qui pour leur plaire, s'abaissoient à faire des actions indignes de leur caractère. Pour détourner Eustochium de la lecture des livres profanes, il raconte, qu'étant autrefois trop assidu à lire Cicéron, Plaute & les autres Auteurs profanes, il avoit été attaqué d'une fièvre violente, & qu'étant tombé dans une espèce d'agonie, il avoit été traîné en esprit au tribunal de JESUS-CHRIST, où après avoir été bien fouetté pour avoir trop lû les Auteurs profanes, on lui avoit défendu de les lire à l'avenir. Il assure à Eustochium que cette histoire n'est point un songe, & il en prend à témoin le tribunal où il avoit comparu, & le jugement qui avoit été rendu contre lui. Ce pendant quand Rufin lui eût reproché que

S. Jérôme.

depuis ce temps-là il ne s'étoit point des-accoûtumé de se servir des Auteurs prophanes, il se moque de sa simplicité, & le raille de ce qu'il a pris un songe pour une vérité. En déclamant contre l'avarice, il rapporte qu'un Moine de Nitrie ayant amassé cent sols que l'on trouva après sa mort dans sa cellule, on l'enterra avec son argent, avec cette imprécation, *Que ton argent périsse avec toi.* Il remarque à l'occasion de cela, qu'il y avoit cinq mille Moines dans la solitude de Nitrie, habitans dans des cellules séparées; & qu'en Egypte il y avoit trois fortes de Moines, sçavoir les Cenobites qui vivoient en commun, les Anachorettes qui demeuroient seuls dans les deserts, & ceux qu'on appelloit Remoboth, qui vivoient deux à deux, & se nourrissoient à leur mode du travail de leurs mains. Il blâme ce dernier genre, & décrit fort au long la manière de vivre des Anachorettes & des Cenobites. Après cette digression, il finit en louant la pureté d'Eustochium. Ce traité a été apparemment écrit à Rome sous la fin du Pontificat de Damase, vers l'an 385.

La vingt-deuxième est écrite à Marcelle sur la convalescence & la conversion de Blefille, fille de Paule & sœur d'Eustochium. Cette jeune veuve, après avoir été tourmentée d'une fièvre violente pendant trente jours, avoit embrassé la vie Religieuse. Saint Jérôme la loue de cette généreuse entreprise, & confond ceux qui la blâmoient. On trouvera dans cette lettre une agréable description de l'habit de ces anciennes Religieuses. Saint Jérôme y parle contre les ajustemens des femmes. Cette lettre a été écrite à Rome vers l'an 383.

La suivante est encore à peu près du même temps. Elle est écrite à Paule sur la mort d'une sainte Religieuse appelée Lea. Saint Jérôme fait voir qu'on doit se réjouir de sa mort, parce qu'elle jouit de la béatitude. Il loue ses vertus, & comparant sa mort à celle du Consul désigné, arrivée à peu près dans le même temps, il fait voir la différence infinie qu'il y a entre la mort d'un juste pauvre, & celle d'un impie riche & grand Seigneur.

La vingt-quatrième lettre est une consolation à Marcelle sur la mort de sa fille Blefille, qui étoit décédée quatre mois après sa conversion. Saint Jérôme y fait voir qu'on ne doit point pleurer les Chrétiens qui meurent en état de grace, mais plutôt se réjouir de leur bonheur. Il fait de grands reproches à Paule, de ce qu'elle s'étoit abandonnée à une douleur excessive. Cette pièce peut passer pour un modèle achevé d'une consolation élégante & Chrétienne. Elle a été composée à Rome vers l'an 384.

La vingt-cinquième est une autre consolation adressée à Pammachius, sur la mort de sa femme Pauline, qui étoit encore une des filles de Paule. Il dit peu de choses sur la mort de Pauline; mais il s'étend sur les louanges de Pammachius, lequel après la mort de sa femme s'étoit retiré du monde, & avoit distribué une grande partie de son bien aux pauvres, & fait bâtir un Hôpital pour les Etrangers à un port de Rome. Saint Jérôme dit à la fin de cette lettre, qu'il aborde un si grand nombre de Moines à son Monastère de Bethleem, qu'il a été obligé d'envoyer son frere Paulinien pour vendre le reste des terres qu'il avoit en son pays, afin d'avoir de quoi soutenir son entreprise. Cela nous fait connoître que cette lettre est écrite à Bethleem en 398.

La vingt-sixième est une Oraison funèbre de l'illustre Paule, dont il décrit la vie, & fait l'éloge. Elle est adressée à sa fille Eustochium. Il rapporte à la fin les épitaphes qu'il avoit fait mettre sur le tombeau & sur la cave où cette sainte Dame étoit enterrée en Bethleem, & il marque qu'elle étoit morte le 22. Février, & enterrée le 24. sous le Consulat d'Honorius pour la septième fois, & d'Aristenetus, c'est à dire, suivant notre manière de compter, l'an 404. depuis la naissance de notre Seigneur. Ce qui fait voir que cette Oraison funèbre est de cette année-là.

La lettre vingt-septième à un Espagnol appelé Lucinius, est très-considérable. Saint Jérôme, après y avoir exhorté cet homme qui avoit embrassé la vie Monastique du consentement de sa femme, d'accomplir le dessein qu'il avoit de venir à Jerusalem, lui mande qu'il a donné des copies de ses Oeuvres à ceux qu'il lui avoit envoyez, qu'il n'a point traduit les Livres de Joseph, ni les Ecrits de Saint Papias & de Saint Polycarpe, qu'il a seulement traduit quelques Traitez d'Origenes & de Didyme, qu'il a corrigé l'édition de la Bible des Septante, rétabli le Grec du Nouveau Testament, & qu'il lui envoie une partie des Livres Canoniques, qu'il a revus & rendus conformes à la vérité Hébraïque. Il répond en suite à deux questions que Lucinius lui avoit faites sur le jeûne du Samedi, & sur la fréquente communion. Cette réponse est trop remarquable, pour ne la pas traduire ici. *Quant à ce que vous me demandez touchant le jeûne du Samedi, s'il faut l'observer, & sur l'Eucharistie, sçavoir s'il la faut recevoir tous les jours, comme il se pratique dans les Eglises d'Italie & d'Espagne; nous avons un Traité sur ce sujet d'Hippolyte, qui étoit un homme fort éloquent, & plusieurs Auteurs ont*

S. Jérôme.

S. Jérôme.

traité en passant cette matière. Pour moi, voici le conseil que je crois qu'on doit donner là-dessus, QU'IL FAUT OBSERVER LES TRADITIONS ECCLESIASTIQUES QUI NE SONT POINT CONTRAIRES A LA FOI, DE LA MEME MANIERE QUE NOUS LES AVONS REÇUES DE NOS ANCESTRES: ET JE SUIS PERSUADE QUE LA COÛTUME D'UNE EGLISE NE DOIT POINT ESTRE ABOLIE A CAUSE D'UNE CONTRAIRE, QUI EST EN USAGE DANS UNE AUTRE EGLISE. Hé! plutôt à Dieu que nous pussions jeûner tous les jours. Ne lisons-nous pas dans les Actes des Apôtres, que Saint Paul & ceux qui étoient avec lui, ont jeûné dans les jours de Pentecôte, & même le Dimanche? On ne doit pas pour cela les accuser d'avoir été Manichéens, parce qu'ils l'ont fait pour le bien spirituel, auquel on ne doit pas préférer un bien charnel. A l'égard de l'Eucharistie, il est bon de la recevoir tous les jours, pourvu que l'on n'ait point de remords de conscience, & qu'on ne soit pas en état de recevoir sa condamnation. Ce n'est pas que je croye qu'on doive jeûner les Dimanches, ni que je veuille que l'on jeûne dans les cinquante jours qui suivent la fête de Pâque. Mais j'en reviens toujours à mon principe, QUE CHAQUE PAIS DOIT SUIVRE SA COÛTUME, ET CONSIDERER LES ORDONNANCES DE SES ANCESTRES COMME DES LOIX APOSTOLIQUES. Cette lettre a été écrite vers l'an 406.

Lucinius, à qui cette lettre est écrite, étant mort, Saint Jérôme console sa veuve Theodore par la lettre suivante. Il y cite avec éloge les livres de Saint Irenée.

La vingt-huitième lettre de Saint Jérôme est une Oraison funèbre à la louange d'une Dame Romaine appelée Fabiole. Cette Dame ayant eu un premier mari fort débauché, s'étoit faite séparer d'avec lui, & en avoit épousé un autre. Mais en suite ayant reconnu sa faute, elle en avoit fait pénitence publique; & après avoir été admise à la communion de l'Eglise, elle avoit fait bâtir à Rome un Hôpital de malades qu'elle avoit assistés avec un zèle merveilleux & une charité surprenante. Saint Jérôme loue principalement ces actions généreuses, & parle du voyage qu'elle avoit fait en Bethleem, où elle avoit demeuré quelque temps avec lui. Cette lettre a été écrite l'an 400. deux ans après l'Oraison funèbre de Pauline, & quatre ans après celle de Nepotien, comme Saint Jérôme le témoigne au commencement.

La vingt-neuvième est un billet à Theophile, dans lequel il s'excuse de ce qu'il n'a pas encore traduit en Latin le livre de la Pâque de cet Evê-

que, à cause des troubles de l'Eglise qui l'avoient inquiété, & de la mort de Paule qui l'avoit accablé de douleur. Ainsi cette lettre est écrite en 404.

Dans la trentième Saint Jérôme console un Espagnol appelé Abigaüs, de la perte de la vue. Il loue sa piété, & le prie d'exhorter Theodore, veuve de Lucinius, de continuer son voyage de Jerusalem. Ceci fait voir que cette lettre est écrite après la mort de Lucinius vers l'an 408. ou 409.

La trente-unième est encore une consolation à un autre aveugle nommé Castrutius, qui étoit du pays de Saint Jérôme. Il le remercie de ce qu'il s'étoit mis en chemin pour le venir voir, & le prie de faire ce voyage une autre année. On ne sçait pas l'année de cette lettre. Il y a apparence qu'elle est à peu près du même temps que la précédente.

Dans la trente-deuxième, après avoir consolé un de ses amis appelé Julien, de la perte de deux filles qu'il avoit, de la mort de sa femme, de la perte de ses biens, & du mécontentement qu'il avoit de son gendre, il l'exhorte à se donner à Dieu, en embrassant l'état Monastique. Cette lettre est écrite de la solitude de Bethleem vers l'an 408.

Dans la trente-troisième Saint Jérôme exhorte Exuperantius de quitter la milice & le monde, pour venir avec son frere Quintilien se retirer en Bethleem.

La trente-quatrième est à sa tante Castorine, avec laquelle il avoit eu quelque différent. Il la prie par cette lettre de se réconcilier avec lui. Il y a de l'apparence que cette lettre est écrite dans le temps de la première retraite de Saint Jérôme; & comme il lui mande qu'il lui avoit écrit une lettre sur le même sujet, un an avant celle-ci, il faut qu'elle soit de l'an 373. ou 374.

La trente-cinquième est encore écrite dans le même temps. Il prie le Diacre Julien de lui faire sçavoir des nouvelles de son pays. Il le remercie de ce qu'il lui avoit mandé que sa sœur persistoit dans le dessein de garder le célibat.

La trente-sixième à Theodose & aux autres Solitaires, a été écrite par Saint Jérôme, après qu'il eût quitté en 374. le desert de Syrie, où ces Moines habitoient. Il les exhorte de prier Dieu qu'il les rappelle dans le desert.

La trente-septième aux Vierges qui demeuroient sur la Montagne d'Hermon, est écrite du desert de Syrie vers l'an 373. Il se plaint de ce qu'elles n'ont point fait de réponse aux lettres qu'il leur avoit écrites.